LA HONGRIE

EN 1848.

I.

L'ANCIEN ET LE NOUVEAU PALATIN.

La Hongrie est au moment de se séparer de l'Autriche; elle a établi une administration indépendante, un ministère responsable, dans lequel figure même un ministre des affaires étrangères. L'archiduc palatin a cependant été maintenu à la tête du royaume, et l'empereur a pu clore lui-même la session de la diète. Est-ce un royaume nouveau qui va s'ériger à l'orient de l'Europe? La Hongrie reprendra-t-elle, dans l'ère nouvelle, le rôle important qu'elle jouait au commencement du dernier siècle, lorsque Rákoczy, secondé des armes et de la politique de Louis XIV, brûlait, à la tête des *mécontens*, les faubourgs de Vienne? ou restera-t-elle associée par quelque lien fédératif à ce groupe d'états divers qui composent l'empire autrichien? Est-ce une ancienne nationalité qui ressuscite au jour, un peuple oublié qui se fait place et devra figurer dorénavant dans la politique de l'Europe? Est-ce seulement une querelle entre Vienne et Pesth, une province qui réclame contre la centralisation, un parlement qui ne veut pas que les lois qu'il délibère soient cassées par la chancellerie de Vienne? Questions importantes et qu'il n'est pas permis de négliger devant les chances d'une guerre européenne. Il s'agit en effet d'un pays grand comme la moitié

de la France, et d'une population belliqueuse de douze millions d'habitans.

Même réduite à ces dernières proportions, la tâche de celui qui sera chargé d'établir et d'organiser cette indépendance fédérative est grande et peut suffire à la plus généreuse ambition. Par quelque compensation secrète des destinées humaines, au milieu de la crise fatale qui menace de dislocation l'empire autrichien, il s'est trouvé que l'homme le plus populaire de toute la Hongrie était l'archiduc Étienne, élu palatin du royaume à la fin de l'année dernière. C'est là la chance qui reste à l'Autriche, pour conserver un débris de souveraineté sur la Hongrie. Tout a contribué à la popularité du nouveau palatin: les services de son père l'archiduc Joseph, l'esprit d'opposition nationale dans lequel il a été élevé, sa jeunesse, son mérite éclatant, et, qui sait? peut-être aussi le peu de temps qui s'est écoulé entre son élection et la révolution de Vienne, quatre mois à peine, interrompus par une maladie grave de six semaines. On est encore sous le charme de l'espérance. Ce sentiment aide, à leur début, tous les nouveaux gouvernans; mais de toutes les lunes de miel celle-ci est la plus courte, et il faut se hâter de la mettre à profit.

Il ne faut pas s'y tromper d'ailleurs, c'est moins l'Autriche, le gouvernement autrichien, que la maison impériale, qui peut espérer de retenir à son profit le mouvement révolutionnaire et national de la Hongrie. L'empereur pourra rester roi de Hongrie, à la condition que son pouvoir, comme tel, se séparera nettement de celui qu'il exerce à d'autres titres, que les instrumens autrichiens disparaîtront complètement pour faire place à une administration toute nationale, que le palatin, en un mot, devenu une sorte de grand feudataire de l'empire, sera le vrai souverain du royaume. Singulier retour des destinées! la Hongrie a versé autrefois le plus pur de son sang sur les échafauds et les champs de bataille, sans pouvoir obtenir ce que la fortune lui livre aujourd'hui. Son indépendance sera proclamée par un prince contre les ancêtres duquel elle organisa, pendant soixante ans, des conspirations, des révoltes, la guerre! Si quelque chose peut consoler de la mobilité des sentimens populaires, c'est que les haines s'éteignent comme les affections, et vont dormir dans le tombeau commun.

Si passagère qu'elle soit, la popularité n'en est pas moins une force très réelle, à tel jour et à telle heure; il n'en est pas d'autre même, quand les révolutions ont détruit les forces organisées de l'ancienne société. C'est avec son aide que le palatin peut mener à bien son œuvre difficile, conserver la Hongrie à la maison de Hapsbourg, et reconstituer sur les nouveaux fondemens de l'esprit moderne l'édifice antique de ce royaume. Avant d'exposer au jour cette organisation curieuse, qui réunissait sous le nom de constitution hongroise les plus monstrueux débris du régime féodal à côté des institutions libérales du dernier

siècle, je voudrais faire connaître les deux hommes qui seront un jour chargés, devant l'histoire, du progrès ou de la ruine de leur pays : le premier, qui a amené les choses à leur point de maturité, préparé l'affranchissement de la Hongrie, amené la crise sociale de la réforme; le second, qui devra mettre la main à l'œuvre, la poursuivre résolument, et non pas seulement détruire, mais réédifier. Ces deux réformateurs sont l'archiduc Étienne, palatin actuel, et son père, l'archiduc Joseph. D'autres hommes sans doute, et j'aurai à faire leur part, se sont associés à l'œuvre de ces deux princes, mais sans eux ils auraient été arrêtés dès les premiers pas; il fallait que les idées de liberté se produisissent sous le manteau royal, pour que le gouvernement autrichien leur laissât le temps de croître et de se faire jour.

I.

L'archiduc Joseph, dernier palatin de Hongrie, était petit-fils de Marie-Thérèse, frère de l'empereur François, oncle de l'empereur actuel; il était né en 1776; veuf d'une fille de Paul Ier, il s'était remarié en deuxièmes noces à une princesse d'Anhalt, et en troisièmes à la princesse Marie, fille du duc de Wurtemberg. C'était un des derniers débris de cette génération de princes et de capitaines qui ont vu les guerres de la révolution et de l'empire. Fort jeune, à vingt ans, il avait été élu palatin par la diète de 1796. Son gouvernement fut d'abord un commandement militaire. Il servit avec honneur sous son frère aîné, l'archiduc Charles, le plus populaire des ennemis de la France. En 1809, il était à la tête de cette *insurrection hongroise* (1), « le dernier homme et le dernier cheval du pays, » comme on l'appelle, qui résista vaillamment à l'armée française à la bataille de Raab. La paix de Presbourg le rendit tout entier aux soins du gouvernement intérieur de la Hongrie, et, depuis cette époque, il ne quitta plus le royaume que pour de courtes et rares absences.

L'archiduc Joseph avait la première des qualités nécessaires pour gouverner un pays, et surtout la Hongrie : il l'aimait. Il avait compris que ce n'était pas assez d'être archiduc, qu'il fallait se faire Hongrois; cinquante années de sa vie avaient été employées à cette œuvre. Le malheur comme le danger pour la Hongrie, c'est qu'elle n'a pas, ou du moins qu'elle ne croit pas avoir de gouvernement national. Faire oublier ce vieux grief à un peuple susceptible et fier, qui, de tous ses maîtres, a surtout aimé Marie-Thérèse, parce qu'elle était malheureuse et réclamait plutôt le dévouement que l'obéissance, telle fut la tâche à laquelle le palatin consacra sa vie.

Les devoirs du palatin sont nombreux et divers; rien ne ressemble

(1) L'*insurrection* est la levée en masse; jeune ou vieux, tout homme est appelé : la limite n'est pas dans l'âge, il n'y a que l'impossibilité physique qui exempte.

moins à ce repos majestueux et surhumain, à cette oisiveté constitutionnelle que les publicistes imposent au souverain dans plusieurs états de l'Europe. Le palatin règne et gouverne, il est la tête et la main; cette institution particulière à la nation hongroise s'est identifiée profondément avec son histoire; elle y est aussi ancienne que la royauté elle-même, dont elle est tantôt la représentation, tantôt la limite et le contrôle. Depuis surtout que la dignité de palatin a été conférée par l'élection des états et qu'elle est devenue une magistrature à vie (1), ses prérogatives ont été plus nettement fixées; elles rivalisent avec celles du pouvoir royal. Aujourd'hui, malgré les décrets restrictifs qui ont suivi l'établissement de la monarchie héréditaire (1687), le palatin est encore élu librement par la diète parmi quatre candidats dont la présentation appartient au roi. Tout magnat hongrois peut être palatin. En fait, depuis l'époque de Marie-Thérèse, où Palfy et Bathiany furent élus palatins, les princes seuls de la maison impériale ont été appelés à ces fonctions; mais le droit subsiste tout entier, et, si l'archiduc Joseph était mort avant que son fils eût atteint l'âge de la majorité, on eût vu sans doute quelque seigneur hongrois porté par le suffrage de ses égaux à cette suprême dignité.

Cette institution est le seul débris qui subsiste encore en Europe des précautions prises au moyen-âge par l'esprit de liberté contre le pouvoir absolu. Mme de Staël a dit avec raison « que ce n'était point le despotisme, mais la liberté qui avait droit d'aînesse en Europe. » S'imaginer que la liberté n'est que d'hier, et qu'elle n'a pu exister que sous les formes savamment compliquées qu'elle a revêtues de nos jours, est une erreur dont l'étude de l'histoire fait promptement justice. Seulement on procédait par d'autres voies. Là où la liberté moderne a établi des assemblées, des conseils, qui doivent servir de contre-poids, de barrière au pouvoir royal, le moyen-âge confiait cette mission à un ou deux magistrats: on avait plus de confiance dans la vertu des caractères individuels; d'ailleurs les degrés, si divers alors, des existences sociales mettaient certaines situations plus en rapport avec le but que se proposait la politique. Croit-on qu'à cette époque un pair de France, comme le duc de Normandie ou de Bourgogne, n'arrêtait pas les empiétemens du pouvoir royal aussi bien que la chambre des pairs sous la restauration? Peu importent donc la forme et les moyens : sous des noms divers, cette limitation, ce contrôle du pouvoir absolu se retrouve dans toutes les anciennes monarchies de l'Europe; mais deux états en ont offert le modèle le plus complet : l'Aragon dans le grand justicier établi à côté et quelquefois au-dessus des rois, la Hongrie dans son palatin. La constitution a entassé sur la tête du palatin tant de pouvoirs, confondu tant d'attributions diverses, que cet instrument calculé

(1) Décrets de la diète de 1439 et de la diète de 1526.

pour la résistance et la liberté serait facilement devenu un instrument d'oppression et d'anarchie; il était destiné encore à un autre rôle. Pour le comprendre, il faut admettre d'autres considérations que les susceptibilités d'une liberté jalouse. L'indépendance hongroise s'était réfugiée dans cette combinaison singulière; au fond, le palatin était un roi national et élu, en face d'un roi héréditaire et étranger. Ceci n'est pas une conjecture historique, c'est le texte même des lois qui établissent et définissent la dignité palatinale.

« Le palatin est le médiateur entre le roi et le royaume.

« Le palatin est le juge entre le roi et le royaume (1).

« Si le roi est absent ou *néglige* les affaires du royaume, il y pourvoira et recevra les députations (2).

« Le palatin est tuteur et curateur du roi mineur.

« Il est président né de la diète.

« En cas de minorité, d'interrègne ou même de nécessité (*ingruente regni necessitate*), il convoque lui-même les diètes (3).

« Le roi doit le consulter sur toutes les affaires importantes (*in magnis et arduis regni negotiis, per regem consulatur* (4).

« Enfin il doit veiller à ce que les griefs du royaume soient pris en considération par le roi, et reçoivent une juste satisfaction (5). »

Voilà quelques-unes des attributions du palatin dans l'ordre politique; pour ce qui regarde les attributions militaires, il est commandant supérieur des forces du royaume, capitaine-général de l'*insurrection* (6) et comte suprême du comitat de Pesth. Dans l'ordre judiciaire, il est président de la haute cour de Hongrie (7), juge suprême pour tous les cas de succession dans les fiefs qui font retour à l'état.

Le palatin possède une véritable liste civile; outre les revenus domaniaux affectés à sa charge, il perçoit à son profit une partie des droits régaliens sur le sel, les mines, les successions; il peut disposer des terres qui font retour à la couronne, tant qu'elles n'excèdent pas une certaine étendue (32 *sessions*) (8). Enfin la diète lui vote à son entrée en fonctions une rente annuelle d'environ 400.000 francs.

L'énumération des droits du palatin pourrait être dix fois plus longue; rien n'échappe à l'universalité de ses pouvoirs : je n'ai voulu indiquer que les plus importans. Mettez ensemble les devoirs et l'autorité d'un vice-roi, d'un premier ministre, d'un président du parlement, d'un juge à la cour suprême, d'un ministre de l'intérieur et d'un généra-

(1) Diète de 1687, art. 17. — Diète de 1594, art. 18.

(2) Diète de 1681, art. 1er.

(3) Diète de 1681. — Diète de 1618, art. 56.

(4) Diète de 1741. — Diète de 1790, art. 67.

(5) Diète de 1805, art. 18.

(6) Diète de 1808.

(7) Diète de 1723, art. 24.

(8) *Session*, c'est l'étendue de terrain qu'une famille de paysans peut cultiver.

lissime : il n'en faut pas moins pour avoir une idée juste de l'étendue et de la variété de ses fonctions. Il faut reconnaître qu'il y a dans l'antagonisme de toutes ces attributions, égales ou rivales de la royauté, dans cette confusion des pouvoirs politique, militaire, judiciaire, réunis sur une seule tête, des hérésies qui s'accordent assez mal avec les principes que la raison moderne regardait, hier encore, comme la base fondamentale de tout bon gouvernement. Sans doute plusieurs de ces prérogatives sont tombées en désuétude avec les événemens qui les avaient motivées : aucune cependant n'a été formellement et légalement abrogée, et on peut voir que plusieurs sont postérieures aux diètes de 1687 et de 1723, qui, en déclarant la couronne héréditaire dans la maison d'Autriche, ont mis fin à la lutte entre les deux nations.

De telles attributions, si étendues et si vagues, par cela même si redoutables ou si vaines, ne se définissent que par l'homme qui les remplit; tant vaut l'homme, tant vaut la place. Il ne faut pas une vue politique très pénétrante pour comprendre qu'un palatin est sans cesse exposé ou à méconnaître ses devoirs vis-à-vis de la Hongrie, dont il doit être le protecteur, le médiateur, ou à oublier que sous ces apparences pompeuses, sous ces pouvoirs illimités, que pourraient envier des rois absolus, il n'est au fond autre chose, aux yeux du gouvernement dont il relève à Vienne, qu'une sorte de gouverneur-général, chargé de faire exécuter les décisions de la chancellerie. La servilité, ou une résistance qui peut facilement arriver à la rébellion, voilà le double écueil.

Personne ne sut mieux que l'archiduc Joseph satisfaire à ces devoirs souvent opposés. Les situations compliquées sont difficilement nobles, parce que la noblesse de l'ame est dans l'unité. L'esprit, surtout s'il est subtil, nuit plus qu'il ne sert; en analysant et en comparant chaque devoir, on arrive à les affaiblir tous. L'esprit nous égare à travers d'obscurs défilés, sur lesquels la passion du moment jette une lumière changeante et douteuse; c'est un sophiste aux gages de notre intérêt. Les caractères simples, au contraire, se montrent dans toute leur grandeur. Ils ne regardent que le but, et y marchent par la droite voie, sans se douter des obstacles. On l'a dit, la vertu la plus sûre est celle qui ignore même le danger des tentations, et la plus belle victoire est celle qui se remporte sans combat.

Le palatin Joseph avait ainsi marché. Son ambition, car il en avait, était satisfaite par la grandeur et l'étendue de la mission qu'il s'était donnée; il pouvait faire autant de bien que le souverain, peu lui importait sous quel titre. Jamais une pensée coupable n'avait traversé son ame; jamais il n'avait entendu à son oreille les mots de Macbeth :

All hail! Macbeth, that shalt be king hereafter.

Il était resté le premier sujet de l'empereur. Cinquante ans de règne en Hongrie, sous le nom de palatin, n'avaient rien changé à la respec-

tueuse déférence qu'il avait pour son frère l'empereur François. Quand celui-ci vint à mourir, l'obéissance de l'archiduc Joseph, tempérée par une sorte d'affection paternelle et protectrice, ne fut pas moindre vis-à-vis de l'empereur actuel, et elle eut sans doute plus de mérite. D'ailleurs, l'archiduc avait cherché à s'identifier avec la nation qu'il gouvernait; il s'était fait Hongrois. Nul magnat né au cœur même de la Hongrie, entre le Danube et les monts Karpathes, élevé dès le berceau dans les congrégations des comitats, ne parlait mieux que lui cette langue magyare devenue un symbole et une question de nationalité, langue sonore et pompeuse, parfaitement séparée de tous les autre idiomes, *lingua sine matre et sororibus*, comme l'appellent les grammairiens, et qui, par l'élévation naturelle et la majesté de ses expressions, semble faite pour un peuple guerrier et orateur. Aucun législateur ne savait mieux se retrouver dans le dédale de ces exceptions bizarres de la législation hongroise, qui, sous le nom de *remedia juris*, qu'on traduirait volontiers par *remèdes contre la justice*, éternisent les contestations et mettent partout la forme à la place du droit : véritable scolastique de la législation. Aucun député ne connaissait comme lui les ressources diverses que le pouvoir ou la liberté peuvent chercher dans le volumineux recueil des lois et des précédens de la diète; nul ne réveillait plus à propos les souvenirs touchans ou glorieux de l'histoire du pays, pour entraîner ou calmer les esprits; nul, aux acclamations de la foule, n'employait avec plus de succès ces expressions de tendresse jalouse dont les fils de la Hongrie aiment à saluer leur mère.

Sous cette impression d'un sentiment énergique et constant, sa personne et sa figure avaient subi une sorte de transformation. Il était, nous le répétons, devenu Hongrois : sa lèvre autrichienne était cachée sous l'épaisse moustache qu'ont toujours portée les magnats. Il avait le regard fier et perçant de cette race militaire, la stature grande et maigre d'un homme endurci aux rudes exercices du corps que pratiquent seuls encore en Europe les gentilshommes hongrois. Dans les jours de cérémonie, il revêtait le riche costume de hussard, brodé d'or et de perles, que toutes les armées de l'Europe ont envié et imité. Dans l'habitude de la vie, il portait la tunique de drap ou de velours noir, généralement adoptée en Hongrie, l'*attila*, dont le nom ambitieux rappelle l'origine qui flatte le plus l'orgueil national; son large baudrier de cuir supportait un sabre lourd et traînant. L'arme du cavalier, le sabre, ne doit jamais quitter le noble Hongrois; nul n'est reçu sans armes dans la salle de la diète : c'est le costume des législateurs. Ailleurs on repousse les armes hors du palais des lois; on suppose qu'elles pourraient contraindre la délibération. Ici on les appelle, au contraire, à la défense et à la protection de la liberté. « Il avait ses armes, et il a voté; son vote était donc libre; » voilà ce que dit cette assemblée de guerriers.

C'est ainsi que j'ai vu le palatin Joseph présider la diète réunie à Presbourg. Il arrivait à cheval, et, après des séances de huit et dix heures, il repartait de même pour se reposer avant le travail du cabinet. Avec quelle autorité il conduisait les débats! avec quelle impartialité il laissait le champ libre à tous les partis, à toutes les opinions! On le reprochait à Vienne à l'archiduc, le palatin en était béni et glorifié à Presbourg et à Pesth. Il avait pour gouverner la diète une admirable faculté, je ne sais quel instinct, quel don de seconde vue qui lui faisait pressentir, découvrir les volontés de l'assemblée, alors qu'indécise et incertaine elle-même, elle s'agitait au milieu des cris confus des partis. A l'époque où il présidait la diète, nul mode encore n'avait été fixé pour voter, aucun moyen légal n'existait pour recueillir les suffrages (1). On ne votait pas au scrutin, on *acclamait;* le mot est d'hier dans notre langue, mais la chose a toujours existé en Hongrie. Il fallait saisir les résolutions d'une assemblée nombreuse, passionnée, tumultueuse, par l'œil, par l'ouïe, mais surtout par une ame sympathique. Ainsi faisait le palatin. Certains murmures ou certaines acclamations s'élevaient, les sabres retentissaient sur le pavé de la salle avec un son clair ou sourd, par un mouvement rapide ou traînant. Je ne sais quel frémissement secret courait à travers l'assemblée. Le palatin se levait et proclamait que la résolution était adoptée ou rejetée, qu'il y avait unanimité ou opposition. Jamais, pendant quarante années que le palatin a présidé la diète, aucune réclamation ne s'est élevée contre ses décisions, jamais aucun soupçon n'est entré dans l'esprit de l'opposition ou du parti gouvernemental, tour à tour victorieux ou vaincus par l'arrêt de sa bouche. Quel éloge puis-je ajouter à ce fait?

Aussi, lorsqu'il y a douze ans, une maladie grave vint menacer les jours du palatin, la douleur fut profonde et universelle; une procession non interrompue d'habitans de toutes les classes, la consternation sur le front, montait les rampes escarpées qui, de Pesth et de la plaine du Danube, conduisent à la vieille forteresse de Bude, où résidait l'archiduc Joseph. Nobles, bourgeois, paysans, s'agenouillaient dans la cour intérieure du château; alors c'étaient des lamentations ou des exclamations de joie selon les nouvelles du jour, des prières, des vœux superstitieux pour racheter cette vie précieuse. Elle fut prolongée quelques années encore, assez long-temps pour que le fils pût arriver à âge d'homme, et succéder au père.

A Vienne cependant, on était peu en sympathie avec les sentimens qui éclataient à Pesth; on n'y aimait pas le bruit, le mouvement, l'agitation des partis; les tendances libérales et nationales du palatin étaient

(1) Le vote par l'appel nominal ou au scrutin, tel qu'il est pratiqué dans les autres pays, a été adopté et pratiqué pour la première fois en Hongrie en 1836, quand la noblesse, jusque-là exempte de toute taxe, a été soumise à payer le péage du pont de Pesth; la loi ne passa qu'à la majorité de six voix.

bien connues. Le gouvernement autrichien l'accusait assez haut de la fermentation qui existait en Hongrie. Il était mal entouré, disait-on; il se laissait enivrer par l'amour de la popularité; ses concessions perdaient tout; on résumait d'avance son éloge funèbre en ces mots : « Sa mort serait plutôt un embarras qu'une perte. » J'en demande pardon aux docteurs de la politique libérale ou absolutiste, mais on ne peut pas dire dogmatiquement si les concessions perdent ou sauvent un empire. La politique est la science la plus variable dans ses moyens d'application; il y faut une perception subtile et de chaque instant : ce qui était bon aujourd'hui est mauvais demain et réciproquement. Les règles précises, l'esprit géométrique, y servent peu. Les reproches que le gouvernement autrichien faisait alors au palatin étaient-ils fondés? Ses concessions ont-elles précipité le mouvement révolutionnaire en Hongrie ou l'ont-elles, au contraire, régularisé et contenu? La question reste encore à décider; nous demanderons, comme il convient en ces temps-ci, d'attendre que l'événement nous ait instruits. L'astronomie est parvenue à déterminer le retour et les écarts des comètes : l'esprit humain n'en est pas là pour ces révolutions subites qui apparaissent aussi dans le monde politique et social; la raison est impuissante à les prévoir, à les calculer; ce qu'il y a de mieux à faire peut-être, c'est de garder le silence pour l'honneur des oracles. Quand le vent souffle, dit un poète, la sagesse est d'éteindre sa lumière pour pouvoir la rallumer après.

Ce qui est certain, c'est que, tant que le palatin Joseph a vécu, la Hongrie a marché dans la voie du progrès sage et libéral; les réformes justes se sont opérées pacifiquement; jamais période aussi longue d'ordre et de liberté ne s'était vue dans son histoire. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un pays assujetti à une domination étrangère, et qu'on a plus souvent comprimé que satisfait. Il y avait, sous l'administration du palatin, progrès évident; les vieux partis étaient désarmés, les vieilles bannières usées; on ne demandait plus la *séparation*, mais la liberté; les gens qui conspiraient autrefois faisaient de l'opposition, ceux qui se seraient révoltés à main armée faisaient des discours quelque peu factieux, mais l'opinion publique en masse s'était ralliée au palatin; elle le soutenait et l'encourageait. Elle sentait que, devant les accusations de la chancellerie de Vienne, elle lui devait, elle se devait, de rester pacifique, et de glorifier son défenseur par sa fidélité.

Ce sentiment se montra avec éclat dans une des circonstances les plus mémorables de la vie du palatin. En 1825, après treize années d'interrègne diétal, pendant lesquelles le gouvernement autrichien avait régi la Hongrie par des commissaires royaux, sans convoquer les états, l'empereur François se décida à rentrer dans la constitution, et assembla à Presbourg la diète qu'on a appelée depuis *la diète de la*

renaissance. Les premiers actes de cette assemblée furent des protestations passionnées jusqu'à la révolte; « la constitution avait été outrageusement violée; quiconque avait accepté des fonctions durant l'occupation étrangère était un traître; » la diète voulait mettre en accusation les commissaires qu'elle appelait des proconsuls. Si l'on se reporte à cette époque, déjà lointaine, où l'Autriche, après les congrès de Vérone et de Laybach, victorieuse des révolutions de l'Italie et de l'Allemagne, pouvait croire terminée en sa faveur cette longue lutte commencée à la révolution française, on comprendra quels furent son étonnement et sa colère : elle retrouvait aux portes mêmes de Vienne, dans ses états, les doctrines ennemies que ses armes et sa politique avaient poursuivies et terrassées dans les royaumes étrangers. Une proclamation menaçante fut adressée à la diète, en attendant qu'on prononçât sa dissolution : c'étaient des sujets ingrats et révoltés qu'il fallait punir.

Ainsi, des deux côtés, les esprits étaient animés d'une égale passion. Le droit et la force étaient prêts à engager un de ces combats où, quoi qu'on en dise, la victoire ne reste pas toujours à la dernière. Le palatin n'hésita pas, il partit pour Vienne et alla plaider auprès de l'empereur la cause de la Hongrie. Il ne craignit point de choquer ou d'irriter la passion du moment. « Il ne demandait point pardon, mais justice. Si l'on faisait droit aux griefs de la nation, si l'on reconnaissait qu'on avait gouverné contre la loi, si l'on entrait dans la voie des concessions, il répondait à son frère de la fidélité du pays; sinon... on n'avait qu'à choisir un autre palatin. »

L'empereur François adressa aux Hongrois une proclamation dans laquelle il reconnaissait, comme Louis XVIII, que son gouvernement avait fait des fautes; il rejeta sur le malheur des temps la non-convocation des diètes, il renouvela les sermens qu'il avait prêtés comme roi de Hongrie et promit de faire droit aux griefs de ses fidèles états. Le palatin, à son retour, fut porté en triomphe. La nation se sentit solidaire de ses promesses et se contenta à bon marché.

En fait, depuis cette époque, le vrai gouvernement de la Hongrie était passé entre les mains de l'archiduc Joseph. Il se forma autour du palatin un grand parti, composé de l'élite de la nation, qui s'appela lui-même le parti libéral, et qu'on aurait appelé plus justement le parti philosophique. Il poursuivait résolûment, en dehors des anciennes traditions de l'esprit de sédition et de révolte, les conquêtes de la civilisation moderne. Il se montrait plus passionné pour la liberté que pour la constitution : ce fut l'ère brillante de la *renaissance de la Hongrie;* les jeunes magnats, saisis du même enthousiasme que nos pères en 1789, allaient généreusement au-devant de tous les sacrifices de fortune, de priviléges que le bien général paraissait demander. Là commencèrent la popularité et la gloire du comte Széchenу. Dans l'état d'esprit bien

connu de l'empereur, les hommes d'état du cabinet autrichien n'étaient guère en mesure de résister à ce mouvement, qui restait dans les limites de la constitution, et à la tête duquel se plaçait un prince dont nul ne pouvait contester les talens ou suspecter la fidélité. Ce fut un grand bonheur pour la Hongrie; elle sut dans une suite de diètes avancer pacifiquement l'œuvre de sa régénération, et introduisit dans ses lois les améliorations nécessaires.

Cependant le palatin vieillissait: cette existence si chère au pays s'était usée dans toutes les fatigues de la guerre et du travail. Il mourut au commencement de l'année dernière (13 janvier 1847); la reconnaissance et l'instinct des Hongrois ont appelé le fils à achever l'œuvre commencée par le père.

II.

Le nouveau palatin, l'archiduc Étienne, a sa gloire tout ensemble et celle de son père à soutenir. Rien n'est terminé, le dénoûment est encore dans la profonde nuit. Sans doute la fatalité historique n'a jamais paru plus puissante que de nos jours; réservons cependant un rôle aux hommes dans leur propre histoire, et étudions le caractère de ceux qui sont à la tête des nations.

Le palatin n'a pas encore trente ans; il tient de son père l'énergie et le courage, sans lesquels il n'y a point de commandement possible sur une nation belliqueuse. Élevé, avec les magnats de sa génération, dans l'égalité intelligente que la jeunesse établit dans les écoles, le jeune archiduc y a pris cette confiance sans présomption, le premier avantage de l'éducation publique: il sait vivre avec les hommes. Son caractère est sérieux, soit qu'il le tienne de la nature ou de la méditation sur la destinée de son pays si étroitement liée à la sienne. Nul n'est digne, en vérité, de toucher au gouvernement des peuples, s'il n'a la conscience et comme un secret effroi du mal ou du bien qu'il est appelé à faire. Tous les grands rois, excepté peut-être Henri IV, qui avait quelque chose de l'officier de fortune, ont été ou sont devenus graves par l'exercice du pouvoir. Les entretiens du jeune archiduc tournent très vite aux sujets sérieux; il parle avec la facilité merveilleuse des Hongrois cinq à six langues étrangères, sans omettre le latin, naguère la langue officielle du pays, et les idiomes à peine connus des populations si diverses qu'enferme la Hongrie, les Valaques, les Croates, les Illyriens. Son instruction est très variée, et il cherche sans cesse à l'étendre. Il interroge curieusement les étrangers et sur leur propre pays et sur la Hongrie. Il voudrait y introduire à la fois toutes les améliorations dont il entend parler. Autrefois on ne demandait à un prince que d'être un bon capitaine, aujourd'hui il doit tout savoir; il faut qu'il

soit toujours bon capitaine, et de plus orateur, homme d'état, législateur, économiste. Peut-être l'esprit perd-il en fermeté ce qu'il acquiert en étendue; l'empire se gagne ou se maintient à d'autres conditions que les couronnes académiques. D'ailleurs, chez un peuple guerrier qui se souvient encore du temps où ses ancêtres tenaient leurs diètes souveraines à cheval dans les plaines de Rákos, les exercices du corps sont restés dans un singulier honneur, et le jeune palatin n'est pas, sur ce point, en arrière de ses compagnons. Après avoir été regardés par nos pères comme le complément nécessaire de l'éducation d'un honnête homme, les exercices de l'académie ont à peu près disparu de l'éducation; on est arrivé à ce point, qu'on y a plutôt attaché un préjugé défavorable. Si l'on rencontre encore quelque hardi chasseur, quelque cavalier intrépide, on suppose aussitôt que ces talens ont coûté quelque chose à son esprit. En Hongrie, on développe le corps dans une harmonie parfaite avec les progrès de l'esprit. Ce n'est pas seulement des qualités de celui-ci qu'on tire honneur ou vanité : Vesselény, le grand agitateur de la Hongrie, devait sa réputation populaire autant à sa force prodigieuse qu'à son éloquence. Un jour qu'il se trouvait embarrassé par les argumens de son adversaire, monté sur une table d'auberge, il enleva la table d'un bras nerveux et fit disparaître ainsi l'orateur et sa tribune, aux applaudissemens de l'assemblée. L'illustre Szécheny était réputé pour le premier nageur de la Hongrie; quand il devait traverser devant Pesth le Danube large et rapide, il n'y avait pas moins de spectateurs sur les quais que lorsqu'il prononçait à la tribune ces discours qui ont amené le mouvement révolutionnaire de la Hongrie. Après tout, ainsi faisaient les Grecs et les Romains, qui n'en parlaient pas plus mal.

Tous les exercices qui, en donnant au corps la force, la souplesse, l'adresse, l'aident à servir l'énergie du caractère, à obéir rapidement aux inspirations du courage, entrèrent dans l'éducation du jeune palatin. A l'âge où l'on met à peine nos enfans sur un cheval de bois, le jeune prince, monté sur un petit *jougre*, race de chevaux vifs et agiles particulière au pays, suivait au galop les grandes chasses de son père. Le cheval et les passes brillantes du cavalier sont encore la passion favorite des Hongrois. Il semble, à l'aisance naturelle qu'ils y apportent, qu'ils sont nés à cheval. Avant quinze ans, ils vont choisir et dompter, dans les vastes *pustaz* (1), le cheval qui les a tentés. Dès ce moment, ils sont cinq à six heures par jour à cheval, à la chasse, au manége, en voyage. L'Europe, en appelant du nom hongrois de *huzar* (homme de cheval) ses cavaliers les plus brillans et les plus braves, a reconnu l'incontestable supériorité des Hongrois. Armés du sabre recourbé, l'arme

(1) On appelle ainsi les pâturages entre le Danube et la Theiss, où paissent de nombreux troupeaux de chevaux et de bœufs.

nationale par excellence, on les voit exécuter par troupes des évolutions rapides, des charges soudaines, arrêtées net avec une précision inimitable; les *fantaisies* arabes qui excitent en Algérie l'admiration de nos officiers peuvent seules en donner quelque idée. Le hussard est, à vrai dire, le type national du Hongrois de toutes les classes; il n'y a pas de paysan qui ne soit prêt à quitter sa maison pour s'enrôler dans un régiment de hussards. Il suffit que les raccoleurs, dans les fêtes de village, mettent à la porte de l'auberge un hussard, qui bat la caisse : la foule accourt, et les jeunes filles les premières poussent les jeunes gens à signer un engagement. — Mais voyez, me disait un pauvre diable qui avait été victime de leur déloyauté, quand une fois les raccoleurs vous ont fait boire, on signe, sans trop y voir, le papier qu'ils vous présentent, on boit encore et l'on s'endort joyeux, certain de se retrouver hussard le lendemain. Quel malheur! le papier que vous avez signé est un engagement pour les dragons, ou même pour l'infanterie; on se tue ou l'on déserte. — C'est sous cette double et mâle discipline de l'esprit et du corps, qui fait des hommes vraiment dignes de ce nom, que l'archiduc Étienne passa les premières années de sa jeunesse. Il avait vingt-deux ans : son esprit souple et pratique s'était déjà initié aux affaires, et préparé, sous l'œil de son père, à la destinée qui l'attendait, lorsque tout à coup le gouvernement autrichien insista pour qu'il allât résider à Prague, comme vice-roi de Bohême. Était-ce, en effet, parce qu'à Vienne on appréciait déjà ses talens, ou était-on, comme je l'ai dit tout à l'heure, préoccupé des dangers de séparation que pouvait amener, entre la Hongrie et l'Autriche, cette quasi-royauté continuée, plus d'un demi-siècle, dans une branche cadette? Ce fut sous ce dernier point de vue que l'opinion nationale considéra, en Hongrie, ce brillant exil. L'archiduc Étienne parut accepter lui-même avec plus d'obéissance que de joie une situation souveraine qui eût comblé une ambition moins dévouée à sa patrie. Il craignait de perdre l'affection et la popularité qu'il avait su conquérir, et de compromettre, sur un terrain qu'il n'avait point étudié, une situation unique en Hongrie. Quoi qu'il en soit, l'épreuve grandit rapidement le jeune prince. L'esprit n'est point comme ces outils de l'industrie moderne dont la précision même est un obstacle, inutiles ou dangereux dès qu'on veut les appliquer à un autre usage que celui pour lequel ils ont été faits. La pratique des affaires et des hommes, dans un gouvernement constitutionnel, se trouva la meilleure des préparations pour gouverner une province soumise à l'autorité absolue. L'administration de l'archiduc Étienne en Bohême fut paternelle comme celle de l'empereur François, éclairée comme celle du palatin, son père; il sut en peu de temps se concilier trois choses, aussi nécessaires que difficiles dans sa situation nouvelle : l'amour des peu-

ples, la confiance du cabinet de Vienne et l'estime de cette fière et antique noblesse de Bohême, qui n'a pas oublié que ses aïeux avaient été les égaux des souverains de l'Allemagne actuelle. Tout se ranima sous son administration intelligente, sagement libérale; la Bohême s'éleva bientôt à un degré de prospérité qu'elle n'avait jamais connu depuis sa réunion.

L'empereur Nicolas voulut alors donner pour épouse au jeune archiduc une de ses filles, la princesse Olga. Ce n'était pas seulement un calcul de l'empereur, qui voulait étendre ainsi son influence et pénétrer, par ce mariage, au cœur de la monarchie autrichienne, déjà cernée, depuis Belgrade jusqu'à Cracovie, par des populations dévouées à sa politique ou à sa religion : les sentimens d'un père et d'un père tendre avaient eu la part principale dans ce choix. L'empereur avait vu assez long-temps le jeune archiduc à Vienne pour l'apprécier à sa valeur, et croire que nul n'était plus digne que lui d'assurer le bonheur de la plus chérie de ses filles. Ses offres furent écartées. Sans doute le jeune prince eut besoin d'écouter tout son courage : la beauté de la princesse égalait la grandeur de l'alliance; l'archiduc avait vingt-cinq ans à peine, et à cet âge on sacrifie moins aisément à sa patrie sa passion que sa vie. Il accomplit résolûment ce devoir commandé par les intérêts et la sécurité de la monarchie, et donna ainsi à son pays et à l'Europe une marque glorieuse de sa fermeté. Plus tard, la grande-duchesse Olga est allée porter dans la famille royale de Wurtemberg l'éclat de sa jeunesse et les influences de sa naissance.

Les succès du gouvernement de l'archiduc en Bohême, la réputation qui s'y attacha, désignaient plus que jamais le jeune prince à la succession de son père. Le cabinet autrichien s'associa à un mouvement qu'il eût été incapable de dominer. A la fin de l'année dernière (novembre 1847), l'archiduc fut élu palatin par l'acclamation universelle de la diète. Ainsi avait été élu son père il y a cinquante ans, et le décret de nomination du nouveau palatin rappelle cette succession glorieuse. Quand la naissance soutient les hautes qualités du cœur et de l'esprit, du caractère et de l'intelligence, qui désignent un homme pour le commandement et font accepter son empire, elle lui prête une force que le génie lui-même à peine à remplacer. Elle désarme l'envie, prévient les ambitions rivales, rallie le dévouement des masses, et, donnant à l'effort humain un point de départ plus élevé, élève par le fait l'humanité. Ainsi donc la jeunesse, la naissance, le mérite personnel, ces trois dons du ciel, voilà sur quelles forces s'appuie le jeune palatin de Hongrie pour accomplir l'œuvre que la destinée a remise entre ses mains.

La révolution de Vienne, au mois de mars dernier, en précipitant le mouvement révolutionnaire, en rendant irrévocable l'indépendance de la Hongrie, n'a fait jusqu'à présent que donner un nouvel éclat à la

popularité du jeune archiduc. Resterait-il palatin ? deviendrait-il roi d'un peuple affranchi? Il n'y a pas eu une troisième question posée. J'ai déjà dit comment les conseils de la plus haute politique s'accordaient avec la probité terre à terre pour conseiller à la Hongrie de ne point échanger son importance d'état fédératif dans l'empire contre une indépendance absolue : elle n'y gagnerait que l'isolement; elle serait rejetée loin du mouvement européen, dans le cercle de demi-barbarie où s'agitent confusément, entre la Russie et la Turquie, les populations de la Valachie, de la Servie, de la Bulgarie. C'est par l'Autriche, après tout, que la Hongrie tient à l'Europe. C'est un pont aujourd'hui; qu'elle n'en fasse pas une barrière. Une fédération dans laquelle l'indépendance nationale recevrait toutes les garanties nécessaires (et elle est aujourd'hui maîtresse absolue des conditions), et qui assurerait à son action une part importante dans la conduite de la politique extérieure, voilà ce que les vrais amis de la nation hongroise souhaitent aujourd'hui pour elle.

Pour arriver à ce but, pour opérer dans ces limites l'émancipation de la Hongrie, l'institution dont j'ai cherché tout à l'heure à donner quelque idée, le palatinat, offre des facilités, des moyens d'exécution, qu'on chercherait vainement sous toute autre forme de gouvernement. On l'a vu, les prérogatives de cette charge suprême peuvent légalement s'étendre et se prêter aux combinaisons les plus larges pour la liberté et l'indépendance. Les attributions que lui confie la constitution suffisent certes pour en faire une royauté nationale, rattachée seulement à l'Autriche par un pacte fédératif; c'est grace à cette union seulement que la Hongrie, aussi bien que l'Autriche, pourront compter dans les conseils de l'Europe. En satisfaisant par là aux nécessités du temps, on restera cependant dans la tradition de l'histoire, dans le respect du passé, dans une situation parfaitement légale, acceptée et acceptable de tous; disons-le, souhaitable pour tous dans l'état de crise auquel l'empire d'Autriche est arrivé. Retenir une ombre de pouvoir sur la Hongrie est tout ce qu'il peut prétendre aujourd'hui; mais cette ombre est beaucoup pour lui. Pour la famille impériale, pour le palatin, c'est la différence entre le droit et l'usurpation. Rien n'autorise à croire qu'on entraînerait à cette dernière extrémité le fils du noble archiduc Joseph.

Qui osera dire cependant où s'arrêtera l'emportement d'un pays qui recouvre son indépendance, qui s'affranchit tout à coup du joug, d'un joug pesant même à ses maîtres? Peut-être verra-t-il dans tout ménagement conseillé par la politique la secrète pensée de rétablir plus tard la servitude. L'ascendant du jeune palatin suffira-t-il à contenir les volontés impatientes, les vengeances accumulées d'une longue servitude? Nous apprenons déjà que le peuple s'est armé à Pesth contre la

garde allemande; le comte Bathiany, ancien chef de l'opposition, dont la popularité avait remplacé depuis quelques années celle de Széchény, et qui, à ce titre, était devenu président du conseil après la révolution du mois de mars, a été forcé de donner sa démission. La congrégation du comitat de Pesth, sorte de démocratie nobiliaire de la pire espèce, veut imposer au palatin comme premier ministre le député Paul Nagy, chef du parti radical. Ce parti veut hautement la séparation absolue et un roi particulier, élu comme dans l'ancienne constitution; au besoin la guerre avec l'Autriche, si elle ne veut pas accepter cette révolution radicale.

La popularité du palatin et la fermeté de son ame vont donc subir une grande épreuve. Si le comitat de Pesth met ses candidats au pouvoir, nul doute que ceux-ci ne veuillent aussitôt, ou renverser le jeune archiduc, ou plutôt l'associer et l'entraîner à leurs desseins, en lui offrant cette couronne de Hongrie que son front seul pourrait ceindre. Amis et ennemis, dans la crise actuelle, peuvent s'accorder pour le pousser à choisir entre la fuite ou le trône. Déjà les journaux travaillent le peuple dans ce sens. On montre à l'archiduc que son devoir non-seulement vis-à-vis du pays, mais vis-à-vis de la famille impériale, est de consommer virilement la séparation, et d'accepter cette couronne, perdue irrévocablement pour l'empereur comme pour lui, s'il hésite.

La seconde révolution qui vient d'éclater à Vienne et la retraite de la famille impériale dans le Tyrol peuvent amener cependant un revirement soudain dans les dispositions des Hongrois. C'est le joug de Vienne qu'ils supportaient avec impatience, et non l'autorité de l'empereur. La monarchie autrichienne est plus menacée aujourd'hui qu'au temps de Marie-Thérèse; qui sait si ce peuple mobile et généreux ne voudra pas la sauver une seconde fois?

Dans toute hypothèse d'ailleurs, restera la question de la constitution même et de l'ordre social à fonder en Hongrie. Tout y est en l'air. Les réformes radicales et révolutionnaires du mois de mars n'ont fait que joncher le sol de nouvelles ruines. Ainsi, les dîmes ont été abolies: reste à trouver, ce qui est plus difficile, une indemnité pour les dîmes. Les corvées sont supprimées : il ne manque plus à la réforme que des cultivateurs qui veuillent librement labourer la terre, puis des propriétaires qui aient de l'argent pour les payer. Jamais œuvre de rénovation ne rencontra un terrain plus rebelle, plus embarrassé d'obstacles et de contradictions bizarres. Des classes profondément séparées, des nations étrangères, j'ai presque dit ennemies, des religions, des langues, des civilisations sans aucun point de rapprochement, voilà ce qu'il faut unir, confondre, ramener sous le niveau commun de l'esprit moderne. Imaginez un château féodal avec ses donjons, ses créneaux,

ses fossés, ses ponts-levis, qu'on veut tout à coup changer en une commode et élégante habitation, appropriée aux usages et aux habitudes de nos jours. Un travail semblable de transformation s'est fait successivement dans la plupart des états de l'Europe; mais ici, par suite de l'assujettissement de la Hongrie, on a, jusqu'à ces derniers temps, respecté superstitieusement l'antique constitution; c'était la citadelle contre la domination étrangère. Le vieil édifice est miné, ruiné, dévasté; il est encore debout. Comment va-t-on procéder pour créer celui qui doit le remplacer? Tel est le problème que le nouveau gouvernement hongrois, quel qu'il soit, devra résoudre. Un architecte proposerait de raser le château et de reconstruire à neuf; mais, n'en déplaise à l'humeur du jour, on ne peut pas agir ainsi avec ces matériaux vivans qui forment l'édifice complexe des sociétés humaines. Il n'y a que les aventuriers d'idées qui veuillent tailler les hommes comme le maçon ses pierres; il n'y a que Dieu ou les charlatans qui osent jouer le monde sur la foi d'un principe; Dieu seul voit en un principe toutes les conséquences prochaines et éloignées, inévitables ou possibles. Nos yeux microscopiques ne voient qu'une facette des choses, et l'événement trompe nos plus généreux desseins. Un moine veut faire de l'or, c'est-à-dire, selon l'économie politique du temps, rendre tous ses frères riches et heureux; il invente la poudre à canon, avec laquelle les hommes se tuent depuis quatre siècles! Sans doute Dieu nous a permis, en procédant modestement du *connu* au plus prochain *inconnu*, d'améliorer, de corriger, de refondre pièce à pièce l'ordre politique ou social; mais ce progrès, cette transformation a besoin de se vérifier chaque jour par l'expérience; jeter le monde à bas pour en construire un meilleur et tout neuf est un crime, ou une folie superbe que rien n'excuse. Voilà ce que doivent sentir, voilà ce que doivent répéter tous ceux qui veulent sincèrement le bien des hommes, et non pas la félicité de je ne sais quelle fantastique et lointaine humanité, sorte d'idole de bronze à laquelle on commence d'abord par sacrifier toute la génération présente. Le bien n'a pas ces allures despotiques; il filtre et s'insinue à travers les sociétés humaines, il les modifie, change leur face et les renouvelle par un mouvement continu, inaperçu : le jour ressemble à la veille, et cependant le lendemain n'est déjà plus le même. Ainsi croît et se développe l'homme lui-même sous les lois cachées de la sagesse infinie.

E. DE LANGSDORFF.

(*La seconde partie à un prochain n°.*)

LE

PILOTE VENTURA.

Scènes de la vie mexicaine.

I.

L'emplacement qu'occupe aujourd'hui Vera-Cruz n'est pas celui que Cortez choisit en débarquant sur la terre mexicaine. Ce ne fut qu'à la fin du XVIe siècle que le vice-roi comte de Monterey jeta les fondemens de la ville actuelle. Destinée à devenir la clé de la Nouvelle-Espagne, Vera-Cruz fut bâtie par les conquérans avec toute la splendeur qu'ils prodiguaient à leurs constructions. Ses vastes maisons, aussi largement espacées que soigneusement alignées, formèrent des rues à angles droits à travers lesquelles la brise de mer put circuler librement, et tempérer par sa fraîcheur les ardeurs d'un ciel embrasé. Fidèles toutefois à cette antipathie pour le voisinage des arbres qui semble le trait distinctif de leurs principes d'hygiène publique, les Espagnols choisirent, pour y élever la première ville maritime du Mexique, une plaine vaste et sablonneuse dont aucune verdure, aucune eau vive n'égayait l'aridité. Avant même les premiers ravages de la fièvre jaune, une situation si défavorable donna à Vera-Cruz un aspect lugubre qu'elle a conservé de nos jours. La ville, à peine construite, n'en attei-

gnit pas moins un très haut degré de prospérité. C'était de sa rade mal abritée que partaient ces précieux galions qui répandaient en Europe une profusion de richesses métalliques bien supérieure aux trésors si vantés du Potose.

Aujourd'hui il ne reste plus à Vera-Cruz, de son ancienne splendeur, que de bien rares débris. Trop grande pour une population amoindrie, la cité, si florissante au temps des vice-rois, ne cherche plus à lutter contre la décadence qu'annoncent au voyageur ses maisons vides et ses rues désertes. Le vent de la mer y déchaîne en pleine liberté ses redoutables rafales, qui émiettent les murs délabrés des palais et enlèvent aux canons placés comme bornes sur les quais des couches épaisses de poussière métallique. Tout, à Vera-Cruz, rappelle d'ailleurs les villes d'Orient, depuis les riches et pittoresques costumes de la population jusqu'à l'aspect des habitations et des édifices. Ce ne sont partout que dômes aux couleurs variées, clochers élancés, balcons ornés de massifs grillages, et, comme pour ajouter encore à la ressemblance, les femmes de la classe élevée ne se montrent presque jamais dans les rues. Pour les apercevoir, il faut pénétrer dans l'intérieur des maisons ou bien sortir après le coucher du soleil. Alors seulement un murmure de voix mystérieuses, le bruissement d'un éventail, quelques pâles et blanches figures qu'éclaire la lune derrière une jalousie à demi soulevée, révèlent la présence des Véracruzaines à l'étranger que la fraîcheur du soir et les parfums de la brise marine ont attiré sur les trottoirs de granit.

Battue d'un côté par l'Océan qui dégrade son admirable môle, sourdement assiégée par des amas sablonneux qui se déplacent et s'élèvent sans cesse, Vera-Cruz, de nos jours, ne cherche à combattre ni l'accroissement des dunes ni les ravages des vagues. Le vent du nord-ouest chasse devant lui des tourbillons épais de sables ramassés dans les déserts qu'il a franchis, et forme lentement, depuis des siècles, derrière la ville une circonvallation de collines mouvantes. Ces dunes ou *médanos*, continuellement augmentées par de nouveaux renforts, changent, selon les caprices du vent, de place et de configuration : les unes sont pressées comme les flots de la mer; les autres se dressent en pyramides du sommet desquelles la brise, en se jouant, enlève, comme de la crête des lames, des *embruns* (1) continuels. Les entassemens de ces *médanos*, dont beaucoup s'élèvent à une hauteur de quatre à dix mètres, menacent à la longue l'existence de Vera-Cruz; mais comme le danger n'est que lointain, et que dans les pays chauds on vit au jour le jour, les habitans laissent à leurs neveux le soin de le conjurer. Un autre péril plus sérieux en ce moment résulte de l'obstacle que les *médanos* opposent à l'écoulement des eaux pluviales. Des lagunes se forment ainsi

(1) *Embrun*, en termes de marine, signifie la brume que les vagues forment en brisant.

au pied de ces dunes sablonneuses; les terrains brûlés se convertissent peu à peu par l'alluvion en terrains marécageux d'où s'élèvent des exhalaisons pernicieuses. Une couche épaisse de limon fertilise les sables; toutes les plantes vénéneuses qui recherchent les lieux bas et humides s'y multiplient à l'infini. Pendant la saison des pluies, cette végétation impure puise dans les débordemens des lagunes un surcroît de vigueur et de séve. Les mangliers dardent alors jusqu'à terre les longs jets de leurs rameaux qui se fixent sur le sol inondé, y produisent de nouveaux troncs, et finissent par former d'impénétrables fourrés, réceptacles immondes de reptiles sans nombre. Une croûte épaisse de verdure couvre la surface de l'eau. La fermentation qui s'établit au retour des chaleurs dans ces affreux marécages en dégage des miasmes délétères et chasse au loin des nuages bourdonnans de maringoins affamés. Pendant trois mois de l'année, les rafales impétueuses du vent du nord viennent seules balayer ces vapeurs pestilentielles et purifier momentanément ces foyers de putréfaction.

On se souvient que, le lendemain du *fandango* de Manantial, j'étais parti avec Calros à la recherche du meurtrier qu'il avait juré de punir (1) : à notre départ du village, des signes manifestes annonçaient le déchaînement prochain d'une de ces tempêtes causées par le vent du nord. Le calme précurseur de l'orage pesait sur les bois que nous traversions. Un malaise étrange paraissait régner dans toute la nature; une chaleur suffocante faisait haleter nos chevaux, bien que nous eussions ralenti à dessein notre marche, et nos poumons cherchaient en vain dans l'air la fraîcheur vivifiante du matin.

Nous eûmes à peine cheminé quelques heures sous la voûte des arbres, que nous entendîmes une imposante harmonie dominer le murmure des forêts. C'était le bruit de la mer dont nous approchions sans pouvoir la distinguer encore. Quelques minutes après, nous débouchions sur la plage, et je pus contempler avec ravissement cet Océan qui touche aux rivages de la France; puis, dans le lointain, Vera-Cruz avec ses clochers et ses dômes, le fort de San-Juan-de-Ulua qui sortait des flots comme un rocher, et au-dessus duquel se dessinaient en longues flèches les mâts dépouillés des navires en rade.

L'état de la mer présageait la tempête dont nous avions déjà reconnu les premiers symptômes en traversant les bois. Les flots venaient paresseusement mourir sur la grève, une senteur plus âcre s'en exhalait; les poissons sautaient avec inquiétude à la surface, et les oiseaux marins voletaient éperdus avec des cris d'angoisse. Au-delà de la ville, des vapeurs agglomérées couvraient l'horizon. Tout à coup une large trouée se fit dans ces brouillards, et les montagnes de Villa-Rica, la

(1) Voyez la livraison du 15 avril.

sierra de San-Martin depuis Tuxtla jusqu'à l'embouchure du Goazacoalco, dépouillées subitement de leur voile de brume, montrèrent les dentelures azurées de leurs cimes sur le fond du ciel, redevenu d'un bleu vif.

— Malheur aux navires qui vont se trouver dans le golfe! me dit Calros, car le nord s'avance sur eux l'épée à la main (1), et la nuit prochaine sera dure; nous en saurons sans doute quelque chose ce soir à Boca-del-Rio.

Je ne répondis rien d'abord : tout entier à la contemplation de la mer, je me sentais partagé, à la veille de dire adieu au Mexique et de partir pour la France, entre les sensations les plus contraires. A la joie de ce retour, depuis si long-temps désiré, se mêlait je ne sais quelle vague et douce tristesse. Le pays que j'allais quitter avait si largement satisfait ma soif d'aventures, que je m'en voulais de mon empressement à chercher ailleurs une existence plus calme. La réflexion de Calros me rappela que je n'étais pas entièrement quitte avec cette vie de hasards dont je me croyais trop aisément délivré. Quand, après quelques momens de silence, j'avouai, un peu confus, au Jarocho mon désir de m'embarquer sur le premier navire américain en partance, Calros m'objecta d'un ton chagrin d'abord la promesse que je lui avais faite de le suivre dans son excursion à Boca-del-Rio, puis l'état menaçant de la mer. — D'ici à quatre jours, aucun navire ne pourra lever l'ancre, ajouta-t-il, et ce dernier argument était péremptoire. Je transigeai donc avec Calros. Sur ces quatre jours d'attente forcée, il fut convenu que j'en passerais un avec lui à Boca-del-Rio pour l'aider dans ses recherches. Boca-del-Rio n'est qu'à quatre lieues de Vera-Cruz. Calros ne devait faire que traverser la ville pour se rendre directement à ce village. Quant à moi, je devais m'arrêter à Vera-Cruz et y régler mon départ; après quoi, le soir même, j'irais rejoindre Calros à Boca-del-Rio.

Peu d'instans après, nous entrions dans Vera-Cruz. Sur la plage sablonneuse et brûlante qui entoure la ville, des muletiers avaient dressé leurs tentes, impatiens de fuir la côte mortelle qui dévore à chaque voyage quelques-uns de ces malheureux. Plus loin, des portefaix nègres, acclimatés sous ce ciel dévorant, se battaient et se culbutaient sur le sable, sans égard pour leur fine chemise de batiste brodée. Je souris involontairement, en comparant ces commissionnaires fastueusement vêtus à nos modestes portefaix auvergnats, et, après avoir renouvelé à Calros la promesse de le rejoindre bientôt, je me dirigeai vers la maison

(1) *Con espada en mano*, c'est un terme local qui désigne énergiquement la furie du vent du nord-ouest. Ce vent dure d'habitude cinquante heures quand il est fort. Plus faible, il souffle quelquefois pendant cinq ou six jours.

de mon correspondant. Je passerai sous silence les incidens insignifians qui remplirent ma journée jusqu'au moment où je dus songer à quitter la ville pour me rendre à Boca-del-Rio. La nuit était déjà close quand je me mis en route, maudissant de bon cœur l'insistance du Jarocho, qui ne me permettait pas de manquer à ma promesse.

Le vent commençait à se déchaîner du côté du nord, quand j'arrivai sur la grève après avoir dépassé les barrières de la ville. De gros nuages noirs impétueusement charriés masquaient entièrement le ciel; des rafales glacées soufflaient par intervalle, toutes chargées des frimas de la baie d'Hudson. La mer déferlait en mugissant et chassait jusqu'aux pieds de mon cheval de longues traînées d'une écume éblouissante. A mesure que j'avançais, la tourmente paraissait redoubler de fureur, et l'obscurité s'épaississait de plus en plus. Forcé parfois de faire volte-face pour échapper à la pluie de sable fouettée par l'ouragan, j'apercevais alors au loin derrière moi la ville que je me repentais d'avoir quittée. A des intervalles égaux, le phare de San-Juan-de-Ulua projetait la grande lumière de son feu tournant, tantôt sur Vera-Cruz noyée dans l'ombre, tantôt sur la rade toute blanche d'écume. Je distinguais alors pendant un moment les navires à l'ancre près de se briser les uns contre les autres, puis tout retombait dans les ténèbres. Le temps, comme on le voit, n'était guère favorable à une excursion nocturne. J'avançais néanmoins avec une résignation qui n'était pas sans mérite, et déjà j'approchais du bois à l'extrémité duquel s'élèvent les maisons de Boca-del-Rio, quand je crus distinguer un cavalier qui me précédait. Je me dirigeai aussitôt vers cet homme, qui, enveloppé d'un large manteau bleu, ressemblait de loin à un franciscain. Le fracas de la tempête amortissait tellement le bruit de mes pas, que je parvins presque derrière le cavalier sans qu'il s'en aperçût. Je vis bientôt que ce n'était pas un moine, mais un campagnard de la côte dont j'avais pris la *bayeta* (1) pour un froc. La main sur ses yeux pour les garantir de la lueur aveuglante des éclairs, le cavalier promenait au loin des regards attentifs, comme s'il eût cherché à percer le voile sombre qui couvrait l'Océan; mais l'immensité ne laissait voir que la crête blanche des lames qui se tordaient en bouillonnant sous l'orage. J'eus beau héler cet homme de toute la force de mes poumons, la violence du vent empêcha mes paroles de parvenir jusqu'à lui. J'allais me décider à pousser ma monture près de la sienne; une détonation lointaine qui se fit entendre ne me laissa pas le temps d'exécuter ce projet. A ce bruit, comme à un signal impatiemment attendu, le cavalier éperonna aussitôt son cheval, qui partit au galop dans la direc-

(1) La *bayeta* est un manteau en étoffe de laine, à manches et parfois à capuchon, et rehaussé de boutons de nacre. Ce vêtement est à l'usage presque exclusif des Jarochos.

tion des bois de Boca-del-Rio. Les arbres l'eurent bientôt dérobé à ma vue, et je ne songeai plus qu'à découvrir à mon tour, au milieu des lianes et des taillis, l'étroit sentier qui aboutissait au village. Comme j'avais lieu de l'espérer, une fois sous le couvert des arbres et abrité contre la furie du vent, je pus cheminer plus à l'aise. A mesure que je m'enfonçais dans le bois, le bruit des vagues allait en diminuant. Je marchai une heure environ sous des voûtes épaisses de verdure au milieu d'une obscurité complète, et ce fut presque avec regret que j'aperçus de nouveau, par une éclaircie, la ligne d'écume qui annonçait la mer. J'allais arriver au village de Boca-del-Rio, ainsi nommé de sa situation près de l'embouchure d'une rivière; mais, au sortir du bois, un spectacle trop intéressant m'attendait sur la plage, pour que je ne me décidasse pas à faire une courte halte.

II.

En dépit de la violence de la tempête, toute la population de Boca-del-Rio allait et venait sur le rivage, tous les yeux étaient fixés sur la nappe bouillonnante d'écume dont l'éclat phosphorescent contrastait avec la teinte sombre du ciel. Aucun bâtiment n'était cependant en vue; une détonation lointaine avait seule annoncé qu'un navire était en détresse et qu'il demandait un pilote. Par une nuit semblable, il était évident qu'à moins d'un miracle, ce navire ne pouvait se maintenir près de la côte sans finir par s'y briser. Toutefois, comme on n'avait pas entendu un second coup de canon, on espérait que le bâtiment exposé à la tempête aurait pu s'éloigner. D'ailleurs, un pilote parti le matin, avant que le vent du nord commençât à souffler, avait dû monter à son bord, et l'expérience consommée de ce marin rassurait quelques esprits. Un petit nombre de spectateurs seulement s'obstinaient à regarder le navire comme perdu. Voilà ce que les conversations qu'échangeaient entre eux les divers groupes m'eurent bientôt appris.

Calros était parmi les curieux réunis sur la plage, et je l'eus vite reconnu. Au moment où il achevait de me donner quelques détails sur le sujet des préoccupations générales, une seconde explosion, et cette fois plus distincte, arriva jusqu'à nos oreilles. Un éclair précéda bientôt une troisième détonation, et au bout de quelques secondes on put distinguer la masse noire du vaisseau qui s'avançait à sec de voiles, avec autant de rapidité que s'il eût été couvert de toute sa voilure. Le bâtiment semblait ne pouvoir échapper à sa perte; cependant, disait-on autour de moi, une chance de salut lui restait : il fallait qu'il parvînt à s'engager dans un canal voisin du lieu où nous étions pour venir ensuite échouer sur le sable le plus doucement possible, tandis que,

s'il abordait contre les rochers, il devait s'y briser infailliblement. Nul ne pouvait malheureusement, au milieu des lames qui avaient déplacé complétement les limites de la plage, discerner avec exactitude l'étroite ouverture du chenal en question; dès-lors il fallait renoncer à allumer des feux, qui auraient pu égarer le navire; on devait se borner à des vœux stériles.

Toutes les manœuvres du navire ne semblaient tendre qu'à éloigner le moment critique où il devrait se hasarder dans la direction du canal caché par les vagues, s'il ne préférait prolonger une lutte évidemment inutile. Tantôt il présentait à la lame l'un de ses flancs, tantôt il fuyait devant l'ouragan et se dirigeait vers la terre. Tout à coup un cri de satisfaction domina le bruit de la tempête : à une portée de canon de l'endroit où tous les spectateurs étaient réunis, un fanal brillait sur la grève. Un homme courageux s'était-il dévoué pour guider le navire vers le chenal? L'équipage du navire sembla le croire et interpréter le signal comme nous l'avions interprété nous-mêmes, car nous le vîmes s'avancer en grossissant avec une effrayante rapidité vers le fanal, qui allait et venait sans cesse, mais toujours en ligne droite. Un foc au beaupré était l'unique voile que le bâtiment pût porter pour se diriger à l'aide du gouvernail. Un cas d'extrême détresse pouvait seul prescrire cette manœuvre. Parfois, quand le vent mollissait un instant, un temps d'arrêt avait lieu, mais une nouvelle rafale redonnait bientôt l'impulsion au navire. Enfin on le vit s'élever d'un bond subit, il se pencha sur la hanche gauche, puis sur la droite, s'élança de nouveau pour se coucher encore sur le flanc, et s'abattit une dernière fois sur ses membrures brisées. Un cri de détresse arriva jusqu'à nous au milieu du tumulte du vent et de la mer; au même instant, le fanal s'éteignit, semblable à ces feux follets qui dansent la nuit au-dessus des tourbières et disparaissent après avoir attiré le voyageur dans un abîme. La perte de la goëlette était consommée. Il ne restait qu'à sauver l'équipage. Pendant qu'on délibérait sur le choix des moyens, un homme se montra sur la proue du bâtiment naufragé, et, à la lueur de la lanterne qui éclairait son visage, on distingua un personnage qui n'était plus pour moi un inconnu depuis mon séjour à Manantial : je veux parler du pilote Ventura. Quelques mots qu'il lança à travers un porte-voix n'arrivèrent pas jusqu'à nous; mais un câble qu'il tenait à la main ne laissait aucun doute sur le sens de ses paroles. Ventura demandait qu'une embarcation mise à l'eau vînt chercher le bout de cette amarre. L'entreprise était impraticable. L'appel du pilote demeura donc sans réponse. Nous vîmes alors, au milieu des gerbes d'écume qui couvraient le beaupré de la goëlette, une barque descendre le long du bord, puis quelques hommes s'y laisser glisser. Nous allions assister à la dernière et à la plus triste scène de ce drame maritime : la barque

si péniblement mise à flot, après s'être soutenue pendant quelques minutes au-dessus des vagues, disparut au milieu d'un nuage d'écume.

Un seul des hommes montés sur le canot réussit à atteindre en nageant le rivage, et cet homme, tout ruisselant d'eau, presque épuisé de fatigue et de froid, n'était autre que le pilote Ventura. Sans se préoccuper des questions qui se croisaient autour de lui, Ventura, déroulant un câble qu'il avait attaché autour de son corps, donna l'ordre d'en fixer solidement l'extrémité pour opérer le sauvetage des matelots restés à bord de la goëlette. Cent mains saisirent aussitôt le cordage et le maintinrent avec la force d'un cabestan. Cela fait, le pilote reprit haleine, et ses premiers mots m'expliquèrent le détail le plus important, le plus mystérieux aussi de la scène à laquelle je venais d'assister : le navire naufragé avait été perdu par une fausse indication; le fanal qui l'avait attiré sur un banc de rochers avait été allumé par les mains perfides d'un de ces maraudeurs pour qui tout naufrage est une occasion de butin. Tout en racontant l'épisode où il venait de jouer un rôle si honorable pour son courage, Ventura promenait autour de lui des regards irrités; il semblait chercher celui dont l'odieuse manœuvre avait causé la perte de la goëlette. Je ne pus m'empêcher alors de penser à l'individu que j'avais vu chevaucher devant moi avant d'arriver à Boca-del-Rio et qui, au premier signal de détresse donné par le navire, avait lancé si brusquement sa monture au galop dans la direction de la mer.

— Malédiction, s'écria Ventura en terminant son récit, malédiction sur ces maraudeurs que le vent du nord attire vers la plage pour piller les naufragés ou les débris des cargaisons! Que l'enfer confonde surtout le coquin qui nous a fait échouer pour satisfaire son infernale et maladroite cupidité!

Pendant qu'il parlait, un mouvement donné au câble, qui se tordait sous une violente pression, annonça que les matelots de la goëlette s'aidaient de cette amarre pour gagner la terre. En effet, tantôt à la nage, tantôt en prenant pied, les hommes du navire naufragé ne tardèrent pas à arriver successivement sur la grève, non sans peine et sans danger, car à l'heure de la marée la mer grossissait et le vent redoublait de violence. Le bâtiment était une goëlette américaine et portait à Alvarado (1) un riche chargement en contrebande, qui allait devenir, selon toute apparence, la proie des flots ou des habitans de la côte; mais, comme la cargaison était assurée, selon les règles de la prudence américaine, pour une somme au moins égale à sa valeur, le capitaine, comprenant que c'était une affaire à régler entre les assureurs et les

(1) Petit port à seize lieues de Vera-Cruz.

propriétaires, ne songea qu'à demander un gîte et un verre de grog. Les riverains s'empressèrent de lui offrir, ainsi qu'à l'équipage, une hospitalité intéressée avec l'arrière-pensée de profiter sans scrupule, pendant la nuit, des épaves que la mer ne tarderait pas à leur envoyer (1). Pour moi, je fis emmener mon cheval par l'un des habitans du village, après avoir eu la précaution de passer dans ma ceinture les pistolets qui garnissaient les fontes. Mon intention était de rester sur la grève pour ne perdre aucune des scènes étranges que me promettait le pillage organisé du navire.

Les femmes et les enfans s'étaient retirés, et on ne voyait plus sur la plage qu'un petit nombre d'hommes qui n'attendaient pas sans impatience le moment où la mer devait rendre une partie du chargement qu'elle avait englouti. Le pilote Ventura fit éteindre les feux, et la grève redevint sombre, sinon silencieuse, car les flots grondaient aussi haut que le tonnerre, dont les montagnes de Tuxtla répercutaient les éclats. Parfois un pâle rayon de lune venait éclairer la nappe d'écume qui couvrait l'océan, et laissait entrevoir le navire échoué que les vagues démantelaient sur les rochers.

— Partout où il y a des cadavres, nous dit le pilote en montrant du doigt la goëlette, les *zopilotes* (2) ne manquent pas de s'abattre ou les requins de se réunir, et nous allons bientôt voir arriver celui qui a causé la perte de ce navire. Ce serait une honte que d'autres partageassent avec nous ce que la mer envoie sur nos côtes.

Tout restait calme cependant, et, en attendant que les maraudeurs parussent, je pus examiner à mon aise la disposition des lieux. A quelques pas de nous, une large baie s'ouvrait sur la plage : c'était l'embouchure d'une rivière qui allait se perdre sous des arbres épais. En-deçà de la rivière se trouvait le village de Boca-del-Rio. Une rangée de mangliers s'étendait entre nous et la baie; ce rideau d'arbres pouvait, grace à l'obscurité, nous cacher complètement. Sur l'observation du pilote, ce fut le poste que nous choisîmes pour y épier les maraudeurs.

L'attente ne fut pas de longue durée. Une troupe d'hommes à cheval ne tarda pas à longer le cours de l'eau et à faire son apparition sur la plage. Arrivée à peu de distance des mangliers, la troupe fit halte comme pour s'orienter, et un cavalier s'avança seul et avec précaution.

(1) Cette violation des lois de l'hospitalité maritime n'est pas, malheureusement, un trait particulier au Mexique. On sait par de nombreux exemples, et j'en pourrais citer un qui a deux mois de date, que, sur les côtes de France, les navires naufragés n'ont pas été et ne sont pas toujours respectés.

(2) Vautours noirs qui abondent dans les rues de Vera-Cruz, et qui, respectés de tous, partagent avec les chiens errans les charognes que la municipalité dédaigne d'enlever.

— Le coquin est allé chercher du renfort, dit le pilote à voix basse.

— Et des mules de charge sans doute aussi pour emporter le butin, reprit un des riverains.

Dans le cavalier qui s'était détaché en avant, je reconnus parfaitement l'homme dont les allures suspectes m'avaient inquiété dans le trajet de Vera-Cruz à Boca-del-Rio. Étonné sans doute de trouver la plage aussi déserte après l'avoir laissée si bruyante, cet homme, toujours enveloppé dans sa large *bayeta* bleue, continua de reconnaître silencieusement les lieux, et s'avança près des mangliers. Après quelques secondes d'examen attentif, il alla rejoindre ses camarades. On distinguait déjà quelques-uns des débris de la goëlette que le flot portait vers la plage. C'était un indice certain que des épaves plus précieuses ne se feraient pas long-temps attendre. Alors les maraudeurs ne purent plus contenir leur impatience. Ils vinrent se poster un à un le long de la grève de façon à ce que rien ne leur échappât. L'homme au caban bleu, qui paraissait être le chef de ces misérables, avait poussé son cheval jusque dans les flots pour mieux surveiller l'arrivée des épaves.

— Quelqu'un de vous a-t-il une carabine à me prêter? nous demanda le pilote.

Un des assistans lui tendit son mousquet; Ventura le saisit. En ce moment, la silhouette sombre du chef des maraudeurs et de son cheval, se détachant comme un bloc équestre sur la blancheur des flots, présentait un admirable point de mire. Le coup partit, et nous vîmes le cavalier s'affaisser, puis disparaître au milieu des flots. Les autres bandits prirent aussitôt la fuite sans attendre une seconde explosion. Un moment après, un homme sortit de l'eau et s'élança sur la grève : c'était le chef des maraudeurs; la balle que lui avait destinée Ventura n'avait frappé que son cheval. Le pilote courut à sa rencontre pour lui barrer le chemin. Une lutte s'engagea dans les ténèbres. Au moment où nous arrivions pour séparer les combattans, elle était déjà terminée. Le pilote venait d'être terrassé par le maraudeur, dont le poignard avait heureusement glissé sur ses vêtemens. Il n'était plus possible de rejoindre ce misérable, qui s'était enfui à toutes jambes après avoir cru tuer son adversaire d'un coup de stylet. Ventura se releva péniblement.

— Je n'ai pu l'atteindre, nous dit-il en se tâtant le corps, mais c'est égal, j'ai reconnu ce drôle de Campos! Décidément je ne suis pas blessé, et c'est un miracle que le coquin ne m'ait pas cloué sur le sable avec son couteau. Je ne sais, par exemple, à qui appartient le cheval dont il s'est emparé sans façon pour s'enfuir plus vite.

— Ne m'avez-vous pas dit que cet homme se nommait Campos? s'écria aussitôt Calros en serrant la main du pilote, Tereso Campos?

— Oui, Tereso Campos.

— C'est celui que je cherche, continua le Jarocho me serrant la main.

— Vous le cherchez? demanda le pilote, et pourquoi?

— Pour le tuer, reprit Calros avec une héroïque simplicité.

— Eh bien! je me charge de vous le faire trouver demain, et pour peu que le propriétaire du cheval dont il s'est emparé se joigne à nous, comme il doit le faire, le coquin aura du bonheur s'il en réchappe.

— Vous l'entendez, seigneur cavalier, me dit Calros, vous voilà comme moi intéressé à vous venger de Campos.

— Et pourquoi donc?

— Parce que, si je ne me trompe, c'est votre cheval que le coquin a volé.

J'objectai, avec un désintéressement parfait, qu'à l'exception d'une selle de quelque valeur, je n'attachais pas le moindre prix au coursier dont on m'avait privé, que j'étais même presque disposé à plaindre le voleur, qu'enfin je doutais que le cheval fût le mien; mais je dus renoncer à faire usage de ce dernier faux-fuyant. Mon cheval, que j'avais, on s'en souvient, renvoyé au village, avait été, par son trop insouciant conducteur, attaché provisoirement à un arbre près de la grève, et Campos n'avait eu que la peine de l'enfourcher. Je fus donc condamné, d'une voix unanime, à regarder ce vol comme un affront sanglant, que je ne pouvais laisser impuni.

Avant de nous mettre en campagne à la poursuite des fuyards, il y avait toutefois une opération fort délicate à terminer, sans parler des préparatifs à faire pour une excursion qui n'était pas sans quelque péril. L'opération dont je parle était la répartition équitable des débris, que le flot commençait à apporter en grand nombre. L'honnête Ventura ne faisait si rude guerre aux maraudeurs, je commençais à m'en apercevoir, que parce qu'ils empiétaient sur sa propre industrie. On avait recueilli d'abord quelques portions isolées de gréement, puis des barils d'eau-de-vie ou de vin, bientôt suivis de caisses flottantes. A mesure qu'on retirait ces épaves de la mer, on les entassait sur la grève, dans un endroit sec, en attendant que le moment fût venu d'en faire le partage. Je dois dire que Ventura procéda à cette répartition avec une stricte impartialité; il ne s'adjugea de surplus, comme compensation aux dangers qu'il avait courus, qu'un certain nombre de précieuses caissettes de toile d'Irlande. Le tout étant ainsi réglé à la satisfaction des riverains, ceux-ci emportèrent leur butin avec tant de précipitation, qu'en un instant la grève fut déserte.

Nous pouvions enfin, Ventura, Calros et moi, convenir de l'emploi des dernières heures de cette nuit, qui déjà touchait à son milieu. Il fut décidé que, dans une heure au plus tard, nous nous retrouverions au bord de la rivière, à un endroit désigné par le pilote, qui nous quitta pour mettre en sûreté son butin. Calros et moi, nous prîmes, en pressant le pas, le chemin du village. Le Jarocho avait assisté avec une in-

différence dédaigneuse au pillage si consciencieusement présidé par le pilote. Avant de quitter la grève, le Jarocho jeta un dernier regard sur la mer, qui battait avec une fureur croissante la carcasse démantelée de la goëlette, puis sur les rares débris que le flot poussait encore sur la côte.

— Tout cela, dit-il avec un mélancolique sourire, ne vaut ni un fandango à l'ombre des palmiers ni un regard de Sacramenta.

Je ne pus m'empêcher de convenir que le Jarocho avait raison; mais ce n'était guère le moment de s'oublier en des rêveries amoureuses. Quelques instans de marche suffirent pour nous ramener au village, et, après un frugal repas, indispensable pour nous remettre des fatigues passées comme pour nous préparer aux fatigues à venir, nous nous dirigeâmes silencieusement vers l'endroit où nous attendait Ventura.

III.

Sous une petite crique ombragée par de grands saules, nous trouvâmes le pilote occupé à disposer les avirons d'une barque encore retenue à la rive. J'avais craint les fatigues d'une marche forcée à travers les bois, et je vis avec plaisir qu'au lieu d'une excursion pédestre, il s'agissait d'une promenade en canot. J'en témoignai ma satisfaction au pilote.

— Ici, reprit-il, nous ne savons voyager que de deux façons : à cheval ou en canot; nous laissons aux Galiciens nouvellement débarqués la ressource d'*enfourcher le sentier* (1). Vous savez ramer, sans doute? dit-il à Calros.

Celui-ci fit un signe affirmatif, et nous prîmes place dans le canot; en ma qualité de passager, j'étendis mon manteau dans le fond pour me mettre à l'abri du vent. Quoique assez éloignée déjà de son embouchure, la rivière était large et gonflée par le flot. Le vent faisait clapoter de petites vagues sous la quille du canot, et bientôt, sous l'impulsion des deux rameurs, nous commençâmes, aidés par le flux, à glisser rapidement sur la surface sombre de l'eau. Sur les rives, c'était alternativement le silence imposant des solitudes d'Amérique, et le bruit sourd de l'ouragan qui s'engouffrait dans les arbres. Les bords du fleuve étaient très accidentés. Tantôt son lit s'élargissait, et la barque traçait son sillon à une distance égale des deux rives; au-dessus de nos têtes, les nuages roulaient comme les flots de la mer. Tantôt l'eau resserrée dans son cours rongeait des rives escarpées et coulait impé-

(1) *Ensillar la vereda*, expression pleine d'originalité, comme la langue espagnole en possède tant.

tueusement sous une voûte épaisse formée par des acajous aux troncs noueux, des palmiers, des cèdres inclinés, qui laissaient pendre jusque sur nous de longues guirlandes de mousses parasites. Le vent marin mêlait par intervalles d'âpres senteurs aux parfums pénétrans des lauriers-roses arrondis en berceau sur le fleuve. Je me laissais aller au charme d'une rêverie qui me faisait oublier complétement le but de notre voyage nocturne : une observation du pilote m'en tira brusquement.

— Chacun, disait le pilote, a dans ce bas monde ses envieux et ses ennemis. Je connais pour ma part plus d'un individu, y compris Campos, qui se réjouiraient fort de savoir qu'à cette heure avancée de la nuit, au milieu de ces solitudes que jamais alcade n'a visitées, ils pourraient rencontrer Sinforoso Ventura sans défense.

— N'avons-nous pas des armes? reprit Calros. Votre carabine, les pistolets de mon ami que voici, mon *machete*, les comptez-vous pour rien?

— En rase campagne, ces armes pourraient être d'une utilité incontestable; ici elles ne serviraient de rien. Un homme, caché dans la cime de ces arbres qui se penchent sur nous, choisirait très commodément de nous trois celui à qui par fantaisie il voudrait loger une balle dans la tête; ou bien un tronc d'arbre mort, jeté dans la rivière dont nous remontons le cours, pourrait faire chavirer notre canot, s'il ne le brisait pas. Qu'en pensez-vous?

— D'accord, répondit Calros; heureusement on ignore que vous remontez la rivière cette nuit même.

— Qui sait! dit le pilote, il y a des traîtres et des espions partout. Si quelqu'un de ces maraudeurs que nous avons mis en fuite a pu se douter de nos projets, soyez sûrs que ses compagnons seront avertis à temps pour se trouver encore cette nuit sur notre passage à un endroit que je connais. — Il y a deux heures déjà que nous ramons, ajouta-t-il en secouant la tête, cet endroit n'est pas bien loin. Vous savez maintenant ce que nous avons à craindre : voyez s'il vous convient d'aller en avant ou de prendre terre en attendant le jour.

— Je veux perdre le moins de temps possible, répondit froidement le Jarocho. Si nous ramons bien, nous serons dans une heure au village qu'habite Campos.

— Soit, reprit Ventura, continuons, et à la grace de Dieu!

Un morne silence se rétablit parmi nous après cette exclamation du pilote. Pour moi, connaissant désormais quels dangers nous avions à courir, je m'assis à l'avant du canot pour distinguer, s'il était possible, les embûches dont nous étions menacés; mais l'obscurité de la nuit eût mis en défaut des yeux plus perçans que les miens. La voûte des arbres versait une ombre épaisse sur le lit de la rivière; parfois une bouffée

de vent secouait dans l'eau, comme une pluie d'étincelles, des essaims de *cucuyos* arrachés aux feuilles qui les abritaient. Nulle étoile ne brillait au ciel à travers le dais de feuillage. Les roseaux qui froissaient en bruissant la quille du canot, le craquement des lianes pendantes accrochées par l'aviron, les hurlemens plaintifs des *coyotes* (1) troublaient seuls de loin en loin le silence des bois. Un quart d'heure s'était encore écoulé sans que rien vînt justifier les soupçons du pilote, quand le Jarocho laissa reposer la rame quelques instans pour reprendre haleine; le canot, dérivant par la force du courant, se mit aussitôt en travers sur la rivière.

— Maintenez la barque en ligne droite avec le fil de l'eau, s'écria vivement le pilote; en supposant que les hommes n'y soient pour rien, le vent peut avoir déraciné quelque arbre mort, et le choc, en nous prenant de flanc, nous ferait chavirer infailliblement; en présentant la proue, nous pouvons du moins échapper à ce danger. C'en est un d'autant plus réel que le flot fait remonter l'eau saléejusqu'ici, et qu'il n'est pas rare que des requins accompagnent le flot.

Cet avertissement me révélait un péril que je ne soupçonnais pas, et en présence des dangers croissans de cette expédition nocturne je pensai avec plus d'amertume encore aux heures de sommeil ou de *farniente* que j'aurais pu passer dans mon hôtel de Vera-Cruz.

Calros ne se fit pas répéter l'avertissement et reprit son aviron avec plus d'ardeur. Nous étions arrivés à un endroit où deux berges escarpées rétrécissaient singulièrement le lit de la rivière. D'épaisses courtines de verdure pendaient de la crête des talus de droite et de gauche jusqu'à fleur d'eau, et se balançaient au vent comme des draperies flottantes. A quelques pas plus loin, le lit de la rivière se resserra tellement, que les avirons ne pouvaient plus jouer entre les deux bords, et ce ne fut qu'à l'aide d'un crampon de fer accroché aux lianes que le pilote put faire surmonter au canot la rapidité du courant. Bientôt un plus large espace, au sortir de cet étroit canal, permit aux rameurs de reprendre l'aviron, mais les bords de la rivière, en s'élargissant, s'exhaussaient aussi en proportion. Des rochers élevés, lentement creusés par le courant, surplombaient au-dessus de l'eau comme l'arche d'un pont brisée par le sommet. Sous ces voûtes sonores, chaque coup d'aviron éveillait un écho retentissant. Nous avancions au hasard au milieu d'épaisses ténèbres sans pouvoir pressentir si chaque effort n'allait pas nous pousser contre les parois de rochers.

— Il faudrait avoir ici les yeux du chat tigre pour distinguer sa route, s'écria le pilote.

— En avons-nous pour long-temps encore? demanda Calros.

(1) Espèce de chacal.

— Quelques bons coups d'aviron nous tireront de là, répondit Ventura; mais le plus embarrassant est de découvrir l'entrée du canal qui sert d'issue à ce bassin. Ce canal est aussi étroit que celui d'où nous sortons. Prenez la gaffe, seigneur cavalier, pour voir si nous n'abordons pas contre les rochers.

Je fis ce qui m'était recommandé. Le canot n'avait pas dévié de la ligne droite; la gaffe que je tenais en main s'agita des deux côtés dans le vide.

— Tout va bien, dis-je, et nous sommes au milieu du courant.

Les rameurs appuyèrent de nouveau sur leurs avirons, et l'embarcation vola sur la rivière. Tout d'un coup la gaffe dont j'étais muni heurta violemment le roc et m'échappa. En même temps je me sentis renversé de mon banc; un craquement de branches brisées retentit; le canot s'était arrêté subitement.

— Qu'est ceci? s'écria le pilote, qui s'était précipité à l'avant et promenait ses mains tendues sur un inextricable fouillis de lianes et de branchages entrelacés. *Demonio!* les coquins ont mis à la dérive un arbre mort, que le courant a apporté jusqu'ici, et qui bouche notre dernière issue. Comment sortir maintenant de ce défilé? Un quartier de roc lancé du haut de ces berges nous aura écrasés avant que nous ayons pu nous frayer un passage.

L'évidence était accablante; je ne répondis rien. Le plus sûr était de revenir vers le canal d'où nous sortions; mais le canot, fortement engagé au milieu des branches de l'arbre déraciné, résistait à tous nos efforts. Quelques momens se passèrent dans une lutte désespérée contre l'obstacle qui venait de nous barrer la route. Tout à coup une voix tonnante retentit au-dessus de nos têtes. — Qui va là? nous cria-t-on.

— *Gente de paz,* répondis-je sur l'invitation du pilote.

— Cela ne suffit pas. Vous êtes trois, et je veux entendre trois voix.

— Eh bien, *caramba!* s'écria le Jarocho, dites à Campos que je suis ici, moi, Calros Romero de Manantial.

— Et demandez-lui aussi, ajouta fièrement le pilote, s'il se rappelle le nom de Sinforoso Ventura de Boca-del-Rio.

Un coup de sifflet aigu retentit dans les bois; un autre sifflement lui répondit derrière nous, et nous prouva que les deux rives étaient également gardées. Quelques secondes s'écoulèrent lentes comme des siècles. Des formes vagues se dessinèrent enfin sur les rochers au-dessus de nos têtes, des cris menaçans retentirent, et des lueurs vacillantes éclairèrent les flots. Le pilote n'attendit pas plus long-temps pour faire feu sur les bandits; mais ceux-ci avaient sur nous l'avantage de la position et des armes plus terribles que les nôtres. Une détonation répondit d'abord au coup de carabine du pilote; puis un bloc énorme de rocher, déplacé péniblement, fut lancé dans l'eau qui rejaillit sur la barque en gerbes

d'écume. Le pilote poussa un cri d'angoisse. Pour nous, aveuglés, suffoqués par une aspersion subite, nous sentîmes le canot bondir comme sur la crête d'une vague, et, violemment arraché aux branchages qui le retenaient, dériver rapidement au fil de la rivière. Quand je repris connaissance, le pilote n'était plus avec nous. Je l'appelai à plusieurs reprises; Calros seul me répondit :

— C'en est fait de lui! N'avez-vous pas entendu son dernier cri? Il est au fond du fleuve. A notre tour maintenant.

Une prompte retraite était la seule chance de salut qui nous restât. Le Jarocho avait repris les avirons et ramait avec vigueur. Nul bruit ne se faisait plus entendre que celui de l'eau fendue par les coups mesurés de la rame. Nos ennemis avaient-ils perdu notre trace, ou bien nous attendaient-ils près de l'étroit canal que nous venions de franchir et vers lequel nos efforts redoublés nous ramenaient? Quel que fût le sort qui nous attendît à cette dernière issue, il était impossible de reculer. Bientôt nous nous engageâmes dans la passe dangereuse. Le tronc d'un gaïac ou d'un cèdre penché sur l'eau, le frémissement du vent dans les branches, une *iguane* (1) qui fuyait de son lit de feuilles sèches, un écureuil effrayé par le bruit des rames, le moindre bruit, la moindre forme suspecte entrevue, nous trouvaient attentifs et la main sur nos armes. Notre navigation était ainsi interrompue par des haltes fréquentes, après lesquelles Calros ramait avec une nouvelle ardeur.

Nous atteignîmes enfin un endroit où la végétation moins pressée laissait une des rives à découvert : c'est là que nous abordâmes. Une exploration rapide nous prouva que cette clairière ne cachait aucune embûche. Une fois la reconnaissance des lieux faite, nous décidâmes que nous y prendrions une heure de repos et que nous aviserions ensuite aux moyens de continuer notre excursion soit par terre, soit par eau. En ce moment, les premières clartés du jour blanchissaient le ciel. Quelle fut notre surprise quand, au moment où nous allions installer notre modeste campement, nous entendîmes une voix connue prononcer le nom de Calros et le mien : cette voix n'était autre que celle de notre compagnon Ventura. Nous nous crûmes un moment le jouet d'une hallucination; mais bientôt il ne nous fut plus possible de douter de la parfaite résurrection du brave pilote, qui se présenta sur l'autre rive en nous invitant à lui faire passer l'eau. Traverser la rivière et l'aller chercher fut pour Calros l'affaire d'un instant. — Et par quel miracle êtes-vous de ce monde? demandai-je aussitôt à Ventura. J'ai encore dans les oreilles un cri d'angoisse qui vous est échappé.

— C'est ce cri qui vous a sauvé la vie. Quant au miracle, ce n'en est un que pour ceux qui n'ont jamais vu un Mexicain de bonne race aux

(1) Lézard de la plus grosse espèce.

prises avec le danger. Lorsque j'ai compris que nous courions risque d'être écrasés sans défense, je me suis élancé du canot dans les branches de l'arbre qui obstruaient notre passage, et, en voyant tomber le quartier de rocher que ces misérables ont précipité dans la rivière, j'ai poussé le cri d'angoisse que vous avez pris pour un cri de mort. Les coquins en ont été dupes comme vous; ils se sont enfuis. Une heure après, je remontais tranquillement par le bord opposé de la rivière, et j'ai suivi son cours, sachant bien que je devais vous retrouver n'importe à quelle distance. Je ne me suis pas trompé, comme vous voyez, et nous allons reprendre notre marche. Quant à vous, seigneur Calros, impatient comme vous l'étiez avant ce nouvel attentat de vous venger de Campos, vous en devez avoir maintenant l'envie la plus ardente. J'ai des amis au village de Campos; nous allons l'y rejoindre, nous mettre face à face avec lui, et dans deux heures d'ici vos souhaits seront exaucés.

La venue du pilote avait rendu à Calros toute la bouillante impatience sur laquelle la fatigue avait un moment prévalu. Il ne pouvait donc plus être question d'aucune halte. Une courte discussion s'engagea seulement sur la question de savoir si nous reprendrions notre navigation interrompue, ou si nous continuerions le chemin à pied. Ventura fut d'avis qu'on remontât dans le canot, car il était certain, disait-il, que nous ne rencontrerions plus d'ennemis, et que les eaux avaient dispersé les obstacles accumulés par les maraudeurs sur quelques points de la rivière. Nous finîmes par nous ranger à cet avis, et, sans perdre de temps, nous reprîmes nos places, Calros et Ventura à l'avant et à l'arrière du canot, moi entre les deux rameurs, heureux d'être dispensé, par mon inexpérience, de prendre part à la manœuvre et de pouvoir contempler avec une entière liberté d'esprit le magnifique paysage qui se déroulait devant nous, éclairé par les premiers feux du matin.

La rivière, d'un aspect si sombre la veille, semblait sourire dans son lit de verdure au soleil levant. De légères vapeurs s'élevaient, condensées par la chaleur dévorante qui remplaçait brusquement la fraîche température de la nuit. Les fleurs des jasmins sauvages, des suchils et des lauriers-roses confondaient leurs parfums et leurs couleurs au milieu des festons de lianes à fleurs bleues ou pourpres qui laissaient pendre leurs réseaux le long des deux rives sur des couches épaisses de nénuphars et de sagittaires. Un moment séparées par le sillon rapide du canot, ces vertes et mobiles arcades se reformaient bientôt derrière nous. Rien, dans ces lieux déserts, n'avait gardé trace du passage de l'homme; nul bruit ne s'y faisait entendre que les coups réguliers du pivert sur le tronc retentissant d'un arbre mort.

Mes compagnons restaient fort indifférens à ces pompes et à ces harmonies de la solitude. Je finis moi-même, il faut bien l'avouer, par me

laisser distraire de ma contemplation pour prêter l'oreille à leur entretien qui devenait de plus en plus animé. En train d'énumérer ses griefs contre Campos, le pilote venait, sans s'en douter, de faire vibrer une corde bien sensible dans l'ame du chevaleresque amant de doña Sacramenta. Calros apprenait avec une douloureuse surprise que Julian, son concurrent au dernier *fandango* de Manantial, était aussi son rival. Julian, ami du pilote, n'avait aucun secret pour celui-ci. Sa passion pour Sacramenta remontait à l'époque où la famille de la jeune fille n'était pas encore venue s'établir à Manantial et habitait un autre village, également voisin de la côte, nommé Medellin. Après le départ de Sacramenta pour Manantial, Julian n'avait pas perdu l'espérance de la revoir et de se faire aimer d'elle. La vieille Josefa, cette femme dont Campos avait tué le fils et qui cherchait partout un vengeur à la victime, était souvent appelée de Manantial à Medellin pour y exercer son équivoque profession de magicienne et de devineresse. C'était par elle que Julian recevait des nouvelles de Sacramenta, et la sorcière lui avait même promis de disposer en sa faveur le cœur de la jeune fille, si Julian parvenait à la mettre sur la trace du meurtrier de son fils. Cette condition, Julian avait pu la remplir grace à sa liaison avec le pilote, qui, ayant autrefois tenté d'employer Campos comme associé dans ses travaux sur la côte, connaissait parfaitement les crimes de ce misérable. Julian avait donc pu désigner à la vieille Josefa Campos comme l'assassin de son fils et le pilote Ventura comme l'homme qui était le plus à même de seconder une tentative contre le meurtrier. Josefa avait, de son côté, tenu parole; elle avait été auprès de Sacramenta l'interprète de Julian, interprète assez favorablement écouté, assurait le pilote avec un malin sourire, puisque l'amoureux Jarocho avait été invité par la jeune fille à venir prendre part aux fêtes de Manantial et à défier en son honneur le plus vaillant champion du village.—Ce que le pilote ne savait pas, c'est que la vieille Josefa, dans son désir de trouver un vengeur à son fils, avait également exalté la passion de Calros pour lancer ce dernier à la poursuite de Campos. Moi seul et Calros pouvions compléter les révélations de Ventura. Cependant nous gardâmes le silence, moi parce que je craignais d'exciter encore par des consolations intempestives la jalousie de Calros, et celui-ci parce qu'une trop cruelle émotion remplissait son ame. Le pilote s'aperçut de notre préoccupation, et reprit en se tournant vers Calros :

— Mais j'y songe, c'est vous que mon ami Julian a défié; c'est vous qui êtes sorti vainqueur de ce combat livré en l'honneur de doña Sacramenta. Eh bien! dois-je vous le dire? Julian m'a avoué que, même après sa défaite, il n'avait pas encore perdu toute espérance. C'est au point qu'il parle de quitter Medellin, et que vous le verrez un de ces jours venir s'installer à Manantial.

— Êtes-vous sûr de ce que vous dites? demanda Calros d'une voix altérée.

— Mon ami Julian m'a-t-il jamais trompé? répondit le pilote. Croyez-moi, ce n'est pas un homme à se payer d'illusions. S'il vient jamais à Manantial, c'est parce qu'il ne manquera pas de bonnes raisons pour s'y rendre.

C'en était trop, et Calros ne trouva pas la force de continuer l'entretien, qui dès-lors ne fut plus repris. Les yeux fixés sur l'eau qui fuyait des deux côtés du canot, le malheureux se penchait sur son aviron avec une énergie fiévreuse. Son corps seul était avec nous; son ame s'était reportée aux bois de Manantial.

Enfin nous arrivâmes au terme de cette navigation, dont tous les instans avaient été si pénibles. La rivière élargie coulait entre deux rives basses et presque à fleur d'eau. Sur l'une et l'autre rive, des champs de cannes à sucre étendaient leurs vagues de verdure jusqu'au pied d'une chaîne de collines qui s'élevaient à une petite distance de la rive.

— Nous sommes arrivés, s'écria le pilote; c'est ici qu'il faut aborder. Le village est derrière ces collines.

IV.

Nous mîmes pied à terre; le pilote amarra le canot sur le bord et marcha devant nous. Nous eûmes bientôt atteint le village; tout y était tranquille. Sous les péristyles des cabanes ombragées pour la plupart de bouquets de palmiers et de bananiers, quelques habitans, nonchalamment couchés dans leurs hamacs, saluaient de loin le pilote comme une vieille connaissance. Après avoir répondu brièvement aux questions qu'on lui adressait sur les derniers événemens de la côte, Ventura s'empressa de demander où était Campos. Il expliqua en même temps, en montrant Calros, le motif de la venue du Jarocho. Cette nouvelle fut accueillie par le groupe oisif et batailleur comme une bonne fortune inappréciable; mais, dans l'intérêt même du *divertissement*, l'affaire devait être conduite avec mystère, et chacun rivalisa de discrétion. On se mit sans bruit en route vers la cabane occupée par Campos. Celui-ci était, comme on s'y attendait, couché dans son hamac. Je ne pus m'empêcher d'admirer la force de volonté avec laquelle cet homme parvint à cacher son trouble à la vue du pilote qu'il devait croire englouti dans les eaux de la rivière. Il se leva tranquillement, nous regarda tous avec une curiosité dédaigneuse, et ne parut éprouver quelque émotion qu'en apercevant Calros.

— Qui vous envoie sur mes traces? demanda-t-il au Jarocho.

— *Tia* Josefa, répondit le Jarocho; c'est par son ordre que je suis venu de Manantial ici.

— A bon entendeur demi-mot, reprit Campos; c'est bien, je suis à vous.

Les conditions du duel furent aussitôt débattues, et avec un calme, une dignité que je n'attendais pas des deux adversaires. Ni le pilote ni Calros ne daignèrent faire la moindre allusion aux événemens de la nuit. C'était d'un duel à mort qu'il s'agissait, et dans ce moment solennel toute récrimination était oiseuse. Le rendez-vous étant pris et accepté, Campos s'éloigna pour aller recruter ses témoins, et nous nous dirigeâmes vers l'endroit désigné. Je marchais en arrière avec Calros, taciturne et sombre.

— Quoi qu'il arrive, me dit-il à voix basse, que je meure ou que je reste vivant, vous n'aurez plus de message à remplir, *elle* ne doit plus entendre parler de moi.

Après un quart d'heure de marche environ dans une direction opposée au lit de la rivière, nous arrivâmes sur les bords d'un de ces bassins marécageux si communs dans certaines parties du Mexique. D'un côté de ce petit lac s'étendait une ceinture d'arbres; de l'autre s'élevaient, comme une falaise, de hauts *médanos* d'un sable fin et mouvant, qui d'un jour à l'autre devaient combler, en s'éboulant, la lagune qu'ils entouraient. C'est là que nous attendîmes la venue de Campos et de ses témoins. Calros arpentait le terrain en proie à une impatience fiévreuse, car le Jarocho n'était pas de ces amans langoureux prêts à se laisser arracher la vie pour échapper au supplice d'une amère déception. Il était fils d'une caste féroce dont les joies comme les douleurs veulent être excitées ou adoucies par le sang. Un bruit de pas et de voix ne tarda pas à annoncer l'approche de celui qu'on attendait. Les préparatifs du combat ne furent pas longs. Le terrain mesuré, le soleil partagé, les deux adversaires furent mis face à face. J'entendis le signal, j'entendis, le cœur serré, le choc des deux fers; j'avais détourné la tête, mais, à un cri qui fut poussé, un mouvement irrésistible ramena mes regards vers les combattans. Un homme venait de s'élancer sur le sommet des dunes : il brandissait un tronçon de *machete*, et le sang ruisselait de son flanc sur le sable : c'était Campos. Sa fuite avait été si rapide, que son adversaire était encore immobile à sa place. Un des témoins s'approcha pour prêter à Campos une arme en remplacement de celle qui s'était brisée dans sa main; mais il vint trop tard. Campos, épuisé par l'effort qu'il venait de faire, chancela, puis s'affaissa sur le sable. Un moment il voulut se retenir sur la pente du talus; mais le terrain mobile s'éboula sous ses mains crispées, et le malheureux, après quelques instans d'une lutte horrible, alla rouler dans le lac au milieu d'une avalanche de sable.

Il ne restait plus qu'à protéger la fuite de Calros; nous quittâmes en

toute hâte le théâtre du duel, et nous eûmes le temps d'arriver au canot avant que l'alcade du village eût lancé aucun alguazil sur nos traces. Aidée par la rapidité du courant, l'embarcation glissa comme une flèche au milieu des rochers, des bois et des collines de la rive, qui semblaient fuir derrière nous. Au bout de deux heures, nous avions gagné l'embouchure de la rivière, et nous reprenions pied sous les saules qui ombrageaient la maison du pilote. Sa compagnie nous était désormais inutile; nous prîmes congé de lui. Avant de nous laisser partir, il essaya de décider Calros à rester avec lui.

— Je cherchais, dit-il au Jarocho, un homme brave et décidé pour faire de lui un autre moi-même. Je l'ai trouvé en vous. Le bord de la mer est préférable aux bois, c'est pour enrichir ceux qui l'habitent que le vent du nord souffle trois mois de l'année. Restez avec moi : dans un an, vous serez riche.

Mais un abattement complet avait remplacé l'animation fiévreuse du Jarocho, un ressort paraissait s'être brisé dans son ame; il secoua mélancoliquement la tête en signe de refus.

— Eh bien! j'en suis fâché, dit le pilote, et je regretterai toujours un compagnon qui manie l'aviron aussi bien que le *machete*. A nous deux, nous aurions pu faire quelque coup d'éclat dans mon métier. Adieu donc, et que chacun de nous suive son destin!

Nous nous séparâmes, et j'accompagnai Calros à la cabane où il avait laissé son cheval. Pendant notre absence, des bûcherons avaient retrouvé le mien à peu de distance dans les bois.

— C'est ici que nous allons nous séparer, me dit Calros, vous allez revoir bientôt votre pays, et moi....

Il n'acheva pas; je complétai sa pensée, et j'y répondis en l'engageant à retourner à Manantial. N'y avait-il donc aucun motif de consolation pour lui dans les épisodes du naïf roman qui s'était déroulé devant moi depuis la fleur de suchil tombée de la chevelure de Sacramenta la veille du *fandango* jusqu'au nœud de rubans si vaillamment conquis le lendemain? J'oubliai que la passion a des intuitions auxquelles les meilleurs raisonnemens sont de faibles réponses. J'essayai en vain de prouver à Calros que son désespoir était au moins prématuré.

— Les paroles du pilote, me répondit-il, n'ont été que l'écho d'une voix qui me criait sans cesse : Sacramenta ne t'a jamais aimé.

— Mais, repris-je, si vous voulez dire un adieu éternel à votre mère et au village qu'habite Sacramenta, pourquoi avez-vous refusé l'offre du pilote? Votre vie retrouvait ainsi ce qui lui manque maintenant, un but arrêté.

— Peu m'importe: le Jarocho est né pour vivre libre et seul. Une cabane en bambous, des bois et une rivière, une carabine ou des filets,

voilà tout ce qu'il me faut, voilà ce que je trouverai partout. Adieu, seigneur cavalier; ne dites à personne que vous m'avez vu pleurer comme une femme.

Et, ramenant son chapeau sur ses yeux, Calros éperonna son cheval. Ce ne fut pas sans une vive sympathie que je suivis quelques instans du regard cet homme dont l'exaltation passionnée, l'humeur aventureuse, m'avaient révélé le caractère du Jarocho sous un de ses aspects les plus séduisans. J'avais à regagner Vera-Cruz à pied cette fois, car mon cheval n'avait conservé de son harnachement qu'une longe qui me servait à le tirer après moi. Au bout de quelques instans de marche, accablé de chaleur et de soif, je m'arrêtai dans une cabane, et l'hôte voulut bien accepter la pauvre bête en paiement de la modeste collation qui m'avait été servie.

Deux jours après, je faisais voile à bord du *Congress* vers les États-Unis. J'allais retrouver la vie régulière et calme, qui, sur une terre de liberté, a aussi sa grandeur; mais pourquoi le taire? je ne disais pas adieu sans regret à cette vie aventureuse, exceptionnelle, que j'aurais pu, comme tant d'autres Européens établis au Mexique, me borner à côtoyer tranquillement, et que j'avais voulu pénétrer dans toutes ses bizarreries, dans tous ses mystères. La société mexicaine m'avait séduit comme un roman dont j'avais tenu à n'ignorer aucune scène. On comprend qu'il soit difficile de se séparer sans mélancolie d'un monde où la réalité garde encore dans sa tristesse même un charme si poétique. Quand ce monde s'en va d'ailleurs, on éprouve une satisfaction pieuse à en noter les traits principaux, à en relever les vestiges qui s'effacent. C'est ce sentiment qui m'avait soutenu dans mes longues courses à travers le Mexique, et qui se réveille encore au moment où je remonte en pensée vers les derniers de ces jours de voyage qui ont aussi été pour moi des jours d'enthousiasme et de jeunesse.

GABRIEL FERRY.

PUYLAURENS.

DEUXIÈME PARTIE.[1]

V.

Beaucoup de princes ont pu vivre sans être doués de courage. Cette qualité ne leur est pas d'un usage journalier; mais dans l'instant où ils en auraient besoin, si elle vient à manquer, leur réputation se trouve tout à coup ruinée. Gaston d'Orléans était absolument privé de courage; ses autres vertus ne lui ont jamais servi qu'à dissimuler sa faiblesse. S'il eût voulu se tenir en repos, feindre d'approuver ou du moins de supporter le despotisme du cardinal, s'éloigner des cabales, fermer ses oreilles aux plaintes de ses amis et se renfermer dans sa sphère élevée de fils de France, jamais on n'eût découvert la timidité de son caractère ni la lâcheté de son cœur. Par malheur, la nature lui avait donné le privilége de jouer avec aisance toutes sortes de rôles, et, comme tous les peureux, il aimait particulièrement à faire l'homme entreprenant.

Puylaurens, en découvrant le parti odieux qu'on voulait tirer de sa reconnaissance, éprouva un dégoût amer pour cette vie des cours où il avait tant souhaité de rentrer. La tyrannie du cardinal pouvait être fort utile à l'état; elle n'en était pas moins insupportable, lorsqu'elle se jouait des sentimens et de la conscience des honnêtes gens. Antoine de L'Age perdait toute espérance, en voyant l'amour se montrer à lui de loin, au milieu d'écueils innombrables, et dans une famille dont son

(1) Voyez la livraison du 15 mai.

honneur lui faisait un devoir de s'éloigner. En sortant du Palais-Cardinal, il se rendit auprès de Monsieur, et le trouva dans le cabinet des médailles. Puylaurens annonça sans hésiter au prince son dessein de quitter la cour et de renoncer à sa charge de premier chambellan. Monsieur devint pâle en écoutant le discours de son favori.

— Tu veux partir! s'écria-t-il, tu ne te crois donc plus en sûreté auprès de moi? Quel est le motif de cette détermination? Ce ne peut être que la crainte de quelque danger. Aurait-on des projets sinistres contre ma personne?

— Aucun, répondit Puylaurens. Les motifs qui m'obligent à partir ne regardent que moi. Je supplie votre altesse de ne point demander à les apprendre; je ne veux pas soulever un nouveau sujet de querelles.

— C'est-à-dire, reprit Monsieur, que tu n'as plus de confiance dans ma fortune, et que tu m'abandonnes dans le péril.

— Vous me jugez mal, monseigneur. Si vous couriez le moindre péril à ma connaissance, je ne choisirais point cette rencontre pour me retirer de la cour.

Monsieur se promena autour de la chambre, dans un trouble et une inquiétude extrêmes; puis il adopta tout à coup un rôle nouveau et changea de ton et de contenance.

— Puylaurens, dit-il avec dignité, je t'ordonne de parler. Tu es mon ami, et tu n'as point le droit de rompre avec moi sans explication. Je prétends savoir pourquoi on inspire à mes serviteurs ces dégoûts, cette envie de me fuir. Il y a là-dessous quelque persécution. On m'a reproché de manquer de courage; mais c'est vous tous qui feriez de moi un lâche, si j'écoutais vos scrupules et votre dévouement mal entendu. Au nom de nos liens d'enfance, au nom de ma gloire qu'on veut détruire, je t'ordonne de parler.

— Puisque votre altesse l'exige, je lui dirai tout.

Puylaurens raconta les étranges révélations de Lopez, comment l'Abencerrage lui avait avoué les fonctions qu'il remplissait auprès de M. le cardinal, et comment on avait prétendu imposer au confident de Monsieur les mêmes attributions secrètes.

— Vous le voyez, ajouta Puylaurens, je ne puis plus demeurer à la cour. Ou je serais sacrifié par la tyrannie de M. le cardinal, ou je vous deviendrais suspect. Lorsqu'on m'a rendu ma position près de vous, j'étais loin de soupçonner à quel office on me destinait. Je ne veux pas être la cause d'un scandale ni d'une rupture, et, à présent que j'ai parlé, votre altesse ne peut plus me garder à son service sans rompre avec le cardinal. Le seul parti raisonnable est donc la retraite.

Monsieur était soulagé d'un grand poids en apprenant qu'on n'en voulait pas à sa personne; mais plus il avait eu peur, plus il montra d'emportement dans son indignation. Le prince sonna ses gens et de-

manda son carrosse. Il partit seul pour le Palais-Cardinal dans un transport de fureur si terrible, que les huissiers du ministre coururent avertir le capitaine des gardes. M. de Cavoie prit ses armes et se cacha derrière la porte de la chambre du cardinal. Il y entendit la conversation suivante :

— Votre altesse arrive à propos, dit le ministre.

— Fort à propos, interrompit Monsieur, pour vous dire que vous êtes un monstre de perfidie, qui voulez corrompre mes serviteurs et en faire des espions.

— Je sais d'où vient cette méprise, répondit le cardinal avec sang-froid; Puylaurens est un enfant qui a mal compris mes paroles.

— Morbleu! s'écria Monsieur, n'essayez point de me donner le change. Je sais tout; je vous tiens aux cheveux et ne vous lâcherai plus. Nous verrons qui aura raison de nous deux en présence du roi. Nous verrons comment vous y soutiendrez votre personnage.

— Votre altesse fera bien de se calmer. Il n'y a pas sujet de s'emporter, et je suis assez généreux envers Puylaurens en déclarant qu'il a mal compris mes paroles et que je ne veux plus m'occuper de cette puérilité.

— Je vous forcerai bien à vous en occuper.

— Tenez, monseigneur, n'élevons pas entre nous de nouveaux débats. Au lieu de me confondre en présence du roi, il se pourrait que vous fussiez réduit à vous défendre.

— De quoi sa majesté pourrait-elle me soupçonner? demanda Monsieur un peu troublé.

— Je ne sais : le roi m'a paru mal disposé hier. On lui a tenu des propos suspects sur des conversations nocturnes entre vous et la reine-mère. On prendrait votre colère et vos accusations pour une manœuvre inventée dans le dessein de détourner l'attention de sa majesté sur des querelles sans importance. J'ai représenté au roi combien il serait cruel de prendre ombrage de la tendresse d'une mère pour son fils, et, si vous alliez vous plaindre de moi dans le moment où je vous sers, vous n'auriez pas le beau jeu de votre côté; mais ce qui doit surtout vous arrêter, c'est la crainte de me faire une injustice. Puylaurens se trompe, en voici la preuve : je n'aurais qu'un mot à dire pour savoir vos plus secrètes pensées par d'autres que lui.

— Par qui donc? mille diables!

— Par votre aumônier. Mais, je vous en prie, laissons cela.

Le prince, tout-à-fait déconcerté, n'ayant apporté avec lui qu'une colère feinte, cherchait déjà un moyen honnête de s'en défaire et ne le trouvait pas. M. le cardinal vint à son secours.

— Vous m'avez interrompu, dit-il, comme je me préparais à vous offrir un petit présent. Vous êtes un curieux fort érudit en matière

d'objets antiques : voici une médaille de Syracuse que j'ai recueillie pour votre cabinet.

— Voyons-la, dit Monsieur : oui, en vérité, c'est une fort belle médaille en or, et la légende est plus lisible que sur les autres pièces de ma collection. Je vous suis obligé; cela manquait à mon petit musée.

— L'on m'assurait ce matin que votre altesse avait déployé une adresse merveilleuse au jeu de bague.

— En effet, j'ai réussi à enlever la bague sept fois de suite.

— Sept fois! répéta le cardinal. Le roi en sera jaloux. Ne vous a-t-on pas envoyé des pistolets allemands que le père Joseph du Tremblay a rapportés de Ratisbonne? Le bon capucin se connaît apparemment en armes à feu. Nous le laisserons vous faire les honneurs de ses pistolets... Surtout, dites bien à Puylaurens qu'il s'est mépris.

— Ne craignez rien, c'est une affaire oubliée.

Aussitôt que M. le cardinal eut reconduit Monsieur jusqu'au bas de l'escalier, il demanda son carrosse et partit bien vite pour Versailles. Il y resta pendant une heure en conférence avec le roi.

Le ministre avait souvent des accès de mélancolie noire après son dîner; la digestion ne se faisait pas bien, s'il n'était amusé par une douzaine de plaisans qui lui apportaient leur tribut de bons mots, d'historiettes et de folies. Ce jour-là, contre l'ordinaire, ce fut l'éminence qui fit les frais et donna la comédie à ses flatteurs, en leur racontant sa querelle avec Monsieur.

— Il n'y eut jamais, leur dit-il, de colère si légitime que celle de ce prince contre moi. J'étais perdu si Monsieur fût allé tout droit se plaindre au roi, et s'il lui eût dit : « Sire, vous avez pour favori Saint-Simon, et, parmi les vertus de ce courtisan, ce qui vous l'a fait distinguer pardessus tous les autres, c'est qu'après avoir joué d'un cor de chasse, on trouve qu'il n'a point bavé dedans (1). De même, entre les mérites de Puylaurens, j'admire particulièrement la propreté dont il use en mangeant de la crême sans salir sa barbe, chose merveilleuse dont je n'ai jamais pu venir à bout. Eh bien! ce coquin, ce perfide de cardinal, qui ose se dire mon ami, veut m'arracher mon confident, ou, ce qui est pis encore, il cherche à me le suborner. » Le roi m'eût assurément condamné. C'est un des plus grands dangers que j'aie courus de ma vie. Heureusement Monsieur, dont vous connaissez le courage et le caractère passionné, s'est laissé emporter par son ressentiment. Il est venu me trouver ici, et nous avons capitulé ensemble. Maintenant, messieurs, je donne dix pistoles à celui de vous qui devinera ce qu'il m'en a coûté pour apaiser cette colère si légitime et si redoutable.

— Rien, dit M. de Beautru, ou des promesses, ce qui revient au même.

(1) Historique.

— Tu es un ingrat, dit le cardinal à Beautru, car je t'ai toujours tenu parole. Voyons qui gagnera l'argent.

— C'est moi, dit le poète Des Marets. Monsieur est gourmand, et votre éminence l'aura régalé de confitures.

— Le moyen est bon, reprit le ministre; je m'en servirai une autre fois.

— Il faut donc, dit Bois-Robert, que vous ayez donné à Monsieur quelque médaille pour son cabinet.

— Tu as deviné, *Le Bois;* les dix pistoles sont à toi. Ce grand prince n'eut pas plutôt cette médaille dans la main, qu'il oublia son favori et ses offenses. La vérité est que Monsieur ne savait que faire de sa fureur, et qu'il se trouva fort soulagé de me la vendre pour une pièce de vieille monnaie. Ce sont de ces marchés qu'il accepte dans le tête-à-tête. En public, je n'en aurais pas été quitte à moins d'un million. A présent que j'ai prévenu le roi, Monsieur peut parler; je ne le crains plus.

Tandis que M. le cardinal réjouissait ses flatteurs aux dépens de Gaston d'Orléans, ce prince tenait un autre langage à ses courtisans :

— Messieurs, leur disait-il, je regrette fort que vous n'ayez pas entendu ce matin comment j'ai traité l'éminentissime. Cela vous eût divertis. Au fond, ce cardinal si terrible n'est qu'un poltron. Lorsqu'il m'a vu en colère, il s'est mis à plat ventre devant moi. Je sais à présent le moyen de le prendre. Il faut le mener le bâton haut.

Cependant Bois-Robert se vanta d'avoir gagné dix pistoles au cardinal, et raconta la petite scène de l'après-dînée. L'historiette fit du chemin, et, dès le même soir, elle arriva jusqu'aux oreilles de la reine-mère. L'occasion de brouiller irrévocablement son fils avec le cardinal était trop belle pour que Marie de Médicis n'en profitât pas. Elle envoya chercher Monsieur, et lui rapporta les railleries de l'éminence dans les termes les plus envenimés que la haine pût lui suggérer. Gaston d'Orléans sentit quel coup cette bouffonnerie du cardinal pouvait porter à son honneur. Sa faiblesse allait être mise en relief, et l'aventure de la médaille était déjà, sous le manteau, un sujet de plaisanteries pour toute la cour. Monsieur n'en dormit pas de la nuit. La différence établie par le cardinal entre la conduite du prince en public ou dans le tête-à-tête blessait surtout Monsieur à l'endroit le plus sensible. Une rupture solennelle était le seul parti qui pût relever sa réputation. Des paroles outrageantes jusqu'à l'imprudence pouvaient seules apprendre au monde que le frère du roi se mettait au-dessus de la puissance du ministre. Monsieur était trop intelligent pour ne pas remarquer l'unique voie qui lui restait pour échapper au ridicule et à la honte.

Le lendemain était le 1er février 1631. Monsieur, après avoir consulté encore la reine-mère, envoya prier le ministre de l'attendre à dix

heures du matin. Il se rendit au Palais-Cardinal, suivi d'un cortége considérable, et entra dans le salon d'audience accompagné de seize personnes. On ouvrit les grandes portes, et les gentilshommes du ministre furent admis à entendre la communication que Monsieur avait à faire. Gaston d'Orléans prit alors la parole d'une voie émue, mais avec une contenance qui offrait toutes les apparences du courage et de la fermeté :

— Monsieur le cardinal, dit-il, c'est une chose pénible que d'être forcé à venir braver un ennemi jusque chez lui et à lui déclarer une haine irréconciliable. Vous m'avez réduit à cette extrémité. En discourant sur ma façon d'agir dans le particulier, vous m'avez dicté la conduite que j'avais à suivre publiquement avec vous. Je ne vous ai point offert mon amitié; c'est vous qui me l'avez extorquée, de telle sorte que je ne pouvais décemment vous la refuser sans manquer de savoir-vivre. Votre puissance comme ministre du roi n'est pas ce qui m'empêche de me venger de vos outrages; sans votre caractère de prêtre, je vous punirais, comme vous le méritez, pour les discours que vous avez tenus hier devant vos histrions. Voilà pour ce qui me touche personnellement. A l'égard de mes amis, je n'ai rien de plus doux à vous dire. Vous les avez joués et sacrifiés en toute occasion. Je laisse de côté les promesses trompeuses dont vous les avez amusés pour m'attacher seulement à vos procédés. Vous en avez eu de si abominables, que je ne puis les dire; ce serait un affront trop sanglant pour le roi mon frère, que de montrer les lâches manœuvres de son ministre. Je vous retire donc cette amitié que vous êtes venu me demander, et dont vous vous êtes rendu si peu digne; je vous la retire solennellement et sans espoir de retour. Vous avez voulu un éclat, il sera public et immense.

Le cardinal, étourdi par cette bordée imprévue, essaya de prendre la parole; mais le prince l'interrompit au premier mot.

— Je ne veux point de réponse, dit-il avec vivacité; je suis ici pour vous dire ma pensée et non pour écouter les vôtres. Ne tentez pas un accommodement qui n'est plus possible. Vous m'avez poussé à bout, je n'en reviendrai jamais. Puisque vous avez eu l'insolence de considérer ma facilité d'humeur et mon peu de défiance comme des signes de faiblesse dont on pouvait rire, je vous montrerai une mauvaise volonté, une rigueur si implacables, que vous me rendrez réparation dans votre esprit. Sachez que je pars aujourd'hui pour Orléans. Si l'on vient m'inquiéter jusque dans mon apanage, je saurai bien m'y défendre, et j'y attends au milieu de mes amis les effets de votre malice.

— Mon cher Puylaurens, dit le cardinal, usez, je vous prie, de votre crédit pour obtenir de son altesse qu'elle ne me condamne pas sans m'entendre.

— Si j'avais le crédit que vous pensez, répondit Puylaurens, ce serait

un scandale que d'en faire usage dans le moment où Monsieur s'est prononcé si résolûment.

— Comment oses-tu parler à cet homme, s'écria Monsieur hors de lui, toi qu'il a voulu contraindre à jouer le rôle d'espion? Ne vois-tu pas que sa vengeance retomberait sur toi, si j'avais le malheur de l'écouter?

Le prince posa une main sur l'épaule de Puylaurens.

— Messieurs, reprit-il, je vous prends tous à témoin du serment que je fais de ne pas laisser périr celui-ci comme les autres. Je le défendrai jusqu'à la dernière extrémité. Si l'ambition de ce cardinal va jusqu'à répandre le sang d'un fils de France, ce sera un exemple frappant et utile aux rois à venir du danger des ministres trop puissans.

Gaston d'Orléans s'était exprimé avec un feu qu'on ne lui connaissait pas encore. Dans ces rares momens, on l'eût pris volontiers pour le prince le plus magnanime du monde. Le cardinal, tout-à-fait déconcerté, suivit Monsieur jusqu'à la rue sans pouvoir obtenir d'être écouté, et, lorsqu'il rentra chez lui, son trouble était si grand, qu'il parlait seul et disait tout haut ses réflexions. Heureusement le père Joseph parut, qui entraîna le ministre dans son cabinet, où ils s'enfermèrent ensemble.

VI.

Après la conférence publique du 1er février 1631, la cour et la ville poussèrent des acclamations en apprenant avec quel abandon Monsieur avait soulagé son cœur. La mauvaise contenance du cardinal fut un sujet de joie et d'espoir pour des milliers de gens opprimés; mais on apprit que Louis XIII s'était ému de ces nouvelles, et qu'il avait commandé ses chevaux pour venir à Paris le lendemain, ce qui jeta dans un grand trouble tous les habitans du Luxembourg. Puylaurens engageait Monsieur à courir les risques d'un entretien avec son frère, en lui faisant observer que le roi serait obligé de s'informer du sujet de la querelle, et qu'il reconnaîtrait ainsi les torts du cardinal; mais Monsieur, qui voulait s'enfuir, ne manqua pas de répondre qu'il s'était trop avancé pour reculer. Son grand scrupule était d'avoir dit hautement son intention de se retirer dans son apanage; le moindre retard, selon lui, pourrait avoir l'apparence d'une faiblesse, et il colorait admirablement sa peur de toutes les nuances du courage et du point d'honneur.

Pendant ce temps-là, les félicitations arrivaient de toutes parts au Luxembourg. Les dames regrettaient de n'avoir pas choisi leurs amans dans la cour de Monsieur pour être de la cabale. Quelques-unes détachèrent celui qu'elles aimaient du parti du cardinal pour le jeter dans l'autre. Puylaurens aurait réussi à retenir Monsieur à Paris, si les autres conseillers l'y eussent aidé; mais ils criaient tous pour le départ, comme

s'il se fût agi de prendre une ville d'assaut. Selon le goût des gens timides, qui écrivent volontiers, Monsieur crut donner satisfaction à l'avis de Puylaurens en mettant sur le papier ce qu'il aurait dû dire en personne au roi. M. Le Coigneux, qui saisissait les occasions de laisser son habit de président pour se déguiser en homme d'épée, avait déjà mis sa rapière à coquille avec un baudrier de buffle et des bottes de courrier. Ce fut dans cet équipage de guerre qu'il rédigea la lettre de Monsieur au roi, et, comme on voulait partir incontinent, il en fit la moitié sur le guéridon du prince et le reste sur la table d'un cabaret au Bourg-la-Reine. M. de Chaudebonne porta cette lettre à Saint-Germain, et il fut reçu très froidement par le roi, qui avait déjà promis au cardinal de le maintenir en dépit de ses ennemis. Puylaurens eut le plaisir de savoir en même temps qu'on le rendait responsable de toutes les déterminations de Monsieur. Le ministre l'avait représenté comme l'instigateur de la querelle; il en résulta que le favori passa pour le plus grand ingrat et le plus pernicieux homme du monde. Le cardinal, dont la belle humeur se témoignait toujours par de méchans jeux de mots, dit le soir à ses amis : — Nous sommes de petits garçons; nous n'avons pas *l'âge* pour nous.

Les habitans d'Orléans adoraient Monsieur, car il était d'une humeur aimable. On le reçut avec toutes sortes de témoignages d'allégresse. Pendant la première semaine arrivèrent de Paris quantité de gentilshommes sans occupation, qui étaient ravis de faire la guerre au cardinal. Monsieur mettait en œuvre toute son activité pour écrire des lettres et envoyer des agens aux mécontens. Il y en eut pour M. le comte (de Soissons), pour MM. de Montmorency, d'Elbeuf et d'Épernon. M. Le Coigneux parcourait les provinces de la Loire en levant des troupes. Un émissaire secret de la reine-mère avertit Monsieur que la duchesse de Chevreuse parlait de lui favorablement, et que par elle on parviendrait peut-être à gagner le garde-des-sceaux de Châteauneuf, qui aimait éperdument cette belle duchesse. Le même courrier annonça que le comte de Moret, bâtard du feu roi Henri IV, venait d'arriver à Paris, et qu'il serait facile de l'entraîner dans la cabale. Ces deux nouvelles étaient de grande conséquence. Monsieur jugea nécessaire d'envoyer une personne sûre pour tenter les deux négociations, et l'on jeta les yeux sur Puylaurens. On s'amusa beaucoup à composer un déguisement de colporteur, sous lequel Antoine de L'Age partit pour Paris avec son écuyer, vêtu en paysan, un guide et deux chevaux.

Puylaurens coucha le premier soir de son voyage au milieu des bois, chez de pauvres charbonniers, qui lui offrirent un fort mauvais gîte, dont il s'accommoda le mieux qu'il put en dormant sur une table. Le lendemain, par une marche forcée, il arriva aux portes de Paris à la chute du jour. Il laissa ses chevaux et son guide au village de Gentilly,

et entra dans la ville. Son écuyer se mit en quête du comte de Moret, et le trouva caché dans une petite auberge des faubourgs.

Sans être bien fait, M. de Moret plaisait par son grand air. Il tenait plus du feu roi que ses frères légitimes, et, lorsqu'il s'animait en parlant, son visage s'embellissait de cet éclat que donnent l'ame et la passion. Comme il n'y avait pas lieu à faire du mystère des projets de Monsieur, Puylaurens expliqua au long le but de l'entreprise, qui était de renverser le cardinal. Deux moyens se présentaient pour obtenir ce résultat : une révolution de cour ou la guerre. Le premier offrait déjà quelques probabilités de succès. Une liste considérable de personnes, où figuraient les deux reines, des princes, les gouverneurs de plusieurs provinces, et jusqu'à des créatures du cardinal, assurait le concours d'un si grand nombre de gens en crédit, que le roi, se voyant seul en face de l'opinion générale, devait hésiter à la braver. La difficulté était de réunir toutes ces voix séparées. Il fallait du temps pour se mettre d'accord, et le temps manquait; mais, pour peu que le cardinal s'endormît, le succès devenait certain, car toutes les puissances de la cour allaient se transporter de Paris à Orléans. Le second moyen laissait une plus grande part au hasard, puisque le sort des armes est toujours douteux. Ce parti, plus extrême que l'autre, était moins sûr. Il compromettait davantage Monsieur, car le mot de guerre civile effraie toujours, tandis qu'une cabale ne tire pas à conséquence. Cependant, comme on pouvait s'attendre à être attaqué, on devait se préparer à la défense; c'est pourquoi Monsieur menait de front les deux entreprises.

M. de Moret écouta Puylaurens jusqu'au bout avec attention.

— Je ne puis vous dissimuler, dit-il ensuite, que pour une révolution de cour je ne suis bon à rien. Mon crédit est nul, et mon nom ajouté sur votre liste ne lui prêtera aucune autorité. Le roi mon frère m'abandonne absolument. J'ai vu hier l'insolent cardinal; je me suis abaissé à lui faire part du dégoût que j'éprouve de ma vie errante. Il sait fort bien l'aptitude que j'ai pour la guerre, et, au lieu de m'offrir un commandement, il ne m'a parlé que d'argent. M. de Bullion, m'a-t-il dit, sera chargé de m'envoyer quelques secours. J'ai répondu que je n'étais pas encore assez nécessiteux pour recevoir des aumônes, et que mes amis ne me laisseraient pas dans le besoin. Dans mon impatience, j'ai ajouté que je mourrais sur la paille plutôt que de rien accepter de la main d'un indifférent, et que je voyais trop clairement la mauvaise volonté du roi et de son ministre pour leur parler jamais de moi. Le cardinal voulut prendre un ton plus respectueux, mais il était trop tard; je le quittai en le laissant aussi mécontent de moi que je l'étais de lui. Mon crédit ne peut donc pas entrer en ligne de compte. Quant à votre second parti, celui de la guerre, c'est autre chose; il me

convient, et je vous prie de dire à Monsieur qu'il peut me tenir pour son serviteur.

Les yeux de M. de Moret lancèrent des flammes à cette idée de guerre; il se promena dans la chambre à grands pas, et son esprit aventureux l'emporta dans les spéculations et les plans de campagne imaginaires. Il en dit assez pour faire comprendre à Puylaurens qu'il serait un intrépide combattant plutôt qu'un bon capitaine; mais, pour le contenter, le favori de Monsieur l'entretint de batailles et le coucha sur sa liste. Le prince se retira charmé par l'espoir de donner bientôt carrière à son humeur belliqueuse, et les deux conspirateurs prirent rendez-vous dans une autre auberge par crainte de la police du cardinal.

Mme de Chevreuse pouvait être fort utile dans une conspiration. Elle avait la confiance et l'amitié de la reine, une quantité de soupirans et d'amis, et connaissait les côtés faibles de chacun; mais on ne devait espérer de l'attirer dans un parti qu'en lui donnant un amant qui fût de la cabale. Cet emploi n'offrait rien que de fort attrayant, car la duchesse était belle, vive, espiègle, charmante et dévouée corps et ame à celui qu'elle aimait. Si M. de Châteauneuf eût voulu se faire voleur de grands chemins, elle l'y eût accompagné.

Puylaurens avait envoyé un billet à la duchesse pour lui demander une entrevue; on lui répondit qu'il pouvait venir le lendemain à midi. C'était le moment où M. de Chevreuse dînait, et, comme le bonhomme était gourmand, il restait long-temps à table. D'ailleurs, sa femme l'avait élevé à ne jamais paraître chez elle à l'improviste, pour toutes sortes de raisons. Puylaurens se rendit à l'heure indiquée dans la rue Saint-Thomas du Louvre, où était l'hôtel de Chevreuse. Une caméristе, qui attendait à la porte, l'introduisit par un escalier dérobé jusque dans un oratoire tendu en velours rouge et orné de miroirs. Le portrait du feu lord Buckingham, qui occupait une place d'honneur, attestait que M. de Chevreuse n'y venait pas souvent. La duchesse arriva bientôt par une porte cachée dans la boiserie. Elle éclata de rire en voyant les habits sous lesquels le favori de Monsieur s'était déguisé.

— Que vous êtes beau! s'écria-t-elle avec sa pétulance accoutumée; quel conspirateur profond! Je reconnais à cette grave enveloppe combien vos affaires sont importantes. Où avez-vous pris ce vieux justaucorps gris avec ces pièces bleues? Laissez un peu que je regarde vos souliers; ils me font mourir de rire. Comment faites-vous pour maintenir ainsi vos cheveux à plat sur les oreilles? Votre chemise est trop blanche. Prenez-y garde, Puylaurens; ce n'est pas avec ce linge fin que vous renverserez le cardinal. Vous avez aussi le visage trop frais; il faut vous noircir avec un peu de cendre. Asseyez-vous et causons. Que vous êtes heureux de vous déguiser, de conspirer, de courir le pays! Que cela doit être divertissant! Ce costume seul mérite qu'on devienne rebelle.

Je voudrais vous faire voir à la reine dans cet état, cela lui donnerait une grande confiance en votre cabale. Je gage que vous ne savez pas tout votre bonheur : vous êtes à la mode. On ne parle que de vous. La princesse de Conti vous comparait hier au chevalier Galaor. Les dames s'assemblent dans tous les coins pour se raconter les causes de la rupture entre Monsieur et le cardinal, et, comme c'est fruit défendu que de prononcer votre nom, il est dans les plus jolies bouches de la cour. Il ne tiendra qu'à vous de conspirer de boudoir en boudoir. La petite nièce du cardinal pleure de vous savoir brouillé avec son oncle. Tout le monde voit qu'elle vous aime, la pauvre enfant! Soyez-lui fidèle. Vous ferez un jour votre paix avec le cardinal, et, si vous êtes le plus fort, il sera doux de pardonner à votre ennemi en faveur de votre maîtresse. Mais je ne fais que parler au lieu de vous écouter. Voyons le sujet de votre visite.

A peine Puylaurens eut-il dit à la duchesse trois mots des projets de Monsieur qu'elle l'interrompit :

— Je devine tout, s'écria-t-elle; vous voulez une protestation générale et unanime contre la tyrannie du cardinal. C'est ce que nous avons essayé dix fois. Les deux reines y ont échoué. Souvenez-vous de la journée des dupes, où la volonté du roi a résisté à toute la France. Le cardinal tombera un jour, mais c'est par des motifs qu'on ne soupçonne point.

— Nous les savons, madame, dit Puylaurens; votre ami M. de Châteauneuf veut être premier ministre. S'il néglige l'occasion de se joindre à nous, il nous fera peu de tort, mais il se ruinera lui-même.

Mme de Chevreuse devint pensive.

— Écoutez, mon ami, lui dit-elle; je n'étais point née pour la politique, le hasard m'y a jetée. M. de Châteauneuf a su lui donner de l'attrait à mes yeux par la grandeur de son génie, par le charme qu'il prête aux sujets graves qui, sans lui, surpasseraient mon intelligence. Ses vues sont les plus belles et les plus hautes du monde, et l'envie de me plaire est le stimulant de son ambition. En me posant une couronne sur la tête, il ne croirait pas encore avoir assez fait pour moi. Il me juge mal, car je serais bien fâchée de m'asseoir sur un trône. Voyez ce portrait du pauvre Buckingham : la reine a aimé cet homme autant que moi, et que lui a-t-elle donné? Le bout de ses doigts à baiser à travers mille périls. Je préfère ma liberté à une gloire aussi embarrassée. Quant à votre cabale, mon cher enfant, je n'en ai pas bonne opinion, puisque M. de Châteauneuf ne court pas au-devant de vous. Son vaste génie a déjà tout jugé. Vous êtes un gentil garçon que je serais fâchée de voir succomber. Suivez mon conseil. Tenez-vous en repos et attendez que le garde-des-sceaux ait écrasé sous ses pieds le cardinal avec ses petites idées.

— Madame la duchesse, répondit Puylaurens, les cinq ou six années que vous avez à peine de plus que moi vous ont-elles rendue bien sage? Quand vous aimiez Buckingham, vous le teniez assurément pour le premier politique du monde, et cependant vous avouerez aujourd'hui que c'était une cervelle légère. Plût au ciel que M. le cardinal eût les idées aussi petites que vous le pensez par tendresse pour M. le garde-des-sceaux! Moi, qui suis son ennemi, je lui rends plus de justice, et je conviens qu'à sa tyrannie près c'est un fort grand ministre. Ce génie si fameux que vous admirez dans M. de Châteauneuf, où donc en sont les effets? Existe-t-il ailleurs que dans votre pensée? N'êtes-vous point engouée de cet homme comme autrefois de Buckingham? S'il ne veut point se joindre à nous, c'est de peur de partager l'honneur du succès. Son amour pour vous sera la cause de sa ruine, et vous serez bien étonnée un jour, lorsque vous en aimerez un autre, en découvrant combien ce prétendu génie cachait d'impuissance. Il a commis cent fautes grossières dans sa vie: je vous en citerai une seule qui n'a pu échapper à votre coup d'œil de femme: quelle figure fait ce grave personnage, quand, pour vous plaire, il court à cheval avec sa robe de soie auprès du carrosse de la reine?

Mme de Chevreuse cacha son visage dans ses mains.

— Ah! ne m'en parlez pas, dit-elle; il me met au désespoir avec ses courses à cheval.

— Il est beau à vous, madame, d'aimer le garde-des-sceaux malgré ses ridicules; mais vous devez aussi comprendre ses fautes et lui en donner avis.

— Mon Dieu! reprit la duchesse, je ne sais quel fatal trait de lumière vous m'avez jeté dans l'esprit. Il me semble que nous sommes tous des fous, que pas un de nous n'est à sa place et n'obéit à son naturel. Qu'ai-je besoin, avec mon cœur tendre et ma mauvaise tête, de m'infatuer de projets politiques? Cela m'ennuie et ne me sied point. Entre nous, Puylaurens, je ne me soucie dans ce monde que de plaire et d'aimer. Je suis une sotte de perdre mon temps à des cabales. Encore, si le garde-des-sceaux faisait la guerre et courait les aventures comme vous! mais il ne conspirera jamais que dans le cabinet et sur le papier. Il s'en acquitte bien; mais, au lieu de s'en tenir aux affaires, le voilà vêtu de sa simarre de soie tourmentant un cheval à côté d'un carrosse au fond duquel je soupire de pitié! Ce serait votre place et non la sienne. Vous êtes un beau cavalier; vous auriez bonne grace à courir à la portière de la reine, et vous voilà ici, travesti je ne sais comment, dressant une liste et recueillant des voix pour renverser le cardinal! Est-ce là votre métier?

L'imagination impétueuse de la duchesse une fois lancée sur ce penchant, elle s'exagéra les ridicules du garde-des-sceaux, la fausseté de

la situation de Puylaurens et ses propres erreurs avec tant de vivacité, qu'ils étaient devenus tous trois à ses yeux les gens les plus fous de la terre. Elle se mit à courir autour d'une table avec une légèreté charmante, afin d'échapper aux tristes pensées qui l'accablaient, et on voyait en effet par ses éclats de rire à quel point cette tristesse était accablante.

— Puylaurens, dit-elle en s'arrêtant, je vais ouvrir un avis plein de raison : reprenons tous nos véritables caractères; je laisserai la politique pour ne m'occuper que de l'amour; le garde-des-sceaux vendra son cheval blanc, et vous irez mettre des habits neufs.

— Duchesse, répondit Puylaurens, vous me sacrifiez dans vos arrangemens. Le garde-des-sceaux se consolera de vous perdre en faisant de la politique, vous prendrez un autre amant; mais moi, quand j'aurai cédé ma conspiration et mis un habit neuf, où sera ma récompense?

Jamais il n'y eut d'yeux si fripons ni si éloquens que ceux de Mme de Chevreuse. Elle regarda le jeune homme d'un air où la gaieté, le reproche et le désir de plaire composaient un mélange si délicieux, que notre héros en fut troublé au fond l'ame.

— Traître! dit-elle, vous savez bien qu'avec les femmes on ne risque point de perdre. Ce sont elles qui donnent toujours et qui se sacrifient à vous. J'abandonnerai mon garde-des-sceaux, vous ne renoncerez pas à vos cabales pour moi, et, en fin de compte, il se trouvera que j'aurai tout simplement passé d'une conspiration dans l'autre.

Puylaurens tomba aux genoux de la duchesse en jurant de la meilleure foi du monde que pour elle il abandonnerait Monsieur, les intrigues de cour et tout l'univers. Il lui offrit de partir pour aller avec elle, au fond de quelque province, se livrer uniquement au bonheur de posséder ce cœur tendre qui faisait profession d'une si grande religion pour l'amour.

— A quoi bon fuir? dit Mme de Chevreuse. Ne sommes-nous pas bien ici? J'aime déjà votre ambition, et je désire partager vos aventures. A Dieu ne plaise que je vous en détourne! Ce que je sais de vous m'a toujours plu. Vous conspirez pour avoir été trop honnête homme, et c'est une grande rareté. Contez-moi vos projets; je m'y veux jeter à corps perdu.

En attendant, ce fut dans les bras de Puylaurens que la belle duchesse commença par se jeter, et il se trouva qu'ils avaient conspiré ensemble contre le pauvre M. de Châteauneuf bien plus que contre le cardinal.

VII.

Comme Puylaurens et Mme de Chevreuse prenaient goût à la conspiration, elle aurait pu durer long-temps, si la cameriste ne fût venue

heurter à la porte en disant que maître Lopez attendait les ordres de la duchesse.

Qu'il revienne demain, répondit Mme de Chevreuse; je n'ai point le loisir de lui montrer mes diamans aujourd'hui.

— Gardez-vous bien de le renvoyer, dit Puylaurens. Vous ne savez donc pas que Lopez est un espion? Votre M. de Châteauneuf n'est au fait de rien. Recevez cet homme, tandis que je me tiendrai caché. Il faut l'observer et découvrir par lui si la police du cardinal est sur mes traces.

Un coup de clochette fit revenir la camériste. Puylaurens se cacha derrière une tapisserie d'où il pouvait tout voir et tout entendre, et Lopez fut introduit. L'Abencerrage commença par fureter dans la chambre, comme s'il eût cherché ce chapeau, cette épée ou ces gants que les amans oublient dans toutes les comédies; mais Puylaurens avait eu soin de ne rien laisser qui pût le trahir. La duchesse joua parfaitement son rôle. Elle montra ses diamans à Lopez et lui adressa cent recommandations minutieuses sur la parure qu'elle en voulait faire. Le drôle tenta plusieurs fois d'amener la conversation sur des matières étrangères à son métier de joaillier; mais Mme de Chevreuse n'eut pas l'air d'y prendre garde. Enfin il allait se retirer, lorsqu'elle lui dit d'un ton d'innocence :

— Eh bien! Lopez, savez-vous quelque chose de nouveau? Le cardinal fait-il une duchesse de sa nièce? La maréchale de Thémines chantera-t-elle devant la reine? De quoi parle-t-on ce matin?

— De choses plus importantes que tout cela, dit Lopez; mais ce sont des sujets auxquels un pauvre lapidaire n'entend rien, sans quoi je pourrais conter quelque histoire à madame la duchesse.

— Contez toujours comme vous pourrez.

—On parle beaucoup de Puylaurens, qui est à Paris sous un déguisement. Il se cache et change d'hôtellerie chaque soir, de peur d'être surpris; mais on le suit de près. Du reste, ce n'est point pour l'arrêter qu'on le cherche. M. des Noyers est chargé par M. le cardinal de lui remettre un sauf-conduit avec lequel il pourra circuler librement dans Paris pendant une semaine, et on ne lui impose d'autre condition que de venir une fois à Ruel parler au père Joseph du Tremblay, pour voir si un accommodement avec Monsieur ne serait pas encore possible. Si madame la duchesse avait occasion de rencontrer Puylaurens ou quelqu'un de ses amis, elle pourrait lui donner avis de cette ouverture du cardinal qu'il lui importe sans doute de connaître.

—Eh! mon pauvre Lopez, où voulez-vous que je rencontre Puylaurens, s'il court les hôtelleries? Cela ne m'intéresse point. Prenez cette émeraude et faites-m'en une bague.

Lorsque Lopez fut sorti, Puylaurens délibéra avec la duchesse sur

la nouvelle qu'il venait d'apprendre. Après avoir mûrement réfléchi, on décida qu'il demeurerait caché à l'hôtel de Chevreuse, afin de laisser aux espions le temps de perdre ses traces. La duchesse enferma notre jeune homme dans son oratoire et sortit en carrosse pour aller chez la reine, où elle pourrait savoir si M. des Noyers cherchait véritablement Puylaurens, et si on pensait à se servir de lui pour des ouvertures. Le seul papier capable de perdre le favori de Monsieur, si on l'eût arrêté, était la liste des personnes qu'il devait attirer dans son parti. Puylaurens hésitait à s'en défaire, à cause du grand nombre de noms inscrits qu'il risquait d'oublier. Il trouva fort à propos, sur la table de l'oratoire, une fiole d'encre sympathique dont il se servit pour transcrire ces noms entre les lignes d'une lettre sans importance. Il n'était point probable qu'on eût l'idée de mettre ce papier devant le feu pour en faire sortir les caractères tracés avec l'encre sympathique. On verra bientôt que cette précaution n'était pas inutile, car la liste des conspirateurs fut bien près de se changer en liste de proscription. M[me] de Chevreuse revint au bout de deux heures.

— Nos affaires vont bien, dit-elle. J'ai vu M. des Noyers chez la reine. Il est en effet porteur d'un sauf-conduit pour vous. Je le lui ai fait montrer à tous les assistans, de sorte que le cardinal n'oserait plus manquer à sa promesse de respecter votre personne pendant ces huit jours. Il faut vous rendre à Ruel, où le ministre est retenu par une attaque de goutte. Prenez garde aux ruses du père Joseph; pesez toutes vos paroles et jouez serré. Si l'on pense sérieusement à s'accommoder avec Monsieur, faites en sorte que la paix soit signée sur le contrat de mariage de la nièce du cardinal. Ce sera la fin de notre conspiration. Je serais au désespoir d'avoir mis un empêchement à votre fortune. Ne perdez point de temps et revenez me voir à la nuit; nous souperons ensemble.

Puylaurens courut à son hôtellerie. De son bagage de colporteur il tira ses habits de cour et se rendit chez M. des Noyers, espèce de petite caricature avec un visage de chat, qui occupait la place de surintendant des bâtimens. M. des Noyers avait gagné l'estime du roi en faisant brûler à Fontainebleau une Léda du célèbre Michel-Ange et d'autres ouvrages de grand prix qu'il avait trouvés obscènes. Il donna le sauf-conduit à Puylaurens et lui offrit son carrosse pour aller immédiatement à Ruel.

La maison de plaisance du cardinal, tout nouvellement construite, était d'une magnificence royale, et le maître y étalait sa puissance à grand renfort de luxe. Les trophées, les sculptures, les bas-reliefs, nuisaient quelque peu à la perspective générale, en fournissant aux regards trop de détails; mais l'orangerie et les jardins, taillés à l'italienne, étaient fort beaux. L'allée principale, fermée par deux grottes de rocailles, contenait au milieu une fontaine où l'eau tombait dans trois

bassins différens, après neuf sauts sur des degrés de marbre. On y voyait trois figures placées dans de belles attitudes au sommet de l'édifice, et d'autres statues, en grand nombre, entouraient les bassins. L'une des grottes était remplie de figures de bêtes jetant de l'eau à l'improviste sur les curieux, lorsqu'on poussait un certain ressort. Cette plaisanterie de mauvais goût convenait peu au lieu de délassement d'un grand ministre; mais cette puérilité, qui porte son cachet, allait de concert avec la passion du cardinal pour les équivoques. L'autre grotte était ornée de peintures et de décors où les artistes italiens avaient surpassé tout ce qu'on connaissait d'eux en France à cette époque.

Au mouvement extraordinaire qui se fit dans tout le domestique du cardinal, Puylaurens s'aperçut qu'il était attendu à Ruel. Les huissiers se confondirent en civilités, en lui annonçant que le révérend père Joseph travaillait avec son éminence, mais qu'il ne tarderait pas à revenir. On laissa le visiteur dans le salon des Étoiles, en face de trois inconnus qui attendaient comme lui le père Joseph. Ce salon, de forme ovale, était peint en couleurs qui ressemblaient aux laques de la Chine et parsemé d'étoiles d'argent. On y comptait huit portes, qui ouvraient toutes sur de petits escaliers ou des corridors sombres, et l'on a su plus tard que l'un de ces passages menait à des oubliettes. De l'examen de l'appartement, Puylaurens passa à celui des personnes qui s'y trouvaient. C'étaient trois espèces qu'il n'aurait pas voulu rencontrer au coin d'un bois, à moins d'être bien armé. Leurs justaucorps étaient tachés de sueur sur le dos. Leurs rapières, du temps de la bataille de Jarnac, traînaient sur leurs talons, suspendues à des bretelles, et leurs manteaux de housse de cheval portaient des traces de la poussière d'août et de la pluie de décembre. La faim, l'industrie et le vice se disputaient la possession de leurs physionomies. En attendant que le père Joseph entreprît la conversion de cet édifiant trio, les trois bandits causaient tout bas dans l'embrasure d'une fenêtre, et suivaient l'étranger de leurs regards, comme s'ils eussent voulu graver dans leur mémoire jusqu'aux moindres détails de sa personne. L'idée ne vint pas à Puylaurens qu'il dût se rencontrer souvent dans une compagnie aussi peu catholique, c'est pourquoi il ne s'embarrassa guère de leurs regards scrutateurs. Tandis que ces gens le toisaient des pieds à la tête, il entendit derrière une porte la voix aigre du père Joseph, qui gourmandait l'huissier d'avoir fait entrer ces coquins dans le salon des Étoiles. Un moment après, Puylaurens fut introduit. Le révérend père vint à lui d'un air ouvert et empressé, lui prit les mains en l'appelant son cher fils, et lui offrit un fauteuil au coin de la cheminée.

Le père Joseph n'avait d'un moine que l'habit. Il portait dans sa tête la politique de l'Europe entière, et la moitié des grandes pensées du cardinal venaient de lui. Si on l'eût laissé faire, il aurait remué le

monde; car, aux yeux de ce capucin, un empire, une maison royale, une armée, une flotte de plus ou de moins, n'étaient rien en comparaison d'un projet. Le cardinal lui soumettait toutes ses pensées; le bon père donnait carrière à son imagination, examinait en un moment le pour et le contre, s'élevait dans les hautes régions, et menait quelquefois la France jusqu'au fond du Mogol. L'éminence choisissait dans ces spéculations ce qui lui paraissait praticable et négligeait le fatras. Mais autant ce moine avait de fougue dans le conseil, autant il montrait de scrupule et d'habileté à bien exécuter les ordres de son maître.

— Jeune homme, dit le père Joseph, vous avez su nous faire voir que vous étiez à craindre. Vous nous avez suscité des embarras. Nous en avons conçu de l'estime pour vous. C'est fort bien. Il faut maintenant vous consacrer à quelque bonne idée, être utile au roi, remplir dans ce monde un autre rôle que celui de courtisan. Voulez-vous de l'emploi, des ambassades, des commissions? nous vous en donnerons.

— Mon cher père, répondit Puylaurens, est-ce que vous n'avez point à me parler d'affaires? Ne vous a-t-on pas dit que j'étais l'ami et le confident de Monsieur, et que ce prince était brouillé avec M. le cardinal?

— Monsieur! répondit le bon père, qu'est cela? Un homme dont je ne voudrais point pour mon secrétaire. Fi! pouvez-vous demeurer auprès d'un tel personnage! Que nous importe sa brouillerie? Nous n'y songeons guère. Il s'agit de ruiner la maison d'Autriche en guidant Gustave-Adolphe au centre de l'Allemagne. Ce sera besogne faite avant deux ans. Je pense à conquérir ensuite la Turquie, et rien n'est plus simple.

Le père Joseph employa un gros quart d'heure à démontrer clairement combien cette conquête était facile. Le saint-siége et la république de Venise en devaient faire tous les frais. On leur devait donner l'Archipel et la Morée, de sorte que le roi se trouverait un matin maître de Constantinople, presque sans qu'il lui en coûtât rien. La chaleur et l'air de conviction de ce moine singulier prêtaient un certain charme à ses rêveries; mais Puylaurens n'oublia point, en l'écoutant, que ce discours était là pour déguiser les pensées du parleur.

— Vous ne m'avez point appelé, dit-il, pour m'entretenir seulement de la conquête de la Turquie.

— Ce que j'en dis, reprit le capucin, c'est afin de vous prouver que nous portons dans notre sac de quoi occuper cent mille jeunes gens d'esprit comme vous, et que, par conséquent, il y a folie à dépenser votre intelligence dans les cabales. Réfléchissez pendant cinq minutes à ce que je vous ai confié, tandis que je vais renvoyer trois vauriens qui m'attendent dans le petit salon.

Au grand étonnement de Puylaurens, le père Joseph sortit et laissa le visiteur seul devant une table où des lettres et des papiers se trouvaient à portée du regard. Comme notre héros savait le révérend in-

capable d'une négligence aussi grave, il devenait bien plutôt croyable que le bon père souhaitait de faire connaître ces papiers qu'il mettait sous les yeux de l'ennemi; mais en même temps Puylaurens devina que le capucin avait pris ses mesures pour s'assurer que les papiers auraient été lus. Puylaurens s'approcha donc avec défiance, les mains derrière le dos. La chose la plus en évidence sur la table était un gros livre fermé, dans lequel se trouvait une feuille de papier. Cette feuille dépassait les pages du livre de trois côtés. Par le haut, on pouvait lire ce titre, écrit à la main : *Liste des personnes à qui le marquis de Puylaurens doit faire des propositions de la part de Monsieur, durant son passage à Paris*. Sur le côté de la feuille qui sortait du volume dans le sens de sa longueur, on voyait paraître les dernières syllabes de plusieurs noms. Trois se lisaient distinctement : ceux de Lamet, secrétaire de Bassompierre, Montrésor et Boyer, agens de M. le comte de Soissons. Le dernier était en effet sur la liste de Puylaurens; les deux premiers ne s'y trouvaient point, d'où il put conclure que cet écrit était une invention. Puylaurens avait grande envie de lire le reste, car il lui importait fort de savoir sur lesquels des amis de Monsieur on avait des soupçons. En examinant de plus près cette pièce, il remarqua trois petites lignes tracées au crayon sur la feuille parallèlement aux pages du livre, de sorte que, s'il eût seulement dérangé le papier de l'épaisseur d'un cheveu, on s'en serait aperçu. Le piége étant découvert, il devenait facile de prendre connaissance de cet écrit, en ayant soin de le remettre exactement à sa place. Puylaurens ouvrit le livre et lut le document en entier. Il y trouva quelques-uns des noms inscrits sur sa liste; mais c'étaient des gens connus depuis long-temps pour leur animosité contre le cardinal, et qu'on voyait reparaître dans toutes les conspirations. Parmi les autres, plusieurs étaient bons à noter, et Puylaurens ne manqua pas d'en faire son profit; mais ce qui le contenta surtout fut de ne point voir le nom de M. de Châteauneuf ni celui de la duchesse de Chevreuse. Il remit ensuite la feuille dans le gros livre, en replaçant soigneusement les trois marques au crayon parallèlement aux pages du volume, de sorte qu'il n'était point supposable qu'on y eût touché. Pendant ce temps-là, on entendait au dehors la voix du père Joseph qui parlait à ses trois amis. Puylaurens s'assura encore, en faisant le tour de la chambre, qu'il n'y existait ni judas, ni lucarne par où l'on eût pu l'observer, et puis il revint s'asseoir à la cheminée, les pieds posés sur un chenet. Le capucin rentra presque aussitôt. Il regarda du coin de l'œil si son papier avait été changé de place, et, le voyant comme il l'avait laissé, il haussa les épaules d'un air d'impatience.

— Mon cher fils, dit-il, vous aurez suffisamment réfléchi pour comprendre que les cabales de Monsieur sont des jeux d'enfant pour des gens comme nous. La vérité vient me chercher dans ce cabinet, sans que j'aie la peine de l'envoyer quérir. En trois mots, nous aurons ap-

profondi notre affaire : Monsieur déteste le cardinal, n'est-il pas vrai? Le roi est bien résolu pourtant à le conserver. Il faut donc que son altesse détrône le roi son frère. La chose est impossible, et la seule conception en est une absurdité. Monsieur pouvait avoir raison dans sa querelle avec le cardinal; il s'est donné tort en quittant la cour. Chaque nouveau pas qu'il fera le mènera tout droit à sa perte. Une guerre civile l'achèvera. Notre intérêt n'est donc plus qu'il revienne, car, en demeurant où il est, sa position s'aggravera de jour en jour. Cependant, pour sauver la vie aux insensés qui s'attachent à lui, nous verrons son retour avec plaisir. Monsieur se tiendra chez lui sans que nous allions l'y chercher. Il s'acquittera de ses devoirs envers le roi, qui lui parlera comme s'ils se fussent vus hier. Il est entendu qu'il nous jouera tous les plus mauvais tours possibles; nous le lui rendrons, et tout sera dit. Il dépend de vous de terminer ainsi le différend. Vous avez assez de crédit sur l'esprit du prince pour l'obliger à prendre les choses comme je vous les présente. Votre récompense sera le brevet de duc et l'ambassade de Turquie.

— Vous n'avez point d'autre proposition à me faire?

— Je ne crois pas, reprit le moine. Revenez demain; nous en parlerons encore.

Le père Joseph reconduisit Puylaurens jusqu'au perron où l'attendaient les gens de M. des Noyers. La nuit commençait à tomber; elle était fort obscure lorsque Puylaurens arriva près de Courbevoie. Tout à coup il sentit une secousse violente, et le carrosse versa. Des passans s'arrêtèrent pour donner des secours. L'une des portières était tournée vers le ciel; on l'ouvrit en grimpant sur le carrosse, et des voix inconnues demandaient si le jeune seigneur était blessé. Des mains saisirent Puylaurens dans l'obscurité par les deux bras; on le tira au dehors, et il se trouva à terre sur le bord du chemin. Il reconnut alors les bandits du père Joseph, et, tout en les remerciant, il recula de trois pas, la main fixée sur la garde de son épée; mais, au lieu de venir à lui, les bandits s'occupaient à relever le carrosse avec les laquais et le cocher. L'un d'eux apporta une poutre dont on se servit comme d'un levier. En un moment, le coche fut sur ses quatre roues; on abaissa le marche-pied; les bandits souhaitèrent un bon voyage au jeune seigneur en lui ôtant de loin leurs chapeaux; Puylaurens remonta dans le carrosse, et les quatre chevaux partirent au grand trot. Toute cette opération s'était exécutée avec la rapidité d'un rêve. En repassant dans son esprit les détails de cet accident, Puylaurens se souvint d'avoir vu, à la lueur d'une lanterne, de la terre fraîchement remuée, comme si on eût creusé à dessein l'une des ornières du chemin. La poutre dont on s'était servi pour relever le carrosse avait paru posée au bord de l'autre ornière, de sorte que, les roues ayant rencontré d'un côté une élévation et de l'autre un trou, cette combinaison avait dû amener la chute. Le

concours de ces circonstances et la rencontre à point nommé des trois figures patibulaires formaient un ensemble de faits suspects; cependant comment concilier le zèle des trois coquins à porter du secours, leur politesse et leur discrétion, avec l'idée d'une embûche? En rêvant à cette aventure, Puylaurens arriva à Paris. Il fit arrêter le carrosse devant le rempart des Tuileries, et gagna à pied la rue Saint-Thomas du Louvre.

La dariolette de la duchesse attendait à la petite porte du jardin. Le souper était servi dans l'oratoire, et Mme de Chevreuse était parée de ce négligé savant auquel on reconnaît la stratégie des femmes aux jours de bataille ou de conspiration. Tout respirait le plaisir dans ce réduit, et cependant notre héros s'arrêta glacé de terreur en face d'un poulet froid : son portefeuille n'était plus dans sa poche! Les trois filous l'avaient volé dans le désordre de l'accident, et à coup sûr le père Joseph l'avait déjà entre ses mains.

Il ne tenait qu'à Puylaurens d'employer la soirée et la nuit entière à se désespérer de cette triste découverte. En ajoutant à son dépit le tourment de l'incertitude, il avait toutes les facilités du monde pour faire un convive sombre et un amant insupportable. Il préféra remettre les inquiétudes au lendemain, chasser les pensées fâcheuses à l'aide de l'amour et de la bonne chère, qui sont des moyens efficaces de distraction; c'est pourquoi il ne parla de rien à la duchesse, et tous deux reprirent ensemble, au point où ils l'avaient laissée le matin, leur conspiration contre M. de Châteauneuf.

VIII.

Le lendemain, Puylaurens partit à cheval pour Ruel avec de bonnes armes et suivi de son écuyer. Le père Joseph allait se jeter de nouveau dans les divagations politiques, mais le favori de Monsieur l'arrêta à moitié chemin de la Turquie.

— Permettez, mon cher père, dit-il, que je vous entretienne aujourd'hui de mes affaires. Je vous laisse le soin de conquérir l'empire ottoman, et je ne doute point que vous n'en veniez tout de suite à bout. Les propositions que vous m'avez chargé de soumettre à Monsieur lui seront fidèlement rapportées; mais je ne vous cache pas qu'elles ne sont point acceptables. Elles rentrent trop visiblement dans la tactique dont M. le cardinal s'est toujours servi à notre égard. Si Monsieur revenait à la cour, on mettrait sur le compte de sa faiblesse et de sa légèreté ce qu'on ne devrait qu'à la facilité de ses mœurs et à son peu de rancune. Vous avez passé sous silence la cause véritable de tous nos différends, c'est-à-dire l'espèce de gageure qui existe entre M. le cardinal et moi. Son éminence m'a déclaré que de gré ou de force je remplirais le rôle d'espion, et j'ai répondu que bien décidément je ne le remplirais point. Après les adieux que Monsieur vous a faits, l'engager à re-

venir comme s'il ne s'était rien passé, c'est une dérision. Je perdrais mon crédit sur un prince aussi éclairé à lui vouloir conseiller une si grande faute. Je vois bien que mes visites à Ruel ne serviront à rien. Elles auraient pu vous être de quelque profit, si j'avais eu sur moi des papiers d'importance. Ces trois honnêtes gens que j'ai vus hier ici et qui m'ont secouru avec tant de zèle sur le grand chemin avaient parfaitement rempli leur commission. Ce sont, à ce qu'il me paraît, des frères de votre ordre que vous emploierez à convertir les Turcs. Ils ont mérité qu'on abrège leur noviciat. Par malheur, j'avais laissé mes papiers en lieu sûr. Je dirai donc à Monsieur que vous n'avez point envie de vous réconcilier avec lui; que, sous le prétexte de traiter par mon entremise, vous m'avez attiré ici et m'y avez entretenu de bagatelles pour me faire voler mon portefeuille par des coquins à vos gages, mais que j'avais prévu cette ruse, et qu'il n'en est rien arrivé de fâcheux.

Le père Joseph, comprenant qu'il fallait changer de style, se mit à sourire d'un air fin et satisfait.

— Il y a plaisir à traiter avec vous, mon enfant, dit-il. J'aime les gens qui parlent nettement et comprennent les choses. Vous avez bien deviné : nous nous soucions peu d'un accommodement. Nous mènerons Monsieur l'épée dans les reins jusqu'à sa perte, et nous ne ferons point de quartier à ses amis. Je confesse que mes agens vous ont volé vos papiers, et, quoi que vous en disiez, ils ne sont pas sans importance. Il s'y trouvait une certaine liste de personnes que le feu a fort compromise.

Le capucin fixa sur Puylaurens un regard pénétrant; mais le jeune homme ne changea pas de visage.

— Vous aurez donc vu, mon cher père, répondit-il, combien ma liste était différente de celle que vous aviez mise hier dans ce livre et que j'ai lue d'un bout à l'autre.

— Fort différente en effet; mais vous n'avez pas eu l'esprit de lire ce que j'avais mis sous vos yeux, car j'y avais fait certains signes...

— Trois marques au crayon, n'est-ce pas? Je les ai posées à leur place après avoir lu votre papier.

— Très bien, mon fils, très bien. Vous êtes un habile garçon. Vive Dieu! il faut que M. le cardinal vous fasse un pont d'or pour vous attirer à lui. Quelque jour nous serons d'accord. Çà, dites-moi : puisque j'ai votre liste en ma possession, laissons les mystères.

— Prenez garde, mon cher père; je vais croire que, par une circonstance que je ne puis deviner, ma liste vous a échappé. Quel en était le premier nom, je vous prie? Le premier, le plus remarquable, celui qui vous aura le plus étonné, pouvez-vous me le dire?

— Sans doute. J'avoue qu'il m'a surpris, car ce prince était brouillé avec Monsieur depuis long-temps, et, quoique mécontent de nous, je ne pensais pas qu'il dût jamais surmonter la haine qu'il portait au frère du roi.

— Vous voulez parler du duc de Bouillon? Eh bien! mon cher père, je connais à présent que vous n'avez point lu ma liste, car le nom de ce prince ne s'y trouve pas. Vous remettez le calme dans mon esprit.

Le capucin se mordit les lèvres.

— Ne vous réjouissez pas encore, dit-il; votre liste est là-haut sur la table de M. le cardinal, et vous la reverrez le jour de votre procès parmi les pièces de conviction.

— J'en aurai écrit tant d'autres que celle-ci ne comptera plus. Au revoir, mon révérend père.

— Au revoir, mon enfant. Souffrez que je vous donne un baiser, car j'aime fort les jeunes gens éveillés et gentils comme vous.

Le capucin embrassa M. de L'Age le plus cordialement du monde, en lui promettant de ne point le ménager, et Puylaurens lui rendit son baiser, en jurant de ne faire grace d'aucun mauvais procédé au révérend père.

En sortant de Ruel, sur son cheval, notre héros aperçut par hasard, à l'une des fenêtres du château, le capuchon du moine caché derrière une jalousie. En même temps, il reconnut à une autre fenêtre M. de Cavoie, capitaine des gardes du cardinal, faisant des signaux avec ses bras. Sans rien comprendre aux gestes de Cavoie, Puylaurens se mit sur le qui-vive et donna l'ordre à son écuyer de se tenir aux aguets. A cent toises du château, il y avait, au bord de la route, un bouquet d'arbres sous lequel on distinguait un groupe d'hommes qui ressemblaient à des bohémiens. Un rayon de soleil, en pénétrant dans le feuillage, faisait briller des canons de mousquets. Le père Joseph, le cou tendu, son capuchon rejeté en arrière, écartant d'une main la jalousie, se montrait à la fenêtre, tandis que Cavoie redoublait ses signaux d'un air désespéré. C'était assez pour faire soupçonner un guet-apens. Puylaurens tourna court par un sentier qui s'enfonçait dans la plaine, et partit au galop suivi de son écuyer. Deux coups de feu lointains lui apprirent ce que les bons amis du père Joseph lui ménageaient, s'il eût pris le grand chemin. Cavoie agita son mouchoir en signe de félicitation, et Puylaurens regagna Paris par les traverses, en bénissant, comme il le méritait, ce saint homme qui l'avait volé à sa première visite et voulait l'assassiner à la seconde.

Le soir, Antoine de L'Age se dirigeait à pied vers la rue Saint-Thomas du Louvre, lorsqu'un inconnu l'aborda sur le pont aux Changeurs et lui remit un billet écrit sur du papier de cuisine. Il y trouva ces mots, dont l'orthographe était trop bizarre pour être rapportée fidèlement : « Si M. le marquis désire avoir des nouvelles d'un portefeuille qu'il a perdu, il n'a qu'à se rendre sur les huit heures au cabaret du *Pélican*, dans la rue des Mathurins. »

Si Puylaurens eût connu le cabaret du *Pélican*, il aurait su que l'endroit était mal famé; mais, n'en ayant aucune idée, il s'y rendit à tout

hasard. Il aperçut en entrant ses trois brigands de la veille, avec leurs plumes jaunes et leurs habits en charpie. Leur chef s'avança poliment de l'air d'un gentilhomme ruiné.

— Monsieur, dit-il, excusez la liberté que j'ai prise de donner un rendez-vous à une personne de votre qualité. C'est une licence que je n'aurais point risquée, si je n'avais de bonnes nouvelles à vous donner d'un portefeuille que vous perdîtes hier sur le chemin de Ruel.

— Vous devez savoir mieux qu'un autre, répondit Puylaurens, ce qu'est devenu mon portefeuille, puisque vous me l'avez volé.

— Votre excellence, reprit le bandit, a mis le doigt sur le point essentiel de l'affaire. Nous lui avons volé, en effet, ses papiers hier soir, et, comme je suppose que monsieur le marquis en a quelque souci, je m'empresse de le rassurer. Le père Joseph m'ayant donné cette commande, j'y apportai tous mes soins. Je n'avais point fait de marché à l'avance avec ce capucin. La chose ne me semblait pas nécessaire, parce que l'éminence grise est le bras droit du premier ministre, au vu et au su de tout le monde. J'exécutai donc le coup à crédit, sans aucune avance de fonds et sans convenir de mon salaire. Les papiers furent à l'instant portés à Ruel et remis au père Joseph. Ce diable d'homme ouvrit le portefeuille, et, n'y trouvant que des lettres sans importance, il me voulut soutenir que je n'avais pas su vous enlever le bon portefeuille; j'eus beau lui répéter dix fois que vous n'aviez rien autre chose sur vous, sauf quatre pièces d'or qui témoignaient de notre exactitude à visiter toutes vos poches, il me répéta que j'étais un maladroit. Le reproche me piqua, et je lui répondis que c'était lui-même qui ne savait point découvrir le secret qu'il tenait entre ses mains. Le père Joseph examina de nouveau les lettres, et, n'y voyant rien à son goût, il jeta le tout au feu; mais il en eut bien du regret, car sur l'un de ces papiers la chaleur fit éclore tout à coup des caractères que la flamme consumait à mesure qu'ils naissaient. Aussitôt voilà le capucin à genoux dans les cendres, cherchant à tirer de l'incendie cette pièce intéressante. Il se brûlait les doigts et criait comme un aigle, en m'appelant à son secours. Enfin, comme le papier était presque entièrement brûlé, le père Joseph n'essaya plus de le sauver, et mit son nez au-dessus des flammes pour lire au moins à la volée quelques mots d'écriture.

— Morbleu! s'écria-t-il, c'est justement la pièce que nous voulions avoir! c'est la liste des conspirateurs! Je vois des noms courir parmi les charbons ardens. O rage! ils m'ont échappé!

— Une forte odeur de capucin grillé, qui se répandit dans la chambre, me fit sentir quelle importance le père Joseph attachait à ce secret perdu. J'ai pensé, monsieur le marquis, que ces nouvelles vous ôteraient une inquiétude de l'esprit; c'est pourquoi j'avais hâte de vous les communiquer.

Puylaurens remercia le bandit de son bon office, et lui donna encore quatre pièces d'or que le drôle mit dans sa poche avec un air de tendresse et de contrition.

— Ah! monseigneur, dit-il en soupirant, votre générosité me pénètre de honte et de regrets. Il me reste une supplication à vous adresser : nous avons appris ce matin que vous étiez l'ami de Monsieur, ce grand prince qui paie bien ses serviteurs!

Les trois vauriens saluèrent le nom de Monsieur comme les dévots celui de Jésus.

— Ce prince si magnanime, reprit l'orateur, est à présent en querelle avec M. le cardinal, et nous aurions bien plus de zèle et d'agrément à le servir qu'à être employés par des gens d'église et des moines à demi défroqués. Le croirez-vous, monsieur? ce ladre de père Joseph nous a moins donné pour vous avoir dérobé vos papiers, que vous-même à qui nous avons pensé faire du tort! Pour deux affaires, celle de votre portefeuille, et un autre coup de main plus important, le traître a eu l'insolence de nous offrir cinquante écus.

— Ce coup de main, demanda Puylaurens, ne serait-ce pas un petit guet-apens qui n'a point réussi?

— Ah! monsieur, reprit le bandit, je frémis en pensant au danger que vous avez couru; mais, par la grace de Dieu, il vous vint l'heureuse inspiration de vous sauver à travers champs.

— Et ce fut sans doute pour montrer votre joie de me voir échapper à ce péril que vous tirâtes deux coups de mousquet sur moi?

— C'était pour l'acquit de ma conscience, car alors je ne savais point encore que vous fussiez l'ami de Monsieur, et j'étais loin de supposer qu'un cardinal ministre payait comme un chantre de village. Nous avons reconnu que ce cardinal-ministre et son père capucin étaient des pervers en voyant qu'ils mettaient à si bas prix le meurtre, et qu'ils estimaient à cinquante écus la vie d'une personne de votre mérite. Tenez, monsieur, ne pensons plus à ces petites gens. Il n'est bruit à Paris que des belles choses que vous y venez faire. L'on sait à présent que le roi sera forcé de se retirer du monde, comme cet empereur d'Espagne dont j'ai oublié le nom. Monsieur lui succède naturellement, puisque sa majesté n'a point d'enfans. Vous devenez premier-ministre, et, si vous ne faites pas pendre le cardinal, votre clémence éclatera dès l'origine de votre gouvernement.

— Vous me paraissez parfaitement au courant de la politique.

— En un mot, vous conspirez, monsieur le marquis. Par grace, veuillez nous donner de l'emploi dans votre parti. Nous voilà trois hommes bien bâtis, bien armés, les poches vides, mais le cœur plein de courage et la tête farcie d'expédiens. Nous portons de beaux noms de guerre, nos véritables noms ayant achevé leur temps un jour que la justice était de mauvaise humeur. Mes deux compagnons, Petit-

écu et Quarante-cinq, font connaître, en se nommant, le prix discret de leurs services; pour un écu par jour, on a le premier, quarante-cinq écus par mois vous assurent le zèle du second. Je suis le capitaine La Pistole, et, pour cette somme à titre de haute paie, je vous appartiens en temps de paix ou de conspiration. Ne vous y trompez pas, monsieur, nous sommes gens de probité, car l'homme de bien n'est-il pas celui qui remplit sans reproche tous les devoirs de sa profession? Nous obéissons fidèlement aux ordres de nos patrons, et, si dans ce qu'on nous commande il se trouve quelque petite chose dont le ciel ne soit pas content, la faute ne retombe point sur nous, pauvres aveugles que nous sommes, mais sur l'inventeur du méfait, qui en a ordonné l'exécution et en reçoit le bénéfice.

— Cette morale édifiante sied à celui qui la professe et aux lieux où nous sommes.

— Cela posé, reprit le capitaine, veuillez prendre en considération la diversité de nos talens. Petit-écu n'a pas son égal au monde pour l'enlèvement, l'escalade, la surprise nocturne; Quarante-cinq est habile à vider une poche, comme votre excellence l'a pu remarquer. Voilà pour le badinage. Moi, je pratique le sérieux : la querelle improvisée, le jarret coupé, le meurtre par méprise, le duel heureux, et cent autres tours utiles et recherchés. Nous sommes bons tous trois à servir de courriers et d'émissaires, à battre les laquais, séduire les servantes et tricher au jeu. Pour les affaires qui concernent les galères du roi ou la potence, nous avons un tarif aux plus doux prix; le reste est suffisamment payé par notre solde ordinaire. Monsieur le marquis, mettez-nous à l'essai : voulez-vous que l'on vous débarrasse du père Joseph? Donnez-nous la mission de lui tordre le cou.

— Gardez-vous-en bien, malheureux!

— Vous êtes trop bon, excellence; si vous rendez le bien pour le mal, vous n'y trouverez point votre compte. Qu'importe d'ailleurs un moine de moins sur terre! N'y en a-t-il pas dix mille autres tout pareils dans les couvens? Si vous avez vos motifs pour épargner ce capucin, qui a voulu vous faire tuer, donnez-nous quelque autre commission; mais, par grace, prenez-nous à vos gages, vous vous en trouverez bien. Les gens de notre sorte sont nécessaires dans une conspiration.

— Eh bien! je vous prends à ma solde tous trois. Voici mes ordres : vous ne me parlerez jamais et n'aurez point l'air de me connaître. Vous n'aurez affaire qu'à mon écuyer, et encore, le soir seulement, dans ce cabaret. Il vous apportera mes instructions et de l'argent. Comme le père Joseph a déjà voulu me faire assassiner, je vous charge de veiller, dans votre monde de coupe-jarrets, à empêcher qu'on ne me tende un nouveau piége sans que j'en sois averti. Vous recueillerez en passant ce qu'on dira sur les projets de Monsieur et sur son envie de renverser le cardinal. Ne vous avisez pas de montrer trop de zèle; ne parlez

pas de moi ni en bien ni en mal. Évitez avec soin les querelles, et que je ne rencontre nulle part vos honnêtes visages. Ne paraissez devant moi que si vous découvrez un complot contre ma personne, et si vous apprenez qu'il y ait danger pour ma vie ou ma liberté. Alors seulement vous pourrez vous montrer et vous servir de vos armes, s'il en est besoin.

En passant contrat avec ces vauriens qui l'avaient voulu tuer le matin, Puylaurens ne prévoyait guère qu'ils dussent lui sauver la vie le lendemain. Il s'apprêtait à donner à Mme de Chevreuse le divertissement de sa conférence du cabaret; mais la duchesse l'attendait avec d'autres nouvelles bien plus importantes.

— Alerte! lui dit-elle, le cardinal veut se faire prendre au piége. Son attaque de goutte est une feinte. Il s'enferme à Ruel par un dépit amoureux. Sa folle passion pour la reine le tient plus fortement que jamais. Le maréchal d'Effiat, l'une de ses ames damnées, est venu ce matin me dévoiler tous les sentimens secrets du maître. Le cardinal a ressenti une jalousie épouvantable des courses à cheval du garde-des-sceaux. Lorsque j'ai appris à M. d'Effiat que ces galanteries s'adressaient à moi et non à la reine, il s'est écrié : « Vous nous ôtez un dard du cœur. » Notre berger soupirant veut toucher sa bergère par des raisons politiques : « La reine, m'a dit M. d'Effiat, tombera dans l'oubli et le mépris, si le roi meurt sans postérité. Comment ne comprend-elle pas son danger? Il lui faut un fils à tout prix. » Il est beau à M. le cardinal, ai-je répondu, de s'inquiéter ainsi de l'avenir de la France; mais ces motifs ont déjà été soumis à la reine, et, puisqu'elle n'a pas jugé à propos de s'y rendre, il faut en imaginer d'autres. Je confesse qu'il est étrange de voir une femme de ce rang refuser les hommages de son persécuteur. « Cessez ce badinage, interrompit M. d'Effiat, il y va de notre fortune et de notre vie peut-être. Voici les volontés de M. le cardinal. Vous êtes plus avant que personne dans la confiance de la reine. Vous lui direz les désirs et les peines de son éminence. Je vous en reparlerai chaque jour, et vous porterez mes paroles à cette inhumaine. Je vous ferai la cour publiquement, et, selon que vous me traiterez bien ou mal, M. le cardinal jugera si la reine lui est ou non favorable. » — C'est convenu, répondis-je, et pour vous montrer tout de suite quels sont les sentimens de sa majesté pour M. le cardinal, je vous dirai, mon cher maréchal, que vous ne me plaisez point, et que je me moque de vos raisons d'état. — « Ah! friponne, s'écria M. d'Effiat en voulant me baiser la main, plût à Dieu que madame Anne fût d'aussi belle humeur que vous! » Je l'appelai insolent, je lui donnai un soufflet, et il courut annoncer à son maître ces heureux préliminaires.

— Maintenant, poursuivit la duchesse, il dépend de la reine de perdre le cardinal. Il n'y a pas d'homme plus aveugle que lui en amour. Si

son ingrate lui ordonnait de se promener à la place Royale en costume de Turc ou de rabbin, il y viendrait sur l'heure. Demain, M. d'Effiat doit se rendre à la comédie du Marais pour m'y chercher. Afin d'obéir à la reine, qui me l'a commandé, je l'accueillerai avec indifférence. Il nous fallait une personne sûre qui fût prête, lorsqu'il en sera temps, à donner avis au roi des témérités du cardinal. J'ai pensé tout de suite à l'ambassadeur d'Espagne, M. de Mirabel. Quand je lui en ai parlé ce matin, il s'est d'abord emporté, disant qu'il voulait faire assassiner ce prêtre insensé qui osait vouloir corrompre la sœur du roi d'Espagne; mais je l'ai apaisé en lui prouvant qu'un éclat perdrait tout, et nous avons pris d'autres mesures. Il viendra demain voir les comédiens du Marais, et se rencontrera dans ma loge avec d'Effiat. Je ferai en sorte que notre conversation paraisse suspecte à l'ambassadeur. M. de Mirabel devinera le sens caché de nos propos interrompus avec d'autant plus d'aisance qu'il sait tout, de sorte que je ne passerai point pour avoir trahi le secret, et, quand on verra le roi informé de l'impertinente passion du cardinal, on dira que le pauvre d'Effiat a mal joué son rôle.

Cette cabale de Mme de Chevreuse était savamment préparée. Le cardinal prêtait le flanc de lui-même, et ses ennemis étaient excusés de mettre à profit sa faiblesse par l'ingratitude et l'audace de ses projets. Puylaurens, autorisé par son sauf-conduit à se montrer en public, résolut d'aller au théâtre le lendemain pour y jouir d'un double spectacle, car, au moyen de ce prologue arrangé par la duchesse, la comédie promettait d'être dans l'auditoire bien plutôt que sur la scène.

IX.

La troupe du Marais, étant avertie que la cour devait venir à son théâtre, s'était mise en frais pour que le spectacle fût digne de l'assemblée. Les lumières de la rampe avaient été doublées, on en comptait jusqu'à trente, et les deux bouquets de chandelles étaient fort augmentés, de sorte qu'on avait mis deux moucheurs au lieu d'un, et encore ils suffisaient à peine à bien entretenir l'éclat de toutes ces lumières. Sur les deux côtés de la scène, les banquettes réservées aux dix-sept seigneurs étaient restaurées à neuf. Ces places étaient fort recherchées, parce qu'on y était autant regardé que les acteurs eux-mêmes. Les loges, cependant, avaient certains avantages; leur obscurité même favorisait l'illusion du spectateur; on y voyait d'ailleurs les dames de plus près, et les yeux, s'accoutumant bientôt au demi-jour, finissaient par distinguer sans peine tous les visages. On y jouissait donc d'une meilleure perspective, et l'on savait au moins ce qui se passait parmi l'auditoire, tandis que, pour les gens assis près des acteurs, le reste de la salle était comme dérobé par la nuit. L'ambassadeur d'Es-

pagne avait fait le matin retenir des places et poser des fauteuils dans sa loge.

Dès trois heures après midi, le parterre était rempli; la cour arriva bientôt après, et l'encombrement de chevaux et de laquais fut considérable. La duchesse de Chevreuse occupait le premier rang avec Mme de Montbazon, sa belle-mère, et Mme de Guemené, sa belle-sœur. C'était assurément la plus riche loge de toute la salle en appâts, car pour la santé, la fraîcheur et l'éclat, ces trois personnes n'avaient point de rivales. Auprès de ces dames, on voyait la princesse de Condé, sœur de M. de Montmorency, accompagnée de la marquise de Rambouillet. Plus loin, la vicomtesse d'Auchy se faisait remarquer en posture de bel-esprit, tenant le crayon d'une main et de l'autre la pièce qu'on allait jouer, pour donner à entendre qu'elle y mettrait des notes de sa façon. La tête de M. d'Effiat, sortant par une petite lucarne de l'avant-scène, cherchait du regard Mme de Chevreuse. A quatre heures on frappa les trois coups, et le spectacle commença. On jouait *Mélite*, comédie du jeune Corneille, poète nouveau et de grande espérance. Le public aimait fort cet ouvrage, aussi l'attention était-elle extrême. Par malheur, la pluie qui vint à tomber produisit tant de bruit, en battant sur la toiture de la salle, qu'on n'entendait plus la voix des acteurs. Des gouttes d'eau passèrent entre les planches mal jointes, et un petit ruisseau coula dans le parterre, ce qui obligea la troupe à interrompre un moment le spectacle. A part ces petits accidens, la représentation fut la plus belle du monde. Après la *Mélite* de Corneille, Jodelet, avec son visage enfariné, vint jouer une farce de carnaval. C'était le moment pour les spectateurs de causer entre eux et de se faire des visites. Il y avait un fauteuil vide derrière celui de Mme de Chevreuse; Puylaurens s'en empara. Il y était à peine assis, quand M. d'Effiat et l'ambassadeur d'Espagne arrivèrent chacun de son côté. On envoya chercher un siége pour M. de Mirabel. D'Effiat, qui avait l'esprit occupé de sa commission, enrageait de ces cérémonies. Comme Puylaurens était mal en cour, le maréchal voulut passer sa mauvaise humeur sur ce jeune homme, et lui demanda brusquement pourquoi il n'était pas à Orléans, à quoi Puylaurens répondit qu'il avait quelques gens malappris à corriger avant de partir.

— Je vois ici, dit M. de Mirabel, trois paires d'yeux dont une seule suffirait à retenir Puylaurens malgré toutes sortes de dangers.

— De ces trois paires d'yeux, s'écria d'Effiat, il y en a une pour laquelle j'irais en Chine, si elle me le commandait.

— Peut-on savoir, demanda la belle Montbazon, pour laquelle de nous trois vous êtes prêt à faire ce grand voyage?

— Ce n'est point pour moi, dit Mme de Guemené. Le maréchal sait bien que je ne l'enverrais pas seulement à Bicêtre.

— Il n'y a pas de mystère, reprit d'Effiat; tout le monde voit que j'ai le cœur percé d'outre en outre par les yeux de Mme de Chevreuse.

— Et jusqu'où iriez-vous pour moi, demanda Mme de Montbazon?

— Jusqu'au Japon, madame, aussitôt après mon retour de la Chine.

— C'est aux mines du Pérou qu'il vous faudrait aller, dit la princesse de Guemené en riant.

Mme de Montbazon ruinait ses amans.

— Ne faites pas trop parade de votre zèle, dit Mme de Chevreuse, car je pourrais vous envoyer en Chine tout de bon, et ne vous en rappeler jamais.

— Hélas! s'écria d'Effiat, ne suis-je donc pas plus avancé que cela? Cinq années de constance et de discrétion, le sort du monde entier, les plus vastes projets, votre bien même, la sûreté de votre avenir, rien ne peut toucher votre cœur de pierre?

— Rien, répondit la duchesse; vos vastes projets sont empêchés par des considérations non moins grandes. Vous oubliez de quel sang nous sommes, mon cher maréchal, quelle coiffure nous portons, et de qui nous sommes fille et sœur.

— Et vous oubliez quelle tête nous avons, reprit d'Effiat. Vous oubliez ce que peut une ame comme la nôtre, réduite au désespoir. Tenez, duchesse, soyons bons amis, et laissez-nous croire que vous vous adoucirez.

— Si l'amour, dans sa folie, vous donne cette espérance, j'en suis bien aise; mais un cœur royal une fois fermé ne s'ouvre plus.

— Prenez garde, interrompit M. de Mirabel, vous allez au-delà de vos instructions, madame la duchesse, et vous, monsieur le maréchal, je souhaite, pour l'honneur de vos protecteurs, que cet amour si constant et si discret vous ait entraîné jusqu'à l'audace la plus coupable et la plus dangereuse.

— Comprenez-vous rien à ceci? demanda la belle Montbazon.

— Monsieur l'ambassadeur est plus habile que nous, répondit Mme de Guemené.

— C'est que j'ai plus d'intérêt à comprendre bien ce que dit M. d'Effiat. Ne sait-on pas que les vastes projets ne lui appartiennent point, et que le sort de l'Europe n'a rien à démêler avec sa prétendue passion pour Mme la duchesse?

— Votre secret est surpris, monsieur le maréchal, dit Puylaurens.

D'Effiat parut stupéfait de tant de pénétration. Il voulut donner le change et faire croire qu'il badinait; mais M. de Mirabel demeura fort sérieux. Au moment de partir, l'ambassadeur baisa la main de Mme de Chevreuse.

— Je ne doute point, lui dit-il, que vos réponses ne soient toujours dignes de la personne que vous représentez et de ce sang dont vous parliez tout à l'heure. Cependant, si on poussait les choses jusqu'à la me-

nace, n'oubliez pas que j'ai deviné l'énigme, et que le monde s'embrasera si je dis un mot.

M. de Mirabel adressa quelques galanteries aux dames, et passa devant M. d'Effiat sans le saluer.

A la sortie du théâtre, Puylaurens vit, à deux pas de lui, dans la foule, l'honnête visage de La Pistole, accompagné de ses deux amis.

— Que faites-vous ici? lui dit-il sévèrement.

— Monseigneur, répondit le capitaine, j'ai cru devoir vous suivre, parce que les estafiers d'Espagne sont commandés pour une bagarre. Vous verrez tout à l'heure que je suis bien informé.

Au même instant, M. d'Effiat, qui était venu dans un équipage du cardinal, demanda ses gens; des laquais à la livrée de Ruel crièrent :

— Place au carrosse de M. le cardinal!

— Place au carrosse de l'ambassadeur d'Espagne! crièrent les gens de M. de Mirabel.

Les deux carrosses s'avancèrent à la fois et s'entre-choquèrent. Dans ce désordre, un laquais d'Espagne se laissa choir en criant au meurtre! quoiqu'on ne l'eût pas touché. Six estafiers vinrent à son secours et chargèrent avec furie les livrées de Ruel. Ils blessèrent trois domestiques, et le carrosse du cardinal fut obligé de céder la place à l'autre. M. d'Effiat écumait de colère.

— Voilà, disait-il, une affaire dont il sera parlé.

— Si le roi m'interroge, répondit M. de Mirabel, je lui donnerai toutes les explications désirables.

Les dames effrayées se dispersaient comme une troupe d'oiseaux; les unes s'enfuyaient au hasard à travers les rues; d'autres étaient rentrées dans la salle. Les hommes, entendant un cliquetis d'armes, tiraient leurs épées sans savoir ce qu'ils en devaient faire. M. d'Effiat, qui était enfin monté dans son carrosse, aperçut Puylaurens par la portière, et imagina de tourner l'orage contre lui : — A Puylaurens! disait-il; au rebelle! au contumace! Tuez, tuez! le cardinal vous donnera l'absolution.

Un groupe se forma aussitôt, composé de ces gens affamés qui cherchaient alors l'occasion de rendre toutes sortes de services. La Pistole et ses deux hommes se mirent entre eux et le favori de Monsieur en dégaînant leurs rapières d'un air si expert et si déterminé, que le zèle des chercheurs de fortune en fut rabattu de moitié. Puylaurens passa devant eux l'épée haute; son écuyer tenait une torche de résine; on trouva au milieu d'une rue fort sombre Mme de Chevreuse enfoncée dans la boue jusqu'aux chevilles et riant aux éclats. Puylaurens la reconduisit à son carrosse, où il monta auprès d'elle. Les trois estafiers s'élancèrent sur les chevaux de la duchesse, et la retraite s'exécuta sans autre encombre.

L'ambassadeur d'Espagne vint à l'hôtel de Chevreuse vers huit heures du soir. — Les choses sont en bon chemin, dit-il. Ma bagarre du théâtre est un coup de maître. D'Effiat ne manquera pas de se plaindre; le bruit ira jusqu'aux oreilles du roi; on me demandera la cause de ce scandale, et j'en ferai un mystère dont l'honneur de la reine ne me permettra point de donner l'explication. Le roi insistera, et, après m'être laissé prier long-temps, je révélerai dans une audience particulière les intrigues du ministre, son amour et ses projets insolens. Si M. le cardinal se tire de ce mauvais pas, je le tiens pour un habile homme.

Il l'était en effet, et plus encore que M. de Mirabel ne l'imaginait. Tandis qu'on soupait à l'hôtel de Chevreuse, en buvant à la chute prochaine du ministre, Richelieu, averti par M. d'Effiat, était déjà près du roi. On ne sut point par quels mensonges il avait prévenu l'esprit de Louis XIII, mais au bout de vingt-quatre heures la foudre éclata sur les têtes des cabaleurs. Le grand-maître des cérémonies vint signifier à l'ambassadeur d'Espagne, dans les formes voulues par l'étiquette, la défense de paraître à la cour sans invitation; la reine-mère fut envoyée prisonnière au château de Compiègne; Mme de Chevreuse reçut l'ordre de se retirer chez elle à Dampierre, et Puylaurens fut averti que, s'il ne retournait auprès de Monsieur, il serait arrêté, malgré son sauf-conduit. Quant à l'infortunée Anne d'Autriche, elle s'aperçut bientôt que le cardinal poussait l'audace et le mépris jusqu'à poursuivre ses prétentions amoureuses.

Puylaurens sortait de Paris fort consterné; en passant à cheval dans la rue d'Enfer, il rencontra un carrosse tout neuf traîné par six chevaux magnifiques. Ce carrosse s'arrêta, et maître Lopez présenta son visage maigre à la portière.

— Monsieur le marquis, dit-il, si vous aviez voulu entendre raison, vous seriez en aussi bon équipage que moi, au lieu d'aller chercher à trente lieues un asile où l'on ne vous laissera pas de relâche. M. le cardinal m'a nommé son trésorier et de plus conseiller d'état.

— Il te nommerait surintendant que tu ne serais toujours qu'un misérable.

— Encore, reprit Lopez, si vous pouviez éviter votre sort! Mais souvenez-vous de mes paroles: Vous serez un jour le surveillant et l'espion avoué de Monsieur. Le cardinal l'a mis dans sa tête, il faudra en passer par là.

— Si tu étais à pied, je donnerais de ma canne sur le dos d'un conseiller d'état.

— Voilà, répondit le Maure, ce que l'on gagne à faire les choses de bonne grace; on est voituré doucement et on se rit des coups de canne. Vous arriverez, à travers mille périls, au même chemin que moi. J'ai

pris tout de suite le plus court. Adieu; vous savez que vous me devez cent écus.

— Attends un peu, que je te les paie à l'instant.

— Je n'en veux point. Je vous les ferai demander la veille du jour où vous serez arrêté. Bon voyage, monsieur le marquis.

L'Abencerrage ayant commandé à ses gens de marcher, le carrosse disparut avec la rapidité de l'éclair.

Ainsi finit la première cabale de Puylaurens. On se tromperait si on ne voyait dans ces efforts de la jeunesse active et généreuse que de chétives intrigues de cour C'étaient de vagues aspirations vers la liberté, dont on ne savait point encore le chemin; c'étaient des préludes à d'autres révolutions plus sérieuses et des protestations prématurées contre une odieuse tyrannie, dont le remède se découvrit un siècle et demi plus tard. L'ambition avait sans doute une part dans ces intrigues, mais on l'excuse en faveur du danger et en considération de la fin malheureuse des rebelles, qui payaient de la vie leurs imprudences. La bassesse et les flatteries ouvraient d'ailleurs une route si facile, qu'on ne peut s'empêcher de savoir quelque gré aux jeunes gens d'en avoir voulu suivre une autre plus périlleuse.

Ce premier échec du pauvre Puylaurens avait été si rude et si complet, que son orgueil blessé ne lui permit plus d'écouter la raison. Il eût été honteux de s'en tenir à cet essai malheureux et de reculer devant une lutte inégale. Dans son dépit, il se piqua au jeu et résolut de mieux faire, en donnant plus de grandeur à ses entreprises.

Puylaurens connaissait trop bien la tête folle de Mme de Chevreuse pour s'attacher à elle sérieusement, et cependant, lorsqu'une lettre de M. de Moret lui vint annoncer, le lendemain de son arrivée à Orléans, que la duchesse l'oubliait pour retourner à M. de Châteauneuf, il en eut autant de chagrin que si cette nouvelle eût eu de quoi l'étonner.

Un amant abandonné est chose si commune qu'on en parle comme du temps qu'il fait, et, pour celui qui est délaissé, la ruine d'un empire n'est rien auprès de son infortune. L'écuyer Férolas, qui tenait registre des soupirs de son maître, aurait eu de la besogne à servir notre héros dans ce moment-là. Heureusement le tourbillon des événemens, le despotisme sans sommeil de l'implacable cardinal et les dangers toujours renaissans ne laissèrent point à Puylaurens le loisir de s'abîmer dans les tristes pensées et les regrets amoureux.

PAUL DE MUSSET.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

LES

PRISONS DE LA FRANCE

SOUS

LE GOUVERNEMENT RÉPUBLICAIN.

Pour quiconque se préoccupe des grands intérêts de son pays et ne craint pas de livrer son opinion à la publicité, c'est le moment d'écrire. Les sujets abondent, et la situation est nouvelle. *O navis, referent in mare te novi fluctus!* pourrait-on dire avec Horace à la république. En effet, depuis l'ouragan qui a tout bouleversé, nous voguons, un peu au hasard, sur une mer inconnue et orageuse; nos pilotes ont laissé suspecter leur habileté, et voici que, dans les parages où ils nous ont conduits, les écueils apparaissent de tous côtés à ceux qui prennent la peine de regarder à l'horizon. Qui les voit doit les signaler. Eût-on la certitude de n'être point écouté, c'est le devoir de chacun, à la vue des brisans, de pousser son cri d'alarme. Ou mieux, pour couper court à toute métaphore et aborder vivement la question qui nous occupe aujourd'hui, c'est le devoir de quiconque a étudié quelque peu les différens systèmes pénitentiaires de signaler les tristes conséquences du décret qui a suspendu le travail dans les prisons, et que le gouvernement provisoire n'a rendu peut-être que pour complaire à quelque imprudente députation.

Il faut le dire pourtant et le dire bien haut, la suspension du travail dans les prisons, que l'on vient de décréter, c'est la brusque et déso-

lante solution de cette grave question pénitentiaire que l'on agite depuis dix-huit ans, que l'on a discutée souvent avec tant d'éclat, et qui promettait d'aboutir cette année même à un tout autre dénoûment. Ce décret, signé sans doute à la hâte et sans réflexion, annihile en un trait de plume les voyages, les études, les livres, les discours, les observations qui ont coûté vingt années aux hommes les plus compétens de l'Europe en cette matière. Ce décret anéantit tous les systèmes et remet tout en question. Sous prétexte de progrès, il nous ramène aux temps barbares. Le travail en effet, c'est l'ame de tous les systèmes pénitentiaires; le travail, c'est à la fois l'amendement, la punition, la consolation et l'avenir du détenu, soit qu'il habite une cellule, soit qu'il vive dans une prison commune. Sans le travail, nous le montrerons bientôt, l'emprisonnement devient une loi impie et inhumaine, une monstruosité qui suffirait pour mettre la France républicaine au ban des nations civilisées. Heureusement l'assemblée nationale renferme des hommes que l'étude de la question pénitentiaire a rendus célèbres, et la vérité, Dieu merci! rencontrera des interprètes éloquens. En attendant que leur voix se fasse entendre, il m'a paru utile de bien préciser la situation présente, de l'expliquer aux nouveaux représentans qui n'ont point suivi les précédens débats des chambres à ce sujet.

J'ai toujours pensé que le meilleur moyen de faire mûrir les questions, de les faire aboutir, était de les arracher aux hommes spéciaux et de les livrer sous une forme moins sèche, plus concise, à la pensée générale, qui réagit ensuite sur l'opinion de ceux qui ont mission de prononcer. Le public a un grand bon sens; il ne se plaît pas aux débats sans issue; dès qu'il entrevoit la vérité, il coupe court aux discussions; dès qu'une solution lui paraît importante, il la réclame. Or, le public, en France, n'est pas édifié sur la question pénitentiaire; il ne sait à qui s'en rapporter; égarée par dix-sept années de dissertations contradictoires, l'opinion flotte, incertaine et sans se fixer, de la routine aux théories nouvelles. De ces discussions sans fin, de ces volumes sans nombre, écrits dans toutes les langues, dans tous les temps, et où la vérité ne se rencontre qu'au prix d'une étude laborieuse et presque exclusive, tâchons d'extraire ce que le public doit savoir en ce moment et peut apprendre en une heure. Je commencerai par exposer l'état actuel des prisons. Je le ferai à l'aide de chiffres dont je garantis l'authenticité, et j'indiquerai, chemin faisant, le résultat inévitable du nouveau décret.

Voyons d'abord ce qui se passe dans les bagnes.

En ce moment, on compte dans les bagnes 7,953 forçats, dont 1,327 y sont entrés dans l'année 1847.

Sur ce nombre de 1,327, on compte 586 récidivistes, provenant la plupart des maisons centrales, c'est-à-dire beaucoup plus du tiers.

Ainsi donc, quand vous voyez sortir de prison vingt condamnés ayant fini leur temps, vous pouvez être assuré que huit d'entre eux, sept au moins, reviendront sous les verrous, et je ne parle pas de ceux dont les méfaits échapperont à la justice et resteront impunis. Je livre ce chiffre, sans autre commentaire, aux réflexions de ceux qui se préoccupent surtout, dans cette question, des intérêts de la société et de l'amendement des prisonniers. Quant aux philanthropes qui s'inquiètent avant tout du bien-être des forçats, de leur *comfort*, de leur santé, je leur recommanderai le fait suivant.

Il est prouvé que le dixième des condamnés au bagne meurt dans la première année. Ainsi, tout juré dont le vote a contribué à envoyer dix accusés aux travaux forcés est assuré d'avoir condamné un de ces hommes à une mort certaine et presque aussi prompte que l'échafaud. Il est en outre prouvé et patent que les condamnés vivent au bagne dans les meilleures conditions hygiéniques possibles. Leur nourriture est très bonne, leur travail plus que modéré; ils vivent tout le jour en plein air, à la clarté du ciel, au milieu d'honnêtes artisans; la seule différence entre eux, — et ceci est profondément immoral, — c'est que l'un porte une petite chaîne et que l'autre travaille dix fois plus. Leur vie matérielle, chose pénible à dire, est en un mot meilleure que celle de la plupart des ouvriers honnêtes et laborieux des manufactures, et cependant il meurt 1 forçat sur 10 durant la première année, tandis que, dans la vie commune, la mortalité est de 1 sur 41.

A quoi donc faut-il attribuer cette différence effrayante? Il faut l'attribuer, sans nul doute, et les hommes compétens en conviennent, à l'impression morale, à l'effroi, à l'horreur qu'éprouve le condamné en se voyant poussé par la société dans un antre d'infamie d'où il ne sortira, s'il en sort, qu'avec un sceau ineffaçable d'éternelle réprobation, car les bagnes ressemblent, par plus d'un point, à l'enfer de Dante, et la société semble avoir écrit sur leur porte : « Laissez toute espérance, vous qui entrez. »

Non-seulement le bagne n'amende pas, non-seulement il corrompt, mais il tue. Et qui tue-t-il? Ici la réflexion devient plus pénible encore. Sur ces dix condamnés, dont un doit mourir, avant une année, de honte, d'horreur ou de désespoir, lequel mourra? Sera-ce le criminel endurci sur lequel nul bon sentiment n'a prise? Non sans doute; celui qui mourra, ce sera le meilleur, ce sera le moins coupable, ce sera enfin le seul bon des dix, celui dont la conscience ne sera pas morte encore, dont le cœur est assez fier pour se briser au contact de l'infamie. Les autres, au contraire, insensibles à toute honte, verront dans le bagne un asile supportable après tout, des compagnons dignes d'eux, un séjour à ciel ouvert bien préférable, la plupart des forçats en conviennent, à la réclusion étouffante des maisons centrales.

Eh bien! le croira-t-on? c'est dans ce résultat épouvantable que les partisans du maintien des bagnes puisent un de leurs principaux argumens. « Ce ne sont pas, disent-ils, des maisons de plaisance que ces maisons où le dixième des condamnés meurt la première année. » Non, sans doute, ce ne sont pas des maisons de plaisance, mais la démence elle-même ne saurait inventer rien de plus odieux que ce système qui, en dépit des lois et du bon sens, inflige au moins coupable les plus durs châtimens, et ménage le criminel en raison même de son endurcissement et de sa perversité.

De ces dix hommes que vous avez condamnés au bagne, l'un est donc mort au bout d'un an. Que deviennent les neuf autres? Les neuf autres, quel que soit leur âge, leur crime, leur condition, quel que soit le degré de leur peine, de leur perversité, sont condamnés à vivre accouplés (1) dans un cloaque où se meuvent toutes les impuretés, tous les crimes, toutes les infamies qu'a rejetés loin d'elle une nation de trente-cinq millions d'hommes. Là, pour seul spectacle, la société donne à ces coupables, qu'elle a mission d'amender, puisqu'elle doit les recevoir un jour encore dans son sein, le spectacle réuni de toutes les monstruosités contemporaines, de tous les forfaits commis de notre temps, de tous les vices qu'ont pu rêver et pratiquer les êtres les plus détestables de toute une époque; ces hommes souillés que nous avons chassés d'entre nous, elle les plonge dans la fange pour nous les rendre ensuite. A ces natures mauvaises, ou faibles, ou insensées, elle ne montre que la démence, la mollesse ou la perversité. De tous les vices réunis, elle forme un lien de corruption générale, et c'est là que, pour le corriger, elle renferme, au milieu des sept mille exemples les plus épouvantables, au milieu des sept mille natures les plus odieuses qu'on ait pu rassembler, le malheureux qui a été poussé au crime par un seul exemple peut-être ou par le seul penchant de sa nature. Là ces hommes sans foi, sans principes, qui ne comprennent pas, pour la plupart, la différence du bien et du mal, vivent ensemble, se communiquant leur lèpre, se complétant les uns par les autres, sans se douter

(1) Pendant une visite que je fis, il y a quelques années, au bagne de Rochefort, je fus témoin d'un odieux spectacle qui m'édifia pour toujours au sujet de l'accouplement des condamnés. Au bord du chemin que je suivais dans le port, je vis à terre deux forçats. L'un avait une attaque d'épilepsie; il se tordait sur la terre; ses convulsions étaient horribles; on avait jeté sur son visage, pour le voiler aux passans, un mouchoir à carreaux bleus que je crois voir encore. Pendant ce temps, son camarade de chaîne s'était assis sur le sol; il ramassait du sable, le filtrait à travers ses doigts à demi fermés, et formait autour de lui de petits monticules disposés comme les carrés d'un damier. Lorsque le malade, se roulant dans ses convulsions, s'éloignait trop de lui et tendait leur commune chaîne, il le ramenait en le tirant rudement à lui; si le malade, au contraire, en se tordant, dérangeait la symétrie de son damier, il le repoussait à coups de poing. Ce spectacle me donna une idée de l'accouplement qui ne s'est jamais effacée en moi.

que l'honnêteté existe dans le monde, sans qu'on leur apprenne raisonnablement qu'ils pouvaient eux-mêmes et qu'ils peuvent encore être honnêtes. « Une pièce de six pence, lisons-nous dans un rapport publié à Boston (1), une pièce de six pence tenue près de l'œil cache le disque d'une planète éloignée; de même trois mille condamnés placés devant l'œil de chaque détenu lui cachent la société qui est derrière. » Le forçat voit le mal seul, il vit dans le mal; aussi peut-on dire justement que le malheureux qui, pour un délit quelconque, délit qui ne suppose même pas une grande perversité morale, a mis le pied dans un bagne, est à tout jamais perdu. Il entre ce jour-là dans une congrégation de malfaiteurs, dans une société à part, dans une association ennemie, irréconciliable, qui accepte son infamie, et qui rend à la famille humaine exécration pour exécration. Dès qu'il a été entrevu dans cet antre de réprouvés, il est marqué pour toujours. Quoi qu'il fasse plus tard, où qu'il aille, il sera partout reconnu; cette société est impitoyable, elle ne souffre pas de déserteurs. Supposez, ce qui déjà n'est guère possible, supposez qu'un homme qui s'est gangrené au milieu d'une société honnête et qui a été criminel au milieu de nous, s'épure au bagne et devienne, comme le Trenmor de George Sand, vertueux au milieu du crime, qu'il parvienne à se créer, au sortir des galères, une existence honorable : savez-vous ce qui arrivera? Il arrivera que nul déguisement, que nul coin de la France ne pourra le cacher à l'œil de ses anciens compagnons, qu'il sera bientôt reconnu, conspué, ramené dans les voies qu'il voulait éviter, car toutes les autres lui seront fermées.

Et d'ailleurs comment pourrait-il se créer une existence honorable? Est-ce vous qui le prendrez à votre service? Vous plairait-il d'avoir pour domestique un forçat libéré? Croyez-vous qu'arrivant du bagne avec sa tête rasée, il trouvera facilement un patron, des compagnons honnêtes, de l'ouvrage même dans un atelier? Voulez-vous que, seul, humilié, manquant de tout, cet homme sans nom, sans famille, sans honneur, sans affection, se trouve doué tout à coup de la sainte énergie d'un apôtre, boive toutes les amertumes, surmonte tous les obstacles, et tende au bien sans jamais se retourner? Il faut vivre d'ailleurs; pour vivre, quand on n'a rien, il faut un métier, et quel métier fera-t-il, s'il n'en sait aucun? S'il n'en sait aucun, il faudra qu'il mendie, et, s'il mendie, vous lui direz : Allez travailler! Vous l'éloignerez avec répugnance, vous qui saurez qu'il vient du bagne; vous le repousserez avec terreur, et vous n'aurez pas tort, car non-seulement le mendiant a commis un forfait autrefois, non-seulement il a passé une grande partie de sa vie dans une atmosphère empoisonnée, mais vous pouvez

(1) *Essay on separate and congregate systems of prison discipline*, par M. Howe. Boston.

affirmer une fois sur trois, c'est la statistique officielle qui vous le dit, que ce malheureux sera demain encore voleur ou assassin, et que le bagne le reverra bientôt. Aussi savons-nous tous la terreur qu'inspire dans les campagnes le passage d'un forçat libéré; dès que la nouvelle s'en répand dans le pays, chacun ferme soigneusement sa maison; on dirait qu'il s'agit d'une bête sauvage ou d'un chien enragé. Eh bien! savez-vous combien de forçats sont sortis du bagne dans la seule année qui vient de s'écouler? Il en est sorti sept cent soixante-sept, c'est-à-dire à peu près huit pour chaque département, s'ils étaient également répartis dans toute la France. Ainsi, du 1er janvier 1847 au 1er janvier 1848, les bagnes vous ont fourni deux libérés au moins pour chaque arrondissement (1).

Non, le bagne actuel est une institution inconcevable dans un pays civilisé; je ne sache rien d'aussi révoltant pour la morale et le bon sens. Si le génie du mal voulait pourrir le monde et pervertir les hommes, que pourrait-il inventer de mieux que ce que vous faites avec la prétention de bien servir la société? que pourrait-il faire de mieux que de créer des écoles de crime, où le vice s'enseignerait publiquement, et de lâcher ensuite dans le monde ces écoliers infames? Et la plus simple morale ne dit-elle pas qu'en vouant indistinctement tous les condamnés à l'horreur publique, qu'en leur infligeant à tous également, quel que soit leur délit et contre l'intention de la loi, une sorte de pilori à perpétuité, qu'en les poussant enfin fatalement, invinciblement, au désespoir par l'humiliation, on se rend en quelque sorte complice de leurs rechûtes? Ce système pourtant a des défenseurs. Il s'est trouvé des hommes qui ont déclaré nécessaire ce sceau de l'infamie qu'on imprime au condamné. Ne songeaient-ils pas, comme l'a dit éloquemment M. de Lamartine autrefois, que ce sceau indélébile qui le rejette dans la société de ses pareils devient inévitablement le sceau de la récidive et du crime? Si vous considérez ce signe infame comme un exemple utile et bon à montrer aux hommes, vous tombez dans

(1) Les forçats n'inspirent point en tous pays la même répugnance. En 1842, je me souviens d'avoir vu à Pouzzoles, près de Naples, une bande de forçats vêtus de drap jaune serin. Ils exploitaient une carrière. Auprès d'eux, sur la route, se promenait un élégant personnage dont l'habit bleu et le pantalon gris étaient d'une coupe irréprochable. Ce dandy causait familièrement avec les passans. Je demandai à mon guide ce qu'il était. Il me répondit que c'était un forçat comme les autres; seulement il était riche, et il avait acheté (dans ce pays où tout s'achetait) le droit de ne rien faire et de ne porter ni le costume, ni la chaîne des condamnés. Plus récemment, à Grenade, je rencontrai un matin des forçats vêtus de gris qui balayaient la rue. L'un d'eux s'était séparé de ses camarades et achetait une pastèque à une fruitière chez laquelle j'allai moi-même marchander des figues. Comme je pressais la marchande de me livrer ces fruits: « Vous êtes bien pressé, me dit-elle en me montrant le forçat, et vous attendrez bien que ce *caballero* soit servi. »

une grande erreur : les spectacles odieux n'améliorent pas les hommes; la vue du crime n'inspire pas la vertu; le passage d'une chaîne de forçats n'a jamais éveillé des sentimens élevés, elle a souvent, au contraire, soulevé des passions mauvaises, et ce que je dis des forçats, je pourrais le dire de l'échafaud, dont vous croyez le spectale si effrayant. Les exécutions publiques, croyez-le bien, plaisent aux natures basses, elles ne terrifient que les ames pieuses et honnêtes.

Ici, du reste, je rendrai justice au gouvernement provisoire. Il a récemment aboli l'exposition publique. Il a bien fait; pour les raisons que je viens d'énoncer, c'était une peine détestable qui occasionnait souvent les plus regrettables désordres. Pourquoi donc, puisqu'il entrait dans cette voie, n'a-t-il pas décrété que les exécutions se feraient désormais, comme en Angleterre, dans l'intérieur des prisons? Ce décret eût pu lui faire pardonner son imprudente abolition du travail.

Pour compléter cet aperçu des bagnes, je n'ajouterai qu'un seul mot : la question financière a été invoquée au sujet de la réforme des prisons; elle est, à mon avis, tout-à-fait secondaire ici. Quelques-uns de ces millions dont on fait si bon marché dans de moins graves conjonctures ne pèsent guère dans la balance où l'on jette un des plus grands intérêts de la société humaine. Je me borne à constater ici, d'après les rapports officiels, que le ministère de la marine gagnerait *un million par année* à employer à ses travaux des ouvriers libres au lieu de condamnés. Je passe aux maisons centrales.

Ici, pour beaucoup de raisons, la question devient plus intéressante, plus grave et plus importante encore. Elle s'applique à un nombre infiniment plus considérable d'individus; ces individus sont moins coupables, moins pervers, par conséquent plus corrigibles; nous n'avons plus affaire aux crimes, mais aux délits : ici le devoir de la société est d'amender plus que de punir. Ceux-là même qui pensent que le crime ne mérite aucun pardon, que la justice des hommes doit être plus impitoyable que celle de Dieu, et qu'il faut jeter les forçats, sans distinction comme sans prévoyance, dans une sentine impure qui vous les rend plus tard, ceux-là même doivent convenir qu'en face de ces hommes coupables sans doute, mais à un degré bien différent, et coupables de fautes qui pourraient être imputées souvent à la société elle-même, la société a un grand devoir à remplir. Ce devoir est impérieux, car, il faut bien le dire, la civilisation ne diminue pas les contraventions; au contraire, elle crée de nouveaux besoins d'où naissent des désordres nouveaux; ce qui le prouve, c'est que, si le nombre des crimes reste à peu près stationnaire en France, le nombre des délits augmente sensiblement, presque régulièrement, et la civilisation ne mérite pas son nom, si elle ne répare pas le mal qu'elle cause, si elle ne donne pas le remède aux maux qu'elle engendre.

Eh bien! que fait la civilisation pour les prisons qu'elle remplit? Que se passe-t-il dans les maisons centrales, dont la population s'élevait au 1er janvier dernier à 17,850 détenus? Que s'y passe-t-il maintenant? Je l'ignore, ou plutôt je le devine, mais voici ce qui s'y passait il y a trois mois.

Il y a trois mois, une maison centrale ressemblait, pour tout homme de bonne foi, à une manufacture, moins la liberté de ceux qui y travaillaient. Hors la privation de la liberté, les détenus, convenablement habillés, nourris à merveille, soignés avec sollicitude pendant leurs maladies, n'y subissaient guère en réalité et n'y subissent encore d'autre peine que la honte, la honte de l'agglomération, la honte de faire partie, aux yeux de tous, d'une société déshonorée. Cette peine, qui peut être grande pour les détenus qui gardent encore un sentiment de fierté et de dignité humaine, est, on le devine, fort minime pour les condamnés au cœur endurci, au front sans rougeur. Là encore l'intention de la loi est trahie, et le plus pervers se trouve être le moins puni. Il est fort difficile de rendre plus sévère le régime des maisons centrales. On y a imposé le silence, il est impossible de l'obtenir; les détenus, qui passent ensemble plusieurs mois, souvent plusieurs années, trouvent moyen, mieux encore que les écoliers, de s'entendre sans parler, et de causer par signes, par le regard. Seulement par cette prescription du silence, qu'ils éludent et éluderont toujours, on entretient en eux la continuelle volonté de l'enfreindre, par conséquent l'esprit d'indiscipline ou de révolte, et l'on développe l'astuce et la fourberie, qui ne sont que trop naturelles ordinairement à leur caractère. Ne pouvant supprimer par le fait la conversation, qui est un des besoins de l'homme vivant dans la société de ses semblables, on s'en est pris aux menus plaisirs du détenu; on a défendu le tabac et prohibé les cantines. Alors les prisonniers, trouvant le régime trop sévère, ont déclaré qu'ils préféraient le bagne, où l'on vivait en plein air, où l'on pouvait se procurer, grace à la charité des visiteurs, une foule de petits adoucissemens. Non-seulement ils ont déclaré leur préférence en paroles, mais beaucoup d'entre eux, les annales des prisons en font foi, ont commis dans les maisons centrales des crimes pour être transférés au bagne et passer de la condition de détenu à celle de forçat.

Ce que nous avons dit, à propos du bagne, de la contagion morale, il faut l'appliquer également aux maisons centrales. Ici le résultat est plus triste encore, car on n'a pas affaire, je le répète, à des natures décidément mauvaises, à des instincts brutaux comme ceux des bêtes sauvages. Souvent, au contraire, ce sont des hommes égarés plutôt que criminels, sur lesquels l'éducation, les bons conseils exerceraient une grande influence, si l'on pouvait donner de bons conseils et une éducation quelconque à des hommes que l'on livre à tous les mauvais

exemples. Dans les maisons centrales en effet, comme au bagne, le contact du vice propage toutes les maladies morales. On peut le dire, tout condamné qui entre dans une maison centrale, s'il est sain, se gangrène; s'il est gangrené, se pourrit. La preuve de cette triste assertion, c'est que le chiffre des récidives pour ces maisons est, d'après quelques rapports, de 25 à 30 pour 100, de 41 pour 100 d'après d'autres rapports, c'est-à-dire le tiers au moins, sinon la moitié! La preuve encore, c'est que les bagnes recrutent là leur population. L'an dernier, sur 1,327 forçats entrés à Rochefort, à Toulon ou à Brest, on a compté 551 condamnés sortant des maisons centrales. Dans la prison de Philadelphie, je reviendrai sur ce chiffre, les récidives sont de 4 pour 100 au lieu de 30!

Voilà pour le moral des prisonniers, voilà pour la garantie de la société. Croit-on maintenant que les désordres qu'engendre la vie commune, que facilite une grande réunion d'hommes débauchés, que l'air épais et empoisonné qu'ils respirent dans ces établissemens trop peuplés, n'aient pas sur la santé des détenus une funeste influence? Consultons la statistique encore une fois. Dans les maisons centrales, la mortalité est, pour les hommes, de 1 sur 13, pour les femmes, de 1 sur 14; elle est de 1 sur 6 dans certaines maisons, tandis que dans la vie commune elle est de 1 sur 41 (1). Voilà le côté humanitaire de la question. Dira-t-on que les prisonniers sont soumis à des influences locales, sujets à des maladies qui n'atteignent pas l'homme libre? D'accord; mais comment se fait-il que, dans la prison de Philadelphie, la mortalité, les nègres mis hors de cause, soit moins grande non pas seulement que celle de nos maisons centrales et de nos bagnes, mais que celle de nos régimens, qui sont composés de l'élite de notre population?

En présence de chiffres aussi significatifs, il y avait urgence, comme on voit, à réformer notre système pénitentiaire. Tel qu'il était pourtant, s'il renfermait une bonne chose, c'était assurément le travail; le travail était à la fois une saine distraction, une garantie d'ordre, une bonne habitude; c'était le seul moyen employé de répression et d'amendement; c'était une bonne préparation pour l'avenir. On avait pensé que le détenu, après quelques années laborieusement employées, serait mieux préparé à la vie active, probablement pénible, qui l'attendait au sortir de prison, s'il voulait rentrer dans le chemin de la vertu. Il était regrettable sans doute que les détenus, au lieu d'apprendre chacun un métier qui devînt plus tard un gagne-pain, fussent employés dans les maisons centrales plus souvent comme moteurs, comme machines ou comme rouages de grandes industries; mais enfin du soir au

(1) Rapport de M. Béranger à la chambre des pairs.

matin ils étaient occupés, et cette occupation était leur sauvegarde. Or, qu'a fait le gouvernement provisoire? Sentant bien qu'il y avait quelque chose à réformer dans les prisons, il a réformé.... quoi?.... le travail! Et ces malheureux, qui, malgré leurs occupations constantes, étaient exposés à tous les mauvais exemples, à tous les contacts impurs, à toutes les corruptions, à tous les désordres, à tous les vices, à toutes les infamies qui s'enseignent, il les livre à l'oisiveté! Il leur défend, pour ainsi dire, de faire autre chose que de se corrompre les uns les autres, que de conspirer contre la société, contre eux-mêmes!

Depuis vingt ans, le régime de nos prisons soulevait l'indignation de ceux qui en observaient les résultats; depuis vingt ans, l'on déclarait de toutes parts que la France, sous ce rapport, était en arrière de tous les pays civilisés; on portait à la tribune, chaque année, cette accusation : « La société a le droit de punir, mais elle n'a pas le droit de corrompre, et le régime de nos prisons est profondément corrupteur. » Que dira-t-on maintenant!

Comment! dans la république, les seuls hommes qui soient dispensés de travailler pour vivre, ce seront les prisonniers! Eux seuls auront un loisir constant! eux seuls gagneront sans se déranger leur pain de chaque jour, leur toit, leur vêtement! eux seuls auront le privilége de consommer sans produire! Pour passer ses heures dans un doux *far niente*, il suffira désormais de commettre un crime! Les coupables qui ont violé les lois de la société et que la société a l'intention de punir vivront dans l'insouciance, dans la fainéantise, pendant que les ouvriers honnêtes s'épuiseront pour gagner, au prix de leurs sueurs, une existence incertaine et le pain de leurs enfans! Et si ces pauvres ouvriers, à force d'économies, parviennent à acquérir une petite maison pour abriter leur vieillesse, le gouvernement viendra leur demander chaque année une part de leur modique épargne pour entretenir dans l'oisiveté ces impurs fainéans des prisons, qu'on lâchera dans le monde pires qu'on ne les a trouvés! Est-ce là ce qu'on appelle un progrès? Est-ce là ce qu'on appelle porter de l'intérêt aux classes laborieuses? Hors de France, ce progrès sera, je pense, appelé d'un autre nom, et les Turcs se moqueront de nous.

L'intention du gouvernement provisoire était bonne cependant. Il voulait délivrer l'industrie privée de la concurrence du travail des prisonniers, comme si cette concurrence était sérieuse! comme si le bon marché des produits fabriqués dans les prisons ne profitait pas précisément aux classes laborieuses! comme si, grace à cette économie de fabrication, les pauvres ne pouvaient pas se procurer mille objets nécessaires ou agréables dont ils devront se passer maintenant que l'industrie ne pourra les fournir au même prix! Où donc les pauvres, et ceux qui les aiment, trouveront-ils aujourd'hui des chemises solides

à 1 franc 25 centimes? Était-ce donc les riches qui profitaient de ce bon marché des vêtemens, qui achetaient des nattes grossières, des chaussons, etc.? Ne serait-on pas tenté de croire que ceux qui parlent si haut de leur intérêt pour les malheureux ont vu les pauvres plus souvent dans les nuages de leurs théories que dans les mansardes qu'ils habitent?

Si le gouvernement provisoire, trouvant la France trop riche, les coffres trop remplis, les impôts suffisamment légers, éprouvait le besoin d'augmenter le budget déjà considérable des prisons (et il l'a singulièrement augmenté en supprimant le rapport du travail des détenus), s'il avait à sa disposition des sommes inutiles, pourquoi ne les distribuait-il pas aux ouvriers infirmes ou âgés? pourquoi n'exemptait-il pas ceux-là du travail plutôt que les prisonniers? Ne valait-il pas mieux venir en aide à l'honnêteté souffrante qu'au crime incarcéré? Ne valait-il pas mieux faire travailler les repris de justice pour les honnêtes gens que les honnêtes gens pour les repris de justice?

On se tromperait étrangement si l'on croyait que la suspension du travail dans les prisons n'ajoutera au budget qu'une augmentation minime. L'allocation ordinaire devra être plus que doublée. En effet, pendant l'année 1847, chaque détenu a coûté, en moyenne, à l'état, 43 centimes par jour seulement, parce que la valeur quotidienne de son travail était évaluée de 25 à 90 centimes. Il faut à cette heure supprimer ce rapport et l'ajouter au budget. Les comptes des prisons seront aisément tenus maintenant, car il n'y aura plus de balance; on en a arraché la feuille des recettes pour l'ajouter à la page des dépenses. Si l'argent n'était pas chose si commune en France, il n'eût pas été impossible assurément d'augmenter le rapport du travail des détenus, au lieu de le détruire. Je trouve dans un recueil spécial (1) une lettre de M. Guillot père, ancien entrepreneur-général des prisons, qui offre, lorsque les détenus seront encellulés, de se charger de la nourriture, des vêtemens, du couchage et de toutes les fournitures d'entretien de deux mille prisonniers, et de payer en outre une prime annuelle de 30 francs par individu, sans demander autre chose au gouvernement que le *produit du travail des condamnés* pendant vingt-sept ans. Je cite cette proposition sans autre commentaire.

C'en est assez; nous pouvons laisser là ces récriminations, tout en nous étonnant que M. de Lamartine, dont la voix éloquente n'a jamais fait défaut aux grandes questions sociales, et notamment à la réforme pénitentiaire, se soit rendu solidaire du décret qui suspend le travail des prisonniers.

Il est suffisamment établi, je crois, par la seule observation des faits,

(1) *Revue pénitentiaire*, vol. II, p. 43.

que le régime actuel de nos prisons, même avec le travail et surtout avec l'oisiveté, est corrupteur, immoral, qu'il trahit les intérêts de la société, au lieu de les servir; il est également démontré, je pense, à tous les hommes impartiaux et de bonne foi, que tous les vices de ce système proviennent de l'agrégation des condamnés, de la communication des criminels entre eux, de la contagion morale que l'on ne saurait mettre en doute, et qui est inévitable dans nos prisons, ces véritables foyers d'infection que nous avons essayé de décrire. Aux maux qu'engendre le système de réunion, on ne peut opposer qu'un seul remède : c'est le système de séparation.

Avant d'aller plus loin, il est important de faire une observation, c'est que, sans le travail, le système cellulaire est une absurdité, le travail étant la cheville ouvrière de ce système. Si le décret provisoire devait être maintenu, toute dissertation serait donc hors de propos; mais, comme nous sommes persuadé qu'après les jours de hâte et d'imprudence, le bon sens prévaudra, nous examinerons la seule et radicale réforme que les prisons puissent et doivent subir tôt ou tard. Le système de séparation, d'invention américaine, rencontre encore, en France, dans la portion la moins éclairée, mais la plus nombreuse du public, de graves préventions. S'il a pour adhérens actifs, convaincus, passionnés à bon droit, la presque unanimité des hommes qui ont sérieusement étudié la question pénitentiaire, il compte beaucoup de contradicteurs dans la classe, chez nous si nombreuse, de ceux qui se prononcent avant d'avoir étudié, qui fondent sur une première idée souvent irréfléchie, sur une première donnée souvent mensongère, une opinion tenace, parfois définitive, car ils prennent complaisamment leur entêtement pour une conviction. Au surplus, ces hommes sont excusables à quelques égards; du moins ils ne sont coupables que de paresse, si, n'ayant depuis dix ans rien lu, rien écouté, ils prennent encore pour point de départ le premier pénitencier d'Amérique où fut établi un régime d'isolement absolu, vraiment cruel et effrayant. Ce mot *cellule* les épouvante, il réveille en eux l'image des cabanons de Charenton et des cages de fer du moyen-âge. Un condamné accroupi, grinçant des dents, réduit au désespoir dès le premier jour, idiot ou fou au bout de peu d'années, est le complément ordinaire de leurs descriptions imitées de Dickens. Pour les rassurer, pour bannir leur méfiance, je commence par déclarer que je ne défends pas le système de l'isolement absolu; le mot *isolement* est de trop déjà, les partisans du système cellulaire en question aujourd'hui ne le voulant pas, ne l'acceptant pas. Ils disent *séparation*. Il ne s'agit point en effet d'isoler le criminel du reste du monde. On veut seulement le séparer de ses compagnons, des mauvaises influences, du vice en un mot, et lui donner la société, les consolations, l'influence salutaire des honnêtes gens.

Voyons en effet ce que l'on propose. Une chambre commode et aérée, où le condamné, entouré de livres et d'outils, visité chaque jour par l'aumônier, le médecin, le directeur, l'agent des travaux, apprend un métier intéressant et paisible; une petite cour, s'il se peut un petit jardin où il va une heure par jour humer l'air et le soleil, voilà l'emprisonnement américain actuel, voilà ce qu'on demande pour la France. Je n'imagine pas que la philanthropie puisse reprocher rien de cruel à ce régime; je comprendrais plutôt qu'une juste sévérité accusât le système d'une trop grande mansuétude, car il donne au condamné une existence matérielle supérieure à celle de plusieurs millions de Français honnêtes; il donne gratuitement à tous les condamnés les avantages que se procurent aujourd'hui pour leur argent les prisonniers aisés. La cellule, c'est la pistole. Passer le jour dans un atelier général, au milieu d'une société ignoble, ou rester dans sa chambre, visité seulement par quelques personnes bienfaisantes; coucher dans un dortoir général, au milieu de cent compagnons infames et dégoûtans, ou coucher seul, dans un réduit tranquille et propre, telle est la différence; tout homme de bonne foi, en s'interrogeant lui-même, peut prononcer. La question est, je crois, résolue au point de vue matériel; examinons le côté moral.

Tout détenu des maisons centrales est, avons-nous vu, comme au bagne, mêlé exclusivement, sans distinction, à une bande de criminels de toute nature, de tout caractère; quel qu'il soit, il perd son individualité. A-t-il telle bonne qualité? peu importe; tel vice? on ne s'en occupe guère. Il dépouille en entrant toute physionomie personnelle et devient partie d'un troupeau dans lequel le public voit un spectacle digne d'une commisération générale, mais où la charité la plus ingénieuse trouve difficilement un sujet d'observations individuelles, d'intérêt particulier. Si quelque sentiment honnête, si quelque remords salutaire survit en lui, nul ne lui en tient compte; assis auprès d'un vil camarade, vêtu du même habit, condamné au même travail, à la même honte, rien ne le distingue; il doit accepter la similitude, il peut même s'apercevoir chaque jour que, dans les prisons, la considération et l'intérêt sont le prix de la forfanterie plus que du repentir, et qu'un fanfaron de crimes y prime toujours le détenu sage et résigné. Quel est donc, pour le prisonnier lui-même, l'avantage de l'agrégation? où le place-t-on? On le place dans la joie que cause à l'homme la société de ses semblables, c'est-à-dire dans le bonheur de passer sa vie au milieu de sept ou huit cents misérables, dont un tiers à peu près doit finir au bagne! N'est-il pas évident que, pour le détenu honteux, conséquemment corrigible, cette agrégation est précisément le plus dur supplice de l'emprisonnement, tandis que pour le fanfaron endurci, pour le criminel sans pudeur, la réunion est un adoucissement, un

plaisir même, une occasion de triomphe? Ce qui le prouve, c'est que le détenu qui a gardé quelque dignité demande, quand il le peut, je le répète, à cacher sa rougeur dans une cellule particulière, où il évite la communauté, tandis que la plus dure punition que vous puissiez infliger au criminel endurci, c'est au contraire de l'isoler, de le soustraire à la vie commune, de l'enlever au préau, théâtre ordinaire de ses forfanteries.

Si donc, dans la peine de l'emprisonnement, c'est l'intimidation qui vous importe le plus, soyez assuré que le système de séparation peut seul vous fournir un moyen d'intimidation réel et moral; car la cellule, ceci est bien prouvé, épouvante autant l'homme perverti qu'elle rassure le coupable qui veut s'amender; le silence et la société exclusive des honnêtes gens répugnent aux natures basses et perdues; le recueillement, au contraire, est bon et les consolations sont douces au prisonnier repentant. L'emprisonnement en commun renverse toutes les intentions de la justice; il torture le détenu accessible encore aux bons sentimens et plaît à l'homme pervers dont l'unique joie est de montrer ou de communiquer sa perversité. L'encellulement seul peut rétablir les degrés de l'échelle pénale. Il ménage la dignité humaine, il conserve précieusement les bons germes que peut renfermer, malgré ses fautes, un cœur coupable; il punit le criminel en le mettant continuellement en face de son crime. Quant à ces misérables vagabonds sans foi, sans profession, hôtes habituels de nos prisons, ces légistes que vous voyez calculer le code à la main le degré du délit qu'ils vont commettre et le mesurer d'avance sur la durée de la peine, soyez certain que ces hommes, qui, trouvant comfortable le séjour des prisons, se font un jeu de la récidive, y regarderont à deux fois quand, au lieu d'un auditoire de leur goût, ils auront en perspective une cellule, des outils et les entretiens d'un aumônier. Quiconque connaît les prisonniers sait qu'une détention de dix années dans une cellule intimide plus un scélérat que les travaux forcés à perpétuité.

Si nous examinons toujours la question au point de vue du condamné, il est temps d'aborder une objection que l'on croit très grave, et qui est au fond fort peu sérieuse. On a reproché, on reproche encore au système cellulaire d'avoir le triste effet de déranger la raison des prisonniers; on a dit que l'aliénation mentale était le résultat fréquent de l'emprisonnement séparé. Ces reproches, qui font peser encore une accusation d'inhumanité sur les partisans du nouveau système, ont été mille fois repoussés. Les hommes les plus compétens ont prouvé d'une façon incontestable, irréfutable, que pas un fait n'autorisait à dire pareille chose, que toutes les observations démontraient le contraire; jamais question n'a été mieux étudiée, mieux éclaircie, plus irrévocablement résolue. Chose étrange, tout a été inutile; la voix publique répète que

la cellule produit la folie, et l'on peut dire que l'opposition à la réforme s'est réfugiée tout entière aujourd'hui dans cet argument sans valeur, que rien n'explique, que rien n'autorise, que la science réfute, que l'expérience repousse absolument. Consultons d'abord la statistique; elle nous apprend une chose consolante pour l'humanité : c'est que les aliénations mentales sont infiniment plus communes dans les prisons que dans la vie libre, d'où l'on peut conclure non pas, comme on l'a fait, que tous les criminels sont des fous, mais que des dérangemens d'esprit sont cause de beaucoup de fautes. Bien que la folie, ainsi qu'on l'a observé, ne puisse pas se recenser aussi exactement que les portes et fenêtres, on a calculé que les aliénations mentales, qui sont, dans la vie libre, de 2 sur 1,000, sont, dans les maisons centrales, de 13 sur 1,000 pour les hommes, de 36 sur 1,000 pour les femmes. Il ne faut donc pas juger la population des prisons sur des données ordinaires, sous peine de tomber dans une grave erreur.

Si l'on admet cette base, si, comme le bon sens l'ordonne, on observe les détenus comme détenus, sans les comparer à la population honnête et libre dont la condition est différente, il est constaté partout que les aliénations mentales sont moins fréquentes dans les pénitenciers cellulaires que dans les prisons en commun. Comment pourrait-il en être autrement? Est-ce qu'on ne laisse pas au détenu encellulé une beaucoup plus grande liberté d'esprit? Est-ce qu'un homme qui travaille paisiblement dans sa chambre, causant à ses heures, n'a pas son libre arbitre moral et la pleine jouissance de ses facultés mentales? Et ne devinez-vous pas, au contraire, que c'est une contrainte cruelle, contre nature, que celle que l'on inflige au détenu dans les maisons centrales en le condamnant au silence après l'avoir réuni à ses camarades? A quelle tentation plus vive un homme peut-il être soumis? Cette tentation, vous la présentez sans cesse au détenu, et, s'il succombe, vous le punissez; n'est-ce pas là le supplice de Tantale? Croyez-vous que cette contrainte continuelle soit sans effet sur le cerveau? Au reste, nous pouvons raisonner autrement que sur des hypothèses, les faits ne manquent pas à l'observation.

A Genève, les deux systèmes sont en présence. On sait que les aliénations mentales ne sont nulle part aussi communes que dans certains cantons de la Suisse; voici ce que dit le chapelain des deux établissemens : « Dans le pénitencier d'après le système d'Auburn (emprisonnement en commun pendant le jour), les punitions sont si continuelles, qu'elles pèsent lourdement sur l'administration; dans celui qui admet la séparation individuelle, elles sont fort rares.

« Dans le premier, l'irritabilité causée par la gêne du silence, par la fréquence des punitions, produit la folie; dans le second, le calme de la cellule est l'élément où respirent à l'aise les natures inquiètes, et non-

seulement il n'y a jamais eu d'aliénés, mais ceux chez lesquels on avait remarqué une prédisposition à le devenir ont toujours vu s'apaiser graduellement les agitations de leur esprit au sein du régime cellulaire (1). »

Au milieu de nous, à Paris même, on peut faire une observation tout aussi frappante. Interrogez les rapports faits annuellement sur le pénitencier cellulaire de la Roquette; ils vous apprendront que depuis dix ans, sur une population permanente de 400 ou 500 détenus, on n'a pas constaté un seul cas d'aliénation mentale. Il serait facile de multiplier les faits; mais convient-il encore de discuter quand les autorités les plus irrécusables se sont prononcées d'une manière formelle, non-seulement en Amérique, en Prusse, en Suisse, mais en France? Mise en demeure de donner son avis sur les conclusions d'un mémoire de M. Moreau Christophe, l'Académie de Médecine de Paris a déclaré, par l'organe de son savant rapporteur, M. Esquirol, « que si la commission avait eu à exprimer son opinion sur la préférence à accorder à un système pénitentiaire, elle n'hésiterait pas à se prononcer pour le système de Philadelphie (cellulaire) comme le plus favorable à la réforme des criminels. La commission, n'ayant à se prononcer que sur la question sanitaire des divers systèmes pénitentiaires, est convaincue que le système de Pensylvanie, c'est-à-dire la réclusion solitaire de jour et de nuit, avec travail et conversation avec les chefs et les inspecteurs, n'abrège pas la vie des prisonniers et ne compromet pas leur raison. » M. Lélut, dont on ne contestera pas la compétence, a, dans un remarquable travail (2), appuyé de son opinion l'opinion de l'Académie de Médecine. Il déclare en terminant que, « parmi les objections qui peuvent être faites au projet de la réforme des prisons, il ne doit plus être question de la production de la folie par le mode de réclusion qui la constitue. » Il est inutile d'en dire davantage. Après de telles autorités, de tels témoignages, j'imagine qu'auprès des hommes sensés les préjugés de bonnes femmes ne prévaudront pas.

Quant à la mortalité, nous avons déjà comparé les deux systèmes et opposé à ce chiffre effrayant de 13 pour 100, qui est celui des décès dans nos maisons centrales, la statistique américaine, qui constate que la mort sévit dans le pénitencier de Philadelphie *trois fois moins* qu'à

(1) En Angleterre, les condamnés de Pentonville ont avoué eux-mêmes l'heureux effet que le régime de l'isolement avait produit sur leur caractère. M. Russel, inspecteur général des prisons de la Grande-Bretagne, rapporte qu'en 1844, quelques jours avant l'embarquement pour les colonies pénales de trois cent quarante-cinq *convicts*, on les invita à exprimer par écrit leur opinion. Trois cents répondirent à cet appel, et se prononcèrent en faveur du système de séparation. (Rapport de M. Béranger à la chambre des pairs.)

(2) Mémoire lu à l'Académie des Sciences. 1844.

Fontevrault, notre prison-modèle, et moins que dans nos régimens. Nous avons également donné, quant aux récidives, les chiffres des deux systèmes, et annoncé que l'on comptait en France 30 récidivistes sur 100, tandis qu'à Philadelphie on évaluait leur nombre à 4 pour 100 seulement.

Si j'ai cité de préférence les pénitenciers d'Amérique, c'est que les derniers bulletins officiels des prisons de France où l'on a inauguré, à titre d'essai, le système cellulaire, n'ont pas été publiés, que je sache, et je ne voudrais pas hasarder, sur des données officieuses, des chiffres qui pourraient être contestés. A Bordeaux, à Tours, à Versailles, le résultat de la cellule est infailliblement le même qu'en Amérique, du moins à très peu près; mais il serait fort à désirer que les directeurs de ces différens pénitenciers fissent publier et répandre chaque année le bulletin de leurs établissemens. Je me permets, pour mon compte, de leur adresser cette demande.

L'essai du système de séparation a été fait avec plus de suite et sur une plus grande échelle à Paris, et c'est le moment de parler de la Roquette. Ici les documens ne nous manqueront pas.

Le pénitencier de la Roquette, à dater de 1838, a été peu à peu transformé et organisé suivant le système cellulaire par l'ancien préfet de police, M. Gabriel Delessert; on ne saurait trop le répéter, ceux qui sont allés chercher dans cette prison des argumens contre le système américain se sont trompés; ils ont mal choisi leur point de comparaison. La Roquette est, en effet, un pénitencier tout-à-fait spécial; il ne renferme absolument que des enfans, rejetons, la plupart, de la plus vile partie de la population de Paris, presque tous scrofuleux, épuisés avant l'âge par la débauche, et ayant à traverser la dangereuse période qui sépare l'enfance de l'adolescence. En outre, le plan même du pénitencier, qui n'avait pas été construit pour le système cellulaire, et son exposition ont offert aux plus ingénieuses améliorations de ses transformateurs des obstacles sans nombre. Pendant les premières années, les enfans ont souffert du manque d'exercice, qu'il était impossible de leur laisser prendre, faute d'espace. Pour parvenir à créer des cours suffisamment spacieuses, il a fallu lutter avec une persévérance inépuisable.

Eh bien! que s'est-il passé dans cette prison? Dès 1838, après quinze mois d'essais timides, le préfet de police annonçait dans un rapport au ministre de l'intérieur ce résultat : « Avant la réforme introduite, et lorsque les enfans étaient abandonnés à tous les dangers de la vie commune, les récidives étaient dans les proportions de *trente* sur *cent trente*. Depuis quinze mois que la séquestration est complète, il n'y a eu que *sept* récidives sur *deux cent trente-neuf* enfans qui, dans ce laps de temps, ont été incarcérés sur la demande des familles. » Il ajoutait qu'une maladie épidémique ayant, dans le courant de l'année, frappé

le pénitencier, les détenus de la prison commune (qui existait encore) avaient été presque tous atteints, tandis que ceux des cellules avaient été épargnés presque tous; le produit du travail avait doublé.

Les bons résultats, comme on voit, ne s'étaient pas fait long-temps attendre, et l'on peut dire que depuis cette époque les progrès ont été continus et constans. Le chiffre de la mortalité, bien qu'il n'ait pas dépassé celui des maisons centrales, avait semblé d'abord considérable; il a toujours été diminuant. De 12 pour 100 en 1840, il était arrivé, cinq ans plus tard, à 4 pour 100 seulement; cette grande amélioration a été attribuée en grande partie aux promenoirs. Dans la vie en commun, la table de la mortalité présente une progression dans le sens contraire; les décès, en 1839, avaient été de 13 pour 100.

Nous avons dit déjà que, depuis dix ans, sur une population permanente de 500 détenus, on n'avait pas constaté à la Roquette *un seul cas* d'aliénation mentale.

Si l'on considère le résultat moral, on a lieu d'être plus satisfait encore. J'en appelle à tous les hommes de bonne foi qui ont visité les cellules de la Roquette : quelle impression en ont-ils rapportée? Qu'ont-ils vu? Pour ma part, je le déclare, ma première visite dans cette prison a décidé dans mon esprit la question pénitentiaire; elle a inspiré toutes mes convictions. Voici ce que j'y ai vu.

Dans chaque cellule proprement blanchie, soigneusement frottée, convenablement chauffée l'hiver par un calorifère, rafraîchie l'été par un ventilateur, renfermant un lit, une table, une chaise, un établi, des livres élémentaires d'histoire et de morale, j'ai trouvé un enfant non point pâle et triste, comme on l'a dit, mais frais, vif et occupé. Le regard de ces enfans, ceci est un point remarquable, est clair, franc, confiant; il contraste singulièrement avec ces regards de bêtes fauves, chargés de méfiance, d'astuce, de haine, qui vous suivent et vous navrent dans les préaux des maisons centrales. Ces enfans causent avec vous volontiers, avec abandon. On voit avec plaisir que ces criminels de quinze ans, qui ont vécu sans famille, ou, qui pis est, dans des familles infames, et dont l'enfance n'a pas eu la notion du bien et du mal, ne sont point étrangers aux idées de la saine morale. Ne sachant rien à leur arrivée, ne voulant rien apprendre, se renfermant les premiers jours dans une stupeur profonde, dans un mutisme entêté, ils ont eux-mêmes demandé, au bout de quelques jours, les outils qu'on leur avait inutilement proposés. Un contre-maître alors est venu leur enseigner le métier pour lequel ils montrent le plus de goût ou d'aptitude. On en fait des apprentis ciseleurs sur cuivre, des ébénistes, des doreurs sur bois, des tourneurs, des serruriers, des cordonniers, etc., et beaucoup d'entre eux deviennent en peu de temps des maîtres-ouvriers, car il est démontré que le travail dans l'isolement sollicite l'attention beaucoup plus que dans la vie en commun, et que, facultatif, il est beau-

coup plus ardent que lorsqu'on l'exige. Ce métier, qui doit assurer leur avenir, ne prend pas toutes les heures de la journée. L'éducation de l'esprit a ses momens. Grace à une ingénieuse méthode, un instituteur (1) donne à trente détenus séparés les uns des autres des leçons simultanées de lecture, d'écriture, d'arithmétique. En 1846, sur 225 condamnés, 11 seulement savaient lire et écrire à leur entrée à la Roquette. A leur sortie, ces chiffres étaient renversés; tous, hormis onze, savaient lire, écrire, beaucoup dessinaient, tous savaient un métier; 180 avaient fait leur première communion. En quittant le pénitencier, ces enfans dont le nom, remplacé par un numéro, est un mystère pour tous, excepté pour le préfet de police, ces criminels dont le passé coupable est enfoui dans l'oubli, soigneusement caché à la société qui les reçoit de nouveau, ces jeunes hommes qui ne se connaissent pas les uns les autres, qui ignorent absolument quel a été pendant plusieurs années leur voisin de cellule (2), trouvent un appui qui va les soutenir encore. C'est une association d'hommes charitables qui, sous le nom de « société de patronage, » va surveiller leurs débuts et guider leurs premiers pas. On les introduit dans les ateliers, quelquefois dans les régimens; tel brave soldat qui porte le signe de l'honneur sur la poitrine a été condamné jadis et détenu à la Roquette, sans que personne s'en doute. Je pourrais ajouter que tel élégant dandy, tel jeune gentilhomme accompli, qui fait maintenant la joie de sa famille, a expié à la Roquette, sans que nul en sache rien, et sur la demande de ses parens, les fredaines de sa jeunesse.

Je ne sais ce que la république fera de plus pour les jeunes détenus. En attendant, par un simple décret, elle a désorganisé cet établissement, qui était un bienfait pour Paris, et je ne sache pas qu'elle ait songé à une organisation nouvelle. Le travail est suspendu sans doute à la Roquette comme ailleurs. Or, je l'avoue, quand je songe à ces pauvres enfans que le travail conduisait au bien, dont l'éducation était à moitié faite, dont l'avenir semblait assuré, et que je les vois aujourd'hui condamnés à l'oisiveté, c'est-à-dire au vice, oui, je l'avoue, mon cœur se soulève d'indignation. Seuls dans leur cellule, sans travail,

(1) Parmi les employés de la maison qui m'accompagnaient durant ma visite, je remarquai un jeune contre-maître dont la physionomie intelligente me frappa. On m'apprit que c'était un ancien détenu. Il avait fait partie de dix-sept associations de malfaiteurs. Par sa bonne conduite, il avait mérité de devenir, après l'expiation, à son tour moniteur dans le pénitencier. Sur son traitement, il nourrissait sa mère et sa jeune sœur. Tous les détenus ne finissent pas ainsi, il faut en convenir. Il serait absurde de rêver une sorte d'*El Dorado* pénitentiaire où tous les repris de justice deviendraient des modèles de vertu, mais on peut affirmer que la cellule améliorera le plus grand nombre des détenus et n'en rendra pas un seul plus mauvais : ce n'est point un mince résultat.

(2) Le gardien en chef de la prison de Philadelphie reconnut un jour sur les quais six de ses anciens hôtes travaillant ensemble, et il s'assura qu'aucun d'eux n'avait connaissance de l'emprisonnement de ses camarades.

sans distraction, sans intérêt, sans occupation, au nom du ciel que voulez-vous qu'ils fassent?

Dans l'examen du système de séparation, nous avons répondu, ce nous semble, à toutes les objections qui lui sont faites. Reste la question financière, dans laquelle on a puisé un dernier argument. Nous nous bornerons à résumer cette question. En cette matière, avons-nous dit, la question d'argent nous paraît secondaire, et notre avis semble avoir été partagé par ceux qui ont suspendu le travail des détenus, supprimé par conséquent le revenu des prisons. Quel que soit le système que l'on adopte, que l'on conserve ou non les maisons centrales et la vie en commun, il est certain que de grandes dépenses sont indispensables. Les prisons sont trop petites, il faut absolument en construire de nouvelles; dans l'état actuel des choses, les administrations des maisons centrales déclarent leur impuissance, elles assurent que les détenus sont inhumainement entassés, qu'elles succomberont sous leur tâche, si l'on ne remédie à cette situation. Construira-t-on ces prisons supplémentaires selon l'ancien système ou d'après le mode nouveau? Là est toute la question. La dépense complète qu'entraînerait la réforme serait de soixante-cinq millions, répartis sur plusieurs années, s'il faut s'en rapporter aux paroles prononcées et aux adjudications déjà consenties par M. Duchâtel, un des hommes qui ont le plus sérieusement étudié en France la question pénitentiaire. Cette évaluation, comme on voit, n'a rien d'effrayant, et l'on résoudrait à bon compte un des plus grands problèmes des sociétés modernes. Et ne devine-t-on pas qu'en diminuant dans une énorme proportion le nombre des récidives, des détenus, on réduit d'autant le budget des prisons? D'après le calcul des hommes compétens, l'état pourrait être remboursé avant quinze ans de cette dépense première. Quand même, ce que l'on conteste, les détenus cellulés coûteraient un peu plus cher que les prisonniers des maisons centrales, qu'importerait encore? Le but des prisons doit être d'amender, comme le but des hôpitaux est de guérir. Que signifieraient des économies qui empêcheraient de l'atteindre? Faut-il, sous prétexte qu'ils sont chers, refuser des remèdes aux malades?

Avant de terminer cette étude, je dois toucher à une autre question qui se relie à celle que je viens de traiter, à la déportation. Pour ne pas sortir de mon cadre, je me contenterai de présenter quelques objections à ceux qui voient dans la déportation la solution de la question pénitentiaire.

La première difficulté, c'est que nos possessions d'outre-mer se prêtent peu à la réalisation de ce projet. Les îles Marquises sont incultes et stériles, Cayenne est malsain, l'Algérie est trop rapprochée de nous. Pense-t-on d'ailleurs que pour donner aux Arabes, que nous avons la prétention de civiliser, une grande idée de nous, il soit bon de leur montrer, dans une légion de forçats, la honte de notre pays, la con-

damnation de notre civilisation? Cette idée a jadis arrêté l'Angleterre quand elle projetait de déporter ses *convicts* en Amérique; elle a craint pour les nègres de funestes exemples. Puis, que diraient les honnêtes colons de l'Algérie à la vue de cette colonie nouvelle dont les doterait la mère-patrie? N'auraient-ils pas lieu de s'écrier avec Francklin : « En vidant vos prisons dans nos villes, en faisant de nos terres l'égout des vices dont les vieilles sociétés de l'Europe ne peuvent se garantir, vous nous avez fait un outrage!... Eh! que diriez-vous si nous vous envoyions des serpens à sonnette?... »

Quels condamnés d'ailleurs pourrait-on déporter? Cette mesure ne pourrait s'appliquer qu'aux condamnés à vie, à l'amendement desquels on devra renoncer. Quant à ceux qui doivent rentrer dans la société à l'expiration de leur peine, et que l'on doit par conséquent chercher à améliorer, à quoi servirait de les déporter? Si vous les mêlez où que ce soit, vous les corrompez, et le bagne, pour être déplacé, n'en reste pas moins le bagne.

On a cité l'exemple de l'Angleterre et parlé souvent de ses colonies pénales. L'exemple n'est pas entraînant. On reconnaît aujourd'hui, dans la Grande-Bretagne, que le régime de la déportation, outre qu'il est excessivement dispendieux, n'a pas eu le résultat qu'on en avait attendu. Après une expérience de cinquante ans, poursuivie avec une persévérance, une entente que nous n'apportons guère en France dans l'exécution de nos projets de colonie, après des déboursés énormes, l'Angleterre s'aperçoit maintenant qu'elle a empoisonné, sans améliorer les condamnés, le pays où elle les a déportés. La terre de Van-Diémen et l'île de Norfolk ont été, dans ces dernières années, le théâtre de désordres si épouvantables et d'une telle nature, que le gouvernement dut envoyer, le 30 septembre 1846, l'ordre de dissoudre ces colonies. Plus récemment lord Grey s'écriait à la chambre des lords que « c'était une honte pour le nom anglais qu'un tel système pût être protégé par le pavillon de la Grande-Bretagne. » Voilà où en sont les choses chez nos voisins. Le gouvernement a saisi le parlement d'une proposition qui a pour objet de substituer à la déportation un système combiné d'emprisonnement cellulaire, de travaux publics en commun et de bannissement. C'est donc au moment où l'Angleterre renonce à la déportation que nous songeons à la décréter chez nous. Ne semble-t-il pas qu'en bien des choses nous arrivions toujours à un demi-siècle de distance?

Quoi qu'il en soit, nous espérons que l'attention des représentans du pays ne se portera pas en vain sur la question qui vient de nous occuper, et nous rappellerons en terminant cette grave parole qu'il est bon de faire entendre en ces jours de progrès : « Voulez-vous connaître le degré de civilisation d'un pays? regardez ses prisons! »

ALEXIS DE VALON.

LES
QUESTIONS SOCIALES
DANS
LA TURQUIE D'EUROPE.

Le mouvement libéral parti de la France et communiqué à l'Europe entière, en accélérant celui qui, depuis quinze ans, s'accomplit en Turquie, n'en a point changé la direction. Les imaginations, frappées par le soudain éclat des événemens, ont cru voir plus près d'elles le but de leurs espérances, mais ces espérances sont restées les mêmes. Les Moldo-Valaques et les Illyriens veulent aujourd'hui ce qu'ils voulaient hier; ils veulent le développement littéraire et politique de leur nationalité rajeunie; ils veulent la liberté et l'égalité civiles, et, ne pouvant obtenir ces bienfaits que par la ruine de l'influence russe sur les bords du Danube, ils luttent avec passion contre la prépotence du protectorat politique et religieux de la Russie.

Or, quels sont leurs ressources et leurs alliés? Leurs ressources sont dans la richesse inépuisable de leur nature primitive et de leur civilisation naissante, dans leurs idées simples et droites, dans leurs vertus antiques, dont la rudesse même fait la vigueur. Leurs alliés, ce sont les principes puissans de justice qui remuent aujourd'hui la vieille Europe après l'avoir minée sourdement; ce sont les événemens signifi-

catifs qui tendent à renouveler non-seulement les bases de la constitution des états, mais aussi le code tout entier du droit des gens.

Les populations slaves ou roumaines de la Turquie d'Europe ont d'ailleurs un autre appui pour cette lutte périlleuse : c'est le concours des Turcs, intéressés à s'affranchir de la même influence russe qui, depuis Catherine II, pèse d'un poids si lourd sur les destinées de l'empire ottoman. Il y a long-temps que le sultan a cessé d'être un épouvantail pour ses vassaux et ses sujets, et a senti la nécessité impérieuse de gouverner par la clémence. Des animosités séculaires, des haines de race plus encore que de religion se sont ainsi calmées, après la guerre hellénique, à la faveur d'une politique conciliante. Les chrétiens n'ont pas tardé à reconnaître les bonnes intentions que l'intérêt et le devoir conseillaient aux musulmans, et l'union s'est accomplie au profit de tous, dans un sentiment de défense commune contre un ennemi commun. Les Turcs, trop souvent intimidés par la diplomatie russe et trop peu soutenus par la nôtre, n'ont point fait bruit de cette union; mais les chrétiens, moins réservés, avouent hautement leurs sentimens et ne négligent point les occasions de donner aux Russes des preuves de défiance, aux Turcs des témoignages de leur dévouement politique.

Ce dévouement ne peut pourtant pas aller jusqu'au sacrifice des intérêts de la nationalité et des libertés publiques des deux peuples chrétiens du Danube. L'alliance, au contraire, n'existe qu'à la condition que les Osmanlis se prêteront à ce mouvement nécessaire et juste qui entraîne les Moldo-Valaques et les Illyriens vers l'avenir rêvé par eux. Nationalité et liberté, voilà les deux grands faits qui cherchent à se dégager du chaos des races et des lois, et dont la Turquie doit reconnaître la légitimité et seconder le développement. Son ascendant politique et son propre salut sont à ce prix.

Nous avons essayé d'exposer l'histoire de ces efforts obscurs ou éclatans par lesquels, d'un côté, les Illyriens, c'est-à-dire les Bulgaro-Serbes, les Bosniaques et les Monténégrins, unis de cœur aux Croates, aux Sclavons et aux Dalmates de l'Autriche; de l'autre côté, les Roumains, c'est-à-dire les Moldaves et les Valaques unis avec les Transilvains, les Bucovinois et les Bessarabes, tendent à la régénération de la race illyrienne et de la race roumaine. Il nous reste à dire quels sont leurs besoins et leurs vœux sociaux, ce qu'ils souffrent et désirent non plus comme peuple, mais comme hommes, de quelle manière ils entendent la propriété et la liberté civile, les principes fondamentaux de la vie individuelle et sociale. Ces questions de propriété et de société ont, dans la Turquie d'Europe, une importance de premier ordre, car elles dominent le sentiment de race, et, ajournées ou résolues, elles rapprochent ou éloignent, dans des proportions décisives, le danger que le mouvement des races peut faire courir un jour à l'empire ottoman. Il est donc

urgent de les étudier, et les Turcs doivent, sans retard, s'apprêter à les résoudre, s'ils tiennent à ne pas rester exposés sans auxiliaires aux tentatives de la Russie.

La Turquie se trouve, en ce qui touche la propriété, dans une situation exceptionnelle. Si l'on néglige la principauté serbe, les riches et élégans boyards moldo-valaques, propriétaires privilégiés du sol de leur pays, puis quelques *cavaliers* ou *spahis* autorisés à lever la dîme sur des villages bulgares et rouméliotes, enfin les héritiers peu nombreux des anciens chefs de clan devenus grands feudataires en Bosnie, la population de la Turquie d'Europe n'est formée que de paysans qui cultivent partout la terre de leurs mains dans l'égalité de la misère. C'est donc avec des paysans que les réformateurs auront à compter, et, s'ils l'oubliaient, l'histoire contemporaine le leur rappellerait à chaque page. Ce sont les paysans de la Serbie, guidés par des paysans tels que George-le-Noir et Milosch, qui ont, de 1804 à 1812, donné l'exemple de ces insurrections de race à la suite desquelles on a vu revivre la vieille indépendance des Serbes. C'étaient aussi des paysans, ces hommes énergiques et dévoués qui, sous la conduite de Théodore Vladimiresco, en 1821, chassaient les princes fanariotes des deux principautés roumaines et rendaient la vie nationale aux cœurs engourdis de leurs boyards. Et qui ne sait combien il y eut de paysans parmi les chefs eux-mêmes de la guerre hellénique; combien, arrachés à leurs champs, à leurs troupeaux, furent profonds et puissans dans les conseils d'où sortit avec ses lois la nationalité reconquise par leurs mains illettrées! En un mot, les héros et les fondateurs qui ont illustré les insurrections dont la Turquie a été depuis cinquante ans le théâtre et la victime appartenaient à peu près tous à l'humble classe des paysans, et quiconque aura vu de près ces fières populations si rudement trempées par la misère, quiconque aura pénétré jusqu'au fond de leur conscience après avoir partagé les âpres difficultés de leur vie, n'hésitera point à déclarer que cette officine de patriotisme, de bon sens et de vertus nouvelles n'est pas encore épuisée.

La condition légale et morale des paysans est ainsi la grande affaire par le dénouement de laquelle la Turquie doit ou se perdre ou se régénérer, suivant qu'elle aura mérité leur haine ou gagné leur sympathie; mais par quels moyens, par quels efforts, par quelle énergie inconnue la race qui gouverne l'empire pourra-t-elle, dans l'état d'impuissance où on la dit tombée, accomplir une œuvre de conciliation entravée à la fois par les souvenirs historiques, par l'opposition religieuse et par les haines de races? Telle est la question à laquelle nous essaierons de répondre en exposant succinctement la législation actuelle de la propriété en Turquie, et en indiquant les réformes qui peuvent être introduites dans cette législation sans heurter ni les prin-

cipes de la civilisation musulmane ni les intérêts des populations chrétiennes.

I. — LA LÉGISLATION.

Le système social que les Osmanlis victorieux apportèrent en Europe n'était point, pour les populations vaincues par le cimeterre, aussi oppressif que l'opinion générale le prétend sur la foi des chroniques chrétiennes. Les Turcs, à l'opposé des races germaniques, normandes et hunniques, ne songeaient point à s'établir violemment sur le sol, à le partager entre eux, à attacher à la glèbe les cultivateurs devenus, comme le sol, une propriété du conquérant. Deux idées principales réglaient toute leur conduite : ou ils octroyaient aux peuples qui consentaient à se reconnaître pour vassaux des capitulations destinées à garantir les libertés et les institutions politiques du pays au prix d'un tribut collectif; ou ils introduisaient dans ce pays, par insinuation plus que par force, leurs lois et leurs usages, en laissant d'ailleurs à ceux qui restaient chrétiens le droit de s'administrer librement au prix d'un impôt individuel et personnel, en compensation du service militaire non exigé des chrétiens. Enfin, si, dans plusieurs provinces et à la longue, les Turcs fondaient sous le nom de *ziamets* de grands fiefs et sous celui de *timars* des fiefs moins étendus en faveur des *spahis* musulmans, cette fondation n'entraînait point la servitude des cultivateurs; elle ne les dépossédait point, elle ne les dépouillait point de leur droit de propriété viagère ou héréditaire; elle ne les obligeait envers le tenancier du fief qu'au paiement de la dîme des produits. C'était une sorte d'impôt qui n'allait point directement jusqu'au trésor public, mais qui entraînait pour les spahis des charges militaires fort grandes en ces temps de guerre permanente, sans leur donner sur leurs paysans d'autre droit que celui de percevoir des dîmes. Cette institution, qui à l'origine n'était oppressive que par la différence de race et de religion entre le spahi et le paysan, est le seul élément d'aristocratie que la conquête ait introduit d'abord dans les lois sociales des Ottomans. Les conquérans vivaient d'ailleurs entre eux dans l'état de démocratie patriarcale, sous l'empire de la législation traditionnelle qu'ils avaient reçue des Arabes avec la parole du prophète.

Par quelle fâcheuse révolution ces principes de liberté municipale, d'égalité civile, de respect pour les droits établis et les coutumes locales, vinrent-ils aboutir à un système d'anarchie violente, d'aristocratie et d'absolutisme? Le contact de l'empire grec avait suffi pour tout corrompre. Au moment où les guerriers de la race d'Osman prenaient possession de cette partie de l'Europe, les peuples dominés par les lois et par la civilisation byzantine gémissaient dans une inexprimable

confusion d'idées et de lois, et la féodalité, toute-puissante chez les Grecs, déjà introduite chez les Albanais et les Bosniaques, avait à peine épargné la Moldo-Valachie, la Serbie et la Bulgarie. Là où les empereurs grecs avaient gouverné souverainement, toutes les notions du juste et de l'injuste, toutes les coutumes simples et primitives qui suffisaient à la vie de tribu, s'étaient altérées et avaient fait place à une législation pleine de raffinemens, à une administration qui ne révélait que l'abus de la science et qui était vénale à tous les degrés. Le patronage slave y avait tourné en aristocratie héréditaire; les paysans libres avaient été réduits à l'état de serfs. Ce triste empire d'Orient, qui du double héritage de la Grèce et de Rome n'avait su garder que les vices intellectuels et moraux de leur décadence, léguait à ses nouveaux maîtres, en changeant de mains, un dédale de lois confuses et oppressives, dans lequel leurs simples esprits ne pouvaient que s'égarer et trébucher à chaque pas. Trop peu avancés dans l'art du raisonnement pour démêler les sophismes sociaux, politiques, administratifs du Bas-Empire, trop peu éclairés pour ne pas être séduits par ces commodes traditions d'aristocratie et de vénalité dont ils trouvaient partout la trace, les Turcs en subirent promptement la pernicieuse influence. En même temps qu'ils adoptaient dans son esprit, sinon dans ses détails, le mode d'administration et d'impôt en vigueur parmi les Hellènes, ils reconnaissaient les priviléges des grands feudataires de la Bosnie, de l'Albanie et de l'Hellade; enfin ils instituaient eux-mêmes peu à peu, sous le nom de *beglouks*, de vastes fiefs fondés sur le servage des paysans et qui encourageaient singulièrement les spahis possesseurs de *ziamets* et de *timars* à transformer leur droit de dîme en droit de propriété sur la terre et les personnes.

De là tous les maux qui ont affligé d'abord les populations rurales de la Turquie et qui ont réagi à la fin si douloureusement sur l'état de l'empire entier; de là le pouvoir intolérable des pachas qui, sur les ruines des dernières municipalités, réunirent les attributions de fermiers de l'impôt avec celles de gouverneurs civils et militaires; de là enfin la licence des spahis et des begs, qui savaient s'entendre avec les pachas pour piller et vexer le raya privé d'appui. Persécutés jusque dans le sanctuaire de la famille, si sacré pour tous les peuples de l'Orient, les paysans n'avaient souvent d'autre recours contre la mort par le glaive ou par la misère que l'émigration dans les forêts et les rochers, où ils vivaient à leur tour de brigandage. Souvent même ils quittaient le pays pour aller s'établir en Autriche ou en Russie, à la recherche d'un peu de liberté et d'aisance qu'ils ne rencontraient pas toujours.

C'est en présence de ces désordres et de ces perturbations sociales qui menaçaient l'empire d'une ruine prochaine que Sélim et Mahmoud entreprirent de purifier l'administration en extirpant la vénalité des

pachaliks et d'affranchir les rayas cultivateurs en exterminant les beglouks, malgré les janissaires eux-mêmes, sur le corps desquels il fallut d'abord passer. A défaut de résultats plus positifs, on peut dire que partout où les obstacles ont été écartés par ce douloureux procédé de l'amputation, l'ancien esprit de démocratie a reparu spontanément et que les municipalités détruites se sont reconstituées d'elles-mêmes; il a suffi de laisser faire. Aussi tout s'est-il accompli sans unité et sans ensemble, et, si l'on excepte les principautés du Danube, il n'existe point véritablement en Turquie de législation de la propriété. A la place de lois écrites et régulières, il y a des usages, des coutumes et des faits confus, qui tiennent à la fois du régime du clan et de l'ancienne féodalité militaire, comme en Bosnie, et de la communauté slave, comme dans maintes localités de la Bulgarie et de la Roumélie. On trouverait aussi dans quelques régions montagneuses de la Macédoine des traces d'un état de choses encore plus incertain que l'on peut rattacher à la vie pastorale des premiers Osmanlis. Quant aux principautés du Danube, celles de la rive gauche, la Moldavie et la Valachie, sont sous le régime d'un code qui est un mélange de féodalité occidentale et de hiérarchie byzantine; celle de la rive droite, la Serbie, jouit librement des bienfaits de la propriété individuelle sans compromis et sous l'empire respecté du droit commun.

Il y a au fond trois principes distincts : le principe musulman, qui a régné par la puissance de la victoire et de l'épée; le principe slave, qui s'est conservé par la vertu des traditions chez les Bulgaro-Serbes; le principe romain, qui n'a pu être entièrement étouffé chez les Valaques. Le principe romain n'exclut pas l'aristocratie, tandis que le principe slave et le principe musulman, qui ont ensemble plus d'un point de contact, conduisent logiquement à la démocratie, pour peu qu'on les abandonne à leur libre développement. De là deux civilisations, deux sociétés très différentes : la société moldo-valaque, qui est aristocratique, puis la société illyrienne et musulmane, qui est anarchique en Bosnie, incertaine en Bulgarie, démocratique chez les Serbes.

L'aristocratie moldo-valaque n'est point une aristocratie de naissance, et elle ne dérive point, comme celle de la Hongrie par exemple, de la conquête ou d'une usurpation du territoire communal. La propriété a commencé sur la rive gauche du Danube, dans l'ancienne Dacie, par être romaine, individuelle, et l'aristocratie actuelle ne s'y est formée que par une importation du dehors, une imitation bâtarde de l'Europe féodale. En Moldo-Valachie, toute fonction publique, civile et militaire, donne la noblesse et un rang spécial dans l'une des trois classes de ce grand corps. Les rangs civils correspondent aux grades de l'armée, et sont personnels, par conséquent viagers. A la troisième génération, cette noblesse se perd avec les priviléges qu'elle

donne, à moins de se renouveler par la possession de fonctions nouvelles qui naturellement lui sont d'un facile accès. Au-dessous de cette échelle à trois degrés, qui forme la boyarie, se trouve la classe assez nombreuse des descendans de boyards que les vicissitudes du mouvement social ont relégués en dehors des fonctions publiques et fait retomber ainsi dans une condition intermédiaire entre celle de la boyarie et celle des paysans corvéables. — Les boyards des trois degrés ont tous les priviléges de la propriété, égaux pour chacun, avec les priviléges inégaux du droit d'élection et d'éligibilité pour le parlement et l'hospodarat. Ils sont exempts de l'impôt direct et du service militaire. — Les fils déshérités de cette boyarie, petits propriétaires ou fermiers libres, sont tenus envers l'état à peu près aux mêmes charges que les paysans nés de paysans. — Les paysans moldo-valaques enfin, dont l'affranchissement a commencé vers le milieu du XVIII[e] siècle, ne sont plus liés servilement à la glèbe: ils ont des droits civils et certains droits municipaux dans le sein de leurs villages; mais, en vertu de la législation violemment imposée au pays par les Russes, en 1834, sans le concours des Turcs et sans l'assentiment réel de la nation, toute cette classe reste privée du droit de propriété libre. Les paysans sont fermiers à perpétuité d'une petite portion de la terre seigneuriale, et cultivent l'autre à titre de corvées; l'une doit suffire à leurs besoins si modestes, l'autre enrichir le boyard et le mettre en mesure de rivaliser avec la Russie méridionale pour subvenir quelquefois aux vastes nécessités de l'Occident affamé. Le paysan fait mieux que d'alimenter l'oisiveté de la boyarie, il supporte à peu près toutes les charges de l'état; il paie l'impôt direct et sert dans l'armée nationale. Quel appui trouve-t-il par compensation dans le pouvoir public? Aucun, sinon d'être jugé par les tribunaux, au lieu de l'être, comme en Autriche, par une juridiction domaniale. Encore faut-il ajouter que ces tribunaux se composent naturellement de boyards qui ne sauraient se dépouiller de l'esprit de caste, et qui ne sont pas toujours inaccessibles à la corruption. Telle est la société roumaine en Moldo-Valachie, riche, élégante et polie au sommet, mais misérable et souffrante à la base, assez éclairée pourtant et assez active déjà pour marcher de loin sur les traces des peuples de l'Occident et par les mêmes chemins.

Si nous franchissons le Danube, nous sommes chez les Illyriens, sous l'empire de la civilisation turco-slave. Nous avons devant nous la Bulgarie, la Serbie, la Bosnie, avec leurs coutumes et leurs lois distinctes, quoique la nationalité soit la même. La Bosnie est la plus attardée de ces trois provinces dans les voies du progrès; la Serbie marche en tête, et la Bulgarie la suit à pas lents.

En Bosnie, après l'extermination des begs qui avaient établi l'uniformité du servage, la démocratie essaya de se reconstituer; mais l'état

de guerre permit aux chefs de tribus, aux capitaines, surtout à ceux qui étaient musulmans, de sauver du naufrage une partie de leurs priviléges terriens. S'il y eut des paysans assez heureux pour s'élever à la condition de propriétaires libres, il y en eut d'autres qui devinrent seulement possesseurs héréditaires ou viagers, d'autres encore qui ne purent briser les liens du servage, et en dernier lieu le sabre et le bon plaisir restèrent la loi suprême et le tribunal d'appel. En beaucoup d'endroits, il serait difficile aux paysans bosniaques de dire à quel titre ils cultivent, si c'est pour leur compte et en qualité d'hommes libres, ou si c'est pour le seigneur comme serfs. En Bosnie en effet, rien n'est défini, rien n'est assuré, ni le droit, ni le fait, ni le titre de premier occupant, ni les fruits du travail, ni les choses, ni les personnes. Tel est aujourd'hui paisible possesseur d'un champ dont le revenu, tout impôt payé, suffit à ses besoins; survient un voisin mieux armé, tout change. Le serf peut d'ailleurs par la même méthode s'affranchir, ou diminuer de beaucoup le nombre et l'étendue de ses corvées. Il n'existe qu'un seul tempérament aux éventualités terribles de cet arbitraire : c'est le sentiment du patronage et de la clientelle qui a survécu aux anciennes traditions du clan. Dans la lutte ou dans l'animosité encore si fréquente des tribus, des villages entre eux ou avec l'autorité centrale, représentée par des vizirs de race ottomane, dans ces disputes et ces rivalités quelquefois sanglantes, les liens de solidarité se trouvent nécessairement resserrés et adoucis entre le chef qui a besoin de soldats et le paysan qui a besoin de protection pour se défendre contre des agressions ou probables ou actuelles.

La situation de la Bulgarie n'offre point les mêmes vestiges de la grande aristocratie terrienne et militaire. Tout ce qui pourrait ressembler aux priviléges des begs a disparu chez les Bulgares, plus à portée des coups du pouvoir central et d'ailleurs moins belliqueux, moins indociles, moins portés à la résistance que leurs voisins albanais et bosniaques. Les spahis ont seuls été tolérés; encore est-il vrai que leur puissance matérielle ou morale a été complétement annulée par les réformes introduites dans la constitution militaire de l'empire. Au-dessous de cette classe déjà si restreinte des spahis, vous trouvez partout en pays bulgare les mœurs et les coutumes sociales de l'antique Illyrie. A côté du paysan propriétaire et chrétien qui paie tous les impôts, plus le *haratch* au gouvernement et la dîme au spahi, voici des villages qui possèdent la terre en commun. Le sol appartient, ainsi qu'aux temps les plus reculés, à la municipalité; nul n'est propriétaire, mais tous possèdent. Ceci pourtant n'empêche point les transmutations de la terre, et en quelques endroits il est d'usage que tous les lots qui composent le sol d'un village se tirent au sort à des époques périodiques. Enfin, dans le cas même où l'autorité du spahi pèse sur des

paysans autrefois asservis par la force et non encore entièrement émancipés aujourd'hui, ceux-ci trouvent du moins un refuge dans le sanctuaire des municipalités, qui, en se réorganisant, ont repris toutes leurs attributions de répartiteurs, de collecteurs de l'impôt et de dépositaires de la caisse des pauvres. Le jour où l'institution des spahis aurait enfin cessé d'exister et où le dernier obstacle au développement de la propriété libre aurait été ainsi écarté, il y aurait en Bulgarie tous les élémens d'une démocratie aussi régulière et aussi parfaite que celle qui règne dès à présent chez les Serbes.

Lorsque les Serbes, au commencement de ce siècle, se sont soulevés avec Tserny-George à leur tête, l'insurrection était dirigée contre les pachas et les spahis ottomans qui opprimaient le pays, soit comme administrateurs, soit comme propriétaires. Lorsque ces mêmes populations se sont donné une constitution sous Milosch Obrenowicz, elles l'ont fait en s'inspirant de leurs traditions, éclairées et fécondées par un rayon de lumière de la civilisation moderne. Milosch, dépourvu de toute instruction, mais non de bon sens ni d'éloquence, s'était d'abord laissé séduire entièrement par l'esprit de justice et d'égalité qui circule dans nos codes, et il eût voulu alors importer dans son pays et nos lois et jusqu'aux formes de notre jurisprudence. Si généreuse que fût son intention, il ne tenait pas assez compte de la simplicité primitive de ses concitoyens. Il fallait à la Serbie plus de fraternité, plus de solidarité, plus d'égalité réelle, plus de liberté politique que nous n'en avons eu jusqu'à présent chez nous; il lui fallait aussi moins de fictions légales, moins de formules, moins de principes abstraits, moins de complications administratives; en un mot, il lui fallait une démocratie plus naturelle et moins savante. Sitôt que Mahmoud, suppléant aux incertitudes de Milosch, eut compris les véritables vœux de la nation serbe, il l'aida lui-même à revenir aux traditions illyriennes, qu'il s'efforça seulement de perfectionner. Il se garda bien de laisser la propriété dans le vague du droit de communauté. Il reconnut quelle forte impulsion la poussait à devenir individuelle, et combien le pays avait à gagner à ce qu'une telle réforme s'accomplît irrévocablement. Il fit donc de ce principe, nettement exprimé, le fondement du nouvel ordre social. C'est la base de la constitution donnée aux Serbes en 1838 et agréée par eux. Il n'existe point en Serbie de priviléges, point de classes; tous sont de plein droit propriétaires, tous paient indistinctement à la municipalité et à l'état les impôts, qui sont répartis proportionnellement à la fortune supposée de chacun; c'est la municipalité qui fait cette répartition, toujours facile dans les villages et les petites ville, surtout si l'on considère que la richesse consiste presque exclusivement en terres et en troupeaux. C'est aussi la municipalité qui lève sans frais pour l'état et qui transmet de même cet

impôt des villages au chef-lieu de district, et de là au trésor central. La justice est la même pour tous; il n'y a point de tribunaux exceptionnels. En un mot, tous les paysans sont propriétaires, libres civilement et politiquement, et l'on pourrait ajouter que, grace à la simplicité des intérêts et des mœurs, tous les propriétaires sont paysans.

Tel est le caractère de la loi démocratique qui a succédé au système funeste des spahis ottomans. L'égalité ne trône pas seulement dans les codes, elle a passé aussi dans les faits; elle est descendue des institutions dans les cœurs, ou plutôt elle est née d'un élan naturel et spontané de ces ames si droites, d'où elle s'est répandue dans tout l'organisme social. On dirait une ombre de notre société moderne, une ombre plus parfaite que la réalité, une société idéale de paysans propriétaires qui cultivent de leurs libres mains un sol libre et n'ont point d'aristocratie au-dessus d'eux ni de domesticité au-dessous. Aussi la Serbie est-elle l'oasis de la Turquie d'Europe, la terre promise que saluent en rêve les paysans de la Bulgarie et vers laquelle marchent à tâtons, mais instinctivement, les Bosniaques. Musulmans et chrétiens, Osmanlis, Illyriens, se rencontrent dans le même sentiment. La démocratie des Serbes est en effet celle qui convient à ces peuples non encore arrachés véritablement à l'état de nature, et c'est de plus la législation qui dérive, par une conséquence logique, des anciens principes arabes vers lesquels les Osmanlis sont obligés de remonter, s'ils veulent retrouver le sens vrai de leur civilisation. Certes, cet esprit-là ne peut point avoir aujourd'hui de prise sur la société moldo-valaque, qui, par un commerce assidu d'intelligence avec les pays occidentaux et par la richesse de son aristocratie, est portée à désirer des lois plus savantes et ne peut plus être ramenée à l'égalité absolue de fortune; mais, s'il est vrai que les législateurs éclairés de la Moldo-Valachie prennent et doivent prendre leurs inspirations chez nous, il est constant aussi qu'aucune des provinces slaves ne peut et ne doit ambitionner plus que ce qui existe avec tant de succès dans la principauté serbe. Le gouvernement turc pourra donc puiser, s'il le veut, dans ses propres traditions, renouées par Sélim et Mahmoud, les idées fondamentales qui doivent le guider dans ses réformes sociales, et le seul développement des principes primitifs des Arabes lui suffira pour satisfaire à tous les griefs sociaux des paysans slaves de l'empire. En même temps les Moldo-Valaques, habiles raisonneurs, pourront, à la faveur de leurs libertés constitutionnelles, élaborer la réforme qui convient le mieux à leur condition et à leur génie politique, et, pour contenter leurs vœux, le sultan n'aura qu'à seconder leurs efforts.

II. — LES RÉFORMES POSSIBLES.

Si les paysans de la Turquie sentent profondément la misère dans laquelle ils languissent par la faute des institutions sur un sol partout généreux et en beaucoup d'endroits encore vierge, ils ont pris, par bonheur pour leurs maîtres, dans ces souffrances héréditaires, l'habitude des privations qui adoucit pour eux les rudes épreuves de l'indigence. Voyez les Osmanlis, d'ailleurs si peu nombreux, qui peuplent le voisinage de Constantinople et les environs des grandes villes de la Bulgarie : ils sont de la race conquérante; cependant ils partagent les charges communes et donnent à tous l'exemple de la résignation la plus patiente. A la vérité, ils vivent dans des conditions morales qui, en leur assurant un peu de liberté de plus, leur rendent l'existence plus commode. Si les objets de luxe, les divans, les tapis, les pipes élégantes, les armes recherchées ne se trouvent que chez les propriétaires privilégiés, tous ont du moins de quoi se vêtir convenablement et de quoi se bâtir une cabane soigneusement fermée aux regards indiscrets par des carreaux de papier et par une forte haie de bois sec. Derrière ces remparts se retranche la famille du paysan osmanli; c'est un sanctuaire inaccessible où son unique femme vit dans la retraite du gynécée ancien, occupée des soins du ménage et quelquefois d'industrie domestique.

« Le plus heureux des mortels, dit le gendre du prophète, est celui à qui Dieu a donné un cœur content et une bonne femme. » Aussi le paysan qui a rencontré le contentement dans la famille est-il peu enclin à s'agiter pour des intérêts plus lointains, si toutefois la religion ni la patrie ne courent aucun danger. Il se replie donc volontiers sur lui-même; il accomplit ses devoirs avec une ponctualité rigoureuse; il travaille tout juste assez pour vivre conformément à ses goûts toujours modérés : le reste du temps, il le passe en conversations d'un caractère généralement grave, au café où les hommes aiment à s'assembler en commun au milieu d'épais nuages de tabac, ou en rêveries solitaires, du haut de quelque plate-forme d'où sa vue domine de vastes horizons. Mais, à moins d'événemens solennels à l'occasion desquels sa foi et son patriotisme se réveillent, il n'accorde guère d'attention aux vicissitudes de la chose publique. Il n'a point de haines sociales comme dans les états où existe une forte aristocratie privilégiée ou une bourgeoisie opulente, maîtresse des capitaux et du travail. Il n'a point de haines politiques comme dans les pays où le gouvernement s'est séparé des populations laborieuses pour conduire les affaires dans le sens égoïste d'une caste ou d'un parti. Il aime l'antique dynastie d'Osman, née le même jour que la nation; il aime ses chefs, sachant bien qu'il peut aspirer lui-même aux fonctions les plus élevées, et que l'accès d'aucune faveur

ne lui est légalement fermé. Le paysan turc n'est point indifférent aux innovations par lesquelles les derniers temps ont été signalés; il les approuve, puisqu'en qualité de travailleur il souffre de la misère générale du pays, et qu'en qualité de patriote il connaît les périls de sa race; mais il n'est pas entraîné par les sollicitations de l'intelligence à prendre l'initiative ni des guerres sociales ni des révolutions politiques. Il sent peut-être qu'il n'y a point dans son pays de maux systématiques, et, plein de foi en la Providence, héritier de la résignation que les chrétiens de l'Occident ont de si bonne heure sacrifiée à la tentation des nouveautés politiques et religieuses, il attend avec patience que le bien se fasse de lui-même, par sa propre vertu.

Les paysans bosniaques sont moins qu'aucune autre tribu de la famille illyrienne éloignés des principes et des habitudes qui prévalent chez les Turcs. Seulement, divisés entre eux, attachés les uns au catholicisme, les autres à l'orthodoxie grecque, et un grand nombre à l'islamisme, partagés aussi par la diversité des clans, ils vivent dans l'état de guerre. Cultivateurs ou pasteurs, ils auraient le goût du travail au lieu de celui des armes, qu'ils rencontreraient en vérité quelques difficultés à le satisfaire. Le calme, la paix, la sécurité, sont inconnus dans leurs montagnes. Combien de fois, pour le moindre incident de la vie ordinaire, n'a-t-on pas vu toute la population en émoi, arrachée à la charrue, se soulever le fer et le feu à la main pour porter d'un village à un autre la ruine et la désolation! Aussi le paysan bosniaque est-il voué à l'indigence la plus profonde. Dans les années heureuses, son robuste tempérament l'empêche de sentir toute l'étendue de ses privations; mais les momens de disette, qui ne sont point rares, ramènent pour lui d'horribles souffrances, car de quel côté chercher le pain qui lui manque? A l'est, les rochers et les plaines de la Serbie sont bien gardés; au midi, l'Albanie est prête à repousser le brigandage par le brigandage; quant à l'ouest et au nord, ils présentent à toute tentative d'agression l'obstacle mobile des colonies militaires de la Hongrie, qui, au moindre assassinat commis sur la frontière, répondent par d'immenses et victorieuses razzias en bonne forme. La physionomie du pays porte l'universelle empreinte de la terreur sous le poids de laquelle il gémit. En beaucoup d'endroits, les maisons ressemblent à de petites citadelles sombres et menaçantes; des postes d'observation sont établis quelquefois dans les arbres, le long des chemins. Quiconque ose s'aventurer parmi ces populations, sans cesse armées pour attaquer ou se défendre, court à chaque pas le risque de payer cher sa témérité, à moins d'une connaissance préalable de la vie orientale et d'une simplicité d'esprit qui éloigne tout soupçon. Sur le fond de ce tableau lugubre, des femmes, rigidement voilées, passent ainsi que des ombres, et les rues des villes, comme les campagnes, ne sont guère tra-

versées que par de sinistres figures, par des guerriers sauvages à la taille athlétique, au regard inquiet, et la main droite toujours appuyée sur une ceinture garnie de redoutables pistolets.

Bien que ce dénûment d'une part et cette humeur belliqueuse de l'autre semblent propres à donner aux vœux politiques des Bosniaques un caractère précis, il serait beaucoup plus difficile de les définir que ceux des Bulgaro-Serbes. Les Bosniaques se débattent, il est vrai, dans l'anarchie la plus douloureuse pour tous, paysans ou seigneurs; mais ils sont tellement aveuglés par leurs haines mutuelles et ils croupissent dans un tel état d'ignorance, qu'ils sont incapables de comprendre leurs vrais besoins et de se concerter pour en obtenir la satisfaction. Ils n'en sont que plus à craindre peut-être pour le gouvernement, qui est obligé quelquefois de recourir à de grandes expéditions armées pour les pacifier. Cet esprit d'insubordination qui ne formule point ses griefs, mais qui se manifeste à tout propos, perdrait pourtant beaucoup de sa vivacité, si le divan, sans promettre dès ce jour aux paysans bosniaques le droit commun des Serbes, s'occupait du moins de régler leurs rapports avec les seigneurs. Il ne s'agirait pas d'extirper d'un seul coup les dernières racines du système féodal; mais on pourrait, sans porter trop d'ombrage à la susceptibilité des capitaines jaloux de leurs priviléges, transformer successivement la condition déplorable des populations laborieuses, les attirer par la reconnaissance; et, après les avoir soustraites ainsi à l'autorité oppressive et malfaisante des seigneurs, on en finirait avec cette féodalité redoutable pour entreprendre la réorganisation du pays sur les bases de cette législation sociale que la Serbie possède et que la Bulgarie réclame. Toutefois les Bosniaques n'en resteront pas moins des retardataires dans le grand mouvement de progrès qui entraîne toute la nation illyrienne vers un avenir plein de mystère et d'attrait.

Les Bulgares et les Serbes, peuples belliqueux comme les Bosniaques, sont cependant plus pacifiques, grace à une législation plus équitable. Lorsqu'on parcourt les vastes champs et les vertes vallées de la Bulgarie, les puissantes forêts des montagnes serbes, malgré la physionomie toute militaire des populations, on s'aperçoit bientôt que l'on est parmi des hommes simples, amis du travail et du repos. Ces rudes visages et cette fière stature cachent des sentimens d'une douceur qui tient de celle de l'enfant, et ces deux pistolets religieusement chargés, toujours à la ceinture, ne sont qu'un ornement inoffensif et un jouet viril. Les Bulgares, quoique laborieux par tempérament, les Serbes, quoique libres dans leurs travaux, ne visent point à la richesse. Entrez dans leurs modestes cabanes, elles se présentent d'abord sous un aspect sombre et triste, et avec une apparence de nudité qui ne séduit point. Souvent une large pierre est placée au milieu d'une vaste pièce; c'est

l'âtre sur lequel brûlent des sapins ou des chênes entiers dans les pays forestiers, et du fumier fortement garni de paille dans les endroits aujourd'hui déboisés par la faute de la nature ou par celle des hommes. Des bancs grossièrement travaillés règnent autour de ce foyer tout primitif, et plus loin, en face de la porte, se trouve le lit de camp sur lequel chacun se couche, près d'une table d'un pied de hauteur, pour prendre les repas, et où toute la famille s'endort le soir en commun. Qui que vous soyez, néanmoins, homme du pays ou voyageur inconnu, si vous vous présentez en hôte bienveillant, vous recevez sur l'humble seuil la plus simple et la plus cordiale hospitalité. Le chef de famille vous accueille avec une gravité aimable et ménagère des paroles; il vous fait asseoir amicalement sur le banc de bois, tandis que la femme tire de l'armoire le flacon de *raki* et que les petites filles, vous prenant la main et y traçant d'abord deux croix en signe de fraternité chrétienne, la portent ensuite à leurs lèvres en signe de respectueux dévouement. Ce n'est pas l'humilité du paysan autrichien qui baise en s'inclinant jusqu'à terre la main dédaigneuse de son seigneur; c'est la déférence de la jeunesse pour l'âge ou de l'hôte pour l'étranger; c'est la religion, chez nous oubliée, de la vieillesse et de l'hospitalité.

La condition morale du Bulgare est la même que celle des Serbes; mais, au point de vue politique, la différence est grande. Si les Serbes sont à moitié affranchis et libres chez eux, en respectant la suzeraineté du sultan, les Bulgares ne sont que des rayas non encore assez garantis contre la violence, les exactions, les avanies de toute nature. En Bulgarie, ce n'est plus le règne de la terreur, c'est encore celui de la crainte, et là où le travail, exploitant avec profit une terre féconde, devrait être entraîné par le penchant de la nature à de nouveaux efforts, il se trouve encore paralysé ou découragé par un sentiment de défiance, par les souvenirs du passé et par les incertitudes du présent. Plus laborieux que les Serbes, mais beaucoup moins libres, les Bulgares seraient bientôt la population la plus riche de la Turquie d'Europe, s'ils jouissaient d'une législation équitable. On conçoit aussi qu'il y ait une différence à faire entre les sentimens que les Bulgares et les Serbes nourrissent chacun de leur côté pour les Osmanlis. Les Serbes n'ont point contre le gouvernement turc de griefs irritans, et ils ont mille raisons politiques de lui rester dévoués, ne fût-ce que la crainte de tomber aux mains des Russes. Les Bulgares, au contraire, malgré la bienveillance que le divan leur témoigne et dont le sultan a voulu lui-même leur porter des preuves il y a deux ans, souffrent encore de la puissance des spahis, d'autant plus vivement qu'ils voient les Serbes, leurs voisins, leurs frères par la langue, la religion et le sang, maîtres chez eux et en possession de lois démocratiques et nationales. Le spahi a été ramené sans doute en Bulgarie dans les limites de la modération; il n'a plus son

pouvoir tyrannique. Rarement il réside dans le pays : il n'y paraît guère que pour lever ses revenus, s'il ne le fait par procuration; mais il existe, il aspire une partie de la richesse de la Bulgarie, tandis que les Serbes sont libres à la condition d'un faible tribut au sultan. Le contraste est trop frappant, les relations entre ces deux familles autrefois unies d'un même peuple sont trop suivies et d'un caractère trop amical, pour que les idées qui triomphent ainsi chez l'une n'agitent pas profondément l'autre. Les Bulgares portent donc un œil d'envie et d'espoir sur la constitution serbe; c'est là l'édifice qu'ils voudraient à leur tour élever sur les ruines des derniers *spahilouks*. Cette réforme à la fois sociale et politique ne serait certes pas de nature à étouffer le sentiment de la nationalité, la sympathie de race qui intéresse le peuple bulgare au grand mouvement de l'illyrisme, dont le centre est dans la Croatie hongroise. Néanmoins cette législation nouvelle et nationale aurait l'avantage précieux d'enlever aux passions politiques les plus forts de leurs griefs, les argumens les plus propres à égarer la multitude. Au moment où les Serbes s'insurgèrent sous Tserny-George, ils se fussent contentés de la ruine des spahis et du droit de s'administrer, comme les Bulgares s'en contenteraient aujourd'hui. La question n'était que sociale, les résistances aveugles des Turcs la firent politique. Les Serbes songèrent alors à l'indépendance; il ne leur fut point donné d'y atteindre, mais au moins en ont-ils approché d'assez près pour imposer des conditions aux Osmanlis et pour leur arracher, outre des lois démocratiques, le droit de s'administrer et de se gouverner eux-mêmes en restant tributaires. L'exemple ne serait sans doute pas perdu pour les Bulgares, le jour où ils viendraient à reconnaître que leur honnête patience a été mise à une trop longue épreuve.

Les principautés de Moldavie et de Valachie marchent par d'autres sentiers au même but. Grace au génie de cette race latine si facile à discipliner, les idées occidentales qui règnent souverainement dans les hautes régions de l'intelligence se sont répandues promptement par toutes les veines du pays jusque dans l'esprit des populations agricoles. L'Orient leur a donné l'empreinte de sa gravité traditionnelle, il ne leur a point imposé ses mœurs ni ses usages. Le paysan roumain ne ressemble peut-être que par un seul côté aux autres paysans de la Turquie d'Europe : il sent le besoin de la liberté sans éprouver celui du bien-être et du luxe; mais, placé entre un présent douloureux et un avenir incertain, après un effort d'enthousiasme, il s'affaisse volontiers dans le découragement. Les cultivateurs moldo-valaques ont sans doute gagné beaucoup à la paix qui règne depuis quinze ans chez eux. Naguère encore leurs cabanes n'étaient que des huttes souterraines, et aujourd'hui ils sortent petit à petit comme du sein de la terre. Toutefois ils ne le font qu'en regardant, en quelque sorte, avec in-

quiétude autour d'eux à tous les points de l'horizon, pour bien s'assurer qu'un nouvel ennemi ne viendra pas mettre leur maison au pillage. Les villages, assez rians sur les bords du Danube, plus sombres dans les vastes plaines du centre, sont, par malheur, fort disséminés, et les bras manquent partout à la terre. Cependant, à l'exception des steppes, qui ont la tristesse du désert, le pays n'est point dépourvu d'animation ni d'agrément. Par contraste à cette vie de famille, à ce respect des dieux pénates qui est une partie importante de la religion des Turcs et des Illyriens, au lieu d'être esclave et séquestrée, la femme règne au foyer roumain; elle en fait librement les honneurs. Le mari ne songe nullement à la cacher aux regards curieux et charmés du visiteur inconnu, et, comme elle sait la puissance pénétrante des femmes de sa race, elle manque rarement de paraître pour recueillir d'humbles hommages. Le paysan roumain n'a rien de méchant ni de rancunier; il est inaccessible à tout sentiment de vengeance, et dans les grandes époques où il eût été en position d'exercer sur ses boyards des représailles sociales, comme en 1821, il s'est contenté de les parodier, en imitant leurs manières, leurs vêtemens, leur langage, et en exposant leur mollesse à la risée publique.

Il n'en faudrait pas conclure qu'il n'y ait point, en Moldo-Valachie, de questions ni de haines sociales. Le paysan moldo-valaque, avec son vif esprit, n'ignore pas qu'il est accablé plus que de raison et qu'il a droit au mieux. S'il n'est pas armé, ainsi que le Serbe et le Bosniaque, s'il n'a point la même habitude de la violence, il est, en revanche, plus prompt peut-être à céder aux impressions du dehors; il touche de plus près aux états agités par les idées sociales, la Hongrie et la Pologne; enfin, son attention est plus naturellement ouverte à tous les bruits de réforme qui, du fond de l'Occident, retentissent jusque sur les rivages de la mer Noire. Cette humeur pacifique du paysan roumain ne saurait donc être pour les boyards la garantie d'une paix perpétuelle, qui leur permette de s'endormir commodément sur leurs priviléges. Il n'est pas un seul point de la Turquie d'Europe où le progrès ait des chances de marcher plus vite, et où, par conséquent, il y ait plus de danger à maintenir les barrières qui l'entravent ou le gênent. Que les idées viennent de la France démocratique, qu'elles viennent de la Hongrie émue ou de la Pologne frémissante, elles menacent d'éclater, si les boyards ne s'étudient dès à présent à conjurer par des concessions nécessaires un péril très prochain.

Or, quelles seraient ces concessions? La Pologne et la Hongrie libérales peuvent en ce moment même l'enseigner aux Moldo-Valaques, leurs voisins. Il s'agit, d'une part, de reconnaître le paysan pour propriétaire libre du sol, dont il n'est aujourd'hui que le fermier, et, de l'autre, d'abolir ce privilége honteux par lequel le boyard, comblé des

bienfaits de la loi, est le seul qui n'en supporte pas les charges, le seul qui ne doive point à l'état l'impôt direct. L'une de ces mesures est de nécessité urgente. Oui, il est possible et il faut, sans retard et sans regret, que les boyards moldo-valaques sacrifient à la prudence et à l'équité leur exemption de l'impôt. C'est un sacrifice indispensable et profitable, à l'aide duquel ils éloigneront de leurs têtes des griefs trop légitimes et pourront seconder par des travaux d'utilité publique la fertilité de leurs champs. C'est un capital placé à un taux inconnu, mais immense. Ils ne sembleront qu'acquitter une dette, ils s'enrichiront. Quant à déclarer par une résolution immédiate leurs paysans propriétaires et à les dégager de toute prestation en nature, ils ne peuvent se priver si brusquement de la main-d'œuvre gratuite sans que la culture de leurs domaines n'ait tout d'abord à en souffrir. Le travail des corvées est certes un travail peu productif, et l'on a calculé que le temps s'y gaspille dans la proportion de quatre-vingts jours pour cent; mais tout autre travail est actuellement incapable de suffire aux nécessités du pays, et les cultivateurs, devenus maîtres chez eux, satisfaits de tirer de quelques arpens de terre assez pour vivre à l'aise, n'éprouvant pas encore le besoin du luxe, ne mettraient peut-être guère d'empressement à labourer, même à bon prix, la terre du boyard. Les boyards sont donc, dans une certaine limite, autorisés, en vue d'un intérêt qui est à la fois public et privé, à demander qu'on leur donne le temps de se prémunir contre les inconvéniens du travail libre. Ils sont autorisés à demander des délais pour cet affranchissement complet de la classe agricole, à la condition qu'ils commenceront, sans hésiter, l'œuvre de réforme et prendront l'engagement formel de marcher de degrés en degrés à ce but suprême de l'égalité civile. Il n'est point, pour les deux principautés roumaines de la Turquie d'Europe, d'autre moyen d'échapper au débat anarchique des problèmes sociaux si rudement posés naguère par les paysans de la Gallicie. L'avantage ne serait pas seulement d'éviter des maux présens, ce serait aussi et surtout de préparer à l'avenir des voies faciles et magnifiques, de donner une vivifiante impulsion à la fécondité du sol, et enfin de réunir et de resserrer, par le rapprochement des classes, cette nationalité roumaine qui n'a besoin que d'union pour marcher bientôt au pas des idées de l'Occident. C'est le devoir et ce sera l'honneur des patriotes roumains d'y pourvoir, et s'il est vrai que l'intérêt roumain soit aussi l'intérêt ottoman, s'il est vrai que la Moldo-Valachie puisse être le boulevard de l'empire du côté des Russes, s'il est vrai que la Turquie soit à deux doigts de sa perte dès que les deux principautés sont faibles et envahies, il est naturel et il est nécessaire que le sultan seconde ce mouvement social et politique de toute la puissance que lui laisse encore son droit de suzeraineté.

La position des Osmanlis en face des deux peuples qui habitent les

deux rives du Danube est nette et claire, malgré des complications apparentes. La Turquie est assurément placée dans la nécessité de tenir compte de tous les faits particuliers à ces deux civilisations bien distinctes et du génie propre à chacune des deux races illyrienne et roumaine; mais la question se simplifie d'elle-même. Il existe, en effet, dans la Romanie un parti très éclairé et très dévoué aux Turcs, qui, possédant sur tous ces problèmes de réforme des idées arrêtées, n'a besoin pour les faire triompher que d'être appuyé par le divan auprès des princes de Moldavie et de Valachie. Quant aux populations illyriennes, il s'agit seulement de les conduire pas à pas vers cet état social, vers cette démocratie positive et pratique dont la Serbie goûte les bienfaits, et qui s'accorde si bien avec les principes primordiaux de la civilisation musulmane. A la rigueur, il n'est pas besoin que l'organisation politique de la Bosnie et de la Bulgarie soit la même que celle de la principauté serbe; il n'est pas indispensable que les Bulgares et les Bosniaques soient dès à présent gouvernés par des princes nationaux. Il n'est question encore que de réformes dans la législation de la propriété et dans les institutions municipales, sans lesquelles la liberté individuelle n'est qu'un mot vide de sens. Si le sultan voulait un jour faire plus, s'il voulait donner à la Bulgarie et à la Bosnie des princes ou *knèzes* nationaux pour remplacer les pachas, et constituer ainsi une fédération dont Constantinople deviendrait le centre et la tête, ce serait un acte hardi qui ne manquerait ni de grandeur ni de sagesse; mais, avant toute autre réforme, il importe, il est urgent que la condition sociale des paysans soit partout et promptement améliorée, ou, pour mieux dire, transformée d'après les principes de la propriété individuelle et de la liberté civile.

C'est là pour les Osmanlis une question de vie ou de mort : inactifs, ils tombent en ruine, entièrement pour cette fois; hardis et audacieux au besoin, ils peuvent encore jeter dans le monde un éclat inattendu. En effet, s'ils acceptent cette mission élevée de réformateurs, ils ont partout sous la main des élémens généreux et neufs que le temps a jusqu'à ce jour tenus en réserve dans leur séve primitive, de jeunes nations chez lesquelles la vie travaille et déborde. Donnez la justice à ces cœurs qui en ont soif, la lumière à ces yeux qui la cherchent; soyez un homme, un vrai fils de la nature, non point un froid raisonneur embarrassé dans les sophismes de l'école, mais un penseur affranchi du joug des systèmes, capable de plaire aux imaginations par votre langage; sachez revêtir vos lois nouvelles de ce prestige de grandeur si cher aux Orientaux, et d'un seul geste vous susciterez du fond de ces masses, en apparence inertes, toute une explosion de sentimens, d'idées et de vertus, peut-être impossibles aujourd'hui dans notre monde raffiné. A vrai dire, les populations marchent d'elles-mêmes vers

ce grand but, si quelque calamité imprévue ne vient pas les arrêter dans leur généreuse ambition. Que la Turquie résiste, elle s'écroule; mais que, s'élevant à la hauteur de sa tâche, elle entre ouvertement dans les voies de la réforme sociale pour arriver à la réforme politique, elle reste à la tête de ce grand mouvement par lequel l'Europe orientale va se rajeunir et se transformer. Le danger des questions de races se trouve du moins ajourné ainsi pour quelque temps, car les peuples n'ont plus pour chercher trop promptement l'indépendance le terrible prétexte de la misère.

N'est-ce point trop préjuger de la force et de l'intelligence des Turcs que de les supposer capables de donner l'impulsion décisive à une entreprise d'une portée aussi étendue? Suivant l'opinion la plus accréditée, ce serait un peuple épuisé; le principe dominant de sa législation l'attacherait à l'immobilité systématique; le progrès paraîtrait à ses yeux une impiété, et l'amélioration du passé un crime de lèse-majesté divine. S'il en était ainsi, reconnaissons-le du moins, l'autorité de ces préjugés ne serait pas telle qu'on ne pût fort bien les braver, puisque Sélim et Mahmoud ont osé s'en affranchir. N'ont-ils pas brisé ouvertement avec les traditions de la foule? et n'ont-ils pas fini par l'entraîner à leur suite à des progrès que leurs ennemis déclaraient impossibles? Quelle était à cet égard la pensée de Mahmoud? C'est que les obstacles semés partout devant ses pas venaient beaucoup moins des croyances religieuses que des fatalités historiques, et que le salut de l'empire chancelant exigeait, non pas la suppression, mais seulement un nouveau commentaire du Koran.

Pour peu que l'on étudie la loi musulmane, on s'aperçoit bientôt, contrairement à toutes les idées reçues, qu'il n'existe en Turquie ni de pontificat, ni de théocratie, ni d'autre pouvoir absolu que celui du Koran. Or, ce pouvoir absolu n'a point de sanction terrestre, car il n'y a point d'église infaillible pour interpréter le dogme, et quiconque lit la loi avec droiture peut, au bout du compte, la comprendre de telle ou telle manière sans cesser pour cela d'être orthodoxe. Quoi donc de moins tyrannique que le despotisme du Koran! quoi de plus accommodant et de plus susceptible de se prêter à toutes les transformations politiques et religieuses vers lesquelles la liberté et la philosophie nous poussent aujourd'hui! Objectera-t-on que les Osmanlis individuellement et collectivement manquent de cette curiosité animée qui donne le désir et le moyen d'apprendre, et qu'ils ne possèdent pas ces sentimens expansifs par lesquels la connaissance acquise est portée à se communiquer? Sans doute, les Turcs n'ont point l'aptitude variée, universelle, dont les Arabes firent preuve dès l'origine de l'islamisme; ils n'ont pas l'intelligence remuante et hardie des Hellènes, la vivacité des Roumains, le sens droit et positif des Bulgaro-Serbes, ni le génie che-

valeresque des brigands de la Bosnie et de l'Albanie; ils n'ont pas la promptitude de ces peuples pour saisir les idées ni leur activité pour les répandre; mais ils ne sont pourtant point indifférens aux progrès de la science, aux découvertes modernes, et, sitôt que la vérité leur arrive dépouillée de l'attirail de formules abstraites dont nous manquons rarement de l'affubler, ils la reconnaissent et l'acceptent.

Que les Roumains, les Hellènes, les Illyriens, les Albanais, rayas ou vassaux des Osmanlis, aient donc confiance en l'avenir. L'islamisme ne leur est point hostile; s'il le fut naguère dans l'ardeur de la victoire et par la rudesse des temps, il se rappelle aujourd'hui sa véritable origine hébraïque et chrétienne; il pratique la tolérance qu'il a toujours prêchée, et il n'est pas tout-à-fait inaccessible aux idées venues du dehors. La nature calme et rêveuse des Osmanlis peut être un retard à l'émancipation des peuples, ce ne sera point un empêchement insurmontable.

Non, la race ottomane, vue de près sans parti pris, n'est point cette horde barbare que l'on se plaît à nous dépeindre comme essentiellement aveugle, intolérante, ennemie de toute lumière, pétrifiée enfin dans l'immobilité par la théocratie et la superstition. C'est par suite de préjugés et d'erreurs qu'ils ont reçus en héritage des fils des croisés que les fils de Voltaire ont quelquefois aussi tenu ce langage si peu équitable et si peu vrai. Ah! sans doute, lorsqu'un peuple tombe, la cause en est d'abord en lui-même, qu'il s'appelle ou Turquie ou Pologne; c'est, avant toute autre raison, par son injustice et par ses fautes qu'il périclite ou s'écroule : intelligent et juste, il eût triomphé de l'impossible. Mais il n'est pas légitime, ainsi qu'on le fait sans scrupule à l'égard des Osmanlis, d'attribuer toutes leurs calamités à leurs vices, à leur incapacité politique, en oubliant de dire pour combien les maux du dehors ont pesé dans cette décadence, pour combien la Russie durant tout un siècle, et récemment la France et l'Angleterre avec toute l'Europe, moins peut-être l'Autriche, ont travaillé à cette vaste ruine. Si l'empire a pu résister à tant de ruses et à de si grandes forces, et s'il a su, au milieu de ces orages, entreprendre une réforme qui, sans être complète, n'a pourtant point encore échoué, n'est-ce pas une preuve de sa vitalité même?

Comment la race turque a-t-elle réussi, à la suite de si graves vicissitudes, à pacifier l'Albanie, qui avait dans tous les temps vécu d'insubordination et de brigandage? Comment a-t-elle retrouvé la confiance des Hellènes de la Roumélie, malgré le voisinage de la Grèce indépendante? Comment a-t-elle pu reconquérir la déférence et l'appui des Moldo-Valaques, la parfaite amitié des Serbes, alors même que les uns et les autres se remuaient le plus activement dans l'intérêt de l'émancipation slave et roumaine? Enfin, par quelle influence les laborieux

Bulgares et les Bosniaques intrépides, illyriens comme les Serbes et bien moins favorisés, sont-ils redevenus sinon tout-à-fait calmes, au moins patiens? Si l'effroi inspiré par la Russie aux jeunes populations chrétiennes de la Turquie d'Europe peut expliquer en partie ce mouvement concentrique qui les attire vers la suzeraineté musulmane après une crise d'où leur indépendance complète pouvait sortir, il ne l'explique pourtant qu'à demi. Il convient aussi d'en chercher les causes dans les efforts libéraux et généreux que les Osmanlis ont tentés à plusieurs reprises pour adoucir le joug des rayas, pour faire appel à la conciliation, pour s'élever par des mesures équitables à la hauteur d'une situation vraiment terrible, pour entrer à la suite de l'Europe civilisée dans les voies du progrès. Les Turcs n'ont pas une notion très précise du juste et de l'injuste; ils en ont cependant le sentiment et l'amour, et c'est par là que, peu nombreux et faibles, ils ont néanmoins ramené leurs sujets, à notre insu, à des pensées de paix et d'union qui dominent jusqu'au grand mouvement national de la Romanie et de l'Illyrie. Le présent fournit ainsi quelques raisons d'espérer pour l'avenir.

Placés dans l'alternative de progresser ou de périr, les Turcs ne peuvent ignorer que le mouvement des races leur échapperait encore et les entraînerait dans de nouvelles vicissitudes, s'ils ne savaient le tempérer par des concessions faites à propos. Ils comprennent, en présence de l'esprit envahissant des populations chrétiennes, qu'ils ne peuvent se maintenir long-temps au gouvernement du pays que par l'ascendant de la force morale. Ils voient enfin que, du pas dont marchent les événemens sur les bords du Danube, avec la perspective de nouvelles agitations nationales et sociales en Hongrie et en Pologne, ils sont obligés d'avancer par un élan hardi, sous peine d'être écrasés par l'orage qui gronde à l'horizon. Que leurs hommes d'état, fidèles à la pensée de Mahmoud et à la politique conciliante et progressive qui a prévalu sous le règne de son fils, recueillent donc tout ce qu'il y a de souffle et d'énergie dans la race et dans la civilisation musulmanes pour tenter ce nouvel effort qui décidera des destinées des Osmanlis en les associant, au lieu de les opposer, à celles qui s'annoncent pour les Moldo-Valaques et les Illyriens. Le concours intelligent et chaleureux de la France ne saurait manquer à cette politique favorable à la fois à l'équilibre européen et à la régénération de l'Orient; il est déjà promis aux partisans du progrès à Constantinople, et nous aimons à croire que la promesse sera tenue. C'est un encouragement, un moyen d'action de plus pour les Turcs, et, à mesure que leurs devoirs s'étendent, leur tâche semble ainsi devenir plus facile.

HIPPOLYTE DESPREZ.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Les Révolutions et les Nationalités européennes.

I. — Attitude des états secondaires. — La Suisse, la Belgique, la Hollande.
II. — Les révolutions de l'Europe centrale. — Le parlement de Francfort, l'Autriche, la Prusse.
III. — Affaires d'Italie. — Attitude des grandes puissances.

Nous sommes en un moment si rempli de choses si diverses, que l'esprit le plus appliqué ne réussit pas à bien saisir au passage tous les traits de ce mouvant tableau. Il n'y a pas une époque dans l'histoire où l'Europe ait été partout à la fois aussi profondément agitée. Ni la révolution religieuse du XVI[e] siècle, ni les grandes guerres du XVII[e], ni la commotion qui a fini le XVIII[e], n'ont eu d'année aussi convulsive que cette année 1848, dont nous n'avons pas encore atteint le milieu. De tous côtés, la scène politique est à chaque instant envahie par de nouveaux acteurs et par des péripéties nouvelles. Le drame se joue en mille endroits, d'un bout à l'autre de notre vieux monde : ce n'est pas le connaître et le comprendre que de le voir uniquement se dérouler chez nous. Nos propres affaires pèsent sans doute sur nous d'un poids assez lourd pour nous empêcher de tourner très librement ailleurs des regards attentifs; il faut cependant nous efforcer et ne pas trop céder à ces préoccupations exclusives, qui, nous enfermant tout de suite en nous-mêmes, ne nous laisseraient plus d'ouverture sur le dehors. Il faut de temps en temps nous arrêter par la réflexion au milieu du torrent qui nous entraine, et, tandis que

les événemens courent à flots pressés tout auprès de nous, il faut par intervalle recouvrer quelque sang-froid pour regarder à quelque distance, pour étudier d'autres vicissitudes que les nôtres, pour tâcher d'en embrasser l'ensemble et d'en trouver la logique. Dans cet universel ébranlement, le plus sage est peut-être celui qui sait vivre au jour le jour; s'il y a pourtant un moyen d'affermir son pied, d'assurer sa marche à travers ce présent qui fuit si vite, n'est-ce pas d'avoir au moins l'intelligence du passé d'hier? N'est-ce pas de faire pour cette histoire de la veille ce qu'on a tant de peine à faire pour l'histoire du moment, de quitter notre seuil et d'aller la chercher autre part que dans notre rue?

La révolution de février n'a pas enfanté le mouvement européen auquel nous assistons aujourd'hui, elle en a seulement hâté l'issue et grandi les proportions. Ces proportions ne sont point encore déterminées, loin de là, mais on commence à les entrevoir, et il y a déjà comme une esquisse que l'on peut essayer de calquer. Les idées, les institutions, les hommes sortent maintenant de cette obscure mêlée où tout était en germe et en lutte. Le bruit de la première explosion se dissipe, la poussière retombe, et nous sommes enfin à peu près à même d'imaginer d'une façon un peu plus précise l'état de choses qui se développe autour de nous. C'est cet état général de l'Europe que nous voudrions retracer ici dans sa phase la plus récente.

Avant le 25 février, l'étranger s'occupait infiniment des incidens assez vulgaires qui constituaient alors l'histoire courante de la France : l'étranger s'occupe aujourd'hui beaucoup moins des curieuses merveilles qui passent à tout instant sur la France de février : il a comme nous son but à poursuivre, sa tâche qui le fixe. Il y a mieux, il y a quelque chose de plus frappant : toutes ces émotions violentes écloses à l'occasion des nôtres aux quatre coins de l'horizon, tous ces soulèvemens provoqués par notre exemple s'organisent sans tomber dans notre sphère; ils aboutissent à des fins qui ne relèvent pas le moins du monde de notre direction. Une fois le branle reçu, personne ne nous a plus consultés; tous, au rebours, nous supplient de les laisser tranquillement régler leur sort, et les plus libéraux sont ceux qui tiennent le plus à se réserver la conduite exclusive de leur libéralisme. Chaque nation s'avançant ainsi pour son compte et parlant en son nom, il n'en est pas une qui puisse se charger de *révolutionner* les autres à ses frais et à son bénéfice. La révolution appartient en tous lieux à ceux qui l'accomplissent. De là cette libre allure qui la caractérise vis-à-vis de nous, de là nécessairement aussi les différences qui la diversifient sur ce vaste terrain où elle s'asseoit en dehors de nous. Une preuve certaine que l'antique Europe vit encore d'une vie énergique, c'est l'énergie d'initiative avec laquelle elle aborde elle-même l'œuvre de sa régénération. La France de février a bien raison de répéter sans cesse qu'elle s'incline respectueusement devant le libre arbitre de tous ses voisins. S'immiscer de trop près dans leurs destinées, c'eût été purement propager chez eux des révolutions factices qui se seraient partout reproduites sous le même masque. La France, au contraire, gardant cette sage réserve qu'elle a dès l'abord hautement professée, la France restant sur l'expectative, les révolutions n'arrivent que là où elles le doivent et comme elles le doivent. Elles éclatent avec cette spontanéité originale qui les rend irrésistibles, parce qu'elle en prouve la lé-

gitimité; elles prennent leurs voies naturelles, et, si elles sont accostées çà et là par des plagiaires qui visent à nous contrefaire, elles s'en débarrassent hardiment pour demeurer fidèles à leur vocation propre.

On ne distingue pas encore très clairement à l'heure qu'il est le résultat providentiel et particulier pour lequel la révolution de février nous était sans doute indispensable; elle se complique d'exigences très mal définies, et se heurte à certains mots qui n'ont pas jusqu'ici de sens très positif. Les révolutions étrangères, dans le lointain où elles nous apparaissent, se manifestent pourtant avec un caractère plus net et plus ferme, parce qu'elles répondent à des besoins moins vagues, parce qu'elles découlent de nécessités qu'on eût plus difficilement résolues sans elles. Pendant que nous perdons beaucoup de temps et que nous gâtons beaucoup de besogne à nous demander par où nous pourrions reconstruire la société tout entière sur un meilleur modèle, l'Europe est possédée d'une passion plus sérieuse. Il ne s'agit pas pour elle de refaire à nouveau l'humanité; elle travaille uniquement à regagner l'avance que nous avions depuis 89; elle édifie des institutions politiques et des nationalités compactes. Élargir et fortifier l'état en élevant tous les membres d'un même état à la dignité de citoyen, appeler tous les hommes d'un même sang à l'amour d'une même patrie en exaltant la mutuelle indépendance des races, tel est le double objet que la révolution européenne a maintenant entrepris d'atteindre : l'idée du siècle est là; les empires qui se créeront n'auront plus d'autres bases.

Double est donc la révolution; il y a simultanément en ce moment-ci, au cœur de l'Europe, formation de nouveaux établissemens politiques, développement ou résurrection des anciennes nationalités. La révolution nationale pivote, en quelque sorte, sur Vienne; elle marche avec le Danube dans toute l'étendue de son cours, et, traversant les Alpes, elle rayonne le long de l'Apennin. La révolution politique siége à Francfort, d'où elle convie toute l'Allemagne à l'émancipation; elle ambitionne la puissance maritime, et dans ses plans de grandeur elle a dépassé l'Eider, pour supprimer à moitié le Danemark. Ces deux révolutions se croisent et se combinent; elles échangent leur influence au service l'une de l'autre : l'affranchissement des nationalités s'opère à Vienne avec le concours efficace de l'affranchissement politique, et les institutions considérables qui se préparent à Francfort ont d'avance leur point d'appui dans le sentiment national dont elles caressent l'orgueil. Voilà l'immense champ clos où règne la tourmente, où elle agite et pousse, soit à s'embrasser, soit à se choquer de front, les Allemands, les Danois, les Polonais, les Hongrois, les Slaves de toutes les branches, Illyriens, Bohêmes et Slovaques. Ce qui jaillira de ce pêle-mêle, le monde rajeuni qui doit naître un jour ou l'autre de tous ces élémens en guerre, comment le dire, quand il est déjà si malaisé de regarder à travers le tourbillon au jour d'aujourd'hui?

Hors du tourbillon lui-même restent deux groupes d'états qu'il n'a pas encore entraînés : les petits états, la Suisse, la Belgique et la Hollande, qui, placées entre l'Allemagne et la France comme entre deux foyers d'incendie, se garent de leur mieux et défendent avec courage leur honorable neutralité; — les grands états, l'Angleterre et la Russie, qui observent et attendent, chacune des deux se mettant en mesure pour faire face à des événemens qu'il n'a pas dépendu d'elles d'empêcher, pour se sauver, à force de précautions, du dom-

mage dont ils la menacent, l'Angleterre tâchant à tout prix de resserrer les liens de la tutelle qu'elle s'arroge sur l'Europe du sud, dans la péninsule ibérique, à Naples et en Grèce, la Russie redoublant ses cruautés en Pologne, ses insolences en Romanie, ses intrigues à Constantinople. La guerre sera certaine aussitôt que l'une ou l'autre de ces deux puissances aura trouvé moins de péril à rompre qu'à temporiser. Tel est l'aspect général que nous présente la carte politique de l'Europe. Voyons-en de plus près les points principaux, et d'abord entrons un peu dans ces états secondaires que leur isolement calculé détache maintenant plus ou moins de l'ensemble du grand spectacle.

La Suisse est en train de se rasseoir : elle voudrait échapper à l'agitation universelle pour se remettre plus facilement et plus vite de cette commotion qui l'a si rudement ébranlée l'année dernière. Elle se renferme de son mieux dans l'œuvre qu'elle s'est donnée après la chute du Sonderbund. Tout appliquée à la révision du pacte fédéral, elle comprime à la fois, et les suggestions qui pourraient l'attirer dans les embarras extérieurs, et les embarras intérieurs qu'une nouvelle minorité radicale finirait bientôt par lui créer, en exploitant à outrance la victoire du radicalisme. Cette double pensée ressort avec une évidence singulière de l'attitude prise par la diète helvétique depuis qu'elle est rentrée en session, le 11 mai dernier. Par une vicissitude qui n'a rien d'extraordinaire pour ceux qui connaissaient la vraie situation des personnes et des choses telle qu'elle était il y a quelques mois, M. Ochsenbein se trouve aujourd'hui le promoteur le plus utile et le plus dévoué de ce système de modération. M. Neuhaus ne se trompait pas quand il affirmait naguère que l'homme le plus modéré qui restât après lui, pour diriger les affaires helvétiques, c'était encore M. Ochsenbein, le chef même du parti radical. La position de M. Ochsenbein n'en a pas moins été un moment très difficile. Il était le premier dans le gouvernement de la fédération suisse en sa qualité de premier magistrat du gouvernement bernois; mais il avait perdu les bonnes graces de Berne, et c'est seulement dans la diète assemblée qu'il a retrouvé l'ascendant et la majorité qui lui avaient manqué au sein du canton directeur. Berne veut absolument une Suisse unitaire pour en être la capitale; Berne, avec cette ambition qui la pousserait à tout centraliser, ne demanderait pas mieux que d'exercer une action au dehors; elle eût répondu de grand cœur aux offres d'alliance de la Sardaigne. On se rappelle comment M. Ochsenbein a repoussé ces offres; la publicité s'est emparée malgré lui des séances secrètes de la diète du 14 et du 18 avril. Quant au système de centralisation, satisfait pour sa part du progrès réalisé dans le projet de constitution fédérale émané de la commission préparatoire dont il était membre, M. Ochsenbein a vigoureusement combattu dans le sénat bernois tous les amendemens qui ruinaient l'individualité des cantons. Berne entendait introduire une unité inexorable dans le service militaire, dans les douanes, dans les postes, dans l'administration de la justice; elle prétendait tout concentrer, sans indemnité, sans compensation, de par la seule vertu du droit révolutionnaire, au nom de la seule logique. M. Ochsenbein s'était opposé résolûment à ces tendances excessives de ses concitoyens : la diète lui a donné raison contre eux.

Cette opposition qui paraissait peut-être inconséquente dans sa personne, ses allures un peu dictatoriales, sa manière même de dire : « Je ne veux pas! »

toute sa conduite enfin très raide et très serrée, avaient fini par lui susciter un parti régulier d'ennemis redoutables. Les ultra-radicaux, les anciens meneurs des clubs qui ont pesé si rudement l'an dernier sur les affaires helvétiques, s'étaient groupés depuis quelque temps autour de M. Staemfli, qui aspirait à prendre bientôt la présidence du gouvernement bernois. M. Staemfli est un jeune avocat, le gendre du professeur Snell, radical qui va jusqu'au délire, et dont les idées auraient ainsi triomphé sur toute la ligne; M. Staemfli ne devait être qu'un instrument. L'appréhension d'un pareil succès a suffi heureusement pour l'empêcher. Berne vient de renouveler son grand conseil et de renommer le magistrat qui doit présider à la fois et son gouvernement et la prochaine session ordinaire de la diète. Les élections se sont faites dans un sens très modéré. Les libéraux s'étant mis d'accord avec les conservateurs, les ultra-radicaux sont restés seuls, et M. Staemfli n'a eu que 55 voix pour la présidence contre 121 données à son compétiteur. La *Gazette de Berne* se venge de cet échec inattendu en accusant les partisans de M. Ochsenbein d'une idolâtrie servile; n'a-t-on pas osé mettre son buste dans la salle du grand conseil, comme si c'eût été celui d'un roi?

On ne saurait dire pourtant si M. Ochsenbein tient beaucoup à défendre son terrain dans le canton de Berne, et il avait même l'autre jour donné sa démission par impatience. C'est qu'il y a désormais un champ plus vaste qui s'ouvre devant les hommes politiques de la Suisse. Quelles que soient les limites auxquelles doive s'arrêter l'unité conquise dans la rapide campagne où le *séparatisme* a succombé, il est incontestable que l'influence particulière des cantons va baisser de beaucoup dans la direction des affaires générales. Selon le projet de constitution que la diète discute aujourd'hui, la république helvétique serait gouvernée par deux chambres formées à peu près sur le modèle américain et par un directoire exécutif de cinq membres, dont un président et un vice-président, sortis du parlement national. Il ne serait pas impossible que M. Ochsenbein, en vue de ces nouvelles perspectives, préférât maintenant à la faveur oppressive et mobile du peuple bernois la faveur du peuple suisse tout entier. La mesure qu'il apporte dans ses opinions est certainement conforme au goût de l'immense majorité; la diète l'a bien prouvé par ses derniers votes. Berne exigeait que l'on nommât un comité de constitution au lieu de discuter en pleine diète le projet déjà rédigé; Berne est restée seule de son avis avec Genève : la souveraineté cantonale s'est ainsi complétement réservée. Berne ne voulait qu'une seule chambre, la diète en a voté deux dans sa séance du 17 mai; c'est un précédent qu'il est bon de noter pour notre usage. Nous voyons avec joie cet esprit de modération qui s'installe ainsi tout à nos portes, et qui règle si à propos des débats dont nous allons avoir nous-mêmes une édition agrandie. Nous souhaitons qu'il y ait là quelque influence contagieuse.

Le même phénomène s'est d'ailleurs produit en Belgique, sous le contrecoup des événemens de février. Dotés d'une constitution éminemment libérale par la révolution de 1830, les Belges se sont ralliés autour de cette constitution comme autour d'un drapeau national; ils n'ont pas cru qu'il valût la peine de se lancer dans l'inconnu d'une république pour le seul plaisir de renverser la monarchie la plus commode qui fût jamais. Les dernières élections leur avaient donné la réforme politique pour laquelle ils avaient si patiemment

travaillé. Cette lente et sûre victoire était une belle preuve en l'honneur d'un vrai système constitutionnel; les Belges se sont d'autant plus rattachés au leur, ils ont eu d'autant plus d'envie de le garder, qu'il était plus vite tombé chez nous : ç'a été pour eux tout à la fois question de bon sens et d'amour-propre. Le parti républicain s'est trouvé tout d'un coup isolé. On se rappelle la scission qui s'était faite il y a dix-huit mois dans la société de *l'Alliance*, lorsque les sept députés de Bruxelles avaient fondé l'*Association libérale* pour réunir tous ceux qui ne se plaisaient plus aux emportemens d'une opposition trop violente. De nouvelles défections ont encore récemment affaibli la société radicale, qui n'a plus alors laissé de doute sur ses tendances anti-monarchiques en proclamant M. Gendebien pour son président. L'*Association libérale*, au contraire, a pris une vigueur qu'elle n'avait point encore eue; elle s'est adressée directement au corps entier des électeurs, et dans ses circulaires elle leur a prêché la royauté constitutionnelle, non pas comme une idole, mais comme un pur principe de stabilité, comme une simple présidence héréditaire.

Le ministère et les chambres n'ont montré ni moins d'activité ni moins d'intelligence. Le grand embarras du moment, en Belgique comme ailleurs, c'est la détresse d'argent : vis-à-vis de cette détresse, le parti extrême pousse chaque jour un cri qui n'est peut-être qu'un mot d'ordre et qui lui servira probablement de devise aux élections; il veut, avant tout, réduire les dépenses. Le gouvernement, qui sait bien que toute réduction a ses bornes, tâche plutôt de multiplier les ressources. Depuis le commencement du mois, les chambres ont voté deux lois de finances qui doivent porter leurs fruits. Elles ont consenti à un emprunt forcé qui pourra produire en tout de 25 à 27 millions répartis sur différentes catégories de prêteurs en raison du chiffre de l'impôt foncier, de l'impôt personnel, des rentes hypothécaires, des pensions et des traitemens publics. On a permis à la *Société générale* une émission de nouveaux billets avec cours obligatoire jusqu'à concurrence de 20 millions; cette banque, trop embarrassée par suite de ses propres fautes, n'avait guère le droit de compter sur cette ressource que la loi va lui ouvrir; mais le papier est exclusivement affecté aux besoins des caisses d'épargne, dont la *Société générale* fait le service. La majorité de la seconde chambre a solennellement déclaré qu'elle tenait pour sacrés tous les dépôts confiés à ces caisses, et qu'elle voulait qu'on remboursât toujours, quel que fût le montant des sommes à rembourser. C'est avec cette loyauté courageuse qu'un état maintient son crédit. Du reste, cette discussion, quelquefois pénible, a conduit le gouvernement à proposer la création d'une caisse d'épargne de l'état qui engloberait immédiatement toutes les caisses annexées aux banques particulières, et leur assurerait une meilleure garantie. La fermeté que la Belgique oppose ainsi de sang-froid aux difficultés matérielles et morales de sa situation lui permettra sans doute de l'améliorer assez pour tenir tête à tous les événemens.

La Hollande paraît enfin se décider à entrer aussi dans la voie des réformes, et certes elles sont moins pressantes au midi qu'elles ne le sont au nord de l'Escaut; mais il y a dans cette brave nature hollandaise une constance que rien ne lasse comme rien ne l'irrite. Le 9 mai, les états-généraux se sont rassemblés après sept semaines de vacance. Le 17 mars, ils avaient nommé une

commission pour réviser et modifier le pacte fondamental du royaume : depuis un mois, que cette commission avait fini et publié son travail, les états attendaient une convocation. Le ministère ne pouvait se décider à les réunir, parce qu'il ne pouvait lui-même se mettre d'accord au préalable sur les points capitaux de la charte à discuter. La première parole qu'ait dite M. de Schimmelpenninck, quand il a pourtant fallu se présenter devant la chambre, ç'a été pour déclarer la dislocation du cabinet dont il était le chef. C'était un cabinet mixte et de transition dans lequel le comte Schimmelpenninck et le général Nepveu représentaient le parti aristocratique et rétrograde. Le ministère est maintenant recomposé dans un sens tout favorable aux réformes, et l'on s'occupe sérieusement de refondre la vieille constitution, dont les parties les plus essentielles, le système électoral et le régime colonial, choquent trop les idées de ce temps-ci.

Le général Nepveu avait motivé sa démission dans une lettre au roi qui a été imprimée : il déclarait que le projet de la commission du 17 mars, devant lequel il se retirait, était pour lui suspect de tendances républicaines. Il n'y a là pourtant qu'une suggestion alarmiste à l'adresse de la couronne : le républicanisme de la charte future consisterait à supprimer l'absolutisme dans le pouvoir et l'aristocratie dans le parlement. On a bien entendu, le jour de la reprise des états, certains députés exprimer vivement l'amer déplaisir que le parti réactionnaire jetait dans tout le pays, en entravant cette réforme dont l'annonce avait causé tant de joie; l'un d'eux a même dit que, si ce parti-là ne venait à résipiscence, on allait en voir un autre « qui ne serait point intimement convaincu de la nécessité d'une monarchie constitutionnelle. » Et de fait, si le mot de république, que l'honnête député déguisait à la tribune sous une périphrase, peut cependant passer quelque part sans exciter l'ombrage instinctif qui l'accompagne depuis cinquante ans en Europe, c'est à coup sûr en Hollande. Néanmoins les vieilles familles républicaines, qui exerçaient autrefois un patronage analogue à celui des whigs, ont beaucoup perdu de leur influence sous le niveau commun de la démocratie, et il faudrait de terribles circonstances, des fautes ou des perfidies bien misérables, pour amener une révolution complète sur une terre dont la froide sagesse s'accommode parfaitement des institutions constitutionnelles.

Nous nous arrêtons volontiers au spectacle de ces petits états accomplissant librement et pacifiquement les progrès qui leur conviennent au milieu du tumulte qui remue l'Europe et bouleverse les grandes puissances. Nous ne savons pas de triomphe plus glorieux pour la civilisation moderne que cette sécurité des faibles en présence de toutes les passions qui ébranlent et déchaînent les forts. Si des complications qui, de jour en jour, deviennent moins probables ne troublent pas davantage les rapports internationaux des grands et des petits états, si les parties les plus fragiles de l'ordre européen résistent ainsi à cette laborieuse épreuve, il y aura certainement une démonstration acquise, et qu'il sera bon d'enregistrer. A voir le juste éveil de quelques nationalités outrageusement violées, on se laisse maintenant trop porter à mettre la classification des races au-dessus de toutes les divisions politiques. Il semble qu'on aille partager l'Europe en grandes familles de peuples selon la loi naturelle des espèces, comme au bon temps de la tribu. Du haut de cette

philosophie, on planerait assez dédaigneusement sur les limites factices inventées par les diplomates, et on les aurait bientôt effacées pour leur substituer une distribution des territoires plus large et plus simple. Race germanique, race latine, race slave, race gauloise, formeraient ainsi de vastes sociétés fraternelles qui absorberaient les petits états issus du vieux système d'équilibre. Si ces états, pourtant, donnaient aujourd'hui des preuves de leur consistance, si ces fondations, plus ou moins artificielles dans le principe, avaient acquis assez d'énergie propre pour durer dans ce renouvellement de toutes choses, le vieux système aurait alors gain de cause contre plus d'une rêverie. Qu'en pense-t-on à Francfort?

Francfort est en ce moment redevenu, comme autrefois, un des théâtres de l'histoire. Là se discutera ce vaste établissement unitaire que l'Europe du milieu voudrait instituer pour organiser sa force. Là va siéger en permanence cette révolution allemande qui, éclatant depuis trois mois, tantôt sur un point, tantôt sur l'autre, doit enfin concentrer son action quelque part, pour coordonner et généraliser ses résultats. Cette révolution est en soi essentiellement politique; le sentiment national y entre, il est vrai, par une pointe très vive, et elle fait sonner très haut les droits et les devoirs que les populations germaniques tiendraient de leur communauté d'origines. Au fond cependant l'impulsion de la race n'est pas à beaucoup près le mobile dominant qui la précipite. Elle est sortie tout armée d'un double besoin, besoin de liberté, besoin de grandeur. Le pacte de 1815 et l'acte final de 1820 avaient singulièrement épargné le moyen-âge dans la reconstitution dont ils dotaient l'Allemagne. De 1820 à 1840, les princes allemands avaient constamment lutté pour arrêter l'esprit moderne à leurs frontières et maintenir chez eux l'immobilité du *statu quo*. De la Vistule au Rhin, du Danube à la Baltique, le *statu quo* se résumait en ces deux points: les chartes libérales manquaient ou périclitaient; les divers états, subordonnés à des puissances qui n'étaient pas exclusivement allemandes, ne formaient pas un tout qui comptât par lui-même en Europe; il y avait une Prusse et une Autriche, il n'y avait pas une Allemagne qui pût, en son nom, prendre pied par les traités ou par la guerre. C'est contre ce *statu quo* que l'Allemagne n'a pas cessé de réagir depuis 1840; c'est ce *statu quo* qui a succombé définitivement depuis le commencement de 1848. Vienne, Berlin, Munich, Stuttgart, Carlsruhe, les Hesses, les Saxes, le Hanovre, se sont trouvés tout d'un coup lancés dans la voie des réformes démocratiques, et aussitôt qu'ils sont entrés en jouissance de leur émancipation particulière, ils ont été plus que jamais possédés du désir de créer à eux tous une autorité considérable, de se constituer vis-à-vis d'eux-mêmes et vis à-vis de l'extérieur en un grand corps européen. Les mouvemens de Vienne et de Berlin ont abouti presque immédiatement à la réunion spontanée du parlement national de Francfort.

Le 31 mars, cinq cents notables sans mandat régulier, sans convocation officielle, arrivent à Francfort de tous les coins de l'Allemagne, poussés en quelque sorte par le cri de l'opinion publique. Ils délibèrent pendant trois jours en face de l'antique diète des diplomates, prise d'assaut et démantelée par cette seule manifestation de la souveraineté populaire, tant la manifesta-

tion est cette fois imposante dans sa toute-puissance pacifique. Il y avait juste quinze ans que la diète s'était victorieusement tirée de cette aveugle insurrection qu'on appela *l'attentat de Francfort* : elle est restée sans défense devant cette magistrature qui s'improvisait à ses côtés et la détrônait par une force bien autrement irrésistible que la force des baïonnettes. Les notables ont décidé qu'il appartenait seulement à une assemblée nationale de donner une constitution au pays, que cette assemblée serait nommée par le suffrage universel, et que tout Allemand pourrait représenter toute partie quelconque de l'Allemagne. Ils ont invité la diète fédérale à s'épurer en rejetant de son sein tous les hommes qui avaient combattu le progrès constitutionnel, pour que leur présence ne fît pas même ombrage dans cette heure de triomphe. La diète s'est exécutée devant cet impérieux commandement. Elle a révoqué toutes les anciennes lois d'exception, et ceux qui en avaient été les promoteurs se sont retirés. Le président de la diète des princes, le comte Colloredo, a notifié cette soumission respectueuse au professeur Mittermayer, président de la diète du peuple. Enfin cet *avant-parlement* (*Vor-Parlement*), comme on l'a nommé, a laissé derrière lui un comité de cinquante membres chargés de fonctionner jusqu'à la réunion de l'assemblée nationale et de diriger les opérations nécessaires pour la réunir. Ces cinquante membres en ont eux-mêmes délégué dix-sept, qui se sont proclamés les *hommes de confiance*. Ceux-ci ont eu pour mission de servir d'intermédiaire entre la vieille diète et le comité populaire des cinquante. On leur a donné droit de séance dans la diète et presque droit de contrôle; on leur a remis enfin la tâche exclusive de rédiger un projet de constitution sur lequel l'assemblée nationale aussitôt en exercice fût à même de délibérer. Parmi les dix-sept étaient M. Dahlmann, l'ancien proscrit de Goettingue, le professeur de Bonn, l'historien des révolutions de l'Angleterre et de la France, l'un des hommes qui ont contribué le plus à l'avancement des idées constitutionnelles en Allemagne; M. Gervinus, le professeur de Heidelberg, le fondateur de la *Gazette allemande*, qui a pris une si grande autorité dogmatique dans la presse d'outre-Rhin; le poète Uhland, envoyé par Tubingue; le député Bassermann, l'un des plus énergiques représentans du libéralisme badois.

Les cinquante et les dix-sept ont été, depuis le commencement d'avril jusqu'au 18 de mai, l'autorité suprême qui a gouverné l'Allemagne. La diète s'est effacée derrière eux ou s'est docilement ralliée à leur initiative. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que la diète elle-même a été en partie retrempée par les dernières vicissitudes politiques; le personnel diplomatique a dû changer en même temps que les principes de gouvernement. C'est ainsi que le ministre de Bade est maintenant M. Welcker, le vétéran de toutes les oppositions dans le petit parlement de Carlsruhe. Welcker à la place où siégeait naguère M. de Blittersdorf! Il n'est rien qui marque plus clairement la révolution. Cette diète cependant, si mitigée soit-elle, représente encore les couronnes, et sur les couronnes allemandes plane toujours, malgré tout, je ne sais quelle fantasmagorie de droit divin qui déplaisait naturellement aux représentans constitués par l'opinion seule en dehors de l'antique légalité. Organes et dépositaires d'une souveraineté née de la veille, et peut-être elle-même éton-

née d'être au monde, les cinquante sont restés en défiance ou en surveillance vis-à-vis des grandeurs déchues de la diète fédérale. Sur la proposition de M. Welcker, la diète avait invité, le 3 mai, tous les gouvernemens germaniques à s'entendre au plus tôt pour nommer en commun trois personnes qui, vis-à-vis de l'assemblée nationale, soutinssent leurs différens intérêts dans ce qu'ils avaient d'individuel, et remplissent provisoirement la charge de pouvoir exécutif pour toute la fédération. Cette mesure a soulevé un orage qui a duré jusqu'au dernier jour des cinquante. Il s'est fait protestation sur protestation; les cinquante ne voulaient point accepter les trois délégués des princes sans concourir à les nommer : ils criaient au triumvirat, ils croyaient voir les cabinets dérober ainsi le pouvoir exécutif à la suprématie de l'assemblée constituante, en l'instituant eux-mêmes, au lieu d'attendre qu'elle en disposât. La diète s'est justifiée de ces soupçons, qu'elle ne pensait pas mériter, et qui se traduisaient dans les réserves formelles des cinquante. Elle a publié les explications offertes par M. Welcker dans sa séance du 10 mai, et les triumvirs vont décidément tenir auprès du parlement germanique l'emploi difficile qui leur est assigné. Ils seront de vrais ministres parlementaires et, qui pis est, intérimaires, mais dans une situation étrange; ils auront à jouer leur rôle, pour le compte de tous les princes allemands à la fois, vis-à-vis d'une assemblée qui, en masse, ne doit rien à aucun prince; ils auront à porter parole pour tous les trônes, pour tous les états pris séparément, vis-à-vis de la députation générale de tous les états pris en corps; ils seront les agens communs de trente-deux cabinets grands, médiocres ou infiniment petits, vis-à-vis d'un pouvoir législatif dont ils dépendront quand même, parce qu'il s'élèvera au-dessus de tous les cabinets. Un tel enchevêtrement politique ne saurait se rencontrer ailleurs qu'en Allemagne, et l'on peut juger des complications qu'il faut vaincre par la complexité de l'instrument dont on use.

Les cinquante, les dix-sept, la diète elle-même, tout est d'ailleurs à présent dans l'ombre. Le 18 mai, la constituante germanique a ouvert ses séances : elle siége désormais régulièrement dans l'église de Saint-Paul. La ville qui couronnait les empereurs du moyen-âge retrouve aujourd'hui d'autres pompes, et d'aussi solennelles, pour inaugurer l'ère moderne de l'unité et de la liberté! Le Rœmer, déjà consacré par les symboles de la société féodale, l'est une seconde fois par les idées d'un siècle nouveau. La lente succession des âges écrit ainsi ses profonds enseignemens sur les édifices du vieux Francfort. L'Allemagne du temps présent n'avait peut-être encore pas eu d'elle-même une conscience aussi vive, qu'en se retrouvant tout entière dans ces murailles où passa toute l'Allemagne d'autrefois. Du reste, il n'est pas besoin de remonter si haut pour observer maintenant à Francfort des changemens de physionomie qui ne laissent pas d'être piquans. Saint-Paul est loin d'avoir l'aspect qu'il offrait il y a deux mois, lorsqu'y siégeait l'*avant-parlement*. Les passions qui s'étaient produites à cette réunion préparatoire avec l'effervescence d'un début se sont calmées dans l'intervalle. Ce n'est plus cette vague ardeur qui n'avait pas d'objet précis; on sait mieux ce qu'on veut et ce qu'on peut. L'assemblée s'est beaucoup modifiée quant à sa composition, en traver-

sant l'épreuve des élections régulières d'où elle vient de ressortir. Le nombre de ceux qui désiraient la réalisation immédiate du système républicain est évidemment réduit; ceux qui auraient voulu formuler immédiatement ce désir par des actes de violence ont presque tout-à-fait disparu : la question une fois posée entre la république et la monarchie constitutionnelle, il y aurait à peine la dixième partie des quatre cents membres présens qui voterait pour la république. Cette recrudescence de modération irait même, dit-on, chez certains jusqu'à vouloir conserver de l'ancien ordre fédéral beaucoup plus que la raison ne permet d'en garder. Il y aurait une masse quelconque de députés qui, dans leur attachement opiniâtre pour leur patrie propre, refuseraient d'en sacrifier l'indépendance particulière au bénéfice de la grande patrie commune. Les discussions qui vont s'ouvrir révéleront bientôt toutes ces dissidences; la constitution proposée par les dix-sept appellera nécessairement la lutte.

Voilà maintenant un mois que le projet rédigé par M. Dahlmann a été publié : la controverse s'en est assez vite emparée pour que tout le monde en connaisse les bases. Il repose sur une seule idée : élargir le cercle des attributions dites impériales, afin que le pouvoir qui les exercera en use avec plus d'efficacité pour faire respecter l'autorité du nom allemand au dehors, la liberté des peuples allemands à l'intérieur. Le pouvoir impérial, dans la pensée du législateur et selon le vœu de l'opinion, n'est donc autre chose que la garantie qui assure à la fois et le rang de la nation en Europe et les droits fondamentaux du citoyen chez lui; mais à quelle main confier ce pouvoir impérial? de qui doivent relever la paix et la guerre, la haute administration et la haute juridiction sur tous les territoires germaniques? Comment, d'autre part, concilier ce pouvoir avec la perpétuité des dynasties existantes, avec l'intégrité des gouvernemens particuliers, avec les intérêts dissidens des états souvent rivaux? Comment obvier aux prétentions et remédier aux jalousies? C'est là l'immense problème à résoudre; la question électorale, la question parlementaire, toute l'organisation du pouvoir législatif et délibérant n'est rien à côté de cette terrible question du pouvoir exécutif. Les dix-sept se sont prononcés : ils demandent un empereur héréditaire qui serait présenté par les princes allemands à la sanction de la constituante et qui résiderait à Francfort. Le projet des dix-sept ne s'explique pas sur la situation de l'empereur vis-à-vis de ses propres états au cas où il serait prince régnant, mais il établit soigneusement combien il est nécessaire de lui donner l'hérédité. Or, si le prince désigné pour fonder la dynastie impériale était déjà très considérable par lui-même et par l'étendue de ses états personnels, il serait bien difficile que, cette double hérédité se mêlant sur une même tête, les états personnels ne comptassent point par excellence comme états impériaux. Ainsi le roi de Prusse, empereur allemand, aurait beau résider à Francfort, sa bonne ville de Berlin garderait toujours grande chance de passer pour la capitale de l'Allemagne. Cette perspective ne fâcherait peut-être pas M. Dahlmann, qui est fidèle Prussien; mais elle ne saurait plaire à tout le monde : aussi les contre-projets abonderont.

Les uns voudraient un empereur électif, comme au temps du régime féodal,

de manière que la couronne impériale ne fût jamais long-temps dangereuse aux autres couronnes. Il en est qui proposent une combinaison moins usée : l'on ne parlerait plus d'empereur, de César; on aurait un *prince des Allemands*, qui ne porterait que ce titre, et renoncerait, pour l'accepter, à tous ceux qu'il pourrait avoir auparavant, satisfait de manger à Francfort sa liste civile. Ce serait un président de république qui commanderait à des rois. Enfin beaucoup aussi goûteraient un troisième système qui aurait l'avantage, très compensé d'ailleurs, de mettre d'accord les rivaux les plus difficiles à contenter au moment décisif du partage. La Suisse travaille pour l'instant à se débarrasser des inconvéniens de son *vorort* alternatif; on le lui emprunterait en Allemagne, et l'on aurait à tour de rôle, au sommet du nouvel édifice, la Bavière, la Prusse et l'Autriche.

Quel que soit celui de ces plans unitaires qui triomphe à Saint-Paul, il se heurtera plus ou moins contre cette difficulté que nous apercevions tout à l'heure, contre l'esprit de localité qui réagit déjà chez le gros des gens, rien qu'à la pensée d'une compression. Au fond, les Allemands tiennent à toutes leurs dynasties beaucoup plus encore qu'ils ne veulent le dire; puis, les habitudes de leur existence provinciale ou municipale les mettent d'avance et sourdement en guerre contre tout essai de centralisation. Les gouvernemens eux-mêmes ne sont pas, on le croit bien, très pressés d'abdiquer en tout ou en partie leurs prérogatives; un état qui a ses traditions, son génie, son patronage et sa clientelle, ne renonce pas sans marchander au libre maniement de toutes les ressources qu'il a su lui-même employer pendant des siècles. Armée, diplomatie, navigation, forteresses, routes et douanes, faire tout cela fédéral, c'est un dépouillement patriotique dont les cabinets et les peuples pourraient bien n'avoir pas de si tôt l'héroïsme. L'Autriche a déjà même exprimé ses réserves très intelligibles, quoique entortillées. Nous sommes curieux de voir un empereur d'Allemagne qui ne serait pas le roi de Prusse ordonner des levées en Brandebourg ou en Poméranie, et tenir les clés de Custrin et de Spandau. Enfin on ne peut disconvenir qu'il n'y ait à l'ouest un instinct de *séparatisme* que l'on guérira difficilement par un système d'unité dont la Prusse ou l'Autriche tiendrait la tête. Les couleurs noir, or et rouge ont été un moment proscrites en Bavière. L'énergique population enfermée dans les montagnes du midi de Bade serait demain république indépendante plus volontiers qu'état d'empire. Il se fonde un journal sur le Rhin inférieur pour prêcher la réorganisation de l'électorat de Cologne. On a même été jusqu'à proposer quelque part de donner à la Prusse la couronne d'Allemagne, à la condition que de ses huit provinces elle fît huit principautés. Ce penchant à l'isolement qui se trahit avec une originalité si décisive, qui s'appuie sur tant de vieilles raisons, qui perce à tous les étages du monde politique, ce *particularisme*, comme le nomme la presse allemande en l'attaquant sans relâche, voilà l'écueil des législateurs de Saint-Paul.

La façon dont on l'a tourné jusqu'ici, dont on le tournera peut-être encore, ç'a été de stimuler l'orgueil et l'ambition germaniques pour inspirer au pays le besoin d'être un en face et quelquefois en haine de l'étranger. C'est surtout la Prusse qui s'entend à exploiter l'opinion pour susciter ainsi l'esprit

d'envahissement comme un remède à l'esprit d'isolement. L'Europe ne se figure pas encore tout ce qui s'est amassé de songes grandioses dans l'imagination de l'Allemagne pendant la longue inertie où sa force végétait; mais peut-être saura-t-on bientôt ce que c'est qu'une humeur conquérante si long-temps à la fois entretenue et contenue : on en peut juger au premier coup qu'a reçu le Danemark. L'Allemagne veut être puissance maritime; cette passion persévérante est la meilleure raison de l'amour qu'elle porte à ses frères du Holstein, et des prétentions iniques qu'elle élève aujourd'hui sur le Schleswig, soit dans ses protocoles, soit avec ses armes. Toute contrée où l'on a parlé l'allemand doit faire retour à l'Allemagne; l'Allemagne a droit sur chaque contrée nouvelle où des Allemands fondent un comptoir et creusent un sillon : telle est la politique extérieure que l'on professe solennellement à Francfort, comme on la professait auparavant dans les chaires académiques; telle est la loi qu'on applique au Danemark. On intervient en Holstein, parce qu'il est partie intégrante de la confédération, et le projet des dix-sept revendique maintenant le Schleswig, pendant que les Prussiens l'occupent, sous prétexte qu'il est annexe inséparable du Holstein. Or, sur les 330,000 habitans du Schleswig, il y a 180,000 Danois, 25,000 Frisons, et seulement 120,000 Allemands. Le ministre de Danemark a protesté dernièrement auprès de la diète contre toute adjonction du Schleswig au corps impérial. Il n'y aurait pas, en effet, de raison pour que l'Allemagne, qui est déjà entrée dans le Jutland, ne s'y assît tout-à-fait sous ce même prétexte que le Jutland tient lui-même au Schleswig, et le Danemark, réduit à ses îles, disparaîtrait bientôt du nombre des états. Qu'importe à la confédération, pourvu qu'elle ait le libre accès des deux mers? Une flotte allemande, c'est là le cri du jour, le cri qui grossit sans cesse à mesure que la marine danoise gêne davantage l'embouchure des fleuves du Nord. On propose de vastes souscriptions nationales qui devront être recueillies obole par obole (*Sechserversammlung*). Les universitaires de Kiel, sentinelles avancées du germanisme, forment des clubs spéciaux pour *agiter* la question. Les dames elles-mêmes publient des adresses où elles promettent le dévouement de leur sexe et sacrifient sentimentalement leurs bijoux les plus chers pour la plus grande gloire du futur pavillon.

La Prusse est le grand agent de ces ambitions germaniques; on la trouve toujours prête pour en exécuter ou pour en perpétuer les œuvres. La vigueur avec laquelle on l'a vu soutenir l'insurrection du Holstein et réprimer en même temps celle de Posen est, il faut bien le dire, la meilleure recommandation qu'elle ait à présent aux yeux des patriotes allemands, car elle a d'ailleurs perdu l'initiative du mouvement politique, qui appartient désormais à l'Allemagne entière. Tous les cœurs, tous les regards étaient tendus vers la diète féodale qui s'ouvrait, il n'y a qu'un an, dans la salle blanche : un vrai parlement moderne, constitué sur les bases les plus libérales, s'est assemblé le 22 mai; le roi prononce un vrai discours de la couronne; M. Camphausen et M. Hansemann siégent au banc des ministres, à la place du comte d'Arnim, qui avait lui-même remplacé M. de Bodelschwing : — cette merveilleuse métamorphose détourne à peine l'attention publique, concentrée sur les merveilles de Francfort. Berlin est, pour l'instant, détrôné. La révolution ne s'y fait plus,

et peut-être même y travaille-t-on à la défaire, car à côté des clubs et des rassemblemens du peuple aux *Zellen*, il ne manque pas de partisans entêtés du régime déchu. Le petit bourgeois, l'*épicier* (*Spieesbürger*), le fournisseur de la cour, si fier de son titre, ont plus d'influence à Berlin qu'en aucune autre capitale; la bureaucratie, d'autre part, n'est pas un instrument qui puisse en Prusse s'assouplir très vite aux mains de ministres parvenus. Tout cela murmure et réagit, et tout cela n'empêche point que Berlin n'envoie à l'assemblée de Francfort et à son propre parlement plus d'un député complétement acquis à l'extrême radicalisme. Il y a là sans doute quelque lutte qui couve dans l'ombre où les affaires berlinoises sont momentanément tombées.

A Vienne, au contraire, les explosions bruyantes se succèdent avec une rapidité si singulière, qu'on ne peut pas croire qu'elles ne soient point factices. Une émeute a chassé M. de Metternich, une autre M. de Ficquelmont; celle du 15 mai détermine l'empereur à partir furtivement pour aller chercher un asile et un appui chez les Vendéens du Tyrol. La constitution du mois d'avril n'est plus qu'une lettre morte; le parlement qui devait se réunir le 26 juin, au lieu d'être un parlement octroyé, divisé en deux chambres, sera proprement une constituante et sortira du suffrage universel. Ainsi l'ont voulu les cinq mille étudians de la légion académique, et le ministre de l'intérieur, le vieux M. de Pillersdorf, pâle et tremblant, est descendu lui-même dans la rue leur annoncer à minuit que leurs volontés étaient faites. On s'est hâté naturellement, chez nous, de comparer la retraite du César autrichien à la fuite de Louis XVI, et, prenant Vienne pour Paris, on a décidé que la république allait s'installer demain sur les ruines de l'empire vermoulu. Ce n'est point avec de pareils coups de dé qu'on renversera l'Autriche, si ce grand établissement européen doit un jour succomber. L'Autriche n'est pas seulement à Vienne, elle est à Inspruck d'abord, mais elle est aussi à Pesth, elle est à Prague, elle est dans tous les chefs-lieux de cette fédération de races et de langues différentes qui a duré des siècles sous son nom. La véritable révolution qui gravite sur Vienne et s'y dénoue comme dans son centre, la révolution caractéristique et réellement propre à l'Autriche, ce n'est pas celle qui improvise des réformes politiques au coin d'une rue : c'est celle qui change ou brise les rouages intérieurs de ce vaste corps autrichien en rappelant à une vie plus intense les nationalités juxtaposées dont l'alliance constitue tout l'empire; c'est cette suite de mouvemens soulevés sur tous les points du territoire par l'éveil ou par la recrudescence des sentimens nationaux. Tandis que la révolution qui part de Francfort se couvre d'un motif d'honneur national pour organiser une haute puissance politique, l'émancipation politique n'est en général, pour la révolution qui aboutit à Vienne, qu'un sûr acheminement vers l'indépendance des nationalités.

Cette indépendance est-elle la chûte de l'Autriche, et va-t-il surgir un nouvel édifice aux lieux mêmes que l'Autriche occupait? On ne saurait prévoir jusqu'où ira l'élan des passions nationales rendues à leur liberté primitive, si l'on ne leur fraie habilement la route, si l'on ne se résigne aux sacrifices indispensables qu'elles commandent, si l'on ne les concilie pas entre elles par quelque juste accommodement. La crise présente devait tôt ou tard éclater; on s'est habitué d'avance à la regarder comme une crise suprême dont on n'a-

vait pas le remède, et cependant, à mesure qu'elle se développe, on comprend mieux que l'Autriche y puisse encore résister : il lui faut seulement une autre assiette. L'Autriche du prince de Metternich était tout entière tournée vers l'Allemagne, vers l'occident; elle ne s'appliquait qu'à tenir son rang comme puissance occidentale, et, pour y réussir, elle refoulait ou elle élaguait tout ce qu'elle avait chez elle d'intérêts et d'exigences dont la satisfaction ne se trouvait point là. L'immense empire aggloméré progressivement autour des provinces allemandes ne pesait rien dans la balance où le petit noyau primitif l'emportait toujours. Slaves et Hongrois étaient immolés au profit des tendances germaniques. D'un autre côté, le temps est passé où l'Autriche pouvait se déclarer puissance slave, comme elle en avait encore le choix et comme elle en eut, dit-on, la velléité sous le règne de Joseph II. La place est prise. Si l'Autriche aujourd'hui refluait sur l'orient avec une précipitation trop exclusive, si elle cédait sans réserve aux sollicitations du panslavisme, fût-ce même le panslavisme libéral des peuples, il serait fort à craindre qu'elle ne travaillât pour la Russie. Quelle que soit la loi de l'avenir au sujet de cet universel ralliement des Slaves, l'Autriche n'a pas elle-même à s'y dévouer; il est un tout autre rôle, un rôle original et fécond, qui lui semble dévolu par la seule nature des élémens dont elle est composée. Que l'Autriche perde la Gallicie, qui entre dans une sphère étrangère à la sienne parce qu'elle relève de l'impérissable Pologne; que l'Autriche perde l'Italie, qui n'appartient qu'à elle-même : il reste encore entre les montagnes des Géans et la Save, entre le Danube et les Karpathes, quatre groupes de populations et de territoires qui n'ont d'ensemble et de consistance qu'en rayonnant sur Vienne, — la Hongrie avec la Transylvanie, la Bohême avec la Moravie et la Silésie, les archiduchés allemands, les Slaves de l'Illyrie et de la Croatie. Il n'y a qu'une façon de faire que Constantinople ne devienne pas russe, c'est que Constantinople soit le centre, le foyer de ces populations pleines d'avenir, serrées les unes contre les autres au midi de la Save jusqu'à Belgrade et depuis Belgrade sur les deux rives du Danube, Bosniaques, Serbes, Roumains et Bulgares. Ce que doit être Constantinople pour toutes ces nations dont la carrière s'ouvrira bientôt, Vienne le serait plus sûrement encore pour ces quatre fédérations disposées autour d'elle par la loi même du sol et par l'ancienne habitude de leurs affinités. Toutes les capitales ne sont pas destinées à fonctionner comme capitales unitaires; il faut des villes neutres dans le monde. Ne serait-ce donc pas une belle vocation pour un cabinet intelligent et libéral en Autriche de servir de modérateur commun à tous ces groupes d'états secondaires qui, par une association obligée, tant elle est naturelle, périssent en s'entretuant, s'ils ne s'unissent sous une autorité neutre.

S'il n'y a en effet, dans toute cette région de l'Europe, une association quelconque maintenue par une impartiale neutralité, les élémens si féconds qu'elle renferme n'ont plus d'issue pour se développer et succombent à leur isolement, ou se déchirent eux-mêmes dans l'ardeur réciproque de leurs antipathies. Ils ont besoin d'être à la fois réunis et dominés. Qu'on les suppose divisés : qu'est-ce que pourra la population tchèque de la Bohême cernée de tous côtés par l'Allemagne, la Hongrie assiégée, morcelée par les Slaves, l'Illyrie enfin avec ses Slaves du rite latin convoités et tenus en échec par les Slaves du rite

oriental? Qu'on les suppose aussi par conséquent abandonnés à eux-mêmes, à la fougue de leurs rancunes, aux instincts destructeurs de l'aveugle rivalité des races : voyez ce qui arrive en ce moment même, depuis que les rênes sont flottantes. Les Magyares l'ont pris de bien haut avec le gouvernement autrichien; ils se sont très noblement d'ailleurs constitués les avocats de la Pologne et de l'Italie : ils exigent que leurs régimens quittent l'armée de Lombardie; mais maintenant voici bien une autre complication. Sur les douze millions d'habitans qui peuplent la Hongrie, il n'y a guère que quatre à cinq millions de Magyares; le reste est valaque et surtout slave, depuis long-temps en révolte, tantôt sourde et tantôt éclatante, contre le magyarisme. A peine la main du gouvernement central retirée, la révolte s'est prononcée partout d'une manière terrible. Dès le commencement de ce mois-ci, la guerre a été pour ainsi dire déclarée sur toute la surface du territoire; la Syrmie, l'Esclavonie, la Croatie, veulent absolument se séparer; dans les foyers slaves jetés au milieu de la population magyare, on arbore l'étendard slave, blanc, rouge et bleu; on brûle solennellement les livres de prières et les registres baptismaux qui, selon la loi faite à Presbourg, étaient écrits en hongrois. La noblesse croate dispute avec colère aux Magyares le mérite d'avoir émancipé les paysans, et le nouveau ban de Croatie, Joseph Jelachich, vient de décréter par ordonnance que celui-là serait puni comme séditieux qu'on surprendrait disant aux paysans qu'ils ne doivent pas l'abolition des corvées et des dîmes à l'unique amour des seigneurs esclavons et croates. Les Magyares sont bien le peuple le plus orgueilleux de la terre; il est pourtant certain qu'ils seraient tôt ou tard écrasés par ce débordement slave, s'ils ne sont soutenus d'ailleurs, et, quel que soit l'enthousiasme des philosophes panslavistes pour l'avenir de leur race, toute conquête qui effacera l'individualité d'un grand peuple ne sera jamais un progrès de l'humanité.

Si les Hongrois ont ainsi besoin des Allemands, les Allemands n'ont pas de trop du magyarisme pour balancer la prépondérance de l'élément slave. En Bohême, par exemple, la nationalité tchèque se relève avec une violence menaçante. Il y a une sorte de terreur organisée à Prague contre le germanisme. La garde nationale, la garde universitaire, l'armée même, se divisent, parce qu'il y en a presque la moitié qui veut être commandée en langue tchèque. Dans le système parlementaire des deux chambres que promulguait à Vienne la constitution du 13 avril, ce n'était pas trop de la première pour servir de contre-poids à la seconde, où l'on eût vu deux députés slaves contre un député allemand. Les patriotes germanisans, qui ont fait la révolution du 15 mai en arborant partout à Vienne le drapeau teutonique au lieu du drapeau noir et jaune de l'Autriche, n'ont pas senti qu'ils compromettaient bien davantage encore l'influence allemande. Ils accusaient le gouvernement de slavisme; ils ont livré la constituante autrichienne à une majorité slave. Les Slaves, cependant, ne sont pas encore satisfaits, et aujourd'hui même commence à Prague un grand concile national où seront représentées toutes les branches de leur famille : c'est une concurrence significative, instituée tout exprès vis-à-vis de la diète de Francfort.

Que les nationalités prouvent ainsi leur force vivace, qu'elles se réveillent

de leur engourdissement comme si elles étaient éternelles, ce n'est pas nous qui nous en plaindrons jamais; seulement il ne faut pas que cet élan salutaire joue sur la société européenne à la façon d'un ressort trop comprimé qui brise tout en se détendant, jusqu'à ce que mort de peuple s'en suive; il ne faut point que les passions nationales, cédant à l'entraînement d'un radicalisme insensé, se heurtent jusqu'à extinction. Il ne faut point que les Magyares disparaissent des pays slaves et les Slaves des pays magyares, que les Allemands qui ont fertilisé la Bohême, métamorphosé la Moravie, puissent être replacés sous un joug qu'ils ne peuvent plus eux-mêmes imposer à la race indigène; que cette race enfin, sans cesse injuriée par les Allemands, soit à jamais déchue d'un rôle historique. Nous nous félicitons de la renaissance des nationalités, nous redoutons les conséquences fatales de leur exagération. La gloire du gouvernement régénéré qui saurait siéger à Vienne, ce serait de pacifier et de modérer tout ce qu'il y aurait là d'excessif, ce serait d'amener petit à petit la civilisation de l'Occident parmi ces populations à moitié orientales, qui n'ont point encore proprement d'organisation politique, qui nous empruntent les mots de notre dictionnaire constitutionnel comme des cris de guerre plutôt que comme des devises bien senties. L'Autriche rajeunie ne semblerait-elle pas prédestinée à cette belle propagande? La Hongrie et la Bohême ne repoussent que l'abus des prétentions germaniques; elles restent fidèles à la maison impériale, et, jouissant maintenant de toutes les libertés modernes, grace aux événemens de mars, elles n'en gardent pas moins le vieux trône avec un attachement comparable à celui de la *loyalty* britannique: Prague et Pesth supplient l'empereur de venir résider dans leur sein. Les vainqueurs du 15 mai auraient volontiers supprimé l'empereur, pour fondre tout-à-fait les archiduchés dans la grande patrie allemande. Où donc est la politique sérieuse et vraiment accommodée aux temps et aux lieux, du côté de ce vague patriotisme ou du côté des essentielles traditions de l'empire autrichien?

Cette politique restera, par malheur, boiteuse et mal assise tant que la question polonaise et la question italienne n'auront pas été définitivement vidées. Le courage nous manque pour parler à présent de la Pologne et toucher à ces plaies encore saignantes d'hier. Puisse du moins la déplorable issue des conflits de Posen et de Cracovie montrer aux Polonais qu'ils ne sauraient combattre sans avoir eux-mêmes refermé leurs vieilles blessures, et à la France qu'elle ne les saurait aider sans le concours de l'Allemagne! Si la république enfante un jour une diplomatie, ce sera le triomphe de la diplomatie républicaine d'obtenir ce concours difficile, c'est son devoir de le réclamer sans relâche. Quant à l'Italie, la situation se dessine enfin plus nettement; à mesure que la royauté piémontaise gagne dans l'opinion, l'armée autrichienne perd sur le terrain : les deux faits sont corrélatifs.

L'opinion républicaine en Italie se rattachait trop nécessairement aux réminiscences municipales pour ne pas avoir bientôt tous les torts de cet étroit patriotisme du moyen-âge, sans pouvoir en renouveler la vigueur et les ressources. Si les Lombards et les Vénitiens se fussent spontanément ralliés à la monarchie piémontaise, le Piémont aurait compté soixante mille hommes de plus, levés régulièrement et disciplinés en soldats; la sécurité intérieure

des pays affranchis n'aurait pas été troublée; Charles-Albert n'aurait pas eu l'appréhension de guerroyer à son détriment, et de contribuer par une victoire à la ruine de son trône; les Autrichiens seraient depuis long-temps acculés aux derniers retranchemens qui les couvrent aujourd'hui. Aujourd'hui les patriotes éclairés regrettent hautement que les municipalités lombardes se soient obstinées à perpétuer un provisoire désastreux. La république ainsi organisée ne pourrait délivrer l'Italie, à moins d'appeler les armées françaises; ce serait alors recommencer l'histoire et blesser au vif l'honneur national de l'Italie ressuscitée. Mais comment soutenir une guerre d'indépendance avec cette division de toutes les forces et cet éparpillement de toutes les autorités que devait aussitôt produire partout le régime improvisé des républiques locales? Il n'est pas de ville et même de village qui n'ait envoyé ses plus braves enfans à la croisade; on n'a pourtant ainsi réuni que huit ou dix mille hommes de mauvais corps francs, et les volontaires traînent çà et là dans leurs cantonnemens par petites divisions, jouant et buvant leur solde sans rien faire. A Padoue, à Vicence, les gouvernemens ont perdu la tête en présence du désordre et de la misère; à Venise, on a tout gaspillé, argent, fusils, munitions; l'armée de l'indépendance n'y a plus trouvé trace des immenses provisions de l'arsenal. Les corps vénitiens, qui viennent de réparer leur honneur, s'étaient d'abord sauvés honteusement au premier feu. Le corps romain de Ferrari, mal commandé par de petits maîtres, n'avait pas mieux réussi. Les troupes pontificales, sous les ordres du général Durando, rivalisent seules avec la brave armée piémontaise. Cette déconfiture militaire a fort ébranlé le parti républicain, et l'Italie se rallie chaque jour davantage autour du trône de Charles-Albert. Il n'y a qu'un grand état fortement campé entre le Pô et les Alpes qui puisse protéger à jamais l'indépendance italienne. C'est cette conviction qui va maintenant sans faiblesse et sans retour diriger les actes du gouvernement romain. La situation du pape est toujours la même : son peuple l'applaudit d'enthousiasme et lui désobéit de sang-froid. Les hommes qui avaient le plus fait pour confondre les deux pouvoirs dans cette sainte personne, afin de revêtir d'un caractère plus auguste la propagande patriotique dont Pie IX donnait le signal, les hommes qui avaient le plus soigneusement associé l'autorité du pontife à la politique du souverain, travaillent aujourd'hui à séparer le temporel du spirituel dans tout le régime de l'état de saint Pierre. Ils ne voient plus d'autre moyen de sauver la papauté sans perdre l'Italie. L'Italie avant tout! Le programme avoué du comte Terenzio Mamiani, qui dirige en ce moment le ministère romain, c'est l'expulsion des Allemands, et même leur expulsion de tout le littoral de l'Adriatique à l'aide d'une alliance intime avec les populations dalmates.

Par un privilége qu'elle a d'ailleurs chèrement payé, la France n'a qu'à gagner dans ces profondes révolutions qui déplacent toutes les influences européennes; l'Angleterre et la Russie ne peuvent que perdre. Aussi se tiennent-elles, jusqu'à présent, à l'écart, avec une attitude de défiance menaçante ou d'ombrageuse surveillance. Lord Minto est récemment arrivé à Londres, de retour du voyage diplomatique qu'il avait entrepris en septembre. Tout porte à croire que ses instructions ont été bien modifiées dans le cours de sa mission, et qu'elle n'a point fini sur des termes aussi libéraux que ceux sur les-

quels elle avait commencé. Le *Times* ne cesse de conseiller aux Italiens de s'accommoder avec l'Autriche et de prendre garde à l'invasion française. L'Angleterre n'est plus du tout révolutionnaire en Italie; elle aurait, dit-on, assisté avec un calme imperturbable aux horribles scènes qui viennent d'ensanglanter Naples, et elle ne paraît pas trop déplorer la cruelle humeur des Suisses et des lazzaroni, qui ont vaincu et massacré les bourgeois démocrates pour le compte du roi Ferdinand. C'est absolument l'opposé en Espagne et en Grèce : M. Bulwer et sir Edmond Lyons semblent prendre à tâche d'exagérer les fantaisies belliqueuses de lord Palmerston. Ils sont de fondation les amis et les auxiliaires des conspirateurs ou des rebelles de tout genre. Sir E. Lyons n'a pas encore été pris en flagrant délit, comme M. Bulwer, mais il a fini par remporter un succès analogue : il a complétement soulevé la Grèce et provoqué l'indignation nationale contre son ami M. Mavrocordato et contre tout le parti anglais. En voyant le parti anglais intriguer avec les Turcs, fomenter la guerre civile lors des dernières insurrections de Velentza et et de Papacosta, pousser enfin de partout à l'anarchie, les Grecs ont compris que ce n'était pas seulement à la France qu'en voulait sir E. Lyons, puisqu'il restait le même et d'un tempérament toujours aussi nuisible après la retraite de l'heureux et intrépide adversaire que la France lui avait opposé; les Grecs ont compris que l'on s'attaquait à l'honneur et à la fortune de leur pays. Pour M. Bulwer, l'échange fâcheux de correspondances diplomatiques auquel il se livrait, en véritable amateur d'imbroglios espagnols, s'est terminé brusquement par un vrai coup de théâtre : le général Narvaez a tout bonnement mis à la porte le représentant de sa majesté britannique. Ce qu'il y a de pis pour lord Palmerston et pour son agent très habile et très dévoué, c'est que les choses se sont passées de telle façon qu'il est difficile de pouvoir honnêtement se fâcher d'un procédé pourtant par trop soldatesque. M. Bulwer aurait été dûment atteint et convaincu d'une complicité active dans les séditions qui deux fois en deux mois ont ensanglanté Madrid et Séville. Il prétend, pour tout dire, et prouve assez bien qu'il n'aurait agi que par ordre. Nous verrons ce qu'en pense lord Palmerston, et nous attendons avec une certaine impatience les explications promises au parlement. On peut affirmer d'avance que le mot de toute cette politique anglaise, la raison qui la rend à la fois conservatrice en Italie, séditieuse en Grèce et en Espagne, c'est le besoin de s'asseoir au Midi pour parer aux éventualités qui se préparent à l'Occident et dans le Nord.

De leur côté sans doute aussi, les Russes s'apprêtent. Pendant qu'ils menacent d'intervenir à main armée dans la querelle du Danemark, ils continuent leurs vieilles intrigues auprès de la Porte. Le ministère qui a remplacé Réchid-Pacha à Constantinople ne leur appartient pas, il est vrai, tout entier : c'est un ministère mixte et de transition; mais la transition est glissante et vaut bien la peine qu'on la ménage de loin. Singulière destinée pour un homme d'état formé, comme Réchid, à l'école constitutionnelle des pays d'Occident de tomber encore sous une intrigue de sérail! Le sérail sera-t-il donc toujours l'arsenal de la diplomatie russe? Un mot seulement encore en passant pour caractériser l'attitude actuelle de cette diplomatie par rapport à l'Europe. L'autre mois, le prince Stourdza, vainqueur d'un essai de révolution tenté par ses boyards, affichait dans les rues de Jassy la communication

suivante : « Nous Michel Stourdza, par la grace de Dieu, woïvode, prince régnant de Moldavie, avons reçu par le consulat impérial russe une communication du chancelier d'empire comte de Nesselrode. Cette dépêche est une nouvelle preuve de la sollicitude avec laquelle notre très haut protecteur veille au bonheur des Moldaves en ce temps de crise qui menace l'ordre social et renverse les souverains légitimes dans tout l'Occident. Sa majesté l'empereur a déclaré qu'elle était décidée à ne pas souffrir que l'anarchie se répandît dans les provinces ottomanes placées sous sa protection, et qu'elle emploierait sa puissance à contrecarrer toute entreprise qui tendrait, soit à relâcher les liens de ces provinces avec l'empire ottoman, soit à modifier leur constitution politique, etc. » On a là un modèle du style russe; il est impossible d'habiller la violence de plus d'hypocrisie. Il y a quelque chose pourtant de plus curieux encore, c'est l'éloquence des popes expliquant à leurs paysans le grand complot du prêtre de Rome, qui a renversé tous les rois, parce qu'ils étaient amis de leur père l'empereur et de leur sainte religion, qui va maintenant pousser contre eux tous les peuples latins insurgés, et déchaîner jusqu'au Turc contre l'église grecque.

Voilà par à peu près l'histoire d'un mois en Europe dans cette grande année 1848. Si sous le feu croisé des événemens, si de cette masse énorme de dits et de gestes nous pouvons essayer de tirer quelques conclusions générales, voici peut-être celles qui nous frapperaient le plus. Auprès de nous, au contre-coup de nos embarras et de nos anxiétés, la révolution se fait, en tant que possible, sage et modérée: plus nous avons penché vers le radicalisme, plus nos voisins inclinent à la conservation. Loin de nous, au cœur de régions jusqu'alors trop fermées, les nationalités, peu à peu ressuscitées par une longue paix, réclament enfin satisfaction : en un siècle d'idées *humanitaires*, en face des théories *communautaires*, qui dans l'homme ne regardent que l'espèce et par amour pour l'espèce méprisent un peu trop la patrie, c'est une bonne leçon que nous donnent ces *barbares* d'avoir toujours si vigoureusement préservé leur individualité nationale. Pour peu que cette double conclusion ait de sens et de réalité, le présent sera ce qu'il voudra, nous ne sommes pas encore prêt à désespérer de l'avenir.

ALEXANDRE THOMAS.

DES TRAVAILLEURS

DANS NOS GRANDES VILLES.

Dans l'exposé général des questions à discuter pour fonder l'organisation du travail, M. Louis Blanc paraît avoir compris que les merveilles de l'association dans l'industrie manufacturière ne pourraient suffire à créer l'abondance pour les masses, alors surtout que celles-ci travailleraient une ou deux heures de moins. Il a tourné ses regards vers les champs, non pour s'occuper des 20 millions d'ouvriers qui les exploitent si péniblement, et avec de si légers salaires, comparés à ceux des villes, mais pour y faire refluer le trop plein des cités. Il propose à cet effet la création de colonies agricoles dans chaque département; les associations seraient soumises à peu près au régime économique du phalanstère. Il y aurait entre elles solidarité; elles seraient sous la surveillance de l'état, qui fournirait le capital nécessaire à l'installation.

Je m'éloignerais de mon sujet en examinant tout ce qu'il y a de difficultés, pour ne pas dire d'impossibilités, dans l'application d'idées pareilles; il n'est pas un détail de ce système qui ne soit hérissé d'obstacles, et, pour n'en citer qu'un, je dirai que l'agriculture, la vie des champs, ne sauraient s'accommoder *d'un vaste bâtiment divisé en autant d'appartemens séparés qu'il y aurait de familles*. Il faut que chaque ménage ait de la volaille, des cochons, des brebis, une ou deux vaches à lait. Il faut donc une basse-cour pour chacun, des étables et des volaillères.

C'est la réunion de toutes ces petites industries, jointes à la variété des cultures, qui compose l'aisance des familles.

L'agglomération du personnel agricole est tout ce qu'il y a de plus nuisible à la production. J'ai souvent constaté que c'est à cette fâcheuse condition qu'il fallait attribuer, en très grande partie, la pauvreté de l'Espagne. On n'y voit ni châteaux, ni fermes, ni hameaux. Ce sont de gros villages de 1,000 à 3,000 habitans, qui vont cultiver à trois et quatre lieues. Les longues guerres intérieures, quelquefois l'absence de l'eau, ont amené ces agglomérations de cultivateurs. Il est aisé de comprendre qu'il en résulte une grande perte de temps. Pendant qu'on voyage, on ne travaille pas. Quand on est loin de son champ, on y va rarement, et une foule de ces petits soins qui assurent les récoltes ne sont pas donnés. Souvent, quand on a achevé un travail, il reste encore une ou deux heures de jour que l'on emploierait, si l'on était près de ses terres. La ménagère, quand elle a soigné ses enfans et sa maison, va dans le champ voisin extraire de l'herbe, sarcler des plantes; il en est de même de l'homme qui soigne le bétail. Avec l'agglomération des travailleurs, rien de tout cela n'est possible, et cela fait une perte de forces considérable dans le cours de l'année. Le phalanstère pourra peut-être convenir, dans quelques cas, à la manufacture, mais je le crois absolument impropre à la fabrique agricole.

J'engage M. Louis Blanc à se faire rendre compte des résultats obtenus à l'union du Sig dans la province d'Oran; il trouvera à cet égard des renseignemens certains près de M. le général Cavaignac, qui vient de commander cette province. L'union du Sig, fondée par souscriptions, a été soumise au régime que M. Louis Blanc veut donner à ses colonies agricoles; elle était dirigée par un capitaine d'artillerie très passionné pour l'idée phalanstérienne. L'état lui donna 3,000 hectares de bonnes terres défrichées et arrosables en très grande partie par le barrage du Sig. On y ajouta 150,000 francs de subvention pour les travaux d'utilité ou de sûreté publique. Eh bien! malgré tous ces avantages, cet établissement est fort loin de prospérer; on le dit même très voisin de sa chute.

De cet aperçu de l'un des mille côtés du plan de M. Louis Blanc, il ne faut pas conclure que je repousse entièrement l'idée de ramener aux champs une partie des ouvriers de la ville; non, je l'approuve au contraire beaucoup, je ne combats que le moyen. Tout le monde comprend l'urgence de cette mesure de haute politique et d'humanité; mais on est loin de s'entendre aussi bien sur les détails de l'application.

La création d'une société en commandite pour former une armée agricole qui serait chargée de défricher les landes, de reboiser les montagnes, de dessécher les marais, telle est la base d'un autre système, proposé par le 8e arrondissement de Paris, et plus impraticable encore, à mon avis, que celui de M. Louis Blanc. D'abord je doute que l'on trouve par souscriptions les capitaux énormes qu'il faudrait pour réa-

liser cette idée. Les souscripteurs ne seraient en général dirigés que par un sentiment politique et humanitaire qui ne serait pas suffisant pour atteindre le but; l'intérêt financier, ce grand stimulant, n'y serait pour rien; les capitaux ne prennent pas confiance, en général, dans les entreprises agricoles, et celle-ci moins que d'autres les séduira. Une foule d'insuccès en ce genre ont discrédité ces spéculations. Supposons néanmoins que les capitaux soient réunis; on n'aurait pas encore vaincu les grandes difficultés. Comment des ouvriers accoutumés à toutes les jouissances de la ville, à des salaires considérables, comparés à ceux des ouvriers de la terre, consentiraient-ils à s'enrégimenter pour aller vivre et travailler rudement dans la solitude des landes, des marais et des montagnes? Ils ne trouveraient là aucun des plaisirs, aucune des distractions dont ils jouissent le dimanche, le lundi et quelquefois le mardi. Comment d'ailleurs pourraient-ils exécuter les rudes travaux auxquels on les destine, eux qui, pour la plupart, n'ont travaillé qu'à l'ombre, à des métiers qui éprouvent peu les forces musculaires? Leurs travaux, dans les débuts surtout, seraient tout-à-fait insignifians; beaucoup mourraient à la peine, sous l'influence de la fatigue excessive, de la nostalgie et de l'air délétère qu'exhalent les défrichemens et les marais. Il est à peu près certain que le plus grand nombre déserterait dès les premiers jours.

Les partisans de ce système ont sans doute fort peu l'expérience des travaux dont ils parlent, car ils sauraient que, pour défricher et dessécher les marais, il faut des terrassiers d'élite, rompus dès leur jeune âge à ce dur métier. Ce n'est certes pas parmi les tailleurs, les tisseurs, les peintres, les doreurs, les passementiers, les mégissiers, etc., que l'on trouverait les ouvriers propres à cette œuvre immense. Pour les déclasser et les ramener à la fabrique agricole, il faudrait les faire passer par un noviciat beaucoup moins dur, et qui ne leur imposât pas la privation absolue de toutes leurs habitudes sociales. Que ferait-on des vieillards, des femmes, des enfans? Dans les premiers temps, du moins, ils n'auraient aucun emploi, car leurs faibles bras ne pourraient ni défricher ni creuser des canaux de dessèchement; ils ne pourraient être utilisés que bien plus tard, lorsque les exploitations seraient créées, lorsqu'il y aurait du bétail et de petites cultures.

A-t-on bien calculé tout ce qu'il faudrait de temps et de dépenses, je ne dis pas pour assurer le bien-être de cette armée de travailleurs, mais seulement pour lui faire une installation qui lui permît d'exister? Il faudrait partout construire des locaux pour les hommes et pour les animaux; il faudrait acheter des bestiaux, les fourrages nécessaires pour les nourrir jusqu'à ce qu'on eût créé des prairies naturelles et artificielles, des charrettes, des outils aratoires de toute espèce, le mobilier des ménages, etc., etc. Il faudrait un état-major pour diriger les travaux, des administrateurs et des comptables, toutes choses qui aug-

menteraient beaucoup la dépense. On voudrait sans doute aussi, comme le propose M. Louis Blanc, créer immédiatement des écoles, des salles d'asile, des crèches, des bibliothèques, des salles de lecture où l'on recevrait les journaux. En un mot, c'est toute une société à fonder, à l'image de celle qui existe déjà, et qui ne s'est établie qu'avec les siècles. On comprendrait ce qu'il y a de gigantesque dans cette entreprise, si l'on avait vu de près ce que quelques villages fondés en Algérie ont coûté de peines, de soins minutieux et d'argent. Il a fallu six années de labeurs pour établir moins de six mille colons ruraux, et l'on avait à sa disposition toute une administration civile, aidée par les bras d'une puissante armée.

Lors même, d'ailleurs, que les deux systèmes que je viens d'examiner en raccourci seraient d'une application plus facile que je ne le pense, ils n'en seraient pas moins très lents dans leurs effets; il est aisé de voir que les choses de cette nature ne s'improvisent pas, qu'elles sont l'œuvre du temps et des soins persévérans d'hommes pratiques. Or, nous avons besoin de remèdes prompts. Il y a urgence extrême de donner une direction utile à cette partie de la population des villes qui n'y trouve plus de travail. Le gouvernement a pris l'engagement de la faire vivre en travaillant: lors même qu'il ne l'eût pas promis, il faudrait qu'il le fît, dans la mesure de ses forces, pour le triple intérêt de l'humanité, de l'ordre social et de la prospérité publique; mais peut-il continuer long-temps à occuper ce grand nombre d'ouvriers dans les ateliers nationaux? Assurément non: ce serait une charge d'autant plus intolérable pour la France, que les travaux qu'on exécute ainsi sont de fort peu d'utilité; cela ne peut donc durer.

L'assemblée nationale, nous l'espérons, améliorera cette situation par des lois et des mesures qui, en ramenant la confiance et le crédit, raviveront l'industrie publique. Toutefois il est à croire que le travail se ressentira long-temps du choc matériel et moral qu'il a éprouvé. Le mal matériel serait bientôt réparé; il n'en sera pas de même des impressions fâcheuses produites par certains plans d'organisation des travailleurs. On connaît la ténacité des théoriciens; ils lutteront contre les argumens et les faits. Tant que cette lutte durera, il y aura malaise dans l'industrie, et il est fort à craindre que de long-temps elle ne puisse donner du travail à tous les ouvriers qu'elle employait avant la révolution. Il faut donc s'occuper immédiatement, avec ardeur et sans relâche, d'enlever à nos cités cette surabondance de travailleurs qui obèrent doublement la république, puisqu'on les paie et qu'ils ne produisent pas. Il faut, le plus promptement possible, doter l'agriculture du trop plein des villes. Sur ce point, je partage l'opinion de M. Louis Blanc. Je reconnais avec lui que cette immense fabrique *offre au travail un champ vaste et fécond, un champ à peu près illimité;* mais je ne puis le suivre

dans les hérésies agricoles auxquelles cette assertion le conduit, telles que celle-ci, par exemple : « L'agriculture permet de proportionner constamment la production aux besoins et aux ressources de la consommation. » Qui donc pourra établir cet équilibre dans une fabrique qui opère avec 24 millions de bras sur 52 millions d'hectares, et dont les résultats dépendent des saisons? Pourquoi M. Louis Blanc ne nous donnait-il pas plus tôt son secret? Nous aurions évité la mauvaise récolte de 1846, et nous aurions évité de produire en 1847 à tel point que les denrées ne se vendent pas aujourd'hui ce qu'elles ont coûté de main-d'œuvre. Nous avons commis la même faute pour la récolte de 1848, car elle s'annonce de manière à excéder de beaucoup les besoins et à faire baisser encore les prix, déjà trop bas pour rémunérer les travailleurs des champs à 1 franc par jour.

L'assertion de M. Louis Blanc répond à cette autre sentence : « On peut donner à l'agriculture un plein essor, sans craindre d'ajouter à l'encombrement des marchés et de déprécier les produits. » Mais ce qu'il y a d'aussi fort, c'est ce curieux paragraphe : « Le cultivateur vit sur le sol, des produits du sol, sans avoir besoin d'acheteurs. Son existence ne dépend pas, comme celle des ouvriers de l'industrie, des vicissitudes du commerce, des hasards, des crises politiques, de la fermeture d'un débouché lointain, d'une catastrophe imprévue. » La fabrique agricole n'a pas besoin d'acheteurs!... On croit rêver en lisant cela. Comment paiera-t-elle les impôts, les ouvriers qu'elle emploie, les objets fabriqués qu'elle achète à la ville, si elle n'a pas d'acheteurs? Il est inutile de discuter de pareilles assertions; ce serait douter du bon sens public. Revenons aux ouvriers qui manquent de travail dans l'industrie manufacturière, et qu'on ne saurait déverser trop tôt dans la grande exploitation nationale, l'agriculture.

Deux moyens se présentent : le premier, le plus grand, le plus promptement efficace, c'est de distribuer dans trente mille communes rurales tous les ouvriers qui accepteront une situation qui, au fond, serait meilleure que celle qu'ils ont dans les ateliers nationaux. Cette situation aurait surtout plus d'avenir, car rien n'empêcherait qu'elle se prolongeât assez long-temps pour que chaque individu, chaque famille pût se classer dans l'agriculture ou attendre la reprise des affaires industrielles. Voici, selon moi, comment il faudrait procéder à cette mesure de haute politique, de fraternité et d'économie publique.

Les conditions faites aux ouvriers qui se rendraient dans les campagnes seraient publiées dans toutes les grandes villes. Il leur serait accordé un mois pour les accepter, après quoi ils n'auraient plus droit à être admis dans les ateliers nationaux, qui seraient supprimés. Cette suppression serait juste, puisqu'on aurait offert en échange aux travailleurs le premier des ateliers nationaux.

Les conditions seraient les suivantes :

1° Les ouvriers sans travail dans les villes et les manufactures seront répartis dans les communes rurales pour y être occupés à l'agriculture.

2° Les ouvriers et leur famille, s'ils en ont, recevront, pour se rendre dans la commune qui leur sera assignée, une indemnité de route de 1 franc par jour pour les hommes, de 50 centimes pour les femmes et les enfans; ils auront droit, en outre, au transport de leurs hardes.

3° Ils seront distribués, dans chaque commune, chez les propriétaires et les fermiers, sans qu'on puisse séparer la famille. Les propriétaires et les fermiers seront tenus, en échange de leur travail, de les nourrir et de leur donner un salaire de 40 cent. pour les hommes de dix-huit ans et au-dessus, de 25 cent. pour les femmes, et 15 cent. pour les enfans de douze à dix-huit ans, la simple nourriture pour les enfans au-dessous de douze ans.

4° L'état accorde un supplément de salaire de 50 cent. par jour pour les hommes de dix-huit ans et au-dessus, 30 cent. pour les femmes, 20 cent. pour les enfans de douze à dix-huit ans, 15 cent. pour les enfans au-dessous de douze ans. Ces supplémens seront accordés pour tous les jours de la semaine, fériés ou non. Les propriétaires ou fermiers ne paieront que les jours non fériés.

5° Les ouvriers et leur famille seront tenus de travailler, comme leurs frères des champs, en raison de leur force et conformément aux habitudes agricoles des localités.

6° La famille, à son choix, ou à celui du propriétaire ou fermier, pourra se nourrir en son particulier. Dans ce cas, le fermier ou propriétaire donnera, en argent ou en denrées au cours, 50 cent. pour les hommes, 40 cent. pour les femmes, 30 cent. pour les enfans de huit à dix-huit ans; au-dessous de cet âge, les enfans vivront sur le commun.

7° Un mois après la publication du présent arrêté, les ouvriers ou les familles qui n'auront pas accepté les conditions qui précèdent n'auront plus droit aux secours de l'état. Les ateliers nationaux seront supprimés. Il ne sera fait exception que pour les vieillards, les malades et les infirmes.

Je n'entrerai point dans les détails d'exécution de cet arrêté; une instruction très simple de M. le ministre de l'intérieur ferait dresser les états des ouvriers acceptans, états sur lesquels on ferait la répartition par département, laissant aux préfets le soin de faire la division par commune. Je dirai seulement qu'il me paraît juste et bien entendu de laisser, autant qu'il se pourra, aux ouvriers le choix du département et même de la commune. Une colonne des états devra indiquer le choix, et l'on y aura égard dans la répartition, autant que cela pourra coïncider avec l'égalité approximative entre les départemens et les communes.

Examinons maintenant les avantages que produira ce système de se-

cours pour l'état, pour les familles d'ouvriers et pour les individus isolés.

L'état y trouvera, outre une garantie d'ordre public, une énorme économie et un accroissement de produits agricoles, tandis que les forces employées dans les ateliers sont à peu près improductives.

La dépense actuelle pour chaque ouvrier employé aux ateliers nationaux ne peut être évaluée à moins de 2 fr. 50 cent. par jour, en y comprenant les frais accessoires, tels que outils, contre-maîtres, directeurs, comptables, etc.; soit, pour 300 jours de travail, 750 fr.

La dépense par le système proposé serait comme suit:

Indemnité de route, en moyenne.	10 fr.
Supplément de salaire, à 50 cent. par jour pour 300 jours. . . . , ...	150
	160 fr.

L'économie serait donc de 590 fr. par individu.

De son côté, l'ouvrier serait nourri et aurait 90 cent. par jour nets. L'ouvrier des champs est moins bien payé, surtout en hiver.

Ainsi, sur les 85,000 ouvriers actuellement classés dans les ateliers de Paris, il y aurait une économie de 50,150,000 fr.

Quant à la famille de l'ouvrier, il est aisé de voir qu'elle aurait un grand avantage à la mise en pratique de ce système. En ce moment, elle vit presque uniquement de la journée de 2 francs que reçoit son chef aux ateliers nationaux; pour juger de la différence entre cette situation et celle qui lui serait faite dans la commune rurale, supposons-la composée de quatre individus: le mari, la femme et deux enfans, l'un de neuf ans, l'autre de treize ans; voici ce qu'elle aurait en sus de la nourriture, qui est chose capitale.

Le mari recevrait de l'état ou du propriétaire.	0 fr.	90
La femme.	0	55
Un des enfans.	0	35
Le second enfant.	0	15
	1 fr.	95

C'est-à-dire 1 fr. 95 cent. par jour ou environ 600 fr. par an en sus de la nourriture. Il est incontestable que cette situation est meilleure que celle que donnent les ateliers nationaux. Elle est aussi très préférable à celle qui serait faite à l'armée agricole défrichant les landes et les montagnes, desséchant les marais. Dans nos villages et bourgs, les ouvriers trouveront en grande partie les distractions et les ressources qu'ils ont dans les villes: ils auront l'église, le curé, le maître d'école, le médecin, le marchand, le cabaret, toutes choses qui leur manqueraient au début, du moins dans les landes de la Bretagne ou de la Sologne.

Il n'est pas besoin de démontrer que la production agricole gagnerait aussi à la réalisation de ce plan. Chacun sait que beaucoup de travaux très utiles ne se font pas faute de bras, ou se font imparfaitement, et qu'il en résulte un grand amoindrissement dans les récoltes.

La mesure que nous proposons pourrait sans doute causer un certain embarras à quelques propriétaires ou fermiers; il est probable aussi que le travail des ouvriers de la ville ne représenterait pas toujours le salaire et la nourriture; mais, outre qu'on aurait la satisfaction de faire une chose morale et utile pour le pays, on trouverait encore de larges compensations.

Un autre avantage essentiel, c'est qu'on ne leur donnerait au commencement que des travaux proportionnés à leur inexpérience et aux forces de chaque individu. Ainsi l'ordre et la confiance qui renaîtraient dans les villes ramèneraient bien vite le crédit, l'activité des affaires, et les campagnes ressentiraient immédiatement les bons effets de cette nouvelle situation.

Que serait-ce du reste que quinze ou vingt individus par commune? Il serait presque toujours facile de les placer de gré à gré chez les propriétaires, et au besoin la municipalité désignerait les personnes qui devraient les recevoir à tour de rôle, si le sentiment de fraternité et les considérations d'intérêt public ne devaient pas la dispenser de ce soin.

Ainsi, en moins d'un mois, l'état pourrait se débarrasser de ce lourd fardeau politique et financier des ateliers nationaux en satisfaisant, de la façon la moins compliquée et la plus avantageuse pour le pays, aux obligations qu'il s'est imposées, et auxquelles d'ailleurs il n'aurait pu se soustraire. L'esprit a beau s'ingénier, il ne peut trouver, nous le croyons, une solution plus pratique et plus prompte surtout que celle-ci. Quoi de plus simple, en effet, au lieu de tout créer avec des capitaux immenses qu'on ne trouverait pas, que de placer immédiatement et avec de légers frais le trop plein des villes dans le vaste cadre de l'agriculture? Point de locaux à construire, point de bestiaux, point d'outils, ni de mobilier à acheter, point d'état-major, point de directeurs, ni de contre-maîtres à solder. Le propriétaire ou le fermier tiendra lieu de tout cela sans rétribution , et le percepteur paiera sur des mandats visés par le maire les subventions accordées aux ouvriers par l'état.

Il est à présumer qu'une partie des ouvriers se classeraient dans l'agriculture. Ceux qui retourneraient aux fabriques, quand elles auraient repris de l'activité, y apporteraient d'heureuses modifications dans leurs idées. Ils seront moins exigeans, ils apprécieront mieux les avantages de la vie des cités, quand ils auront vu leurs frères des champs travailler sans relâche sous toutes les intempéries pour 1 franc ou 1 franc 25 centimes par jour, lorsqu'ils auront considéré que le petit propriétaire lui-même travaille tout aussi rudement et plus assidument que le

journalier, pour faire vivre sa famille et lui créer un très modeste avenir.

On parle sans cesse de mettre entre les mains de tous les instrumens du travail, c'est-à-dire le capital. C'est ce qui existe déjà en réalité, mais on ne sait pas le voir; c'est ce qui existera pour les ouvriers des villes transportés dans les campagnes. Ils jouiront immédiatement d'une part du capital de la terre, des bâtimens ruraux, des bestiaux, des outils aratoires, du mobilier mis à leur usage, etc. Ils profiteront d'une situation créée par le travail des siècles, car il faut enfin que l'on comprenne que la terre, telle que Dieu nous l'a donnée, n'avait presque aucune valeur par elle-même; elle n'en a acquis que par le travail persévérant et les immenses capitaux, fruits du travail, qui lui ont été appliqués. Cela est si vrai, que, pour le démontrer, il suffirait de supputer, pour la plupart des propriétés, ce qu'elles ont coûté depuis un siècle en travaux extraordinaires, tels que constructions, défrichemens, clôtures, desséchemens de marais, extirpation de rochers, transport de terre sur les surfaces qui en manquaient, établissement de prairies naturelles, plantations d'arbres et de vignes, amendemens minéraux pour changer la nature des terres, etc., etc., et l'on trouverait que la somme de toutes ces dépenses est supérieure à ce que vaut la propriété actuellement. Il faudrait bien reconnaître alors, avec M. de Dombasle, que la terre n'a d'autre valeur que celle qu'on lui donne par les capitaux, bras ou écus, qui lui sont appliqués avec intelligence.

Les capitaux ne sont-ils pas le produit du travail? et dès-lors ne sont-ils pas aussi sacrés que le prix de la semaine de l'ouvrier?

Le deuxième moyen que je propose pour ramener à l'agriculture une partie de la population des fabriques, c'est, comme le demande M. Louis Blanc, la colonie agricole; mais je ne la veux pas en France, où elle n'a pas ou presque pas de place: c'est en Afrique que je voudrais la porter, afin d'atteindre deux grands buts à la fois. Voilà le moment où notre colonie peut nous rendre le plus grand des services et nous dédommager largement des sacrifices qu'elle nous a imposés. L'une des plus grandes causes de notre malaise social, le plus grand danger pour la république, c'est le défaut d'espace en raison de la population. Je sais bien que le sol de la France, s'il était partout cultivé à la hauteur de l'art agricole, nourrirait aisément 60 millions d'hommes; mais, cela étant, les bois et les troupeaux diminueraient énormément, et ce serait une calamité nationale. L'extrême division de la terre amènerait ce triste résultat; on n'y marche déjà que trop vite par le code civil. Cependant, puisque l'homme a la passion de posséder un morceau de terre, il faut que cette passion si naturelle nous aide à peupler notre colonie de manière à y dominer la race arabe. Pour atteindre ce but, rien ne doit paraître trop coûteux. Appliquons à cette grande et double mesure

politique les millions que nous dépensons si déplorablement en ateliers nationaux; cela vaudra mille fois mieux.

En proposant la colonie agricole de M. Louis Blanc, je suis loin de me prononcer pour le régime de l'association et de la solidarité. En voici la raison. Pendant que j'étais en Afrique, j'ai vu créer trois villages militaires soumis au travail en commun. Les colons étaient tous jeunes et vigoureux; ils étaient animés de l'esprit de camaraderie; ils étaient accoutumés à la communauté de la gamelle, à l'uniformité de la vie militaire; ils jouissaient, quoique colons, des vivres et de la solde, ce qui leur permettait de ne pas tenir autant au produit de leur travail; malgré cela, les trois villages, au bout d'un an, sans s'être concertés, demandèrent à se désassocier, à ne plus travailler en commun. Les raisons que donnèrent les colons des trois villages furent uniformes : *il n'y a pas d'émulation; on ne croit pas travailler pour soi, on ne travaille pas; nous nous mettons au niveau des paresseux.* On les désassocia, l'émulation revint, et les villages prospérèrent. Le fait est là, on peut le vérifier. Les villages dont je parle sont ceux de Mered, Mahelma et Foucka autour d'Alger.

Quoi qu'il en soit, je crois qu'il est bon, pour l'édification publique, de renouveler l'expérience sur deux ou trois colonies, en leur appliquant le système complet des socialistes. C'est en Afrique, en fondant une société nouvelle, que nos réformateurs doivent faire leurs expériences, et non pas sur notre vieille société, où leurs idées ne peuvent que porter la guerre et la ruine. Que l'on essaie donc en Algérie le socialisme dans toutes ses formules, l'association selon M. Louis Blanc, le fouriérisme, le communisme complet; que l'état vienne largement en aide à cette expérimentation; les contribuables ne devront pas s'en plaindre, et pour mon compte je donnerais volontiers, à cet effet, la valeur d'une de mes coupes de trèfle. Il est urgent que le public sache, par des faits bien constatés, à quoi s'en tenir sur ces théories, qui troublent le pays et contribuent puissamment à le mettre dans la misère, en attendant l'abondance promise. Jusque-là faisons la colonisation de l'Algérie avec cette vulgarité consacrée par les siècles et la force des choses; appliquons-y le trop plein des ouvriers de la ville, mais en choisissant les élémens les plus vigoureux, car on ne pourrait placer sans imprudence au milieu des Arabes une population qui manquerait de force physique et morale; qu'on ne recule pas devant la dépense, on n'en fera jamais de plus productive. Si l'on sème des millions, on recueillera pour la France l'ordre et la prospérité; pour la colonie, une population française qui, devenue puissante, déchargera la métropole du fardeau qu'elle supporterait indéfiniment sans l'emploi de ce grand moyen de peuplement.

M^{AL} B......

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 mai 1848.

Ce que nous demandons avant tout, ce que nous ne cesserons jamais de demander à la république, c'est un gouvernement de droit, qui puisse enfin remplacer dans les esprits l'idée brutale d'un gouvernement de fait. Il n'y a pas de citoyens, selon la belle et grave acception du mot, là où il n'y a pas de droit institué qui sache se défendre lui-même et se contenir en se défendant. Le droit, dans le monde d'avant 89, reposait, à tous les étages de l'édifice social, sur l'idée d'une légitimité naturelle et perpétuelle des priviléges; le privilége ne se discutait pas, il était, et, par cela seul qu'il était, il se faisait accepter avec cet empire qui enlève la pleine soumission des consciences, le seul empire digne de l'homme. Ceux-là donc qui se portaient alors les gardiens jaloux des priviléges de leur commune, de leur province ou de leur caste, magistrats, bourgeois, prêtres et gentilshommes, tous ceux-là furent de vrais citoyens, parce qu'ils combattaient pour le droit tel que l'entendait leur intelligence dans la sphère étroite de l'âge où ils vivaient. Cette sphère s'est élargie; le droit n'est plus assis sur le privilége, mais sur l'égalité; l'égalité se traduit et se formule par la libre entrée de tous dans l'état, par la souveraineté de tous sur chacun et de chacun sur tous; la souveraineté du peuple manifestée dans le gouvernement des majorités, voilà le droit social et politique de notre âge. La cause profonde pour laquelle la France, surprise par la république, s'est résignée si facilement, c'est que la république s'annonçait comme la réalisation suprême de ce droit nouveau. Ce n'est pas réaliser le droit que de n'en point inculquer le respect superstitieux : si la république ne fonde pas dans les ames le culte absolu du droit qu'elle a

promis d'inaugurer en toute vérité, si la notion de droit n'est pas universellement sentie et sacrée sous le régime de l'égalité, comme elle l'était jadis chez nous, comme elle l'est encore en Angleterre sous le régime du privilége, la république n'est rien; qu'on nous ramène aux carrières.

Telle est la pensée qui, depuis le 15 mai, nous poursuit et nous obsède sans relâche. Ce crime de lèse-nation ne sortira pas de si tôt de notre mémoire, et ce n'est pas nous qui consentirions jamais à le prendre assez légèrement pour en parler avec indulgence. Nous, au contraire, nous avons à cœur de dire sur qui, dans un événement aussi déplorable, sur qui nous appelons d'abord, à défaut de rigueurs plus positives, toutes les sévérités de l'opinion.

Il y a des natures malfaisantes, qui se plaisent à la destruction pour le plaisir de détruire; il y a des esprits à l'envers, qui s'irritent très sincèrement de voir toujours le monde à l'endroit; il y a des cervelles vides, qui s'échauffent jusqu'au délire aussitôt qu'il s'amasse trop de foule et qu'il luit trop de soleil sur la place publique. Ces malignes influences, ces élémens désordonnés de tumulte et de ruine s'agitent en permanence à toutes les époques au fond des grandes masses d'hommes. Nous n'avons à leur égard ni beaucoup de commisération ni beaucoup de colère. Il faut corriger ce mal-là tant qu'on peut, l'extirper s'il est incorrigible; c'est le mauvais sang des sociétés. Que la majesté de l'assemblée nationale ait été outrageusement violée par les ennemis de la loi, le fait en lui-même nous désole, comme nous désolerait un assassinat commis au coin d'un bois sur une route mal gardée; mais qu'un pareil crime ait été d'avance excusé, sinon préparé, dans le catéchisme révolutionnaire des orateurs et des agens de la république du jour, que le prestige essentiel de l'assemblée nationale ait été presque systématiquement amoindri, qu'il soit même, après une pareille crise, encore offensé par ceux qui lui devraient la plus complète déférence, voilà vraiment ce qui nous indigne, voilà ce qui nous force à craindre que le dogme moderne de la souveraineté du peuple ne soit pas en mains sûres, et que la république ait besoin d'autres éducateurs pour devenir enfin république de droit.

La souveraineté du peuple, l'unique base du droit moderne, ne peut pas s'exercer chez une nation de 30 millions d'individus sous les formes palpables qu'elle devait revêtir dans les républiques municipales de l'antiquité. Le nombre immense des citoyens les empêchant de participer à la souveraineté autrement que par délégation, leurs délégués sont pour tout le temps de leur mandat la représentation vivante et exclusive de la souveraineté. Le mandat une fois émané du suffrage universel et périodiquement renouvelé, l'insurrection n'a plus de titre à faire valoir pour compter périodiquement aussi comme pouvoir constituant, pour s'autoriser du masque et du nom de la souveraineté populaire : le suffrage universel supprime en principe l'usage de l'insurrection. C'est là dans sa substance toute la théorie républicaine : le droit moderne dont elle part est un droit abstrait. Cette abstraction se trouve malheureusement, en France, aux prises avec une réalité formidable. Paris, siége et berceau de la république, pèse sur l'idée pure de la souveraineté du peuple de tout le poids de sa force matérielle, et semble toujours sur le point de substituer à l'expression régulière et organisée de cette souveraineté générale l'intervention immédiate et violente de son million d'habitans. La notion du droit nouveau n'a

peut-être tant de peine à se dégager du sein de la France moderne que parce qu'elle y a toujours été compliquée de cet empire de fait que la centralisation donnait chez nous à la capitale sur le reste de l'état. La souveraineté du peuple n'a pas encore été comprise et honorée pour ce qu'elle doit être, parce qu'elle a jusqu'ici trop ressemblé à la souveraineté de Paris. La république de 1848 était à même d'éclaircir une fois pour toutes ce dangereux malentendu; elle n'avait qu'à profiter du coup de fortune qui l'improvisait pour s'installer sur de larges fondemens en proclamant d'une voix intelligible et haute que la souveraineté de Paris n'était qu'un fragment de la souveraineté du peuple. La république de 1848 a reculé devant cette distinction qu'elle seule peut-être eût pu si tôt et si bien consacrer; elle a fait pire, elle a davantage encore embrouillé les deux choses, et empêché par tous moyens qu'on ne les séparât.

Si la république eût été dirigée par des inspirations plus réfléchies, si ses gouvernans avaient gardé le calme que laissent, il est vrai, seulement les situations auxquelles on s'est attendu, la France entière eût été invitée à reconnaître solennellement le résultat de la révolution de février. Personne aujourd'hui ne peut douter que la république ne fût sortie du vote de la France, comme en sortit l'empire; il est des nécessités de situation qui entraînent tout. Et ce n'était point là une vaine formalité, c'était le premier acte de cette vraie souveraineté du peuple que la monarchie avait eu le tort de croire incompatible avec son existence. La république bénéficiait de cette faute irréparable de la monarchie : elle arborait en toute lumière le drapeau du droit moderne. Qu'avons-nous vu cependant? Au lieu de s'attacher à instituer un régime de droit, le gouvernement provisoire a paru se complaire dans la jouissance et l'orgueil d'un régime de fait. Il a exalté le peuple initiateur de Paris, comme si celui-là était à lui seul le peuple souverain, et de Paris il n'a pourtant voulu connaître que la fraction avec laquelle il communiait en plus grande intimité. Cette fraction plus ou moins exceptionnelle avait raison de croire que le pays en masse ne sympathiserait pas avec ses idées; elle a bravement mis le pays en suspicion et jeté d'avance le mépris ou l'alarme sur l'emploi qu'il ferait de cette souveraineté qu'on ne pouvait cependant lui ravir, sur les hommes qu'il choisirait pour en être les dépositaires. Cette fraction se prétendait la seule église orthodoxe dans la république, et le premier *credo* de son orthodoxie, c'était de ravaler le premier article du dogme républicain, de subordonner le dogme abstrait de la souveraineté du peuple à la pesante souveraineté de Paris.

Bien avant que l'assemblée fût réunie, nous avons entendu d'honnêtes clubistes soutenir avec une placidité digne d'éloges que les départemens, n'étant point à la hauteur de Paris, y dépêcheraient sans doute d'assez pauvres députés, que ces députés seraient par conséquent de médiocres démocrates et de détestables socialistes, que le *peuple* ne pourrait pas s'en accommoder, que, grace à Dieu, le *peuple* ne voulait plus d'échafauds pour en finir avec ses ennemis, qu'il était maintenant assez fort pour les chasser rien qu'en se montrant, que le *peuple* irait donc à son heure congédier ces commis maladroits; puis, que se réunissant au Champ-de-Mars, il en nommerait neuf cents autres qu'il enverrait reconnaître dans les départemens. Ces excellens patriotes ne voyaient absolument pas d'autre manière de pratiquer la souveraineté républicaine. Les plus

modérés se bornaient à insinuer que le *peuple*, avant d'en arriver à ces moyens extrêmes, devait user de clémence et témoigner sa haute sagesse en signifiant d'abord quelque avis bien net à ces provinciaux ignorans. Les exaltés voulaient procéder en sournois, laisser les réactionnaires s'engager à l'aventure dans leurs mauvais sentiers, et les frapper ensuite d'un coup inexorable. Combien de soirées perdues, combien d'esprits faussés à s'abreuver de cette triste éloquence, qui n'a point encore cessé de couler, et toujours sur la même pente!

Comment s'y fût-elle arrêtée, quand elle y coulait à la suite de l'éloquence officielle? Est-ce que ce n'étaient pas les *Bulletins de la république* qui propageaient dans les esprits cette interprétation grossière et mensongère du dogme de la souveraineté, qui inventaient pour le besoin d'une certaine cause un Paris de fantaisie, et livraient la France pieds et poings liés à ce monstre éclos dans des imaginations où le délire délirait à froid? Est-ce que les commissaires généraux de la république ne discouraient pas même quelquefois avec moins de ménagement que les clubs parisiens? On n'a pas encore oublié les confidences du citoyen Sauriac et l'éventualité rassurante offerte en perspective à ceux de ses administrés qui oseraient prendre à la chambre le banc qu'il lui convenait de s'adjuger en leur nom Quelle était enfin la question de rigueur que l'on posait à Paris dans les élections de la garde nationale, la pierre de touche à laquelle on éprouvait les candidats bien pensans, la marque sûre à laquelle le gouvernement reconnaissait et signalait ses agneaux? Vous ambitionniez l'épaulette de colonel ou les galons de sergent; il fallait aussitôt promettre de marcher sur l'assemblée nationale au cas où l'assemblée prendrait une mesure contraire à l'existence de la république. On n'indiquait point d'avance le *criterium* infaillible auquel on pourrait juger de la réalité du crime, de l'opportunité du châtiment, mais on habituait ainsi la milice citoyenne à envisager, avec tout le sang-froid possible, dans un avenir quelconque, le moment où la représentation de la souveraineté du peuple français croulerait sous la pression de la souveraineté effective du peuple parisien. C'est bien le cas de dire que l'on comptait sans son hôte. Et cependant, samedi dernier, le général de la garde nationale venait encore déclarer à l'assemblée que l'armée qu'il commande appuierait les représentans dans des voies d'énergie, « tant qu'ils y marcheraient eux-mêmes loyalement et franchement. » Général d'une armée où tous les grades sont électifs, excepté le sien, M. Clément Thomas formulait de la sorte une menace implicite qu'il n'avait pas reçu mission de signifier. Si la journée du 15 mai n'a pas suffisamment montré que la garde nationale ne voudra jamais admettre de supposition défavorable à la loyauté patriotique de l'assemblée, c'est encore une journée perdue. Nous aimons mieux croire que M. Clément Thomas n'a pas mis de malice dans cette phrase malencontreuse; l'habitude l'aura emporté.

Ne nous y trompons pas, cette habitude a été trop funeste pour qu'elle n'ait pas bientôt un terme. Cette habitude que les purs républicains avaient prise de suspendre ainsi sur l'assemblée nationale je ne sais quelle épée de Damoclès de par la conscience de leur propre vertu, cette habitude de défiance injurieuse et perturbatrice a produit le désordre des esprits qui a fomenté, qui a prolongé le désordre brutal du 15 mai. Elle n'a pas seulement effacé toute conception juste de la souveraineté du peuple, toute notion de droit dans la minorité violente qui

se ruait sur le palais de l'assemblée; elle a obscurci la notion du devoir chez beaucoup de ceux auxquels la république avait remis le soin de sa défense. Il est évident que, faute d'avoir assez solidement assis l'idée d'un gouvernement de droit, le nouvel ordre républicain n'a pas été très spontanément soutenu par tous les agens de son choix contre le gouvernement de fait qui le dépossédait. Cette invasion oppressive d'un fait révolutionnaire dans la légalité régénérée n'a pas soulevé contre elle assez d'horreur chez tous ceux qui passaient pour avoir clos la révolution et l'avoir même close à leur bénéfice. Ils ne se sont pas trouvés assez vite armés pour l'empêcher de renaître, parce qu'ils n'étaient pas pénétrés d'un respect assez sérieux, d'un dévouement assez énergique pour son principe, enfin accompli dans les institutions, pour le principe de la vraie souveraineté du peuple. Ils se rappelaient trop le 24 février; ils oubliaient trop que la chambre, dispersée sous leurs yeux, n'était plus la représentation des 200,000 privilégiés de l'argent, mais l'expression complète du peuple entier de la France; ils ne se sentaient pas bien sûrs que ce ramas d'émeutiers aux bras nus et aux drapeaux rouges ne fût pas lui-même le peuple souverain. Il se formula même au milieu de cet effroyable tumulte un raisonnement qui, de l'avis intime de beaucoup trop de gens, dominait la situation. *Le Moniteur* le rapporte; on est bien obligé de l'en croire. « Tu es un fameux farceur! cria-t-on à M. Ledru-Rollin, c'est toi-même qui t'es nommé le 24 février! »

Si M. Ledru-Rollin n'eût pas à l'avance, dans ses circulaires, discrédité la voix véritable de la France, s'il n'eût pas permis à ses amis et à ses journaux d'attaquer le caractère, de rabaisser la mission de l'assemblée, seul organe compétent du pays, s'il n'eût pas fait constamment de la foule en insurrection la représentation exclusive et prépondérante de la souveraineté populaire, M. Ledru-Rollin n'aurait pas été embarrassé de répondre au démagogue qui l'interpellait. Disons mieux, l'attentat abominable qui ébranlait l'unique base de droit sur laquelle repose la république lui aurait peut-être inspiré plus d'indignation qu'on n'en sent à travers ses propos de ce jour-là; il n'aurait pas, même en cherchant, trouvé d'éloges pour les violateurs audacieux de la dignité nationale; il ne leur aurait pas parlé de leur modération et de leur bon sens : investi du pouvoir exécutif, il se serait tu et il aurait agi. Et M. Louis Blanc enfin, s'il n'avait pas eu dans sa propre infaillibilité une foi plus robuste que celle qu'il accordait à la légalité républicaine, M. Louis Blanc, qu'une protection inexplicable couvrait encore hier des suites de son mauvais pas sur l'Aventin ridicule où il s'est réfugié, M. Louis Blanc n'aurait pas causé si chaudement avec ces singuliers travailleurs qui travaillaient d'un si beau zèle à démolir l'ordre social, pour fonder l'anarchie antisociale des utopies. Il ne serait pas monté à cette tribune, déshonorée par un affront si criminel, pour nommer les coupables de ce doux nom d'*amis*, inventé comme une recette à l'usage de sa popularité. Il n'eût pas été l'ornement de cette pompe triomphale conduite par les vainqueurs sur le lieu même de leur victoire, il eût su se dérober aux épaules de ses adorateurs frénétiques, si son ame possédée de la passion du droit, au lieu d'être fanatisée par le culte de ses rêves, n'avait trouvé dans ce triomphe qu'impuissance et niaiserie.

Il est un homme aussi qui, le 15 mai, représentait avec une triste origi-

nalité l'état moral où flottaient tant de républicains de la veille, trop incertains le lendemain dès qu'il s'agissait de choisir entre deux républiques; il est un homme qui a visiblement souffert de cette confusion qu'une politique à jamais regrettable avait laissée dans les intelligences, qui a lutté de son mieux, sans y réussir assez, pour démêler l'idéal républicain de la souveraineté du peuple des enveloppes grossières sous lesquelles il l'avait trop long-temps confessé, du corps matériel dont il s'était accoutumé, pendant quinze ans, à le revêtir, en prenant pour le peuple telle ou telle bande de conspirateurs. On voit que nous voulons parler de M. Caussidière. Nous n'avons rien à préjuger sur l'issue du débat qui menace de s'ouvrir au sujet des événemens du 15 mai entre l'ancien préfet de police et la commission exécutive. Ce que nous cherchons seulement à relever ici, d'après son témoignage, c'est l'indécision où s'agitait ce vigoureux caractère au milieu des événemens, par manque d'un principe qui le guidât entre ses vrais amis et ses vrais ennemis, entre ses relations, ses habitudes d'autrefois et ses obligations d'à-présent. On ne fait pas impunément de l'ordre avec du désordre, selon l'expression pittoresque de M. Caussidière; on ne fait de l'ordre qu'avec du droit.

Le droit pourtant était clairement écrit dans la conscience publique, s'il était trop obscur dans la conscience vacillante de quelques individus trop ballottés par leur récente fortune. La révolution du 15 mai, c'est la démonstration magnifique de cette force infinie avec laquelle la conscience de tous peut parfois éclater à son moment, quand elle est révoltée jusqu'en ses profondeurs; c'est l'avénement décidé de la garde nationale de Paris comme protectrice invincible du droit. Pareil élan ne se vit jamais dans l'histoire orageuse de la grande cité. Le ministre de la guerre quittait l'assemblée envahie pour aller chercher des ordres qu'il n'avait pu prendre sur lui de donner; les colonels des légions attendaient des ordres qu'ils n'osaient pas prendre sur eux de prévenir. Les légions ont marché d'elles-mêmes, emportées par l'impulsion magique des heures de crise. Hommes de paix et de cabinet, convalescens ou vieillards, tous ont pris le fusil comme un seul homme, et s'en seraient servis comme des soldats. Cette ardeur n'avait pas pour unique mobile la pensée désespérante du néant qui s'ouvrait, si on laissait briser par des aveugles ou par des furieux la seule forme d'ordre et de société qui restât à la France; cette ardeur était plutôt le courroux qui saisissait tout le monde en voyant un troupeau de factieux imbéciles s'imaginer qu'ils allaient dissoudre à coups de poing la représentation la plus absolue par laquelle la souveraineté du peuple se fût encore traduite en France; c'était la colère provoquée par la violation du droit le plus irréfragable qui eût encore fonctionné chez nous.

Nous saluons avec bonheur ce symptôme, qui nous révèle dans la masse de la population parisienne une ame commune pour ainsi dire, une grande ame de citoyen; nous désirons vivement que cette inspiration puissante vienne fortifier l'assemblée nationale, et passe de là jusqu'au gouvernement. Le gouvernement et l'assemblée nous semblent, par malheur, jusqu'à présent dans des relations assez épineuses, et nous n'oserions dire que le décret d'avant-hier ait mis un terme à toutes les difficultés en fixant définitivement les rapports de la commission exécutive avec les représentans. On ne peut se dissimuler qu'il existe un

tiraillement fâcheux dans les régions supérieures où se joue pour l'instant la destinée du pays, et comme ce tiraillement tient encore à ce que la notion du vrai droit républicain n'est peut-être pas suffisamment développée chez les magistrats suprêmes de la république, il faut, malgré nous, insister un peu pour aider à vider le litige en l'éclaircissant.

On ne perd pas aisément le goût de la dictature quand on en a une fois tâté, et il est d'ailleurs des idées qui s'accommodent de la dictature mieux que de la discussion. Les hommes que les événemens de février ont subitement élevés à l'empire, ceux du moins dont la personne a tenu le plus de place dans ces événemens, ne peuvent pas s'empêcher de croire qu'ils ont eu le secret de la Providence, puisque la Providence a si bien travaillé pour eux. Les uns possédaient déjà, les autres se sont improvisé quelques vagues doctrines de régénération sociale avec lesquelles ils ont côtoyé, tant bien que mal, les socialistes de profession, en s'appliquant à tirer parti de cette alliance compromettante sans trop s'y laisser crucifier. Ils ont même fini par prendre ce rôle au sérieux, et, dédaignant du haut de leurs nuages dorés les petitesses de l'école libérale, qui n'avait jamais songé qu'à constituer l'existence publique du citoyen, ils se sont déclarés les apôtres d'un nouveau progrès, au bout duquel ils signalent d'avance le bonheur intime de toute l'humanité. Dépositaires d'une parole de vie, assez convaincus eux-mêmes de leur mission pour avoir l'air de l'être encore davantage, ils ont naturellement pris en pitié l'assistance de cette assemblée de médiocrités bourgeoises, ils l'ont subie plutôt qu'ils ne l'ont désirée; ç'a été, quant à leur sens, un rouage lourd et malfaisant plutôt qu'une force active et nécessaire. Aussi n'entendent-ils pas recevoir des leçons et voudraient-ils bien en donner. Aussi, dans cette haute ambition qui les pousse à s'offrir au pays comme ses initiateurs et ses pasteurs, ont-ils fait beaucoup plus pour le convertir à leurs fantômes d'idées que pour lui inculquer la notion de son droit et l'intelligence de sa souveraineté. Aussi parlent-ils maintenant avec une énergie merveilleuse des prérogatives éternelles du pouvoir, parce qu'en dépit de la souveraineté du peuple, qui vient s'asseoir devant eux sous la figure plus ou moins désagréable des représentans, le pouvoir leur paraît désormais l'expression la plus sublime et la plus fidèle de la société.

L'assemblée nationale n'est pas très charmée de cet enthousiasme dont sa commission exécutive s'est éprise pour ses propres grandeurs. L'enthousiasme lui plaît encore moins, quand il passe par la bouche des utilités, et sert aux sous-œuvres à se glorifier eux-mêmes. N'y a-t-il donc aucun agrément à voir tout le bonheur que M. Flocon éprouve en se sentant ministre? La raideur par trop discrète avec laquelle M. Duclerc signifie ses plans de finances ne laisse pas non plus d'être piquante, lorsqu'on en a le mot. Le cabinet de la pentarchie s'est déjà d'ailleurs procuré des aides-de-camp qui s'entendent presque aussi bien que les fidèles des vieux cabinets à *enguirlander* le monde et à travailler les votes. On a enfin organisé une réunion parlementaire dont le but avoué, dont le programme signé est un dévouement quand même, non pas seulement à la république en général, mais à la commission exécutive en particulier. Sous la monarchie constitutionnelle, cela se fût appelé du pur ministérialisme. L'assemblée, c'est une justice à lui rendre, regimbe contre ce joug qu'on lui jette;

elle tient à son droit de représentation nationale au moins autant que la commission exécutive à la supériorité de son office. De là toutes les vicissitudes par lesquelles a successivement passé le décret qui devait régler le mode de séance des cinq dans l'assemblée et investir l'assemblée d'un véritable commandement militaire. Les cinq tendaient, par un instinct que l'on comprend facilement, à s'isoler de la foule, et, par bien d'autres raisons encore, il leur plaisait peu que le président empiétât trop sur le pouvoir exécutif. Après tant d'amendemens et de sous-amendemens, tout ce qu'on peut dire du décret, c'est qu'il a passablement replâtré la situation. La situation, d'ailleurs, avait été déjà très vivement tranchée dans l'affaire encore ténébreuse de la garde mobile à cheval, et l'assemblée avait prouvé, avec une certaine vigueur, qu'elle n'était pas disposée à subir quand même le caprice des créations ministérielles.

L'assemblée n'est pas, il s'en faut bien pourtant, une chambre d'opposition; s'il est au contraire quelque chose dont elle ait peur, c'est de paraître irritable et irritante. Il y avait certainement plus de verve révolutionnaire chez les députés de 1831 qu'il n'y en a chez ces premiers nés de la république; on peut en juger par l'accueil, du reste très mérité, qu'ils ont fait dans les bureaux à la loi du divorce. On sent qu'ils redoutent toute rupture violente, et, chose étrange, ils sont presque violens eux-mêmes pour empêcher la discussion et la fermer, par une clôture arbitaire, aussitôt qu'ils entrevoient dans la discussion quelque endroit trop scabreux. Certes il y avait beaucoup à dire sur la loi de bannissement, et le gouvernement n'avait pas assurément attaqué de franc jeu les auteurs de l'attentat du 15 mai, quand d'une main il fermait les clubs et proposait de l'autre un décret d'exil perpétuel contre la dynastie d'Orléans. La grande majorité de l'assemblée n'a pas voulu toutefois combattre sérieusement sur ce terrain; elle a considéré comme un devoir politique ce que d'un autre point de vue on pouvait estimer une rigueur mauvaise, et ce devoir a même paru si pressant à des hommes dont personne ne voudrait contester la droiture, qu'ils l'ont accompli malgré les scrupules qui devaient leur rendre cet accomplissement pénible.

Juger définitivement l'assemblée sur ce qu'elle a fait, c'est encore chose impossible : nous voulons penser que beaucoup d'orateurs, trop pressés de se jeter en avant, nous cachent jusqu'à présent le fond solide et les talens vrais d'une réunion si considérable. Les comités et les bureaux vont sans doute produire peu à peu leurs capacités; la réunion d'hommes nouveaux et indépendans qui se forme à la fois en dehors des anciens députés et des récens ministériels compte déjà plus de 200 adhésions; nous avons bon espoir de ce côté-là. Enfin nous croyons fermement que les réélections du 4 juin vont amener de précieuses recrues. La candidature de M. Thiers a gagné de plus en plus à mesure que les événemens ont montré davantage, dans l'accroissement des maux, l'utilité des esprits positifs. Cette candidature, combattue par les organes du gouvernement avec une précipitation trop acharnée pour être heureuse, s'est en quelque sorte défendue toute seule, et l'absence de M. Thiers en ces premiers momens où son aptitude eût été si nécessaire, n'a servi qu'à rendre son concours plus désirable et plus désiré. La peine à laquelle succombent les républicains de la veille, c'est la peine des affaires. Ils ne saveut pas les affaires, ils les rêvent ou les déclament. Ils ne sont pas des hommes pratiques, ils sont des rhétoriciens en échange

réglé de complaisances avec les utopistes, dont ils empruntent çà et là les théories, pour jouer la profondeur dans leurs phrases. Administration, finances, industrie, tout souffre de ce double vice, tout est compromis par l'éloquence à faux et par les idées d'emprunt. M. Achille Fould, qui a vu de près nos financiers à la besogne, se présente aux électeurs de Paris en leur soumettant la critique raisonnée des mesures qui ont vidé le trésor depuis trois mois, une critique d'autant plus redoutable qu'elle est plus modérée. La plaie encore béante des ateliers nationaux ne témoigne pas beaucoup en faveur du talent des médecins chargés de la guérir, quoique M. Trélat semble pourtant annoncer aujourd'hui des intentions plus énergiques. Enfin il y a vacance sur vacance du haut en bas de l'échelle administrative, parce que le personnel fait défaut. Les choses en sont arrivées à cet état de tension intérieure où il devient de toute nécessité qu'elles se modifient. Nous ne croyons pas qu'elles puissent changer sans que ce changement soit heureux; nous avons foi dans cette grande autorité de l'opinion qui pèsera chaque jour davantage sur l'assemblée nationale, qui la poussera quand même à prendre le timon tout-à-fait en main. Ce qu'on découvre avant tout dans ces douloureuses épreuves par où passe aujourd'hui la France, c'est le trésor de vigueur native qui lui permet de les supporter.

— Les temps de révolution sont souvent aussi des temps d'extrême injustice. Toute arme est bonne, on ne le sait que trop, pour les partis en lutte, et la calomnie se trouve à merveille de cette coupable tolérance : plus la mêlée est vive, moins elle ménage ses coups. Heureusement la discussion équitable finit toujours par retrouver ses droits, et l'opinion, plus calme, est la première à casser les arrêts que la passion réussit quelquefois à lui surprendre. Un exemple de ces bienfaisantes réactions nous est donné dans une affaire dont il nous a paru peu convenable d'occuper prématurément nos lecteurs, mais sur laquelle nous n'avons jamais cessé d'attendre avec confiance les explications du principal intéressé. Notre confiance, nous pouvons le dire aujourd'hui, n'a pas été trompée. On n'a pas oublié que, peu de jours après la révolution de février, une accusation des plus graves fut portée contre un membre de l'Institut, contre M. Libri. Il ne s'agissait de rien moins que de livres et de manuscrits précieux soustraits par les moyens les plus honteux aux bibliothèques publiques de la France. On n'a pas oublié non plus sous quelle forme cette accusation s'était produite. Un rapport, qui n'était que le résumé minutieux des dénonciations anonymes recueillies à diverses époques contre la personne accusée de ces soustractions, avait eu les honneurs d'une insertion au *Moniteur*, qui lui donnait une sorte de consécration officielle. Les résultats confidentiels d'une investigation de parquet avaient acquis ainsi une notoriété scandaleuse et déplorable. Aujourd'hui nous savons à quoi nous en tenir sur la valeur de ces révélations; nous avons sous les yeux la *Réponse de M. Libri au rapport de M. Boucly publié dans le Moniteur Universel du* 19 *mars* 1848. Cette réponse donne, sur les assertions contenues dans le rapport de M. Boucly, des explications qui nous ont pleinement satisfaits. M. Libri réfute le rapport paragraphe par paragraphe. A des bruits vagues, à des accusations anonymes, il oppose des pièces authentiques, des faits positifs; il ne laisse rien sans explication, sans réponse, et *découvre*, selon

ses propres expressions, *sa vie entière*. Devant cet exposé si ferme et si précis, nous ne croyons pas qu'il puisse rester un doute aux lecteurs les plus prévenus. Au reste, la presse étrangère n'a pas attendu la publication de la *Réponse* de M. Libri pour prendre sa défense. Une lettre chaleureuse de M. le comte Mamiani, un article de M. Guerrazzi, insérés dans le journal l'*Epoca* de Rome, ont devancé la réfutation péremptoire que vient de publier M. Libri. Aujourd'hui, cette réfutation est l'objet d'appréciations favorables dans la presse française. Un recueil anglais justement estimé, l'*Athenæum*, vient de consacrer à la réponse de M. Libri un examen où il condamne, en termes sévères, la publicité officielle donnée au rapport de M. Boucly. Ce qu'il y a d'anormal et d'illégal dans un fait pareil blesse à bon droit ce vigoureux sentiment des convenances légales, qui est le trait distinctif du caractère anglais. « Nous commençons par affirmer, dit l'auteur de l'article publié dans l'*Athenæum*, que, selon notre opinion, M. Libri est devenu l'accusateur, qu'il a changé de place, et que c'est maintenant à ceux qui l'ont attaqué de se défendre contre une imputation grave, très grave, car il s'agirait de la ruine d'un adversaire politique, qu'on aurait déshonoré par l'exploitation de récits vagues qui ne comptent pour rien devant les tribunaux. » — « M. Libri, est-il dit plus loin, affirme qu'ayant été pendant douze ans l'adversaire de M. Arago, il n'a pas osé rester en France du moment où son ennemi était au pouvoir, et, sans ce qui s'est passé, nous aurions pu soupçonner M. Libri d'avoir mal jugé M. Arago. » Pour nous, malgré ce que nous savons des tristes haines qui peuvent agiter le monde littéraire ou scientifique, nous ne pouvons admettre comme fondées les insinuations du journal anglais. Nous pensons qu'il est des faiblesses auxquelles les plus vifs ressentimens ne sauraient faire descendre un grand esprit. M. Libri n'aura pas vainement rappelé l'époque où M. Arago, passant à Florence, visitait la collection qui devait plus tard fournir un prétexte à de si odieuses calomnies, et, loin de prêter créance aux soupçons de l'*Athenæum*, nous aimons à croire, au contraire, que M. Arago voudra s'honorer en ne laissant pas sans réponse l'appel fait à sa mémoire.

REVUE LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE.

Nous devons louer l'Académie française de ne pas s'être laissé détourner de ses travaux par les émotions politiques et de s'être réunie en séance publique pour la réception de M. Ampère, tout comme elle eût fait autrefois. Ce spectacle était à la fois triste et consolant : triste, parce qu'il nous a rappelé combien nous sommes loin d'une époque où ces aimables exercices de la pensée figuraient en première ligne dans les préoccupations d'une société polie; conso-

lant, parce qu'il y a eu, ce nous semble, quelque noblesse, et comme un sentiment de force intérieure et d'idéale puissance, dans cette reprise de possession littéraire au milieu de l'indifférence générale. Ce n'était pas, à Dieu ne plaise! une protestation, une bravade de bel-esprit contre des intérêts trop sérieux et des inquiétudes trop légitimes; c'était, pour l'illustre compagnie, une façon de prendre date, de constater que tout ce qui s'appuie sur le libre développement de l'intelligence n'a rien à craindre du contact des événemens, de s'associer enfin à ces événemens mêmes, non pas en s'y mêlant avec cette avidité d'aventures dont quelques imaginations égarées nous ont donné de fâcheux exemples, mais en y concourant, pour ainsi dire, par la continuation d'utiles et ingénieux travaux. Remarquons en effet, et il y a lieu d'insister sur cette vérité plus que jamais méconnue, que ce n'est pas par leur empressement à se porter tous sur un même point que les esprits d'élite peuvent servir une société qui se renouvelle, mais au contraire par leur fidélité à garder le poste que leur assignent leurs tendances, leurs prédilections et leurs études. Humble ou splendide, laborieuse ou facile, cette tâche indiquée à chacun par ses aptitudes est plus utile à l'ensemble dont elle maintient ou complète l'harmonie, que cette témérité remuante qui court, tête baissée, se jeter au plus fort du groupe et ajouter au pêle-mêle. Disons aussi que c'est là une des gloires de la littérature élevée, que ses travaux, inaperçus quelquefois au moment même où ils s'exécutent, reprennent leur importance et leur valeur, lorsque la perspective s'éloigne, et qu'une appréciation plus juste ou plus calme rend à chaque fait et à chaque homme sa proportion et sa mesure. Tout ce qui est du domaine des passions, des agitations matérielles, extérieures, provoquées par le choc ou l'attente des événemens, absorbe les contemporains, mais s'amoindrit et s'efface à distance; seule, l'idée survit, semblable à ces plantes frêles, mais vivaces, qui reviennent, chaque printemps, couvrir de leurs fleurs les ruines de nos monument écroulés.

On pouvait d'ailleurs être sûr que des hommes tels que M. Ampère et M. Mérimée n'abuseraient pas de cette première audience, et que leur tact les garantirait également de ces excès académiques qui eussent été cette fois doublement intempestifs, et de cette négligence dédaigneuse qui eût fait l'effet d'une désertion. Leurs discours sont, au contraire, des modèles de ce genre que les exigences de notre époque doivent substituer à l'ampleur des anciennes formules, et qui, sans rien sacrifier de la correction et de l'élégance, admettra, dans sa simplicité concise, des appréciations plus nettes, plus directes, quelque chose de moins convenu et de moins factice. Ainsi modifiés, les discours et les actes de l'Académie, au lieu de garder ce caractère de solennité qui les isole de la vie réelle, sauraient se façonner et s'assouplir suivant le mouvement de la société elle-même, non pas pour l'entraver, mais pour le juger ou le servir; et il serait curieux, instructif, de méditer ces calmes procès-verbaux, dressés par des esprits éminens et réfléchis, sur toutes ces questions entraînantes qui passionnent et irritent la foule. C'est alors que l'écrivain pourrait jouer un rôle d'autant plus utile, que l'époque serait plus agitée, et cela sans sortir de sa sphère, sans se rabaisser à ces luttes du carrefour et de la rue, où le cri a plus de puissance que le mot, où l'exagération bruyante a plus de crédit que l'humble et salutaire vérité.

M. Ampère avait à parler de M. Guiraud, et la tâche n'était pas facile, car peu de physionomies littéraires sont aujourd'hui plus effacées que celle-là. M. Guiraud figura dans cette première pléiade de poètes monarchiques, précurseurs de la rénovation poétique plutôt que rénovateurs eux-mêmes, et qui confondirent volontiers une sorte d'idéal chevaleresque et chrétien aux perspectives lointaines et pâlissantes avec la vraie poésie moderne, fille de nos douleurs, de nos doutes et de nos rêves, inaugurée par lord Byron, et glorieusement continuée, parmi nous, par Lamartine, Victor Hugo et A. de Musset. M. Ampère a loué son prédécesseur avec cette ingénieuse réserve qui laisse à l'éloge tout son prix en lui maintenant toute sa mesure, et s'interdit la flatterie pour ne pas discréditer la louange. Plusieurs traits pleins de sentiment ou de grace ont soulevé les applaudissemens d'un auditoire plus nombreux et plus attentif qu'on n'eût pu l'espérer au surlendemain du 15 mai. Sans tomber jamais dans le discours d'apparat, M. Ampère a trouvé moyen de rendre hommage à M. de Châteaubriand, à la mémoire de M. Ballanche, et tout le monde a ressenti une émotion sympathique, lorsque le récipiendaire, s'abritant sous le nom glorieux de son père, a fait, pour ainsi dire, de sa modestie personnelle un tribut à son légitime orgueil filial. Nous comprenions en ce moment qu'il y avait en dehors de toute législation et de tout sophisme une noblesse idéale, une hérédité de génie et de vertu, « main tendue à travers la tombe, » suivant la belle expression d'un illustre poète, et à laquelle rien ne saurait ravir ni ses prestiges ni ses droits. « Mon discours, avait dit en commençant M. Ampère, a été écrit sous la monarchie, et je n'ai rien trouvé à y désavouer sous la république. » Et, en effet, cette sereine indépendance, ce droit d'inamovibilité intellectuelle, pouvait être revendiqué par un esprit tel que le sien, noble esprit vers lequel le jour arrive constamment par en haut, et que le beau préoccupe sans cesse sous quelque forme qu'il se révèle, sous quelque voile qu'il se cache!

« Je pourrais, venait de dire M. Ampère, signaler dans le roman des chefs-d'œuvre de vigoureuse et saine originalité; l'amitié me le conseille, mais votre directeur ne me le permettrait pas; » il était impossible de louer avec plus de délicatesse et de grace l'auteur du *Vase étrusque* et de *Colomba*. M. Mérimée, dans sa réponse, d'une brièveté spirituelle, a montré toutes ces qualités d'élégance, de relief et de netteté, qui ne l'abandonnent jamais. Cette façon d'écrire, à la fois si sobre, si savante et si simple, que M. Mérimée applique avec tant de bonheur à l'archéologie comme à l'histoire, aux questions d'art comme au roman, peut servir à caractériser d'avance ce nouveau style académique, tel que j'essayais tout à l'heure de le définir, et qui, perdant cette majesté de cérémonial peu en rapport avec nos mœurs, deviendrait la langue des hommes lettrés, résumant à propos d'un contemporain les idées et les intérêts de leur temps. Ce serait là, pour l'Académie, une condition de vie nouvelle, d'influence relative, qui la maintiendrait au niveau des époques les plus progressives et sauverait la littérature sérieuse d'un double écueil, de cet isolement immobile qui transformerait ses travaux en exercices stériles ou frivoles, et de ces tentations dangereuses qui, la jetant à la merci de tous les caprices du journalisme et du pamphlet, altéreraient en elle ce sentiment du beau et du vrai dont elle est gardienne et dépositaire.

C'est aussi en tenant compte de la véritable situation des esprits, violemment entraînés par une révolution, et en se préservant des traditions vieillies, non moins que des appels coupables aux passions démagogiques, que le théâtre peut conjurer l'abandon qui le menace et rendre à la société des services réels. Quelles marques de sympathie ne décernerions-nous pas aujourd'hui à un écrivain qui, sourd aux appels décevans et passionnés du dehors, comprenant que le but sacré de l'art n'est pas de s'absorber dans l'agitation universelle, mais de la dominer par ses enseignemens et ses exemples, donnerait au théâtre une œuvre vraiment originale, vraiment actuelle, soit que, saisissant les aspects comiques qui fourmillent sous nos pas, il nous montrât le cœur humain avec ses éternelles faiblesses cachées sous des déguisemens nouveaux et de nouveaux subterfuges, soit que, préoccupé des côtés sérieux et tristes, il fouillât dans les douloureux secrets, dans les drames ignorés qui se dérobent souvent sous le tissu uniforme des conventions sociales! Si nous n'avons pas, en ce moment, à proclamer une œuvre de ce genre, nous devons au moins mentionner la tentative que vient de faire un écrivain célèbre pour remettre en honneur cette tragédie intime, domestique, familière, qui, du moment qu'on en connaîtra bien toutes les ressources, doit remplacer définitivement la tragédie héroïque. Telle a été évidemment l'idée de M. de Balzac dans son nouveau drame de *la Marâtre*. Quelle que soit notre opinion sur l'ensemble des ouvrages de M. de Balzac, il serait injuste de ne pas reconnaître en lui cette persistance, cette force de volonté littéraire qui sait se suffire à elle-même et vivre de sa propre pensée, au moment où les circonstances paraîtraient devoir l'ébranler ou la distraire. Jusqu'ici, M. de Balzac avait peu réussi au théâtre. Humoriste inintelligible dans *Vautrin* et dans *Quinola*, pâle et inhabile dramaturge dans *Paméla Giraud*, il semblait, une fois en face du public, perdre ces éminentes qualités d'observation et d'analyse dont ses romans renferment d'incontestables preuves, sans rencontrer en échange cette habileté d'agencement, cette soudaineté d'émotions, cet art de faire grandir l'intérêt par la marche même du drame, que nous applaudissions de temps à autre chez des auteurs plus superficiels. *La Marâtre* est fort supérieure à ces premiers essais dramatiques : évidemment, M. de Balzac a songé cette fois à restaurer le drame de Diderot et de Mercier, en le faisant profiter de ce trésor d'observations et de découvertes amassées pendant une longue et laborieuse carrière. Il a essayé d'appliquer à l'optique théâtrale ce don de seconde vue psychologique, cette faculté opiniâtre et patiente de dégager l'inconnu de la réalité, qui est le caractère le plus original de son talent. Renoncer aux allures de cette comédie de convention qui se contente d'effleurer les surfaces, pénétrer dans les entrailles de la vie intime, prendre pour muse une sorte de Melpomène bourgeoise qui nous initie à cette réalité inconnue, souterraine, que creusent les passions sous les superficies les plus paisibles, nous faire assister au développement d'une action toute vulgaire, remplie, au dehors, des incidens familiers de la vie domestique, et recélant au dedans plus d'émotions, de péripéties et de douleurs qu'il ne s'en abritait autrefois sous un portique grec ou romain, voilà ce qu'a voulu M. de Balzac.

Ce titre même, *la Marâtre,* nous annonçait une de ces études d'intérieur où excelle l'auteur d'*Eugénie Grandet,* où des souffrances silencieuses et de sour-

des révoltes s'agitent sous des apparences de quiétude et de calme; mais ce titre, et ce sera là notre première critique, a l'inconvénient de nous faire pressentir autre chose que ce qu'il nous donne. Au lieu de nous peindre ce secret malaise qu'introduit dans une famille l'antagonisme presque inévitable entre les enfans d'un premier lit et les exigences d'une seconde femme, sujet qui, malgré sa simplicité, aurait pu suffire à défrayer tout un drame, la pièce de M. de Balzac nous offre le tableau d'une rivalité féminine, d'un duel acharné entre une femme mariée et une jeune fille, éprises toutes deux du même homme, l'une avec la fougue impitoyable d'une suprême et unique passion, l'autre avec une énergie toute virile et l'imperturbable astuce d'un diplomate en robe blanche. La qualité de *marâtre* n'ajoute rien à ce que cette lutte peut avoir de dissimulation ardente et de haine contenue. Les simples convenances sociales suffiraient pour établir entre deux femmes du monde cet échange de démonstrations caressantes ou polies, servant de masque et de voile à d'implacables ressentimens.

Si nous passons sur cette critique préliminaire, nous devons dire que, dans ses deux premiers actes, M. de Balzac a fait preuve d'un très grand talent. La crédulité sexagénaire de ce général Grandchamp, lion muselé par une femme artificieuse et dépravée; la présence, au cœur du foyer domestique, de ce jeune homme caché sous un nom d'emprunt, fils d'un de ces traîtres dont la défection a causé la chute de l'empereur, et qui sont pour Grandchamp l'objet d'une haine féroce; le double amour que ce jeune homme inspire à Pauline, la fille du général, et à Gertrude, sa seconde femme; l'intervention du médecin et du procureur du roi, ces deux types dont M. de Balzac a fait si souvent ses fondés de pouvoirs; enfin, l'innocente malice de cet enfant terrible qui peut, par un mot, jeter un jour soudain sur d'effrayans mystères, voilà, certes, des élémens dramatiques renfermant en germe des scènes émouvantes et de saisissans effets. Il y a dans les aspects de cette vie paisible, monotone, patriarcale, où le spectateur distrait ne peut surprendre qu'inoffensifs passe-temps et affectueux sourires, quelque chose de ce calme inquiétant, de cette anxiété secrète qui précède les orages et dispose à l'émotion. C'est beaucoup, c'est déjà un succès très réel que d'avoir su, sans tomber dans les vulgarités du mélodrame, prouver qu'autour d'une causeuse et d'une table de whist les passions humaines pouvaient jeter autant de vraie tragédie que dans le monde idéalisé où se meuvent les personnages historiques.

Malheureusement, la seconde partie du drame de M. de Balzac dément et altère l'effet de la première. Là nous retombons en plein mélodrame; là nous retrouvons l'opium, le poison, toute cette pharmacie criminelle à laquelle le drame moderne semblait n'avoir pas laissé une seule goutte. Là les physionomies s'effacent ou se vulgarisent. Ce médecin et ce magistrat, posés d'abord en observateurs, en sentinelles à l'entrée de ce drame, où leur sagacité a tant de choses à prévenir ou à pénétrer, sont, dès le second acte, destitués de tout rôle actif; ils rentrent dans leurs attributions banales, l'un en épuisant vainement les ressources de son art auprès de la jeune fille empoisonnée, l'autre en reparaissant, au dénouement, avec son cortége officiel de juges et de gendarmes. Les caractères principaux fatiguent à la longue, par suite de cette exagération familière à l'auteur, toujours disposé à pousser à bout les sujets qu'il traite. Il y a quelque

chose de révoltant dans le personnage de ce jeune homme qui est venu apporter sous ce toit la douleur et la honte, qui n'y vit que sous le bénéfice d'un triple mensonge, et qui, ne respectant ni ses souvenirs, ni ses espérances, ni la jeune femme qui l'a aimé, ni la jeune fille qu'il aime, livre les secrets de son premier amour pour assurer les destinées du second. Et Pauline! est-elle bien acceptable? C'est là, nous le savons, une des thèses favorites de l'auteur; dans les existences les plus contenues, dans les ames les plus voilées, il aime à faire voir d'immenses trésors de dissimulation et d'énergie, lentement amassés pendant de longues heures de réflexion et de solitude. Cette donnée n'est pas impossible, et elle a l'avantage de mettre en scène une héroïne très différente du type ordinaire de l'*ingénue* de comédie; mais cette tendance à tout grossir, qui semble inhérente au talent de M. de Balzac, ne l'a-t-elle pas conduit trop loin? Une indication juste et rapide n'eût-elle pas mieux valu que cette insistance à nous peindre, à propos d'une jeune fille de vingt ans, une physionomie aussi complète du machiavélisme féminin? La loi des contrastes, si indispensable au théâtre, ne conseillait-elle pas d'ailleurs à M. de Balzac de caractériser autrement le personnage de Pauline, d'opposer à cette belle-mère si dissimulée, si ardente, si implacable, une de ces pures et douces figures qui, sous la plume de Shakspeare ou de Goethe, sous les traits d'Ophélia ou de Marguerite, n'ont jamais paru, que je sache, trop monotones ou trop fades? En nous montrant cette jeune fille aimante et naïve, forte seulement de son amour et de sa candeur, et luttant sans trop de désavantage contre tant d'astuce et de jalousie haineuse, l'auteur n'eût-il pas obtenu un effet plus dramatique et plus moral que par cette lutte à armes égales?

Enfin, la logique même des caractères et des événemens n'a pas été bien observée dans cette seconde partie. L'intérêt, après avoir reposé tout entier, pendant les quatre premiers actes, sur Pauline et son amour, se déplace à la fin et se porte sur cette Gertrude, odieuse tout à l'heure, et maintenant accusée d'un crime dont elle n'est pas coupable. L'énergie avec laquelle elle se défend, l'horreur qu'elle témoigne pour ce crime, n'est pas en rapport avec les prémisses de ce rôle tout d'une pièce, et qui, d'après la donnée primitive, semblait ne devoir s'effrayer ni d'un empoisonnement ni d'un meurtre. On le voit, l'auteur n'a pas tiré parti de tous les élémens dramatiques dont il pouvait disposer. Il n'a pas distribué avec assez d'habileté les différentes parties dont l'ensemble eût pu former un beau drame; il a cédé à cette espèce d'emportement qui le saisit d'ordinaire à un certain moment de sa composition, et qui lui fait perdre de vue le point où il faudrait s'arrêter; et ce crayon qui avait commencé son œuvre avec précision et finesse, s'écrasant tout à coup sur la pierre, a poussé au noir les lignes délicates de l'esquisse.

N'importe! c'est là, nous le répétons, une tentative digne des encouragemens de la critique; elle marque un retour aux véritables sources du drame, non pas de ce drame extérieur, accidenté, semé d'aventures et de coups de théâtre découpés dans un roman-feuilleton, et dont le succès dépend du jeu des machines et de la mise en scène, mais du drame réel, de celui que renferment dans leur sein la société et la famille, avec ces déchiremens secrets qu'y apporte la perpétuelle antithèse des lois et des mœurs, des conventions et des passions.

En persévérant dans cette voie, M. de Balzac pourrait retrouver peut-être ses anciens succès de roman. Qu'a-t-il manqué aux œuvres dramatiques de notre époque? Cette observation pénétrante, cet art de creuser jusqu'au vif et au vrai, ce sentiment de la réalité fécondée par l'invention. Or, toutes ces qualités, M. de Balzac les possède; il n'a, pour les faire réussir sur la scène, qu'à les dégager de ce luxe stérile, de cette végétation parasite qui les a trop souvent appauvries et étouffées dans ses livres.

On ne saurait trop le redire, cette société si subitement ébranlée, rejetée, en quelques heures, loin de toutes ses perspectives, entraînée par le mouvement rapide qui précipite chacune de ses journées en face de l'imprévu, si elle consent encore à s'arrêter un moment pour écouter ou lire, sera impitoyable pour la médiocrité, impitoyable surtout pour ces vieilleries grimaçantes qui essaient de cacher leur rides sous le vermillon et le fard. Nous avons éprouvé avant-hier un vif sentiment de tristesse en assistant, à la Comédie-Française, à la première représentation, ou plutôt à l'exhumation d'une de ces déplorables œuvres. *La Rue Quincampoix* n'est autre chose qu'un mélodrame intitulé : *le Comte de Horn*, que M. Ancelot fit jouer, il y a douze ans, à la Gaieté ou à l'Ambigu, et qu'il s'est contenté de rajeunir au moyen de quelques accessoires épisodiques et d'une succession de lignes rimées qu'il est seul capable d'appeler des vers.

La critique n'a rien à dire de ce mélodrame délayé en hémistiches, où tout est à l'unisson, le style, l'invention et l'intérêt, où tout révèle, non pas la précipitation ou l'erreur d'un talent fourvoyé, mais cette caducité désastreuse d'un esprit suranné sans jamais avoir été jeune, ruiné sans jamais avoir été riche. De pareils ouvrages, dont une administration plus régulière eût peut-être réussi à préserver la Comédie-Française, aggraverait encore les chances fâcheuses qui pèsent aujourd'hui sur le théâtre en général. C'est en se prêtant à ces tristes roueries de vaudevillistes aux abois, qui trichent le public sans l'amuser, et transportent la Bohème en Béotie, que la littérature justifierait les reproches que lui adresse le socialisme moderne, en la traitant de corruptrice, de baladine, d'amusement frivole et dérisoire à l'usage des sociétés vieillies; car il est bon qu'on sache qu'il y a aujourd'hui des hommes qui, pour refaire *à priori* ce monde moderne livré par leurs doctrines à tant de périlleux hasards, n'ont pas assez de cette égalité sociale qui n'est qu'un paradoxe, de cette égalité pécuniaire qui n'est qu'une folie; ils en veulent encore à ces distinctions de l'art et de l'esprit dont on avait jusqu'ici respecté la suprématie idéale; et sur ce livre de l'humanité où ils voudraient ne plus trouver que des pages blanches, ils effacent non-seulement ce blason passager qu'y traçaient la fortune et la naissance, mais ce blason immortel qu'y ont gravé Raphaël et Dante, Shakspeare et Molière, Mozart et Byron. Barbares rétrospectifs, aspirant au vide pour y fonder le monde de leurs maladives rêveries, c'est en tarissant les sources de l'émulation, de l'intelligence, de la civilisation, qu'ils croient pouvoir féconder ces sillons inconnus où rien ne germe encore sous leurs mains fébriles.

Sans nous arrêter à faire ressortir tout ce qu'il y a d'impie et d'insensé dans ces théories destructives, remarquons seulement que ce doit être là, pour la littérature, un avertissement salutaire. Ces idées absurdes, personne peut-être n'eût osé les accréditer, ou seulement les laisser poindre, si nous ne venions de

traverser un temps où les lettres, il faut l'avouer, se sont faites trop aisément les complaisantes d'instincts sensuels et de coupables caprices, où le culte du beau et de l'idéal a été trop souvent oublié. Maintenant de pareilles fautes ne sont plus possibles, et, au milieu des ravages qu'exercent les derniers événemens dans le domaine de l'art et de la pensée, c'est là un bienfait dont il faut leur tenir compte. Au lieu d'amollir et d'énerver les esprits par une prospérité factice et les flatteries caressantes d'une société qui veut qu'on l'amuse, l'époque où nous entrons les rappellera à l'austère et intègre sentiment de leur véritable tâche. En leur offrant de funestes sophismes à combattre, des questions vitales à traiter, de généreuses initiatives à prendre, elle secouera cet engourdissement des années heureuses et des travaux faciles, et donnera aux intelligences droites une vie nouvelle, une nouvelle jeunesse. N'en avons-nous pas déjà sous les yeux de consolans exemples? N'avons-nous pas vu, l'autre jour, un brillant et spirituel critique, M. Jules Janin, prendre en main cette cause de la littérature si brutalement attaquée, et, après avoir plaidé, avec une verve rajeunie, pour l'imagination et l'esprit, comme Cicéron plaidait *pro domo suâ*, payer à des souvenirs consacrés par le malheur et livrés aujourd'hui à l'insulte un noble et courageux hommage que tout Paris, le Paris civilisé, a lu avec émotion et reconnaissance? Voilà comment il sied à la littérature de se défendre : qu'elle s'assainisse et se fortifie dans ces âpres et sévères enseignemens que donnent l'adversité, la controverse ardente, l'arène disputée, le danger même, cette auréole du courage dans les temps mauvais; et ce plaidoyer en action sera une réponse péremptoire aux divagations des niveleurs. Grace au ciel! ces rêveurs inquiets et malades auront à chercher long-temps encore avant de trouver quelque chose de plus utile aux hommes que la supériorité de l'intelligence mise au service de la vérité et de la raison.

Armand de Pontmartin.

V. de Mars.